Arts et Spectacles : Joseph Beuys

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15368 – 7 F

JEUDI 23 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Dans l'attente d'une décision des Nations unies

Le projet d'intervention française au Rwanda suscite de plus en plus de critiques

Le projet français d'intervention au Rwanda soulève de plus en plus de critiques, souvent sévères, tant en Afrique qu'en Europe et aux Nations unies, où le Conseil de sécurité continuait d'examiner mercredi 22 juin la proposition de Paris. En France même, des objections se sont exprimées au sein de la majorité gouvernementale. Le Front patriotique rwandais (FPR), parlant d'« agression », a affirmé, mardi, qu'il s'opposera « par tous les moyens » aux troupes françaises. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a refusé, le même jour, son soutien à l'initiative française, à laquelle nombre d'associations humanitaires s'opposent.

Tant au Rwanda qu'en Afrique ou en Europe, les réactions provoquées par l'initiative française mettent en cause son principe même. *« Cette opération s'avère mal fondée, inefficace et dangereuse »*, tempête Pierre Messmer. Pour l'ancien premier ministre, vieux connaisseur de l'Afrique, *« les chances de réussite sont faibles, les risques élevés »*. Un avis partagé par beaucoup de militaires français, les partenaires initialement pressentis par la France – qui ont poliment décliné l'offre de Paris – et même les Africains. Les événements ont pris une tournure telle qu'Edouard Balladur a annoncé, mardi 21 juin, une révision à la baisse des objectifs initiaux, en posant cinq conditions à l'envoi des troupes françaises à la frontière rwandaise. Pas question notamment d'aller *« au cœur du Rwanda »*, ou d'intervenir sans que d'autres pays fournissent des contingents. Mais Paris ne fait toujours pas un préalable de l'accord du Front patriotique rwandais (FPR).

La France s'apprête à intervenir alors que l'un des deux belligérants – le FPR – a promis de considérer tout soldat français comme un ennemi. Le vice de l'opération réside bien là. Silvio Berlusconi l'a laissé entendre à Edouard Balladur lors d'une conversation téléphonique, mardi, en indiquant que son pays était prêt à fournir une participation de 400 hommes (250 des forces spéciales et 150 pour la logistique), à condition que l'ONU donne son feu vert – condition qui vaut aussi pour la France – et que l'accord des belligérants soit obtenu...

L'idée initiale de Paris était de lancer une dynamique, en suscitant une opération internationale.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 4

Gâchis

UNE opération dénoncée par le FPR tutsi, c'est-à-dire par les premières victimes du génocide auquel elle prétend mettre fin, par la plupart des organisations humanitaires présentes sur le terrain et même par les Eglises ; une initiative critiquée par l'Organisation de l'unité africaine et accueillie avec réserve par plusieurs alliés de la France : le moins qu'on puisse dire est que, même en cas d'accord en ce sens au Conseil de sécurité, l'intervention française au Rwanda est en passe de tourner au fiasco avant même d'avoir commencé.

Le fait est que Paris n'était pas, au départ, le candidat idéal pour une telle intervention. Ancienne puissance coloniale soupçonnée de pousser ses pions aux dépens du concurrent belge, voire de défendre ce front avancé de la francophonie, coupable d'une longue complicité avec l'ancienne dictature au pouvoir à Kigali, la France a encore aggravé son cas par son attitude au cours des derniers mois.

POURQUOI, en avril, s'être contenté de rapatrier égoïstement ses ressortissants et avoir approuvé, comme tout le monde, le retrait de deux mille « casques bleus » du Rwanda au moment même où commençait dans ce pays l'un des pires massacres de ce siècle ? Pourquoi ce réveil tardif, comme par hasard au moment où le Front patriotique rwandais a conquis l'avantage sur le terrain ? Non seulement la France peut se voir accuser de venir, une fois de plus, au secours de l'ancien pouvoir, mais son initiative a pour effet de redorer le blason de régimes africains tout aussi compromis, tel celui du général Mobutu au Zaïre.

Il reste que le « devoir d'ingérence humanitaire » dont Paris s'est fait une spécialité est une notion légitime et nécessaire, et que ce que l'on appelle un peu pompeusement la « communauté internationale » a failli une fois de plus, et de manière particulièrement accablante, à sa mission. Il y a dix-huit mois ladite communauté s'était spectaculairement mobilisée, Etats-Unis en tête, au spectacle de la famine en Somalie.

DIX-HUIT MILLE « casques bleus » sont encore stationnés dans ce pays, contre... 550 au Rwanda, un chiffre qui est à rapprocher des 500 000 victimes probables du massacre : un « soldat de la paix » par millier de morts en quelque sorte... Y a-t-il eu depuis un effet de saturation médiatico-humanitaire mitigée d'une pointe de racisme (« laissons les Africains s'entretuer ») ?

Les diplomates de l'ONU discutaient gravement, il y a quelques jours, sur le point de savoir s'il fallait parler de « maintien de la paix » ou « d'imposition de la paix » au Rwanda. Ou encore si le terme de « génocide » était approprié... Il est possible que les cinq « conditions » posées par Edouard Balladur amorcent un repli en bon ordre. Mais le pire serait que la « communauté internationale » s'arrête là. Car le gâchis est aussi le sien.

M 0147 - 0623 - 7,00 F

Les banques centrales prêtes à intervenir

La faiblesse du dollar déstabilise les marchés

Le dollar s'est stabilisé, mercredi 22 juin, sur les places financières européennes, après être tombé la veille à son plus bas niveau historique face à la monnaie japonaise en passant sous la barre des 100 yens pour un dollar. L'aggravation du déficit commercial américain pourrait ranimer les tensions entre les deux pays. Les marchés financiers attendent que les banques centrales interviennent pour soutenir le dollar.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Le film joué aujourd'hui sur les marchés ? Le Silence des agneaux ». Ce commentaire d'un *trader* new-yorkais traduit bien le sentiment qui dominait mardi 21 juin dans la soirée après une nouvelle journée de crise sur les marchés financiers américains. Les *« agneaux »*, ce sont naturellement ici les autorités monétaires des principaux pays industriels. Alors que les investisseurs étaient à la recherche du moindre signal de la part des banquiers centraux ou des ministres des finances, ils n'ont eu droit qu'à un silence. Le silence qui précède la contre-attaque ? Beaucoup en sont convaincus.

Avec la publication des chiffres sur le commerce extérieur américain, la journée avait mal commencé. Ceux-ci traduisaient en effet une nouvelle dégradation, en avril, de la situation commerciale des États-Unis. L'Amérique a *du mal à maintenir* ses *performances* à l'exportation. Ses ventes à l'étranger ont baissé de 3,3 % en avril, bien plus que ses importations.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 16

Presse : un entretien avec Axel Ganz

La France et les États-Unis sont les pays où nous souhaitons nous développer *« en priorité »*, déclare Axel Ganz, PDG de Prisma Presse (groupe Bertelsmann), dans un entretien que publie *le Monde*. Il s'explique sur l'acquisition, vendredi 17 juin, des magazines féminins du groupe New York Times et sur sa tentative de rachat des Éditions mondiales. Il analyse aussi les bouleversements du marché de la presse magazine en France.

page 13

De Paris à Dakar, la musique en fête

La treizième édition de la Fête de la musique a réuni des dizaines de milliers de personnes à Paris, en région et dans les quatre-vingt-trois pays qui se sont associés d'une manière ou d'une autre à cette initiative. De la cour de l'Elysée, où Julien Clerc a donné un concert, à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne, où les détenus ont découvert Mozart et Milhaud, du parc de La Villette au stade de Dakar, la musique a régné sans partage.

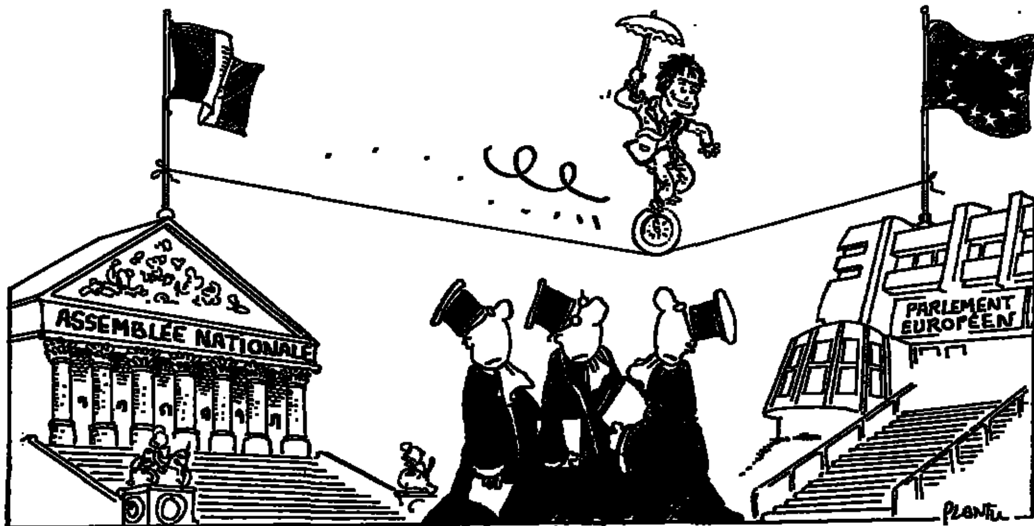
page 14

Football : succès du Nigéria et de l'Argentine

Les vingt-quatre équipes qui disputent la Coupe du monde de football aux Etats-Unis ont joué au moins une fois, à l'exception de l'Allemagne et de l'Espagne qui ont joué deux fois. A l'issue du match nul, mardi 21 juin à Chicago, entre ces deux équipes, l'Allemagne est déjà presque qualifiée pour les huitièmes de finale. Le même jour, deux autres équipes ont fait une forte impression : le Nigéria, qui a dominé la Bulgarie (3-0), et l'Argentine, qui a écrasé une très faible équipe grecque (4-0).

page 12

M. Tapie menacé de perdre son immunité



La commission spécialisée de l'Assemblée nationale, devait émettre, mercredi 22 janvier, un vote positif sur les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie dans l'affaire du *Phocéa*. Invité à présenter sa défense, mardi, devant cette commission, le député des Bouches-du-Rhône s'est contenté de remettre un argumentaire à chacun de ses membres, attitude qui a été jugée *« choquante »* par le rapporteur.

page 9

La police de l'an 2000

M. Pasqua présente au conseil des ministres une panoplie de mesures qui tendent à définir la sécurité comme « l'affaire de tous »

La police française aura connu peu de réformes au XXe siècle. Avec ses « brigades du Tigre », le président du Conseil Clemenceau a bien fait naître l'ancêtre de la police judiciaire, en 1907, pour donner la chasse à des malfaiteurs de plus en plus mobiles. Mais le régime de Vichy est resté, par sa loi de 1941 « portant organisation générale des services de police en France », reprise à la Libération, le principal réformateur *du système* policier.

Sous la Ve République, les soubresauts provoqués par l'affaire Ben Barka, du nom de l'opposant marocain enlevé en plein cœur de la capitale avec la complicité de policiers parisiens, puis assassiné, ont, certes, été à l'origine de la loi du 9 juillet 1966 visant à intégrer la préfecture de police (PP) de Paris au sein de la police nationale.

Mais cette intégration est demeurée inachevée, tant l'image d'un Etat fonctionnant dans l'Etat s'impose toujours à propos de la PP. Vinrent ensuite deux « grands » ministres de l'intérieur, aussi appréciés dans le monde policier qu'opposés dans la sphère politique, Raymond Marcellin et Pierre Joxe, le premier obnubilé par le maintien de l'ordre public dans l'après-68, le second par la formation des personnels et la modernisation des équipements. Faute de volonté ou de moyens, ces deux ministres *si différents ne purent* aller au bout de leurs ambitions.

Vint alors Charles Pasqua, trop pressé par le temps lors de la première cohabitation, à présent décidé à graver son nom dans l'histoire policière. Le ministre veut *« construire une police nationale apte à affronter les turbulences du XXIe siècle »*. Le gouvernement Balladur n'avait-il pas, d'emblée, inscrit la lutte contre le chômage et contre la délinquance au premier rang de ses priorités ? La programmation budgétaire affichée par le plan Pasqua pour 1995-1999 est plus importante que celle du plan de modernisation Joxe pour 1986-1990. Avec, en prime, le volet « sécurité intérieure » – assurant une meilleure complémentarité des divers acteurs, publics et privés, intervenant dans le champ de la sécurité – que Pierre Joxe avait vainement appelé de ses vœux.

Le plan Pasqua fait donc date. Il *révise l'architecture* de la police et il décline un principe – « la sécurité est l'affaire de tous » – déjà martelé par ses prédécesseurs ; il préconise une panoplie de mesures qui relèvent de la philosophie du tout-sécuritaire.

Le « premier flic de France » a eu vite fait d'établir le même constat de carence que ses prédécesseurs.

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 11
et nos informations pages 10 et 11

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LIVRES

Bibliothèques et librairies

Des discussions sont en cours entre les professionnels du livre et le ministère de la culture sur l'éventualité de faire payer aux usagers des bibliothèques publiques l'emprunt des livres. Cette mesure est soutenue par une partie des éditeurs, qui mettent en relation, études à l'appui, la baisse des achats en librairie et la fréquentation accrue des bibliothèques.

par Jérôme Lindon

EN 1993, une directive de la Commission de Bruxelles fait obligation aux Douze d'appliquer le 1er février 1994 au plus tard un droit de prêt en faveur des auteurs et de leurs ayants droit (dont les éditeurs) sur les livres empruntés dans les bibliothèques publiques. Dans cette perspective, la direction du livre et de la lecture a organisé durant plusieurs mois une vaste enquête, avec le concours des bibliothèques, en vue notamment d'étudier le comportement des usagers de celles-ci. Cette enquête a abouti à des conclusions intéressantes et, sur certains points, percutantes.

Ainsi, on admet couramment que les bibliothèques publiques jouent un rôle pédagogique essentiel dans l'initiation à la lecture. C'est seulement après avoir acquis là le goût des livres que bien des jeunes prendraient l'habitude de fréquenter les librairies. Forts de cette conviction, les éditeurs ont de tout temps été de chauds partisans des bibliothèques, déplorant seulement la relative modicité de leurs budgets d'acquisition.

Dans l'esprit des éditeurs comme dans celui des libraires et auteurs, plus les ressources des bibliothèques s'amélioreraient, plus s'accroîtrait à terme la vente des livres en librairie, seule source de rémunération pour les uns et les autres. C'est cette idée reçue que l'enquête remet en question, comme le montre le tableau ci-dessous, établi par la SOFRES sur un échantillon de 1 700 emprunteurs.

L'Observatoire du livre, qui fournit ces données, précise : *« Si, sur l'ensemble de l'échantillon, 45,3 % des emprunteurs déclarent acheter de moins en moins de livres, la proportion passe à 65,9 % chez ceux qui déclarent en emprunter de plus en plus. »*

Non seulement donc les emprunteurs des bibliothèques ne deviennent pas automatiquement des acheteurs en librairie, mais, à l'inverse, on voit les deux tiers de ceux qui empruntent de plus en plus restreindre simultanément le montant de leurs achats. Quoi qu'on puisse penser de leur comportement, on doit bien admettre que le problème se pose désormais aux auteurs et aux éditeurs dans des termes nouveaux.

Depuis 2 ou 3 ans, diriez-vous :	J'achète...				TOTAL
	De + en + de livres	Autant de livres	De – en – de livres	NSPP	
J'emprunte de + en + de livres	5,1	10,8	20,4	0,2	36,5
Autant de livres	3,2	23,6	18,3	2,7	47,8
De – en – de livres	3,6	4,6	6,6	0,2	15,0
NSPP	0,0	0,1	0,0	0,6	0,7
Total	11,9	39,1	45,3	3,7	100,0

Source : SOFRES 94 pour OEL/DLL/SCAM-SGDL/SNE/DISTB.

La même enquête va permettre d'illustrer ce propos. On avait sélectionné, à titre de test, trois bibliothèques municipales et trois bibliothèques universitaires, qu'on avait notamment priées d'indiquer les titres le plus souvent empruntés.

Dans les bibliothèques universitaires, c'étaient naturellement les ouvrages de caractère universitaire. Ainsi, à Paris-VIII, l'éditeur que je suis a découvert un ouvrage de notre fonds parmi ceux qui étaient sortis le plus fréquemment. *Le Parler ordinaire – La langue dans les ghettos noirs aux Etats-Unis*, par le socio-linguiste William Labov, a été prêté 58 fois par cette seule bibliothèque universitaire. On sera conduit à se demander combien d'exemplaires d'un ouvrage si prisé ont été vendus, pendant la même période, chez l'éditeur : 5 000 ? 10 000 ? La vérité est moins flatteuse : 135 exemplaires exactement. Qu'est-ce que cela signifie, une vente annuelle globale de 135 exemplaires ? Cela signifie que, une fois le tirage initial épuisé, le livre ne pourra pas être réimprimé : la faiblesse du chiffre des ventes escomptées entraînerait un second tirage si réduit que le prix de vente de chaque exemplaire en deviendrait exorbitant. Ce *Parler ordinaire*, recommandé à Paris-VIII, est en fait déjà condamné à mort.

L'appauvrissement de la recherche

Pis, l'accumulation des exemples corroborant celui-ci doit aujourd'hui inciter tout éditeur responsable à refuser systématiquement la publication de tels ouvrages, dont les seules ventes en librairie ne sont plus en mesure d'assurer le remboursement des frais de fabrication.

En dépit de quoi la France a décidé de ne pas appliquer la directive européenne sur le droit de prêt. Dans les bibliothèques universitaires, les meilleurs ouvrages continueront d'être prêtés (et reprographiés) gracieusement, à la satisfaction générale des enseignants et des étudiants. Personne n'entendra la protestation, sans doute trop discrète, des libraires, des éditeurs et des auteurs. Pourquoi devrait-on s'inquiéter ? Aucun risque, ici, de voir les victimes descendre dans la rue et déverser des camions d'invendus devant le ministère de la culture. Simplement, les éditeurs renonceront à publier les travaux des auteurs en question, à commencer par les plus jeunes et les moins illustres d'entre eux. Et personne, en dehors des intéressés, ne s'en offusquera : qui remarque l'absence d'un inconnu ?

Parions qu'il se trouvera bien, dans dix, dans vingt ans, quelques bibliothécaires avisés pour stigmatiser l'appauvrissement de la recherche en France, dans le domaine de l'écrit, à partir de la fin du XXe siècle. On ne découvre généralement ces dégâts que lorsqu'il n'est plus temps d'y porter remède.

► **Jérôme Lindon est PDG des Editions de Minuit.**

ANNIVERSAIRE

Justice pour Jean Zay

Ancien ministre du Front populaire, Jean Zay fut assassiné par la Milice il y a cinquante ans. Le président de la République lui a rendu hommage, le 20 juin, à Orléans. Nous publions ci-dessous le témoignage de la fille de l'ancien ministre sur la lutte, obstinée mais infructueuse, que mena sa mère pour qu'il lui soit rendu justice.

20 juin 1944 : quatre miliciens venus de Vichy, agissant sur ordre, enlèvent Jean Zay de la prison de Riom, et l'assassinent. Le 23 février 1953, un de ces hommes répond de ce crime devant le tribunal militaire permanent de Lyon. C'est comme juif, franc-maçon, ministre du Front populaire, anti-munichois que Jean Zay avait été, dès avant-guerre, la cible de la presse d'extrême droite, qui lui vouait une haine obtuse et mortelle. Il fut l'une des premières victimes – exemplaire – du régime de Vichy.

Pris dans le piège du *Massilia*, il est arrêté en août 1940, inculpé de « désertion ». On entend alors hurler à la mort : *« Nous demandons la condamnation à mort du juif Jean Zay »* (*la Vie nationale*, 31 août 1940). *« Nos citoyens font de ce procès la pierre de touche du « ça va changer »* (Philippe Henriot, *Gringoire*, 5 septembre 1940). Les juges militaires de Clermont-Ferrand le condamnent à la dégradation et à la déportation perpétuelle : cette peine, jamais prononcée depuis Dreyfus, plus symbolique qu'applicable, se mue en emprisonnement. Jean Zay ne sera pourtant jamais oublié par les collaborateurs enragés.

Le 20 juin 1944, munis d'un ordre de transfert signé du directeur de l'administration pénitentiaire, sur instruction de Darnand, les miliciens – qui lui ont fait croire qu'ils sont des résistants déguisés – l'emmènent au fond d'un bois près de Cusset. Ils le font descendre de voiture. L'un lui assène un coup de matraque. Un autre, Develle, l'abat d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Les assassins dépouillent le corps de ses vêtements, lui arrachent son alliance, le jettent dans le puits du Diable, font exploser une charge de plastic pour le faire disparaître. Deux ans plus tard, des chasseurs, par hasard, le découvrent. Ce sont des restes sans identité qu'on enterre anonymement à Cusset.

Qu'advient-il des assassins après la Libération ? L'un, Cordier, a été abattu par des résistants. Un autre, Maret, tient un salon de thé à Buenos-Aires. Un troisième, Millou, est en fuite. Seul Develle, qui avait cherché refuge en Allemagne, en Italie (dans un couvent), puis en Amérique du Sud, est arrêté en 1948 ; il révèle alors où avait été jeté le corps de Jean Zay, raconte l'assassinat. Le procès de Develle s'ouvre le 29 décembre 1949. Difficulté : l'homme relève-t-il de la cour d'assises ou de la Cour de justice ? Criminel de droit commun ou criminel politique ? Le procès est renvoyé *sine die* pour complément d'information.

Le 14 novembre 1951, le tribunal militaire permanent de Lyon se déclare incompétent. Mais il est saisi à nouveau, en 1953, après un jugement de la Cour de cassation. Dès lors, aucune partie civile n'est admise. Le défenseur de Develle n'a en face de lui que le commissaire du gouvernement, qui, au demeurant, semble souvent – observeront certains journalistes – avoir perdu sa voix.

« Cris de vengeance »

Procès bien tardif, entend-on déjà (quarante ans avant le procès Touvier). *« Derrière l'argument du « trop tard » se cache mal le désir qu'ont certaines gens de passer l'éponge »* (*Libération*, 23 février 1953). L'avocat de Develle, Me Floriot, plaide l'irresponsabilité : l'homme a agi sous l'influence des attaques haineuses d'Henriot et de ses semblables. Du coup, on réexamine ces dernières. *« Il fallut défendre Jean Zay devant les juges de celui qui l'avait tué »* (*la Voix de la Résistance*, 15 février 1953). La peine de mort est requise, mais Develle se voit accorder les circonstances atténuantes. L'indulgence du verdict suscite incompréhension et indignation. *« Le milicien Develle, l'un des assassins de Jean Zay, sauve sa tête »*, titrent les journaux.

Cinquante ans après, je reprends les pièces du dossier conservé par ma mère, je relis les actes, attendus, comptes rendus d'audience, verdicts. Se ranime le sentiment, ancien et lancinant, d'un défaut de justice. Ma mère n'attendait pas réparation de l'irréparable. Mais ne pouvait-elle espérer que les responsabilités fussent clairement assignées ?

Or jamais les tribunaux n'acceptèrent réellement de l'entendre. Ni lors du procès Develle, où elle ne put se constituer partie civile. Ni lors du procès Pétain, où, à sa demande d'être citée comme témoin pour faire reconnaître la responsabilité de celui qui, maintenant Jean Zay en prison à Riom, l'avait livré à ses assassins, le tribunal opposa un refus.

Elle écrivit alors au président Mongibeaux une lettre qu'elle lui demandait de lire à l'audience, en vertu de son pouvoir discrétionnaire. Nouveau refus. *« Rendant la justice et voulant conserver notre sérénité,* déclara le président, *nous ne pouvons pas nous laisser impressionner par des cris de vengeance, si compréhensibles soient-ils. »*

Ma mère ne « criait » pas vengeance, mais justice. Elle ne pouvait concevoir que les responsabilités, parce que multiples, dussent s'annuler réciproquement. La responsabilité du crime fut sans cesse déplacée. En 1953, Me Floriot obtint l'indulgence pour Develle en alléguant le rôle des idéologues de l'antisémitisme et de la collaboration.

Or, en 1948, ma mère avait intenté un procès à *Je suis partout* et à *Gringoire* pour avoir publié, en 1941, des notes de Jean Zay où, dès 1937-1938, il se révélait partisan de la plus grande fermeté contre Hitler, et qui, volées à son domicile, avaient été tendancieusement tronquées, montées et commentées par Henriot : les magistrats avaient alors écarté le chef d'accusation de « provocation au meurtre ». *« L'épithète de belliciste,* déclarèrent-ils, *pouvait en 1941 armer le bras d'un criminel. Mais le crime a été commis en 1944, les circonstances et les mobiles en sont encore mal connus. »*

Ni Develle, ni Henriot, ni Pétain ? Les procès, renvoyant la responsabilité de l'un à l'autre, l'auront atténuée – jusqu'à la diluer.

On a entendu naguère un président de la République prêcher l'oubli et parler – en une formule scandaleuse – du temps des assassins comme de celui *« où les Français ne s'aimaient pas »*. Comment pourrions-nous jamais admettre cette délétère confusion des victimes et des bourreaux ?

► **Hélène Mouchard-Zay est la fille de Jean Zay.**

A LIVRE OUVERT

Raconter son histoire

PARTANCE
de Gilles Ferry, L'Harmattan, 295 p., 150 F.
LES CONTREBANDIERS DE LA MÉMOIRE
de Jacques Hassoun, Syros, 123 p., 89 F.

POUR raconter sa vie dans un livre, faut-il avoir été un personnage exceptionnel ? Les milliers d'auteurs inconnus qui proposent chaque année un manuscrit répondent négativement à cette question – et ils ont raison. Après tout, une existence de femme de chambre ou de cantonnier peut être aussi riche, sinon aussi originale, que celle d'une star. Les éditeurs ont d'ailleurs un faible pour les gens totalement inconnus dont on ne soupçonnerait même pas qu'ils sachent manier un stylo.

Plus difficile est le sort réservé à des autobiographes comme Gilles Ferry, universitaire discret, jouissant d'une petite notoriété dans le milieu des sciences de l'éducation. On ne voit pas très bien ce qu'il aurait à raconter, même si son âge (soixante-dix-sept ans) se prête généralement à ce genre d'exercice.

Répondant par avance à l'objection, c'est un double livre qu'il nous offre. En deux cent cinquante pages, Gilles Ferry se raconte. Puis il cède la plume à Daniel Hameline, professeur de philosophie de l'éducation à l'université de Genève, qui disserte de manière très savante sur « Histoires de vie, formation et pratique littéraire ». Cette deuxième partie, bien que très riche, est d'une lecture souvent ardue, comme si l'on voulait nous persuader que profondeur et clarté sont inconciliables. Mais cela ne fait que souligner la limpidité du texte qui la précède.

En matière d'autobiographie, tout est dans l'écriture ; en effet, Gilles Ferry évoque ses années d'apprentissage avec des mots justes, pleins de saveur et de couleur. C'est bien une œuvre littéraire, même si les moindres détails semblent avoir été vérifiés. Dommage que des fautes de frappe ou d'orthographe se soient glissées dans ce beau texte.

Gilles Ferry nous raconte « son » entre-deux-guerres. L'histoire commence à sa naissance, en 1917, et s'achève à son mariage quasi clandestin, en 1939. C'est l'histoire d'un jeune bourgeois, à cheval entre Paris et la Lorraine, dont le père deviendra député et même ministre. L'histoire, surtout, de la formation littéraire d'un ex-cancre qui va se passionner pour la philosophie, ce qui nous vaut des portraits saisissants de professeurs d'une autre planète, en chapeau rond et cravate lavallière.

Et, brusquement, c'est la guerre, le camp de prisonniers en Allemagne, l'évasion, la formation d'une troupe de théâtre étonnante à deux pas du château d'Uriage, l'amour de Maria, la mort d'un frère bien-aimé. Et puis, plus rien. L'histoire s'arrête là, où Gilles Ferry a décidé de l'arrêter. On ne connaîtra pas la suite. Il faudra se contenter de ces vingt-deux années d'errances géographiques, intellectuelles et politiques, qui racontent une vie singulière et, à travers elle, une époque.

Chacun de nous est le porteur d'une histoire singulière, explique le psychanalyste Jacques Hassoun. Nous en sommes les dépositaires et les transmetteurs. Des passeurs, en quelque sorte. Il était relativement facile de transmettre (une histoire, une culture, une croyance ou une appartenance) dans une société stable et sédentarisée. Aujourd'hui, cela ne va plus de soi. Nous sommes tous *« nés en exil »*.

L'échec de la transmission peut se manifester de deux manières diamétralement opposées. Certains s'enferment dans le silence, interdisant à leurs descendants de se rattacher à une généalogie. Ils les privent ainsi de repères et les empêchent de s'intégrer dans la société. Parfois, c'est l'Etat lui-même (les régimes staliniens) qui interdit la transmission, frappant l'Histoire de déni pour plusieurs générations. On en connaît les conséquences...

L'autre attitude consiste, au contraire, à s'enfermer dans le passé et à prétendre le reproduire tel quel. C'est la confusion entre tradition et transmission, avec la tentative – absurde – de se poser en contemporain de ses ancêtres.

Comme l'écrit Jacques Hassoun avec talent, la transmission ne peut être qu'une création : nous construisons avec nos descendants ce que nous leur transmettons. Heureux les passeurs qui réussissent cette œuvre d'art ! Ce sont *« les contrebandiers de la mémoire »*.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

La proposition d'une intervention armée à but humanitaire au Rwanda

Le projet français se heurte à de nombreux obstacles

Le Conseil de sécurité des Nations unies semblait encore, mercredi 22 juin, devoir adopter dans la soirée – ou jeudi – le projet de résolution déposé par la France, autorisant une intervention armée à but humanitaire au Rwanda. Mais de vives critiques et divers soupçons se sont multipliés.

■ DISPOSITIF. Le dispositif militaire prévu par Paris – environ 2 500 hommes – devrait être mis en place jeudi au Zaïre. Les premiers regroupements d'hommes et de matériel ont commencé dès mardi soir, en France, en *Centrafrique et à Djibouti*.

■ UEO. La plupart des membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ont approuvé l'initiative française, lors d'une réunion mardi 21 juin à Bruxelles (*lire page 4*).

[redacted]

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondante

Après le soutien modéré, exprimé lundi 20 juin par les membres du Conseil de sécurité, à la proposition française d'envoyer une force « musclée » au Rwanda, des remarques suspicieuses et des critiques se sont fait entendre mardi à New-York. Les critiques les plus fermes sont venues de manière officielle des responsables de la force des *Nations unies présents sur le terrain* au Rwanda.

Transmettant les inquiétudes du commandant en chef de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le général canadien Romero Dallaire, Iqbal Riza, un conseiller politique de Boutros Boutros-Ghali, a informé le Conseil de la réaction *« extrêmement négative »* du Front patriotique rwandais (FPR) à l'initiative française. Selon lui, sans l'accord du FPR, l'intervention française pourrait s'avérer *« très compliquée et rendre la situation encore plus difficile »*.

Le FPR, qui avait jusqu'à présent coopéré avec la MINUAR, est devenu *« nettement moins amical »*, a prévenu le général Dallaire. Le FPR a déjà empêché le passage de véhicules blindés des Nations unies venant de Somalie et se rendant au Rwanda. Le général Dallaire a souligné le fait que le quartier général de la MINUAR se trouve dans la zone contrôlée par le FPR. Il a également fait remarquer que si la France intervenait sans l'accord des parties, elle pourrait se trouver en situation d'*« otage potentiel »*. Le général Dallaire n'a pas, cependant, demandé formellement l'abandon du projet français.

Des menaces « prises au sérieux »

L'ONU a confirmé l'évacuation de quarante observateurs de la MINUAR de Kigali, à la suite des menaces du FPR. Ces quarante observateurs, *« tous des francophones »* du Sénégal, du Togo et du Congo, n'avaient pas encore quitté le Rwanda mardi soir. Ils seront remplacés par quarante-huit observateurs du Bangladesh et de la Russie, mais on affirme de New-York que les menaces du FPR sont *« suffisamment prises au sérieux »* pour que le commandant de la MINUAR décide de les évacuer.

Très conscient des nombreuses réticences que suscite l'initiative française à l'ONU, et jouissant d'une grande influence auprès de la presse internationale, le FPR a présenté mardi une lettre au Conseil de sécurité, un véritable avertissement à la MINUAR. Selon les termes de cette lettre, les forces françaises seraient déjà *« à l'intérieur du Rwanda, avant même que le Conseil de sécurité se soit prononcé »*. Une affirmation formellement démentie par le représentant français à l'ONU.

Le FPR affirme encore que *« l'intervention francaise va conduire à une aggravation du conflit et remettre en cause la presence même de la MINUAR au Rwanda »*. Le Front patriotique a exigé de participer aux délibérations du Conseil de sécurité si son ennemi, le gouvernement rwandais, y participait. Or le Rwanda est, en ce moment, membre non permanent du Conseil...

Nombreux sont ceux, à l'ONU, qui manifestent ouvertement leur sympathie à la cause du FPR. *« Les motivations de Paris sont peut-être – et je dis bien : peut-être – nobles, mais il reste vrai qu'une intervention armée de la France arrêterait la progression des troupes du FPR et changerait le cours de l'histoire dans ce pays »*, remarquait mardi soir un diplomate accrédité, avant d'ajouter : *« Le Front a peur, et on le comprend, que la France vienne lui voler une victoire militaire tant méritée. »*

Si l'on en croit Claude Dusaidi, le représentant du FPR à New-York, avec cette lettre, *« les Tutsis ont marqué un point sur le plan diplomatique »*. Mais le même Claude Dusaidi a perdu de sa crédibilité mardi, lorsqu'il a accusé *« la mission française »* d'avoir *« gravement menti »* sur les contacts qu'elle aurait eus avec le FPR. L'ambassadeur français, Jean-Bernard Mérimée, a bel et bien rencontré M. Dusaidi à deux reprises depuis lundi.

« Pas d'alternative »

Très critiques, parfois virulentes, les organisations non gouvernementales (ONG) engagées au Rwanda – qui réclament depuis deux mois une intervention humanitaire – ne s'opposent pas formellement à l'initiative de Paris. Tout en soulignant *« l'ambiguïté et la partialité de la France »*, Kenneth Roth, le directeur de Human Right's Watch, une organisation de défense des droits de l'homme, a estimé que l'initiative de Paris allait en fait *« aider les responsables du génocide, plutôt que les victimes »*.

Antoine Bernard, le représentant de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), a, de son côté, déclaré que, *« pour légitimer son intervention, la France doit aller au bout de sa logique et juger les Hutus présents sur le territoire francais »*. M. Bernard se demande pourquoi la France ne demande pas l'autorisation du Conseil de sécurité pour arrêter *« sur place »* les responsables des crimes de guerre au Rwanda.

Ceux qui croient *« pure »* l'intention de Paris soulignent les risques que prend la France en *« intervenant dans cette guerre civile »*; les autres croient fermement que la France ne souhaite intervenir au Rwanda que pour *« renforcer sa position dans ce pays »*. Les intervenants les plus critiques ont cependant dû admettre qu'il n'y avait *« pas d'alternative »*. *« Ils n'ont pas d'argument valable pour l'instant*, disait un diplomate mardi soir, *ils attendent simplement que la France se casse la gueule au Rwanda. »*

Ayant habilement piloté les négociations au Conseil de sécurité, Jean-Bernard Mérimée nous a assuré que *« tous les membres du Conseil sont persuadés que nos intentions sont pures »*. La résolution devrait être adoptée – avec peut-être l'abstention habituelle de la Chine et le vote négatif de la Nouvelle-Zélande. L'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, qui pourrait encore retarder le vote *« par des obstacles de procédure »*, a été si véhément contre l'initiative française que certains se demandaient s'il n'avait pas toujours présente à l'esprit la sombre *« affaire du* Rainbow-Warrior *»*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un Zaïre providentiel et inquiet

Les forces gouvernementales rwandaises s'approvisionnent à la frontière du grand pays voisin où l'on redoute les risques de contagion et l'intervention française...

GOMA

de notre envoyé spécial

« Le Kivu est aujourd'hui un baril de poudre. » A entendre les conversations dans les rues ou les salons de Goma, cette formule choc lancée par un homme d'affaires de la ville, n'a rien d'une boutade. Partout, on explique, l'air soucieux, que tous les éléments sont désormais réunis pour que plonge dans le chaos l'est du Zaïre, une région agricole prospère – malgré son éloignement de la capitale –, dont l'économie s'est tournée vers l'Afrique orientale.

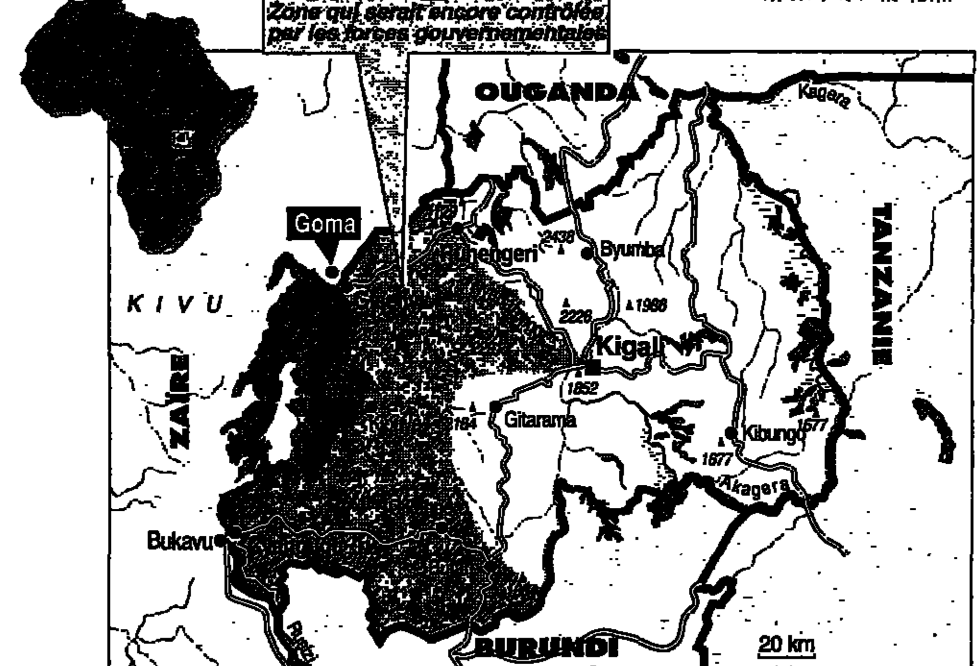
« Que cherche la France ? » Personne ne croit à une opération humanitaire, et l'intervention (avec usage de la force) que Paris tente de faire avaliser par les Nations unies laisse perplexe. L'opposition zaïroise a déjà fait connaître son hostilité à cette initiative, qui permettrait selon elle à M. Mobutu de se remettre en selle. Il est vrai que le maréchal-président pourrait en profiter pour apparaître comme le *« grand stabilisateur »* de la région face à la sanglante destruction du Rwanda qui menace de se répercuter au Burundi.

Si le Kivu n'est pas un fief du principal parti d'opposition zaïroise, l'Union pour le développement et le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi, les adversaires du régime n'en savent pas moins se faire entendre. A titre d'avertissement, ils ont déjà lancé un mot d'ordre de boycottage des produits français, comme la farine importée par un commerçant expatrié de Goma, ou la bière fabriquée à Kinshasa par les brasseries Castel. *« On peut aussi craindre des manifestations d'hostilité envers les Français et les Bazungus* [les Blancs] *en général »*, dit un observateur. Sans compter la présence d'une communauté tutsie composée de nationaux zaïrois ou immigrés rwandais, tous fervents partisans du Front patriotique rwandais (FPR) et qui voient d'un mauvais œil les Français *« brandir un prétexte humanitaire pour voler au secours du gouvernement intérimaire rwandais »*, acculé à la frontière zaïroise.

Il y a enfin et surtout les tensions ethniques de la région qui ont déjà fait entre 1 000... et 20 000 morts, selon les estimations, en mars et avril 1993. Les tribus locales – essentiellement les Hundés – se sont affrontées aux *« étrangers »*, des immigrés hutus et tutsis venus du Rwanda à l'époque coloniale. Les 300 000 personnes déplacées ont aujourd'hui réintégré le Masisi, la région troublée, mais ils se sont regroupés en villages homogènes, les Hundés d'un côté et les Rwandais (hutus et tutsis) de l'autre, preuve que les tensions ne se sont pas vraiment apaisées.

Les observateurs s'interrogent encore sur la stratégie du FPR, et notamment sur l'intention des rebelles de s'emparer des villes de Ruhengeri et Gisenyi, dans la région natale de l'ancien président Habyarimana et siège du pouvoir qui lui a succédé. Ils se heurteront à une forte résistance et provoqueront, comme dans toutes les régions conquises, un vaste déplacement de population.

Une nouvelle vague de réfugiés ?



Aussi les organisations humanitaires – basées au Kivu – se préparent-elles à l'éventualité d'une irruption de 500 000 voire 1 000 000 de Rwandais d'origine hutue fuyant les troupes du FPR. Un afflux de réfugiés qui déclencherait un « ras-le-bol » dévastateur chez les Zaïrois, déjà irrités par l'arrivée de quelque 6 000 Rwandais qui ont échappé aux machettes des miliciens hutus. L'installation de ces nouveaux venus sera un casse-tête pour le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). Dans cette région volcanique, striée de coulées de lave, l'espace utile est rare, et le HCR a eu du mal à trouver un site à l'extérieur de la ville de Goma *pour réinstaller* les réfugiés d'avril, entassés jusque-là dans trois petits camps.

Les responsables de l'agence de l'ONU s'en inquiètent et accueillent avec un visible soulagement la décision du Comité international de la Croix-rouge (CICR) d'apporter des vivres, de l'autre côté de la frontière, aux déplacés de l'ouest du Rwanda. Une première distribution devrait commencer à la fin de cette semaine et toucher environ 500 000 personnes dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi, où des milliers de personnes se réfugient tous les jours.

Cela permettra peut-être d'éviter un transfert massif de population au Zaïre, à condition que les hommes de Paul Kagamé, *commandant en chef des forces du* FPR (et véritable patron du mouvement), ne s'obstinent pas à investir le dernier refuge du gouvernement intérimaire, qui a dû fuir la ville de Gitarama, enlevée la semaine dernière par le FPR.

Compte tenu de l'ampleur de l'opération que la France met sur pied (près de 2 000 hommes), les Français ne pourront acheminer troupes et matériel que par avions gros porteurs et dans la région, seule la piste *« internationale »* de Goma, longue de 2 200 mètres, leur est accessible. L'aéroport de Bukavu (200 kilomètres plus au sud) ne peut accueillir que les Transall qui ne chargent pas plus de 11 tonnes.

Des armes au marché parallèle

Mais atterrir à Goma sera compris par l'opposition et les rebelles rwandais, comme un soutien au gouvernement intérimaire basé juste de l'autre côté de la frontière. Une vingtaine d'officiers français sont arrivés à Goma, lundi 20 juin, dans la soirée, à bord d'un Transall qui est reparti aussitôt. Et le fait que des militaires zaïrois effectuent des rondes autour de l'hôtel où ils sont descendus montre bien que la présence française à Goma n'est pas appréciée de tous.

Bien que, jusqu'à présent, il n'ait guère montré d'enthousiasme pour porter secours à ses voisins, le président Mobutu pourrait être tenté d'intervenir au Rwanda si le Kivu est menacé de déstabilisation. Pourtant, son attitude est sans aucune commune mesure avec sa réaction après l'invasion du nord du Rwanda par le FPR, en octobre 1990, quand 3 000 hommes de sa division spéciale présidentielle avaient aussitôt débarqué à Goma avec leur armement, au vu et au su de tous, pour sauver le régime de son ami Juvénal Habyarimana. Leur aptitude au pillage leur avait toutefois valu d'être rapidement rappelés. Mais, pour le moment, le chef de l'Etat zaïrois se contente de permettre la livraison d'armement, malgré l'embargo, au gouvernement rwandais.

Depuis le 7 avril, les résidents ont compté jusqu'à sept avions-cargos, dont le dernier en date a atterri le 17 juin. L'origine de ces armes reste mystérieuse, mais il est clair que le gouvernement rwandais, frappé d'embargo, s'approvisionne maintenant sur le marché parallèle; peut-être même au Zaïre, où les chefs de l'armée prélèvent dans les stocks d'armes américaines destinées, à l'époque, aux rebelles angolais, *via* Kinshasa.

L'une des interrogations que suscite la mission humanitaire des Français peut se formuler ainsi : s'ils viennent pour sauver les civils menacés par les milices, ils ne trouveront plus grand monde dans l'ouest du pays. A Gisenyi, il reste peut-être quelques dizaines de personnes cachées par des amis ou dans la brousse. A Cyangugu, plus au sud, on parle encore de quelques milliers rassemblés dans le stade de la ville et qui n'ont pas encore été exécutés. Mais si les commandos de l'opération française se risquent jusqu'à Kigali pour récupérer les derniers réfugiés en danger, ils se heurteront aux maquisards.

Il est possible que les accrochages aient lieu avant d'atteindre la capitale. Car, pour ôter à l'armée française toute raison de pénétrer au Rwanda, le FPR pourrait tenter de *« libérer »* l'ouest du pays (dont la ville de Cyangugu) avant le déclenchement de l'intervention. Alors, mis à part le désir de la France de se refaire une virginité, après les accusations sur le soutien de la France aux responsables des massacres, y a-t-il d'autres motifs à cette *« opération humanitaire »*, en principe neutre, mais que certains soupçonnent de vouloir protéger les coupables plutôt que de sauver les innocents ?

Est-ce pour empêcher les rebelles de conquérir Gisenyi et de voir se déverser au Kivu plusieurs centaines de milliers de Rwandais, ferment d'une nouvelle flambée de violences ethniques, que les Français veulent intervenir ? Il est vrai que Paris mise sur un nouveau gouvernement à Kinshasa pour régler la crise politique entre le *pouvoir et l'opposition*, après avoir obtenu la nomination de M. Joseph Kengo Wa Dondo au poste de premier ministre. Mais cette *« troisième voie »* risque d'être remise en cause par une déstabilisation de l'Est.

« Qui n'est plus ? », « qui en a réchappé ? »

A Goma, les analyses géopolitiques s'effacent devant le douloureux quotidien. Quand on s'échange des nouvelles dans les familles tutsies ou proches de l'opposition hutue, c'est surtout pour savoir *« qui n'est plus ? »* ou *« qui en a réchappé ? »*. A Goma, il y a pire que cette centaine de cadavres que les habitants ont vu dériver sur le lac *« un jour de grand vent »* : ce sont les témoignages des survivants.

Récits de massacres et de miracles : Grégoire, orphelin après les massacres d'octobre 1990, recueilli par la famille de son oncle, à son tour décimée par le *« carnage 94 »*. S'il est vivant aujourd'hui, c'est parce qu'il a pu se cacher dans un arbre avant de se glisser dans une pirogue et d'atteindre Goma. Emmanuel, treize ans, qui n'a dû son salut qu'en jetant aux miliciens une liasse de billets que son père avait eu le temps de lui remettre avant de mourir sous les coups de machette. *« Ils se sont précipités à terre pour ramasser l'argent et j'ai pu leur échapper et sauter dans le lac. »* L'évêque de Gisenyi, qui s'est interposé entre des miliciens et leurs victimes, a été traîné au cimetière par les *« interahamwé »* et sauvé, au bord de sa tombe, par un officier qui a eu, ce jour-là, assez d'autorité pour s'imposer aux tueurs.

Et ces 350 enfants de l'orphelinat de Nyundo, évacués le 3 mai en catastrophe par le CICR, dans des bus de l'armée rwandaise, grâce aux efforts du consul de France à Goma. La veille, 170 personnes réfugiés dans l'église d'en face avaient été assassinées. La France s'est engagée à leur construire un nouveau foyer à Goma, où l'incertitude du lendemain se lit sur tous les visages.

JEAN HÉLÈNE

AFRIQUE

La proposition d'une intervention armée à but humanitaire au Rwanda

Prudente approbation et réserves des partenaires européens

BRUXELLES

de notre correspondant

Alors que quelque deux cent cinquante militants du Front patriotique rwandais, ou sympathisants, manifestaient devant l'ambassade de France en Belgique pour exprimer leur hostilité à l'initiative de Paris aux cris de *« Mitterrand assassin »*, les ambassadeurs de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se sont réunis une deuxième fois à Bruxelles, mardi 21 juin. Pour ces derniers, il s'agissait de l'exercice difficile consistant à ne pas s'opposer à Paris tout en prenant le moins d'engagements possibles.

Le communiqué publié à l'issue de cette réunion est cependant considéré comme encourageant par la représentation française. Il déclare : *« Un certain nombre d'Etats membres ont confirmé qu'ils étaient prêts à contribuer à l'initiative pour soulager les terribles souffrances au Rwanda, à condition qu'il y ait une nouvelle décision du Conseil de sécurité de l'ONU, et en tenant compte du temps nécessaire pour rassembler les moyens nécessaires pour le déploiement effectif d'une MINUAR* (1) *élargie. »* Le conseil de l'UEO confirme le mandat donné lors de sa précédente réunion à *« la cellule de planification »* – organe de concertation militaire – pour être le *« point de contact et de coordination »* entre les Etats contributeurs et *« l'état-major commandant l'opération »*, c'est-à-dire l'état-major français. Le conseil enfin *« se félicite du fait que certains pays africains soient prêts à contribuer aux efforts internationaux humanitaires au Rwanda »*, ce qu'il considère comme *« essentiel »*.

Incertitudes sur les intentions de l'Italie

Il a été décidé que le concours éventuellement apporté par les Etats membres ne serait pas annoncé dans le cadre de l'UEO mais directement par les capitales concernées. L'incertitude demeurait sur les intentions exactes de l'Italie quant à la fourniture d'un soutien en troupes, question primordiale dans la mesure où Paris paraît subordonner son action à l'apport d'autres contingents militaires.

A défaut de s'engager militairement, la Belgique, pays particulièrement concerné en tant qu'ancienne puissance coloniale au Rwanda, ne fait pas obstacle à l'initiative française, malgré l'hostilité d'une bonne partie de la classe politique et de presque toute la presse nationale. *« Je comprends les réserves qui ont été exprimées*, a dit Willy Claes, ministre des affaires étrangères, *mais quelqu'un doit bien prendre une initiative pour essayer de sauver ce qui peut l'être. La France a pris cette initiative. Il n'y a pas d'autres candidats pour autant que je sache* (...) *car il ne faut pas sous-estimer les risques militaires de l'opération. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda.

ALGÉRIE : assassinat d'un fondateur du mouvement Ennahdha. – Un dirigeant du mouvement islamique Ennahdha, Abderrachid Bouteldjoun, a été assassiné en début de semaine, non loin de Constantine, a annoncé, mardi 21 juin, le quotidien francophone *El Watan*. M. Bouteldjoun est la deuxième personnalité islamiste tuée, après l'assassinat, en janvier dernier, de Mohamed Bouslimani, membre fondateur du mouvement Hamas. – *(AFP.)*

De vives critiques

Suite de la première page

Or c'est pratiquement une opération unilatérale qui se prépare. Pour l'instant, hormis le Sénégal, aucun des *« partenaires »* espérés ne s'est fermement engagé à envoyer des troupes. Le ministre des affaires étrangères italien, Antonio Martino, a affirmé mardi qu'une intervention d'*« un ou deux pays blancs serait considérée comme un acte de néocolonialisme »*. Les Italiens sont prêts à participer à une intervention humanitaire internationale, mais pas à l'*« action qu'auraient voulu faire les Français, seuls ou avec nous »*. Celle-ci constituerait *« un facteur majeur de conflit »*, a affirmé le chef de la diplomatie italienne.

Ces réticences n'empêchent pas le Quai d'Orsay de croire encore en la participation de l'Italie ou d'autres pays. *« Il faut attendre le vote de la résolution de l'ONU pour savoir quelles sont les propositions fermes »*, dit-on au ministère des affaires étrangères, où l'on s'élève contre l'idée que la France serait en train de se lancer, seule contre tous, dans une opération perdue d'avance.

Les Africains sont pourtant eux-mêmes défavorables à une intervention menée par la France *« compte tenu de l'opposition exprimée par l'une des parties au conflit »*. *« Il est à craindre de possibles complications, et même qu'une telle intervention ne soit dangereuse »*, a estimé mardi l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans un communiqué. L'OUA assure que beaucoup de pays africains sont prêts à participer à une force de 4 000 hommes pour appuyer la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) déjà sur place, et accuse les pays développés de ne pas *« avoir fourni l'aide logistique et financière »* nécessaire. *« Toutes les actions d'un pays en particulier ou d'un groupe de pays devraient en conséquence être prises dans le cadre du consensus international et de la MINUAR »*, ajoute le communiqué.

Absence de contacts

Bien que le texte soit clairement hostile à l'intervention française, l'entourage du ministre français des affaires étrangères en minimise la portée, en le qualifiant de *« prudent »*, et en affirmant que l'interprétation négative qu'on en donne est *« contradictoire avec les positions prises par le sommet des chefs d'Etat africains* [sommet de Tunis], *et avec tout ce que nous entendons dans nos contacts bilatéraux avec les Africains. Tout le monde est avec nous »*. Quelques heures plus tard, la Tunisie, qui préside l'OUA, estimait que l'envoi de troupes au Rwanda devrait se limiter à des contingents exclusivement africains et recueillir l'approbation préalable des belligérants. Mercredi matin, le Congo a fait savoir qu'il ne se joindrait pas à la France.

Une intervention française risquerait en effet de mettre de l'huile sur le feu, dans la mesure où le FPR y reste opposé. *« Nous allons les convaincre. »* Tel est le leitmotiv d'Alain Juppé, depuis qu'il s'est fait le chantre d'une intervention. Or, une semaine après avoir annoncé l'opération – en coupant l'herbe sous le pied de ses collègues et de l'Elysée –, le ministre des affaires étrangères est toujours bredouille : le FPR continue d'affirmer qu'il s'y opposera *« par tous les moyens »*.

L'ambassadeur de France au Rwanda, Jean-Michel Marlaud, parti en mission de contact sur le terrain, n'a pour l'instant rencontré que des « seconds couteaux », en Ouganda. Quant au représentant du FPR en Europe, Jacques Bihozagara, il a décliné mardi l'invitation qui lui avait été faite de rencontrer Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, et le Quai d'Orsay espérait sa visite pour ce mercredi.

Cette hostilité, qui n'est pas à prendre à la légère – les militaires français le savent bien –, a ses raisons. Par deux fois, entre 1990 et 1993, l'armée française a empêché la rébellion tutsie de gagner la guerre contre les Forces armées rwandaises (FAR), conseillées et équipées par Paris. Pourquoi le FPR, qui, aujourd'hui, n'est pas loin de la victoire, accepterait-il que la France vienne geler la situation militaire? *« Si la France avait bougé fin avril, le FPR n'aurait pas pu s'y opposer*, note un spécialiste, *mais Paris s'émeut alors que tout le monde est mort et que le FPR contrôle les deux tiers du territoire! Imaginez la surprise du FPR... »*.

« Risque de contagion au Burundi »

La situation est devenue à ce point ambiguë que l'initiative française provoque déjà les effets inverses à ceux recherchés. Quarante-deux observateurs militaires sénégalais, congolais et togolais de la MINUAR se préparaient mercredi matin à quitter Kigali pour Nairobi, par mesure de précaution. Certains d'entre eux avaient reçu des menaces de la part de soldats du FPR, leurs pays étant considérés comme proches de la France. De même, deux membres de l'organisation humanitaire française Pharmaciens sans frontières (PSF), rappelés par leur direction, ont quitté Kigali mardi en regrettant amèrement de devoir renoncer à leur mission à la suite du projet d'intervention de la France.

A noter également : la réaction du Conseil mondial des Eglises, qui a estimé, dans une lettre adressée au ministre français des affaires étrangères, qu'une intervention française *« aggraverait presque certainement les tensions et compliquerait les efforts internationaux visant à obtenir un cessez-le-feu et à résoudre le conflit »*.

« Si la France n'intervenait pas au Rwanda, il y aurait un risque de contagion au Burundi et même un risque d'explosion », a affirmé Alain Juppé, mardi, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, selon les propos rapportés par Bernard Pons. Mais la formulation ne peut-elle être inversée? En intervenant, la France ne risque-t-elle pas de provoquer une explosion au Burundi, où la situation est extrêmement fragile? Une manifestation de Tutsis, comme celle organisée mardi à Bujumbura contre le projet français, n'est-elle pas de nature à provoquer l'étincelle tant redoutée?

Pour ajouter aux failles, l'initiative française présente des inconvénients dans ses modalités. Baser les troupes au Zaïre est sans doute la seule solution. Elle n'en demeure pas moins mauvaise. La région rwandaise contiguë à la frontière zaïroise a toujours été un fief des milices hutues : la mission de protection des populations tutsies menacées n'a pas lieu d'être à cet endroit où, selon un spécialiste, *« tous les Tutsis sont morts »*. *« Les soldats français y seront accueillis à bras ouverts par les tueurs! »*, s'insurge cet expert.

MARIE-PIERRE SUBTIL



Un raid de « démonstration » parmi les scénarios imaginés

Sur les bases militaires de France, mais aussi en Centrafrique et à Djibouti, les premiers regroupements de forces et de matériels, destinés au Rwanda, ont commencé dans la soirée de mardi 21 juin, afin de mettre en place le dispositif prévu – soit quelque 2 500 hommes – dans la journée de jeudi au Zaïre. Ce dispositif devrait comprendre, à raison d'un tiers pour chaque « composante », des forces de sécurité vouées à l'escorte des actions humanitaires, des éléments de logistique et une antenne du service de santé.

Dans un premier temps, l'aéroport civil de Goma, à la frontière entre le Zaïre et le Rwanda, devrait servir de plaque tournante, où arrivera le pont aérien le plus lourd. Deux autres pistes ont été reconnues et se sont révélées d'un accès relativement aisé : celle de Bukavu, où devraient atterrir essentiellement les avions de transport tactique Transall ou Hercules et se poser des hélicoptères, et éventuellement celle, plus en retrait, de Kisangani, où des avions d'appui tactique seraient basés.

A Goma, après les détachements techniques qui sont venus vérifier les capacités d'accueil, des détachements précurseurs – qui comprennent également des commandos pour la recherche et l'action en profondeur – ont été chargés de déployer les systèmes de protection, de reconnaissance et de renseignement qui devraient mettre le dispositif à l'abri de toute menace.

Les états-majors restent plus que discrets sur la nature des opérations à but humanitaire qui pourraient être menées au Rwanda, avec le « feu vert » de la communauté internationale, ainsi que sur le volume de renforts extérieurs éventuels. Pour l'instant, leur dispositif est calculé en tenant compte du fait que le Sénégal et le Ghana pourraient y contribuer, à hauteur de deux bataillons au total, et que la Belgique, les Etats-Unis ou l'Italie apporteraient un soutien logistique.

L'inconnue des milices

En l'état actuel de la situation et compte tenu, en particulier, des combats qui continuent d'opposer le Front patriotique rwandais (FPR) aux forces gouvernementales et des massacres qui s'ensuivent, le scénario qui prévaut serait plutôt celui d'une « démonstration » pour tenter d'aller quérir sur place les survivants aux exactions. Dans cette hypothèse, il s'agirait, à l'occasion d'un *« raid éclair spectaculaire »*, comme le présente lui-même un officier supérieur d'état-major, de créer un couloir humanitaire en s'enfonçant depu frontière zaïroise à l'intérie Rwanda – sans aller jusqu'à l – dans l'espoir d'évacuer les giés les plus menacés. Il n'es question, admet-on de source taire, de distinguer, dans ces rations de sauvetage, entre times hutues et tutsies.

Dans les milieux des ser secrets, à défaut d'avoir le r langage que les organisa humanitaires, de tels raids p tuels sont plutôt comparés « exfiltrations ». Si tel était le nario finalement retenu, il a lieu dans une zone en contrôlée par les troupes gouv mentales. Ce qui pourrait ga une relative immunité aux f françaises qui furent constance, depuis le début années 90, des alliées privilé des Forces armées rwand (FAR) du président Habyarin Il reste l'inconnue de la réa des milices, qui sont maîtrisées et auxquelles la pl des massacres sont attribués. de la récupération de ressortis étrangers, en avril dernier, pa unités françaises, belges et liennes, ces milices n'ont hésité à agresser les convoi rapatriés, en dépit de leur es militaire.

JACQUES ISN

Une aide militaire intense et souvent clandestine

Depuis la mi-1990, l'aide apportée par la France à Kigali, lorsque l'armée française est venue au secours du régime hutu du président Habyarimana, a été particulièrement importante et souvent discrète, sinon clandestine. A son maximum, elle a été jusqu'à concéder en permanence à l'armée gouvernementale rwandaise quelque cent cinquante coopérants ou conseillers militaires détachés de France – outre les quatre cent cinquante parachutistes dépêchés en 1993 pour s'opposer au Front patriotique rwandais (FPR) alors soutenu par l'Ouganda – et pas moins de 20 millions de francs de matériels militaires par an (soit 40 millions avec les soldes versées).

Ce sont, la plupart du temps, des hommes du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa), stationné normalement à Bayonne, qui ont encadré l'armée régulière rwandaise, pour l'entraîner et la former.

Relevant directement du chef d'état-major des armées, le 1er RPIMa est une unité affectée à des missions spéciales. Il a parfois été relayé par des équipes issues du 13e régiment de dragons parachutistes (RDP), basé à Dieuze (Moselle), dont la particularité est de mener des opérations de reconnaissance en profondeur. Des commandos du 13e RDP ont été jusqu'à pénétrer secrètement à l'intérieur même de l'Ouganda, pour juger de la nature de l'aide apportée par ce pays aux combattants du FPR.

Les matériels livrés par la France – certains équipements ont fait l'objet de cessions gratuites – aux Forces armées rwandaises (FAR), l'armée gouvernementale, furent très divers, depuis des automitrailleuses légères jusqu'à des hélicoptères Gazelle ou des avions Noratlas et Guerrier, en passant par des pièces d'artillerie de campagne. Au pire des affrontements entre le FPR et l'armée du président Habyarimana, il est arrivé que des soldats français servent eux-mêmes ces canons.

Des soldats français traumatisés

De même, les coopérants français ont reçu des jumelles à intensification de lumière, qui permettent de voir et de tirer la nuit comme en plein jour, dans la perspective d'avoir à conduire des opérations clandestines. Des jumelles de ce type ont ensuite été laissées aux mains de l'armée rwandaise.

Pour ses déplacements de chef d'Etat, le président rwandais s'est vu offrir par la France un triréacteur Falcon 50 (qui a été abattu le 6 avril dernier à l'atterrissage probablement par un missile sol-air), à la place d'un avion Caravelle III.

A aucun moment, cependant, des coopérants militaires français n'ont eu pour tâche d'encad ou d'instruire les milices hutu dont le rôle dans les exactio commises au Rwanda est aujo d'hui reconnu par tous et continuent de massacrer d civils tutsis. A l'heure actue ces milices, souvent armées matériels rustiques, sont co plaisamment abandonnées elles-mêmes par une armée ré lière rwandaise qui leur confie « sale boulot » à faire sur le rain.

Des militaires français, qui participé à l'opération « Ama lis » de récupération des ress tissants étrangers, en avril d nier, après l'attentat con l'avion du président rwandais, souviennent d'avoir été pris partie par des miliciens hu incontrôlés. Fait plus gra encore : certains des sold venus de France au Rwan pour ramener sains et saufs Bangui (Centrafrique) quelq mille quatre cent vingt étrange ont dû assister – sans pouv intervenir – aux exactions co mises par les milices hutues Kigali et dans la campagne er ronnante. Ces militaires franç reconnaissent aujourd'hui qu restent *« traumatisés »* par l'int diction de réagir, qui leur adressée, lors de massac exécutés sous leurs yeux.

J.

Les réactions en France

La majorité divisée

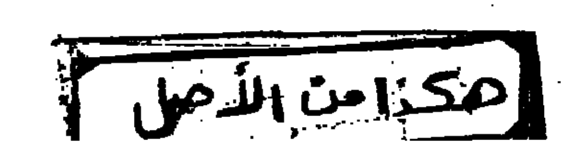
Les élus de la majorité sont divisés sur la possible intervention française au Rwanda. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, s'est dit, mardi 21 juin, opposé à l'envoi de soldats français dans *« les conditions actuelles »* qui sont, à ses yeux, *« bien aléatoires »*. *« Quelles que soient les raisons humanitaires, on peut se demander pourquoi s'embarquer seuls dans cette lointaine aventure, alors que, depuis trois ans, on laisse égorger les Bosniaques à deux heures d'avion de Paris sous prétexte de ne pas ajouter la guerre à la guerre »*, a ajouté le vice-président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, a fait part de ses *« réserves »* lors de la réunion, mardi, du groupe néo-gaulliste de l'Assemblée nationale. Tout en disant *« approuver les motivations humanitaires du gouvernement »*, M. Peyrefitte nous a déclaré, mercredi matin, qu'*« il ne faut pas se dissimuler qu'une intervention d'Européens en Afrique noire peut provoquer un effet de rejet, en tout cas de suspicion »*. *« On ne prendra jamais assez de précautions »*, a-t-il souligné.

Xavier de Villepin (Un. cent., Français établis hors de France), président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, nous a exprimé ses *« interrogations »*. *« Le fait d'y être relativement seul m'inquiète beaucoup »*, nous a-t-il précisé.

En revanche, Charles Millon, président du groupe UDF de semblée nationale, *« approuve lement »* l'intervention franç *« C'est l'honneur de la Fr aujourd'hui d'aller au secou ceux qui sont massacrés, qui exterminés, pour cause de rac guerre tribale »*, a-t-il déclaré cerdi sur France-Inter.

Jean-Louis Bourlanges (U député européen, se déclare aussi, *« solidaire »* de la posi française, qu'il considère co *« la voie de l'honneur »*. *« O peut pas accepter sans réagi génocide en disant que ça ne regarde pas, que ce sont des cains, des Noirs et des trib* nous a expliqué M. Bourlar qui a toutefois estimé qu'il *« inimaginable que la France a sans un mandat de l'ONU »*.



EUROPE

RUSSIE

Le président de la Chambre haute du Parlement propose de reporter les élections

MOSCOU

de notre correspondant

Le mandat de l'actuel Parlement russe devrait être prolongé *« d'au moins deux ans »* et les élections présidentielles repoussées par la même occasion : cette suggestion, qui était dans l'air depuis un certain temps déjà, a été publiquement formulée mardi 21 juin par Vladimir Choumieïko, président de la Chambre haute du Parlement.

A l'appui de sa thèse, M. Choumieïko avance des argumentsd'économie : *« un scrutin coûterait cher et ne servirait à rien, puisque de toutes façons les mêmes seraient réélus »*, et ilinvoque la *« stabilité »* indispensable aujourd'hui à la Russie. Aussi aberrante-et anticonstitutionnelle- qu'elle puisse paraître, l'idée a été aussitôt approuvée, du moins dans son principe, par le président de la Douma, Ivan Rybkine. Surtout, M. Choumieïko a fait savoir qu'elle avait été accueillie avec intérêt par Boris Eltsine lui-même.

Selon la Constitution adoptée en décembre dernier par voie de référendum, le premier Parlement est élu pour un mandat de deux ans, qui s'achève donc en décembre 1995, les suivants devant être élus pour quatre ans, et le président n'est pas soumis à réélection avant juin 1996 : le Parlement se trouvait ainsi placé en situation d'infériorité par rapport au président, et M. Eltsine était délié de son engagement, pris au moment où il avait dissous le Parlement, de remettre son mandat en jeu au plus tard en juin 1994. L'idée de M. Choumieïko, saluée avec ironie par plusieurs quotidens libéraux, revient à proposer à l'ensemble de la classe dirigeante actuelle de rester en place,-au besoin en modifiant pour cela la constitution.

La « stabilité » d'abord

Déjà un autre proche de Boris Eltsine, M. Poltoranine s'était prononcé pour une prolongation du mandat présidentiel. M. Eltsine lui-même n'a pas dit clairement ce qu'il comptait faire, mais il a fait savoir, dès l'hiver dernier, qu'il refusait de subir l'épreuve d'une nouvelle élection : une prolongation de son mandat pourrait donc apparaitre comme une solution logique. Certains de ses adversaires ont d'ailleurs déjà manifesté leur inquiétude, en particulier l'ancien procureur général Alexei Kazannik, qui, après avoir démissionné en février dernier pour protester contre les pressions exercées sur lui par l'exécutif, dénonce avec une extrême virulence les manœuvres du « cercle présidentiel », et affirme que la Russie est en marche vers la dictature.

Même si les propos de M. Choumieïko (qui propose aussi une procédure accélérée d'adoption des lois, sans passer par la Douma) ne sont, au stade actuel, qu'un ballon d'essai, ils témoignent clairement d'un état d'esprit nouveau, ou nouvellement rendu public en haut lieu : ce qui prime désormais, c'est la « stabilité ».

Certains démocrates, après avoir appelé de leurs vœux, tout au long de l'année écoulée, un pouvoir fort, parlent désormais avec amertume, de « néo-brejnévisme » : à savoir, un système où les élites politico-finanicères (aussi étroitement mêlées dans la Russie d'aujourd'hui qu'à la fin du règne de l'ex-secrétaire général du parti) s'entendent pour préserver leurs intérêts. Parallèlement, les prérogatives de l'exécutif, et tout particulièrement celles du président ou de son entourage immédiat (par ailleurs engagé dans une constante lutte d'influence interne) ne cessent de s'étendre en même temps que l'appareil de la sécurité présidentielle.

« Par l'oreille et par le derrière »

Le récent oukaze de Boris Eltsine sur la lutte contre la criminalité apparaît comme une nouvelle illustration de cette tendance : il réduit de manière significative les libertés individuelles et enfreint plusieurs dispositions de la constitution sans consultation du Parlement, où de vives protestations se sont fait entendre, à nouveau dans les rangs démocrates.

L'impératif de stabilité était également au centre du « pacte d'entente civile » proposé ce printemps par Boris Eltsine, signé, selon le président lui-même, par « 853 organisations » (y compris le parti de M. Jirinovsky), et dont l'élément central est un engagement des signataires à ne pas réclamer d'élections présidentielles anticipées. Boris Eltsine a été élu, en juin 1991, à une époque où la Russie était toujours partie constituante de l'URSS, et où le président russe n'était qu'une sorte de président en second, doté il est vrai, et contrairement à Mikhail Gorbatchev, de la légitimité du suffrage universel.

La légitimité actuelle de M. Eltsine s'appuie pour l'essentiel sur les « dispositions annexes » de la Constitution votée le 12 décembre dernier par référendum. Les conditions dans lesquelles se sont déroulées le vote, et plus encore le dépouillement, font l'objet de doutes assez largement répandus. Les résultats complets n'ont jamais été publiés, une commission d'enquête, constituée à l'origine par M. Eltsine mais réprouvée depuis, a conclu que la participation réelle a été sensiblement plus faible qu'on ne l'a annoncé à l'époque, et donc inférieure à la moitié des inscrits en principe requise pour que le vote ait valeur de loi. Guennadi Bourboulis, qui fut jadis le principal conseiller de Boris Eltsine, a s'est exprimé à ce sujet de robuste manière en déclarant publiquement que la constitution avait été adoptée *« par l'oreille et par le derrière »*... tout en se félicitant du succès de l'opération. C'est précisément M. Choumieïko qui avait à l'époque été chargé de superviser le scrutin constitutionnel, et qui aujourd'hui paraît déterminé à consolider ce résultat.

JAN KRAUZE

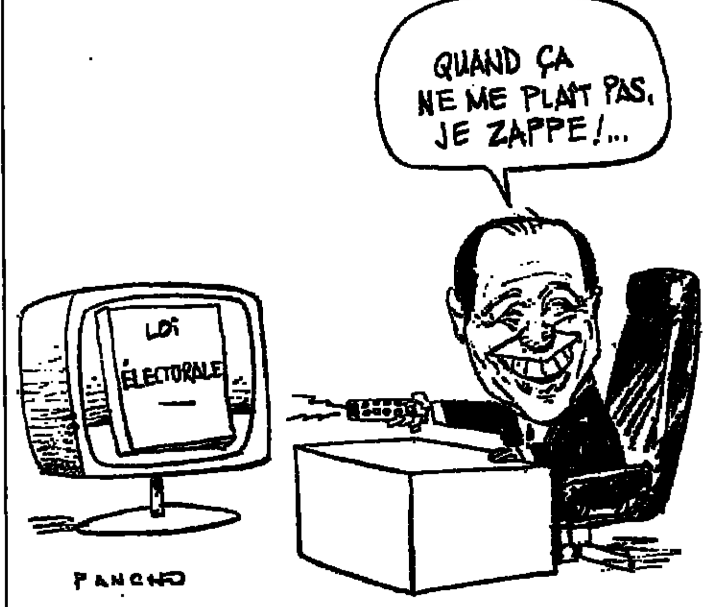
ITALIE

M. Berlusconi estime que la loi électorale empêche de gouverner

ROME

de notre correspondant

« Je ne peux pas gouverner avec une telle loi électorale ! » De longs applaudissements ont souligné ce passage du discours du président du conseil, mardi 21 juin devant l'assemblée de l'Organisation des commerçants. C'est là, devant une foule de petits négociants qui n'attendaient que de pouvoir l'acclamer que Silvio Berlusconi a lancé un de ses premiers messages clairement politiques depuis qu'il siège au palazzo Chigi. Appelant de ses vœux une nouvelle loi électorale qui permette de gouverner, il a aussi – et surtout – demandé à ses alliés de clarifier une fois pour toutes leurs intentions.



Le lion rugit moins fort

Alors que surgissent les problèmes liés à la situation économique du pays, alors qu'Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue, se livre contre lui à des attaques quasi quotidiennes, M. Berlusconi semble donc passer à la contre-offensive. Nombre de commentateurs avaient interprété sa déclaration comme un appel à de nouvelles élections législatives à l'automne. Dans la soirée, le porte-parole de la présidence du Conseil a dû intervenir : non, M. Berlusconi ne parlait pas de cela.

Pourtant, les mots sont clairs : *« Le changement dans le pays s'est arrêté à mi-chemin*, tonne-t-il. *Cette loi électorale ne va pas dans la direction d'un vrai système majoritaire, puisqu'elle ne permet pas à la coalition gagnante de gouverner en disposant d'une majorité nette dans les deux assemblées. »* M. Berlusconi semble donc souhaiter la disparition du scrutin proportionnel actuellement utilisé pour pourvoir 25 % des sièges. Dans ces conditions, le président du Conseil – qui, selon Gianni Pilo, son spécialiste en matière de sondages, a la confiance de trois Italiens sur quatre – pourrait même se passer de son allié le plus récalcitrant, Umberto Bossi. Du coup, le ton a baissé du côté de la Ligue, qui venait pourtant de se dépeindre comme *« un lion bien éveillé à l'intérieur du gouvernement »*.

Pour l'opposition, tout cela ne vise qu'à masquer l'incapacité de M. Berlusconi à gouverner. *« C'est une opération de marketing*, estime Cesare Salvi, président du Pôle progressiste au Sénat. *On insiste lourdement auprès de l'opinion publique sur l'impossibilité de gouverner. Or l'opposition, jusqu'ici, n'a rien bloqué au Sénat. Tout simplement, d'ailleurs, parce que le gouvernement n'a rien proposé. »* – *(Intérim.)*

BOSNIE-HERZEGOVINE

Combats dans le nord et tension à Sarajevo

Les combats se poursuivent dans le nord-est de la Bosnie, entre les forces serbes et l'armée gouvernementale bosniaque, à majorité musulmane. La Force de protection des Nations unies (FORPRONU), qui ne dispose que de quelques observateurs militaires dans la région, ne peut donner un bilan précis des duels d'artillerie qui s'y déroulent. Elle a donc pris la décision d'installer prochainement dans ce secteur un radar qui permettra d'identifier les origines des tirs.

A Sarajevo, les violations du cessez-le-feu sont également en nette recrudescence, même si aucun tir d'arme lourde n'a été enregistré. Après les attaques de tireurs isolés, dimanche 19 juin, contre des civils dans le centre de la capitale bosniaque, ce sont à présent les lignes de front qui s'animent. Des tirs d'armes automatiques ont retenti dans les faubourgs à l'ouest de la ville toute la journée de lundi.

Autour de Sarajevo, et *« en raison de l'offensive bosniaque en cours dans le nord-est du pays »*, les forces serbes ont fermé toutes les routes durant quatre jours. Le général britannique Michael Rose, commandant la FORPRONU en Bosnie, s'est rendu mardi 21 juin à Zagreb. Il juge la situation préoccupante et s'est entretenu avec Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie. Sarajevo n'est cependant pas totalement isolée, une route ayant été ouverte ce printemps à travers les monts Igman, en territoire contrôlé par l'armée bosniaque. – *(AFP-Reuter.)*

CROATIE : Un « casque bleu » canadien tué en Croatie. – Un « casque bleu » canadien a été tué et deux autres blessés mardi 21 juin par l'explosion d'une mine qui a partiellement détruit leur véhicule blindé. Les trois hommes sont des soldats du génie engagés dans des opérations de déminage en Croatie. – *(AFP.)*

TURQUIE

Amnesty international estime que la situation « s'aggrave d'heure en heure » dans le Sud-Est anatolien

Dans un rapport publié mercredi 22 juin, Amnesty international affirme notamment que *« les attaques du gouvernement turc contre la liberté d'expression ont mené à une escalade spectaculaire des violations graves des droits de l'homme »*, dont la situation *« s'aggrave d'heure en heure »*, notamment dans le Sud-Est anatolien du pays à majorité kurde.

Exécutions extrajudiciaires

L'organisation internationale ajoute : *« Si aucune action décisive n'est entreprise tout de suite, la pratique des* « disparitions », *comme celle des exécutions extrajudiciaires et de la torture, deviendra un fait établi (...), un mode habituel d'intimidation et d'élimination »*.

L'organisation de défense des droits de l'homme condamne également *« les atteintes aux droits de l'homme commises par le PKK* [Parti des travailleurs du Kurdistan], *notamment les meurtres d'hommes politiques locaux et de journalistes »*.

Amnesty international souligne dans le même temps que le gouvernement ne doit pas utiliser le conflit armé en cours dans le sud-est anatolien *« pour justifier les violations commises par les forces de sécurité à l'encontre des citoyens turcs »*.

ESPAGNE : Le PSOE réaffirme sa confiance en M. Gonzalez. – Le comité exécutif du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a renouvelé sa confiance à Felipe Gonzalez, au terme d'une longue réunion dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin avec le président socialiste du gouvernement. Lundi, José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite), avait demandé la convocation d'élections anticipées, estimant qu'il n'y avait *« pas d'autre solution »* après la défaite des socialistes aux élections européennes. – *(AFP.)*

GÉORGIE : le Parlement russe autorise l'envoi d'une force de paix en Abkhazie. – Le Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement russe, a autorisé, mardi 21 juin, l'envoi d'une force de paix, d'environ trois mille soldats, entre la Géorgie et la République « séparatiste » d'Abkhazie. Celle-ci a fait sécession en août 1992 et les forces indépendantistes ont pris le contrôle total du territoire en septembre 1993, après des affrontements qui ont fait plus de trois mille morts. – *(AFP.)*

LETTONIE : adoption de la loi sur la nationalité. – Le Parlement letton a adopté, mardi 21 juin, une nouvelle loi sur la nationalité limitant le droit de la minorité russe à acquérir la citoyenneté lettone. Cette loi instaure notamment un système de quota qui empêchera les personnes n'ayant pas la nationalité lettone – pour la plupart des immigrés russes arrivés en Lettonie après son annexion par l'Union soviétique en 1940 – d'acquérir cette nationalité avant l'an 2000. – *(Reuter.)*

OTAN : accord entre la Russie et l'Alliance atlantique. – La Russie et l'OTAN sont parvenues, mardi 21 juin, à un accord sur les principes de leurs futures relations. Le ministre russe des affaires étrangères, Andréi Kozyrev, devait donc signer mercredi à Bruxelles l'accord d'adhésion de son pays au « Partenariat pour la paix » proposé par l'Alliance atlantique. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

La nouvelle politique de Washington à l'égard des réfugiés est très critiquée

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Considérée comme *« extrêmement restrictive »* par les organisations de défense des droits de l'homme, la nouvelle politique américaine à l'égard des réfugiés haïtiens n'a pas trouvé grâce auprès du président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, qui l'a qualifiée de *« plaisanterie cynique »*. *« Il est immoral de renvoyer les réfugiés vers Haïti, il est immoral de suggérer que les Haïtiens doivent rester en Haïti »*, a-t-il déclaré, mardi 21 juin.

Le président Bill Clinton avait annoncé, le 8 mai, la fin du refoulement systématique des boat-people haïtiens, politique qu'il avait poursuivie en dépit de ses engagements électoraux. Conséquence de ces mesures, deux groupes de réfugiés capturés en haute mer par les gardes-côtes américains, (un peu moins de 150 personnes au total), ont été transférés ces derniers jours sur le *Comfort*, un navire-hôpital ancré dans la baie de Kingston, en Jamaïque.

Sur les trente-cinq réfugiés du premier groupe, dont les dossiers ont été étudiés à bord du navire par des fonctionnaires du service d'immigration américain, six ont obtenu le statut de réfugié politique. Ils ont été conduits à la base américaine de Guantanamo, à Cuba, d'où ils pourront gagner les Etats-Unis ou un pays tiers acceptant de les recevoir. Considérés comme des réfugiés économiques, les vingt-neuf autres ont été reconduits à Port-au-Prince, où ils ont été aussitôt arrêtés par des militaires haïtiens.

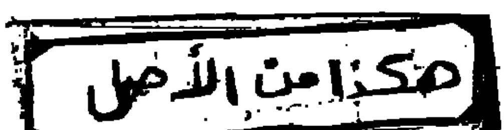
Le tri des réfugiés au large de Kingston, mis en œuvre à la suite d'un accord, début juin, entre les autorités américaines et jamaïquaines, est loin de satisfaire les défenseurs des droits de l'homme. *« Etant donné l'ampleur de la répression et la dégradation des conditions de vie résultant des sanctions internationales, la distinction entre réfugié politique et économique est devenue une fiction »*, souligne Mᵉ William O'Neill, un avocat new-yorkais spécialiste d'Haïti.

La consigne aurait été donnée aux fonctionnaires du service de l'immigration, chargés du tri, de ne pas accepter plus de 5 % des demandes d'asile politique, pour ne pas encourager l'exode. Les réfugiés interrogés à bord du *Comfort* ne peuvent se faire assister par un avocat et la décision est sans appel.

Après avoir hésité, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a accepté de superviser le centre de tri flottant installé au large des côtes jamaïquaines. Dans une lettre adressée au département d'Etat le 11 juin, Kofi Asomani, responsable du dossier haïtien au HCR, indique qu'*« un réexamen des procédures devra être entrepris »* lorsqu'un centre de tri sera ouvert à terre. Les Etats-Unis ont annoncé un accord avec Londres pour l'ouverture d'un nouveau centre dans les îles Turks and Caicos, un territoire sous juridiction britannique au nord d'Haïti. Le HCR aurait préféré que tous les réfugiés soient accueillis dans des *« sanctuaires temporaires »* jusqu'à la fin de la crise.

Les efforts, tant du gouvernement américain que du HCR, pour trouver d'autres pays d'accueil n'ont guère été couronnés de succès. Sur vingt-cinq pays approchés, seul le Venezuela a donné une réponse positive. A la suite d'une vive polémique intérieure, le ministre vénézuélien des affaires étrangères, Miguel Angel Burelli, a cependant laissé entendre que son pays n'accepterait que peu de réfugiés. La France a pour sa part répondu négativement.

JEAN-MICHEL CAROIT



PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le projet de loi sur l'audiovisuel devrait consacrer le pluralisme de l'information

BEYROUTH

de notre correspondant

Le gouvernement libanais a adopté, lundi 20 juin, un projet de loi sur les médias audiovisuels relativement libéral, au terme d'un long suspense. Cela fait en effet trois mois que les autorités avaient interdit toute information politique, notamment dans les journaux, sur la quarantaine de stations de télévision, et la centaine de radios privées qui ont fleuri au Liban à la faveur de la guerre. Le texte doit encore être approuvé par le Parlement, mais il est peu vraisemblable qu'il soit rejeté.

Le texte consacre deux principes : l'existence de télévisions et de radios privées, aux côtés des chaînes publiques, ainsi que le pluralisme de l'information sur des stations privées. Ces principes s'inscrivent dans le cadre de garde-fous socio-politico-confessionnels qui sont, sur le fond, les mêmes que pour la presse écrite mais qui seront sans doute appliqués plus sévèrement à l'audiovisuel.

L'Etat, qui possède déjà Télé-Liban et Radio-Liban, renonce au droit qu'il s'était attribué initialement de détenir 20 % de tous les médias audiovisuels « généralistes », c'est-à-dire à vocation politique. Une autre restriction importante prévue a été supprimée : l'interdiction faite aux partis politiques et organismes communautaires de posséder ou même d'être actionnaires de médias audiovisuels. Désormais, ils sont assimilés à toute autre personne civile et morale.

Autre libéralisation : le temps d'antenne alloué à la publicité a été allongé. Enfin, supprimées ou fortement allégées il y a peu dans la loi sur la presse écrite, les sanctions ont suivi le même chemin pour l'audiovisuel. Cela étant, l'actionnariat est strictement plafonné à 10 % par personne morale ou physique, les membres d'une même famille étant assimilés à une seule personne, et une personne n'ayant pas le droit d'être actionnaire dans plus d'un média.

Les obligations qui existent pour la presse de respecter l'entente nationale, notamment intercommunautaire, et les relations extérieures du Liban s'appliquent également dans l'audiovisuel. La législation insiste aussi sur la nécessité d'empêcher l'invasion des écrans par la violence et la licence. « *Il s'agit de réglementer une situation chaotique née de la guerre, non de museler l'information. Le pluralisme de l'information sera sauvegardé dans l'audiovisuel : je ne serai assurément pas le fossoyeur des libertés médiatiques* », a affirmé au *Monde* le premier ministre, Rafic Hariri.

LUCIEN GEORGE

Naturalisation de près de cent mille personnes. – Le Liban a accordé par décret exceptionnel la nationalité à près de cent mille personnes – presque à égalité chrétiens et musulmans. La nationalité libanaise était auparavant octroyée avec parcimonie. Selon une source gouvernementale, la liste n'inclut pas de Palestiniens, « *par souci d'éviter le piège de l'implantation des centaines de milliers de réfugiés établis depuis 1948 au Liban* ». La population actuelle du Liban est estimée à trois millions d'habitants. – *(AFP.)*

Dans la perspective d'un traité de paix entre Israël et la Jordanie

Le roi Hussein est prêt à rencontrer M. Rabin

Pour la première fois, le roi Hussein de Jordanie a déclaré, mardi 21 juin, à Washington, qu'il *était prêt à rencontrer* le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, avant la signature d'un traité de paix entre les deux pays. « *Lorsque le moment sera venu* (...), *je serai prêt* » à rencontrer les dirigeants israéliens, a-t-il dit lors d'une visite privée aux Etats-Unis.

« *Nous sommes sur le point d'entamer des négociations sérieuses qui pourraient conduire à l'instauration de la paix* », a ajouté le souverain, répétant qu'une rencontre avec M. Rabin avant la signature d'un traité était « *très possible, très possible* ». Auparavant, à Amman, un haut responsable avait indiqué que la rencontre pourrait avoir lieu en marge de la signature d'un accord jordano-israélien sur le tracé des frontières communes, en principe en octobre.

A Jérusalem, le premier ministre israélien avait déclaré quelques heures plus tôt qu'il était prêt à rencontrer le souverain hachémite « *n'importe où et n'importe quand* » à la suite de la signature, le 7 juin, des accords jordano-israéliens sur un ordre du jour détaillé des pourparlers bilatéraux devant conduire à un traité de paix.

Le souverain a répondu de manière laconique à des informations selon lesquelles Damas serait hostile à la célérité des contacts jordano-israéliens. Amman a « *toujours été en contact* » avec la Syrie durant le processus de paix, a-t-il dit. Il a jugé prématuré de spéculer sur les relations futures entre la Jordanie et les Palestiniens. « *Je suis sûr qu'il s'agira de relations très proches* », s'est-il borné à déclarer. – *(AFP.)*

EN BREF

IRAK : le PDK dément une ingérence des pasdarans au Kurdistan. – Le représentant à Paris du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) irakien a formellement démenti une participation des pasdarans (gardiens de la révolution iraniens) dans les combats qui opposent sa formation à l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) (*le Monde* du 14 juin). Jaafar Guly, délégué du PDK et co-représentant à Paris du « gouvernement » kurde, a rejeté la responsabilité de la poursuite des accrochages sur l'UPK, qui, selon lui, viole tous les accords de cessez-le-feu.

La BBC lance une chaîne de télévision en arabe. – La BBC a lancé, lundi 20 juin, une chaîne de télévision en arabe, diffusée par satellite au Proche-Orient et en Afrique du Nord. C'est la première chaîne de télévision du World Service (WST) à ne pas être diffusée en langue anglaise. La BBC le fait en collaboration avec Orbit, une société de communications saoudienne. Des inquiétudes se sont manifestées au sein de la rédaction du service arabe de la BBC-radio quant à l'indépendance éditoriale de la chaîne. Les responsables du WST affirment que toute « *interférence* » serait « *inacceptable* ». – *(AFP.)*

HONGKONG : reprise des discussions sino-britanniques. – Chinois et Britanniques ont repris, mardi 21 juin, leurs discussions sur le transfert de Hongkong sous souveraineté chinoise en 1997, après une interruption de six mois due à la controverse les opposant sur la démocratisation de la colonie britannique. – *(AFP.)*

PAKISTAN : lutte contre le travail des enfants. – Le Pakistan vient de signer un accord avec le Bureau international du travail en vue de limiter le travail des enfants, a annoncé, mardi 21 juin, l'OIT (Organisation internationale du travail). La démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme lancé en 1992 ; 135 actions sont en cours dans plusieurs pays, pour un montant de 7 millions de dollars, fournis par l'Allemagne. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) avait en particulier dénoncé la condition « *ignominieuse* » des enfants pakistanais, notamment ceux employés à fabriquer des tapis. – *(AFP.)*

CUBA : quarante-six réfugiés ont quitté l'ambassade de Belgique. – L'organe officiel du Parti communiste cubain a annoncé, mardi 21 juin, que 46 des 124 personnes occupant depuis le 28 mai la résidence de l'ambassadeur de Belgique avaient quitté les lieux. L'information a été confirmée de source diplomatique belge. La situation reste en revanche inchangée dans l'ambassade d'Allemagne et au consulat du Chili, dans lesquels sont réfugiés une trentaine de demandeurs d'asile. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

COREE DU NORD

Pyongyang accepte de s'entretenir avec Séoul pour une rencontre au sommet sur sa politique nucléaire

La Corée du Nord a annoncé, mercredi 22 juin, qu'elle avait accepté la proposition sud-coréenne de tenir des discussions, le 28 juin, en vue de préparer le sommet inter-coréen, entre les présidents Kim Il-sung et Kim Young-sam.

Cette décision a été annoncée par le premier ministre nordiste, Kang Song-san, cité par l'agence nord-coréenne KCNA, captée à Tokyo. Les entretiens auront lieu à Panmunjom, sur la zone démilitarisée entre les deux Corées.

A Séoul, une source gouvernementale avait indiqué, lundi, que la Corée du Sud intensifierait ses efforts pour imposer des sanctions contre le Nord si Pyongyang devait chercher à retarder le sommet. « *Très souvent, le Nord ne tient pas ses promesses. S'il cherche à poser des conditions au sommet et aux pourparlers préliminaires, nous les suspendrons et relancerons les efforts pour imposer les sanctions.* »

A Washington, les Etats-Unis espéraient, mardi, avoir dans les quarante-huit heures des clarifications de Pyongyang sur sa proposition, relayée par l'ex-président Carter, de gel de son programme nucléaire en échange de la reprise des négociations américano-nord-coréennes. Les Etats-Unis ont aussi offert à Pyongyang de suspendre leur campagne aux Nations unies en faveur de sanctions si Pyongyang gelait son programme nucléaire.

Moscou et Washington travaillent ensemble sur un nouveau projet de résolution sur la Corée du Nord, qui serait présenté à l'ONU mercredi ou jeudi, a déclaré mardi le chef de la diplomatie russe, Andréi Kozyrev.

Enfin, le spécialiste russe qui a dirigé en 1963 la construction de la centrale nucléaire nord-coréenne de Yongbyon, Vladislav Kotlov, a affirmé que ce pays n'avait pas pu produire d'armes atomiques. – *(AFP, Reuter.)*

INDONÉSIE

Le gouvernement interdit trois hebdomadaires

Le régime du président Suharto a donné, mardi 21 juin, un coup d'arrêt à sa prudente politique d'ouverture en interdisant, « *après plusieurs avertissements* », trois importants hebdomadaires, *Tempo, Editor* et *DeTik*. Le ministère de l'information a justifié ces mesures par le contenu de certains articles, non spécifiés, de *Tempo*, la revue la plus prestigieuse du pays, et par la violation de règlements administratifs pour les deux autres.

En fait, selon un analyste indonésien, « *ces journaux ont déplu parce que, par leur franc-parler, ils servaient les intérêts de factions hostiles au clan Suharto dans une lutte pour le pouvoir de plus en plus franche* », en particulier à travers des articles critiquant le ministre de la recherche et de la technologie, Bacharuddin Jusuf Habibie, proche du chef de l'Etat et chef de l'Association des intellectuels musulmans. – *(AFP, Reuter.)*

Après le départ de M. Rocard

M. Fabius appelle les socialistes à se réunir autour de M. Emmanuelli

La passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, Michel Rocard et Henri Emmanuelli, a été l'occasion, mardi 21 juin, au siège du parti, d'un échange d'amabilités au cours duquel l'ancien premier ministre a affirmé son intention de s'occuper, désormais, davantage *« des Français »* que du PS. Laurent Fabius a lancé, en fin d'après-midi, un appel aux socialistes pour que se forme une *« majorité large, clairement engagée à gauche »*, autour de M. Emmanuelli.

■ LE DESTIN DE l'UDF. – *Gérard Longuet, président du Parti républicain, hésite à créer un groupe autonome à l'Assemblée nationale. La réunion, mardi, des députés PR, avant celle du conseil national, fixée au 26 juin, a montré que le parti est profondément divisé sur cette question. De son côté, Raymond Barre (app. UDF) souligne, dans un entretien publié par *l'Evénement du jeudi*, l'urgence et la nécessité de la réforme de la société française, à laquelle il se déclare *« prêt »*, si on lui en donne *« les moyens »*.*

[redacted]

Qu'avaient-ils donc de si important à se dire qu'ils n'aient déjà dit ? Pendant près d'une heure, alors que les journalistes, dont le flot était retenu par un gros cordage aux allures marines, les attendaient dans la cour de la rue de Solferino, Michel Rocard et Henri Emmanuelli devisaient en tête à tête dans le bureau du premier secrétaire.

Secrets de famille ? Dernier règlement de comptes entre le sorti et l'entrant ? On pouvait tout imaginer, sauf le plus cocasse. Ce retard imprévu était dû, en réalité, à un fort prosaïque contretemps. Rien décidément ne sera épargné aux socialistes : pendant la nuit, on leur avait volé leur sono. Comme si, pour parachever l'idée que leur message ces dernières semaines était devenu inaudible, une main malicieuse avait décidé de passer de la symbolique à la réalité en leur coupant tout net les cordes vocales. Les immortelles paroles échangées, au bout du compte, par les deux plus récents premiers secrétaires du PS se sont donc envolées avec le vent, au grand dam des télévisions impuissantes, devant cette panne sonore, à enregistrer l'échange pour la postérité.

On a donc sacrifié, d'abord, au rite de la photo, M. Emmanuelli paraissant peu enclin à lâcher la main que lui tendait M. Rocard et qu'il secouait avec beaucoup d'enthousiasme. Guidé par sa coutumière convivialité, il lui laissait la parole. *« Je veux souhaiter bonne chance au Parti socialiste comme à Henri Emmanuelli*, déclarait alors M. Rocard. *Depuis un an, je me suis davantage occupé du Parti socialiste que des Français. Désormais, ce sera l'inverse. La France a besoin de retrouver le moral, la morale et des idées. A la place qui maintenant sera la mienne, ce sera désormais mon travail. »* Les amis de l'ex-premier secrétaire affirment qu'ils le sentent comme libéré d'un lourd fardeau.

La question du congrès

M. Emmanuelli, qui l'avait critiqué avec tant de véhémence, deux jours plus tôt, au conseil national du parti, lui a rendu sa politesse. *« Je voudrais, au nom de tous les socialistes, remercier Michel Rocard du travail qu'il a fait, des tentatives qu'il a faites, et qu'il n'a pas toujours pu réussir, mais dont je tiens à dire publiquement que la leçon n'en sera pas perdue »*, a affirmé le député des Landes, qui, se tournant vers son prédécesseur, a ajouté : *« J'essaierai de tirer le meilleur profit du travail que tu as essayé de faire et qui reste très difficile. Je souhaite, moi aussi, que le Parti socialiste se tourne davantage vers les Français et un peu moins vers lui-même et, pour cela, je ferai dès demain, en conscience et en responsabilité, des propositions au bureau national. »*

« Quant à toi, Michel, a continué M. Emmanuelli, *tu restes précieux au débat d'idées dans ce pays, et je ne doute pas un instant que tu l'assumes. Tu restes précieux au PS, et je ne doute pas un instant que nous ayons encore beaucoup de choses à faire ensemble. »*

Ces amabilités une fois échangées, on pouvait retourner au petit jeu des spéculations. Ainsi, M. Rocard, comme revigoré par sa défaite, n'entendait pas laisser la messe se dire sans lui. Ainsi, M. Emmanuelli, qui avait multiplié les consultations au cours des quarante-huit dernières heures, allait bien, comme prévu, *« faire des propositions »*. Il n'en a pas dévoilé la teneur, ni précisé s'il va, ou non, organiser un congrès à l'automne. En tout état de cause, il apparaît de moins en moins comme un premier secrétaire provisoire, au contraire de ce que certains avaient voulu comprendre.

S'il en avait douté, M. Emmanuelli sait, désormais, qu'il pourra en tout cas compter sur le soutien de Laurent Fabius. Dans un texte transmis à l'AFP, l'ancien premier ministre a lancé, juste avant les journaux télévisés de 20 heures, un appel en faveur d'une *« majorité large, clairement engagée à gauche »*, autour du premier secrétaire. M. Fabius, qui, décidément, préfère s'exprimer en dehors des instances du parti – il avait été, comme ses amis, remarquablement silencieux au conseil national –, a exhorté les socialistes et, notamment, ceux de sa propre écurie *« à dépasser* [leurs] *anciennes structures de courants »* et à dégager *« une majorité et une minorité fondées sur des idées et non sur d'inextricables rivalités internes »*.

AGATHE LOGEART

Le désarroi de la galaxie rocardienne

LYON

de notre bureau régional

Le 19 juin, quand Michel Rocard a été mis en minorité au conseil national du Parti socialiste, ils ont pris, comme dit l'un d'eux, *« un bon coup sur la tête »*.

Pour la plupart d'entre eux, le compagnonnage avec le rocardisme remonte au PSU des années 60. C'est dire si ces longues années dans la « galaxie » commune ont compté et comptent encore. *« On a peut-être vieilli sans s'en apercevoir »*, lâche Eliane Drut-Gorju, cinquante ans, maire de Brion, dans l'Ain (six cents habitants) et conseiller régional de Rhône-Alpes. *« Tout ce qui a été pensé depuis vingt-cinq ans sur l'exercice du pouvoir se termine en eau de boudin »*, résume sèchement René Rizzardo. Ce conseiller municipal de Grenoble du temps d'Hubert Dubedout, précurseur d'une gauche nouvelle, se demande ce qu'il va rester de *« cette aventure collective »*.

Eux qui avaient voté Rocard à la présidentielle de 1969 et Rocard aux européennes du 12 juin craignent de ne plus en avoir jamais l'occasion. Il y a, certes, *« quelques possibilités de rebond »*, se rassure Roger Fougères, conseiller régional, *« mais elles sont bien modestes »*. Depuis dimanche dernier, avec la mise sur la touche de leur chef de file, leur espace politique s'est brutalement rétréci.

Mendès France, la référence

Ce *« grave échec »*, qu'il leur faut assumer, les renvoie à leur propre parcours. Andrée Rives, conseiller municipal de Lyon, se souvient s'être engagée en politique *« pour que Michel Rocard accède aux plus hautes responsabilités »*. Aujourd'hui, elle s'avoue *« extrêmement troublée »* et confie qu'elle a besoin de réfléchir. Tous, ils pointent les *« erreurs de stratégie »* des derniers mois et regrettent la *« prudence »* de l'ex-premier secrétaire. *« Il fallait aller plus vite dans la rénovation du PS*, explique Jean Berthinier, adjoint au maire de Villeurbanne, *casser cette vieille mécanique avant qu'elle ne nous attrape. »*

Chacun tente de trier les causes et les responsabilités, le poids de l'appareil, le rôle des courants, l'attitude *« parfois un peu arrogante »* de certains membres de la « galaxie ». Faute d'imaginer un avenir politique pour M. Rocard, chacun répète que son *« éthique »*, son *« intégrité »* demeureront, qu'il a réussi à faire passer *« une certaine idée de la gauche, de la transformation sociale »*. Presque naturellement vient un nom, une référence : Pierre Mendès France. *« L'un comme l'autre, ils ont porté la difficulté d'une époque »*, soutient Mme Rives.

En classant leur chef de file sur les rayons mythiques de la gauche française, ils intériorisent la fin d'une époque, même si c'est difficile à admettre, et s'interrogent désormais sur leur engagement. Peu sujette à s'en remettre à un homme providentiel, Mme Drut-Gorju veut continuer à militer. *« C'est une réaction de femme*, explique-t-elle. *Nous, les femmes, on a tellement l'habitude de ramasser ! »* Chantal Duport, qui fut, au début des années 80, secrétaire d'une section lyonnaise, est tentée de *« prendre du recul »*, car *« quelque chose a cassé, un vrai gâchis »*.

M. Berthinier se raccroche à l'objectif de conserver la mairie de Villeurbanne, mais il constate que *« les copains qui n'ont pas de telles perspectives sont les plus touchés »*. Il y a quelques mois, M. Fougères s'était fixé une échéance : l'élection présidentielle de 1995. Si M. Rocard était battu, il se serait, alors, totalement consacré à la direction d'un laboratoire de recherche. Depuis dimanche dernier, son calendrier personnel s'est accéléré.

BRUNO CAUSSÉ

Dans un entretien publié par « l'Evénement du jeudi »

M. Barre dénonce l'« alibi » de la « société bloquée »

Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône, estime, dans un entretien publié par *l'Evénement du jeudi* (daté 23-30 juin), que *« la société française n'est ni complètement ni définitivement bloquée »*. *« Cet argument sert trop souvent d'alibi*, ajoute-t-il. *Lorsqu'il y a une ligne politique claire, un effort systématique d'explication et des mesures arrêtées, de telle sorte que les intéressés n'aient pas le sentiment d'être mis devant le fait accompli, même s'ils manifestent un désaccord, il est possible de faire avancer les réformes. »*

« Si nous ne savons pas réformer dans les grands domaines » que sont l'éducation, la recherche, l'organisation administrative, le système fiscal et la protection sociale, *« le citoyen jouira peut-être d'une certaine sécurité, mais il connaîtra une médiocrité certaine »*, continue l'ancien premier ministre, qui se déclare prêt pour la réforme, *« sans nul doute »*, s'il en a *« les moyens »*. M. Barre dénonce la *« leucémie »* qui atteint les formations politiques lorsqu'elles sont mises *« au service d'une ambition personnelle et de carrières fructueuses »*.

Les préparatifs de l'élection présidentielle à droite

M. Longuet hésite à créer un groupe de députés PR

Un groupe autonome du Parti républicain verra-t-il le jour au Palais-Bourbon ? Gérard Longuet, président du PR, souhaitait garder cette option en cas de désaccord avec l'UDF sur le principe d'une candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle. L'initiative prise par vingt-sept députés sécessionnistes, le 14 juin, de créer, puis de « suspendre » un groupe des Républicains et Indépendants, a modifié ses plans. Convaincu, dans un premier temps, de devoir *« y aller »*, le président du Parti républicain, à présent, hésite.

L'opération est en effet rendue délicate par le nombre important de députés hostiles à cette division. Gêné par les maladresses de l'entourage trop pressant de François Léotard, président d'honneur du PR – qui veut, lui, priver dès à présent Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, du soutien du Parti républicain –, M. Longuet a pu prendre la mesure de la division de sa formation lors de la réunion organisée, mardi 21 juin, en son absence, par le secrétaire général du PR, Philippe Vasseur.

De l'avis de la majorité des participants, partisans et adversaires du groupe se sont partagés à parts à peu près égales. Il est entendu que si M. Longuet décide de peser en faveur du groupe, une majorité se ralliera à ce projet, mais l'objectif de quatre-vingts députés, fixé la semaine dernière par la direction du PR, paraît inaccessible. Coincé entre les adversaires du groupe et les sécessionnistes du 14 juin, M. Longuet devait multiplier les contacts, mercredi, pour se faire sa philosophie, alors qu'Alain Griotteray, député du Val-de-Marne, proche de Philippe de Villiers, dénonce, dans *le Figaro* du 22 juin, le *« bateau ivre »* qu'est devenu, selon lui, le PR.

GILLES PARIS

Le projet de loi sur la famille

La voix des femmes se fait entendre au Sénat

Simone Veil a abordé, mardi 21 juin, au Sénat, la discussion du projet de loi sur la famille dans de bien meilleures conditions qu'elle ne l'avait fait, il y a deux semaines, à l'Assemblée nationale. Cependant, la voix des femmes s'est fait entendre, à droite comme à gauche, pour dénoncer toute tentative de retour sur les conquêtes des vingt dernières années.

Contrairement aux députés, les sénateurs ont, en effet, examiné le projet de loi sur la Sécurité sociale avant le projet sur la famille (*le Monde* du 10 juin). Or, comme l'a vigoureusement souligné Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind.), président de la commission des affaires sociales, le projet de loi sur la Sécurité sociale – en particulier la séparation financière des branches et l'autonomie de la branche famille – apporte *« des garanties essentielles »* quant au fait que *« les orientations du projet de loi sur la famille seront effectivement mises en œuvre »*.

Le ministre des affaires sociales bénéficiait d'un deuxième atout : les concessions accordées par le gouvernement, sur de nombreux points, lors de la discussion à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 4 et daté 5-6 juin) lui ont permis de désarmer à l'avance la plupart des critiques ou des réserves des sénateurs de la majorité.

Certes, bon nombre de sénateurs ont regretté que ce projet de loi relatif à la famille ne réponde pas à toutes les attentes qu'avaient fait naître les promesses initiales du gouvernement et par rapport auxquelles *« ce projet ne peut se situer qu'en retrait »*, comme l'a observé Claude Huriet (Un. cent.), rapporteur de la commission des affaires sociales ; mais ce *« premier volet d'une politique familiale globale »* traduit malgré tout, a souligné M. Huriet, *« un effort remarquable et une volonté forte de replacer la famille parmi les priorités de l'action de l'Etat »*.

La nostalgie du passé

Ce climat serait resté presque totalement consensuel sans l'intervention des quelques femmes sénateurs. Tous partis confondus, elles ont heureusement secoué les banalités convenues de leurs collègues masculins. Rien de surprenant de la part de l'opposition : Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique), dans un long réquisitoire, a dénoncé *« les terribles effets pervers »* qui résulteront, à ses yeux, de *« ce salaire maternel déguisé »* que constitue l'octroi dès le deuxième enfant de l'allocation parentale d'éducation (APE). Alors que *« le travail féminin est une réalité massive et une aspiration profonde »*, l'élargissement de l'APE *« risque de mener inexorablement des millions de femmes sur la pente de l'exclusion »*.

Cependant, Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise) n'a pas été moins nette. *« Point n'est besoin de commentaires*, a-t-elle dit, *pour constater que la notion de famille évolue rapidement et que cette évolution se fait autour de la place de la femme dans la société. Par la contraception, la femme maîtrise sa fécondité (...). Par l'acquisition du savoir, elle tient une place déterminante dans le monde du travail. En conséquence, elle a acquis le partage de l'autorité dans la structure familiale et une relative autonomie financière. »* Bref, *« si certains hommes peuvent avoir la nostalgie du passé, aucune femme ne souhaiterait vivre comme sa grand-mère »*. Mme Missoffe n'a recueilli que des applaudissements polis sur les bancs masculins...

GÉRARD COURTOIS

Le onzième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire

Les amis de M. Krivine souhaitent une candidature unique de la gauche « critique » à l'élection présidentielle

On a toujours, à l'extrême gauche, le souci de l'Histoire. Alors que, de source officielle, ses effectifs sont un peu inférieurs à deux mille adhérents, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) a consacré une bonne partie de son onzième congrès national, réuni du 16 au 19 juin à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), aux perspectives de recomposition de la gauche critique et à sa représentation lors de l'élection présidentielle de 1995.

Après avoir ratifié à 52 % la ligne de la majorité sortante, animée notamment par Alain Krivine, le congrès s'est prononcé pour une candidature unique des forces progressistes à cette échéance, étant entendu que cet appel s'adresse en priorité à la fraction de gauche des Verts, à Lutte ouvrière, à l'Alternative rouge et verte (AREV), à l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS) et aux refondateurs communistes.

Un nom a même été prononcé, à différentes reprises, pour porter cette candidature, celui de Dominique Voynet – ce qui ne rendra pas forcément service à la principale porte-parole des Verts, à quelques jours d'une réunion du conseil national du mouvement écologiste annoncée comme houleuse. A défaut d'accord sur une plate-forme unitaire, la LCR présentera son propre candidat, qui sera alors M. Krivine.

Le congrès de la Ligue communiste a aussi permis de fixer les rapports de forces internes, devenus conflictuels depuis plusieurs mois, entre la majorité de l'organisation et une minorité, Démocratie et Révolution, animée par Gérard Filoche. Celle-ci, soupçonnée de vouloir prochainement renforcer, au sein du PS, le courant gauche socialiste de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, tous deux parlementaires de l'Essonne, n'a obtenu, sur sa motion, que 9,5 % des suffrages. Elle a été considérée, ensuite, comme *« hors normes »*, ce qui ne signifie pas, selon M. Krivine, qu'elle a été exclue.

J.-L. S.

Vice-président du conseil régional de la Guadeloupe

M. Moustache (RPR) a été mis en examen pour ingérence

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

José Moustache, premier vice-président du conseil régional, que préside Lucette Michaux-Chevry, a été mis en examen, mardi 21 juin, à Pointe-à-Pitre, pour ingérence, abus de confiance, abus de biens sociaux et faux, dans le cadre de plusieurs affaires liées à la gestion municipale d'Anse-Bertrand, commune dont il est le maire. Il a été placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction Eric Chalbos.

La mise en examen de l'ancien député pour ingérence fait suite au rachat par la société d'économie mixte locale d'Anse-Bertrand, SEMANOR, qu'il préside, d'une société en liquidation, la SA Bio-technica international, dont il était actionnaire et administrateur à titre personnel, tout comme son proche collaborateur et ancien directeur général des services de la région Henri Lother.

Selon les enquêteurs, le montant du rachat de cette société de fabrication de cycles, pour 2 millions de francs, a été surévalué.

EDDY NEDELJKOVIC

CRÉDIT LYONNAIS : M. Emmanuelli démissionne de la commission d'enquête parlementaire. – Du fait de son élection à la tête du Parti socialiste, Henri Emmanuelli a donné sa démission, mardi 21 juin, de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais, dont il était vice-président. Philippe Auberger (RPR), autre vice-président de cette commission d'enquête, a précisé que le rapport de la commission sera déposé le 6 juillet sur le bureau de l'Assemblée nationale.

GRANDE LOGE DE FRANCE : réélection du grand maître. – Lors de son convent, organisé à Paris du 16 au 19 juin, la Grande Loge de France, après avoir renouvelé un tiers de son conseil fédéral, a réélu Jean-Louis Mandinaud, par 302 voix sur 372, comme grand maître.

A l'Assemblée nationale

La commission spécialisée devrait émettre un vote favorable à la levée de l'immunité de M. Tapie

Bernard Tapie n'a fait qu'une très brève apparition, mardi 21 juin, devant la commission des immunités chargée d'examiner les deux nouvelles demandes de levée de son immunité parlementaire dans l'affaire du *Phocéa*. Convoqué à 16 heures, le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône a remis à chaque membre de la commission un argumentaire de neuf pages présentant sa défense, avant de se retirer en indiquant qu'il n'avait *« rien à faire là »*.

Dans ce texte, qui cherche à démontrer les *« faiblesses juridiques »* des deux demandes de levée, M. Tapie dénonce *« la volonté, ouvertement affichée par beaucoup de* [l'] *écarter de la vie politique française »*. L'attitude du député des Bouches-du-Rhône, qui a refusé de répondre aux questions de ses collègues, a été jugée *« choquante »* et *« pour le moins maladroite »* par le rapporteur de la commission, Dominique Bussereau (UDF). Celui-ci a précisé que la commission – qui avait entendu auparavant Eva Joly, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, Jean Lemierre, directeur général des impôts, et Alain Magnon, directeur régional des impôts à la direction des vérifications nationales et internationales – lui avait demandé de rédiger son rapport *« plutôt dans le sens de la levée de l'immunité »* de M. Tapie.

M. Bussereau devait présenter ses conclusions mercredi en fin d'après-midi. La conférence des présidents, réunie mardi soir, a fixé au 28 juin la séance publique au cours de laquelle pourraient être examinées les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie, en précisant, à la demande du groupe RPR, et contrairement à ce qui avait été décidé auparavant, que ce vote se fera à la tribune et par scrutin public.

Il est peu probable, toutefois, que cette procédure soit menée à son terme, M. Tapie ayant laissé entendre à plusieurs reprises que, touché par le cumul des mandats depuis son élection au Parlement de Strasbourg, il démissionnerait de son mandat de député national. *« La comédie de la première fois ne se renouvellera pas »*, a-t-il indiqué à la sortie de la commission, en faisant allusion à la première levée de son immunité en décembre dernier.

PASCALE ROBERT-DIARD

La protection des parlementaires européens

STRASBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

L'immunité dont jouissent les députés européens n'est théoriquement pas plus protectrice que celle des parlementaires français. Aussi le débat autour de Bernard Tapie, qui trouverait refuge à l'assemblée des Douze pour échapper à la justice française, commence à agacer sérieusement les autorités de Strasbourg. Elles soulignent avec force que *« l'immunité parlementaire a pour but avant tout de protéger l'institution en tant que telle »*.

L'article 10 de l'Acte du 20 septembre 1976 portant sur l'élection au suffrage universel direct des eurodéputés précise que *« pendant la durée des sessions du Parlement européen, les membres de celui-ci bénéficient sur leur territoire national des immunités reconnues aux membres du Parlement de leur pays »*. Seulement deux arrêts de la Cour de justice de Luxembourg, en 1984 et 1986, ont décidé que *« le Parlement européen tient une session annuelle d'une durée correspondant à un an. Chaque période annuelle de session se terminant à la veille du jour où commence la session suivante, on peut considérer que l'immunité produit ses effets pendant toute la période quinquennale du mandat du député européen »*.

Six demandes acceptées en cinq ans

Cette singularité oblige les justices nationales à demander souvent la levée de l'immunité pour entendre un eurodéputé. Ainsi il y a eu quarante-sept requêtes au cours de la dernière législature ; mais il n'y en a eu que six d'acceptées par l'Assemblée de Strasbourg en séance plénière. Deux visaient Jean-Marie Le Pen : en décembre 1989, après le fameux *« M. Durafour-crématoire »* et, en mars 1990, pour avoir déclaré que *« les grandes internationales, comme l'internationale juive, jouent un rôle non négligeable dans la création de cet esprit antinational »*.

Si les excès de langage de M. Le Pen ont, à plusieurs reprises, conduit les parlementaires de Strasbourg à s'interroger, ils n'ont pas eu d'état d'âme lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur des dossiers comportant des faits étrangers aux activités politiques. Ainsi, en février 1991, ils ont levé l'immunité de José Ruiz-Mateos (indépendant espagnol) qui était poursuivi par la justice de son pays, ses entreprises étant soupçonnées de ne pas respecter la législation en matière de prestations sociales. Ils ont adopté la même position, en mars dernier, à l'égard de Klaus Riskaer Pedersen (libéral danois), accusé par les autorités danoises et françaises de faillite frauduleuse.

Reste que Strasbourg est sensible à ce qu'il soit reconnu que le sort de ses parlementaires lui appartient. Au cours de ses débats sur le sujet, l'Assemblée européenne s'est fixé plusieurs règles : *« l'immunité parlementaire n'est pas un privilège au bénéfice de l'un ou l'autre membre du Parlement, mais une garantie d'indépendance du Parlement et de ses membres vis-à-vis des autres pouvoirs »* ; l'immunité ne peut être levée que *« s'il existe une présomption suffisamment sérieuse et précise pour penser qu'il y a intention de nuire à l'activité politique du député »*.

S'il apparaît bien que, juridiquement, le mandat de député européen de Bernard Tapie ne prendra effet que le 19 juillet, avec la première réunion de la nouvelle assemblée, de nombreux responsables du Parlement estiment que la « zone grise », entre la date de scrutin et cette prise de fonction, ne devrait pas être mise à profit par les autorités françaises pour procéder à une mise en examen du nouvel élu. Il y va, estiment-ils, du respect de l'autorité du Parlement de l'Union.

MARCEL SCOTTO

M. Fillon rejette l'idée d'une loi de programmation sur la recherche

Devoir brillant, *mais manquant* de données chiffrées : telle a été l'appréciation moyenne des députés après la présentation, mardi 21 juin, par M. Fillon, de son rapport d'orientation sur la recherche (*le Monde* du 22 juin).

« Ce n'est pas une mauvaise idée » d'avoir lancé, en dépit d'un *« contexte peu porteur »*, une consultation nationale douze ans après les assises nationales de la recherche de 1982, a ainsi déclaré, goguenard et un peu protecteur, Jean-Pierre Chevènement, le premier des ministres de la recherche du gouvernement socialiste. Reconnaissant volontiers que *« tout n'est pas mauvais dans le rapport »*, M. Chevènement a toutefois *« déploré l'absence d'évaluation chiffrée »*, avant de réclamer, comme Guy Hermier (PCF, Bouches-du-Rhône), une loi de programmation pour la recherche.

Pour sa part, Claude Birraux (UDF, Savoie) juge *« quelque peu élitiste »* la consultation de M. Fillon, *« qui a sans doute frustré la base des chercheurs »*. Il a relevé, lui aussi, que *« la régulation budgétaire a régulièrement écorné les effets d'annonce des budgets initiaux »*, et il a émis le souhait que la France puisse se doter d'un *« instrument d'évaluation et d'orientation stratégiques »* permettant, à l'image du MITI japonais, d'*« anticiper sur l'évolution des besoins du marché »*.

Les orateurs du RPR n'ont pas été toujours tendres, eux non plus. Robert Galley (Aube), qui parlait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, a déclaré *« globalement satisfaisant »* le rapport de M. Fillon, *« dès lors qu'il s'agit d'un document destiné à définir une problématique et pas de définir des remèdes »*. Remplaçant Jacques Chirac, dont l'intervention annoncée, comme principal orateur du groupe RPR, a finalement été annulée, Alain Devaquet (Paris), ancien ministre, a plaidé pour que la science *« joue un rôle majeur »* dans la *« réduction des fractures sociales »* et a incité M. Fillon à se méfier d'un trop grand dirigisme, rejoignant en cela M. Hermier, qui s'était fait l'écho de l'inquiétude des syndicats sur ce sujet.

Félicitant M. Devaquet pour son *« cours magistral et brillant »*, M. Fillon a souligné son souci de concilier stratégie nationale et liberté des organismes de recherches. M. Fillon a lancé au passage quelques piques contre la pratique des lois pluriannuelles. S'interrogeant sur le bien-fondé d'une loi de programmation, réclamée notamment par MM. Chevènement et Hermier, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est *« demandé si on doit programmer tous les domaines de l'action de l'Etat : après la défense, la justice, la police, maintenant la recherche ? » « Que deviendrait le principe de l'annualité budgétaire et, surtout, quel serait le rôle du Parlement si les deux tiers des crédits étaient déjà affectés ? »* s'est-il interrogé.

C. Ch. et J.-P. D.

BIOÉTHIQUE : l'Assemblée nationale a adopté les trois textes sur la recherche biomédicale. – Après l'adoption du projet de loi sur les dons d'organes et l'assistance médicale à la procréation (*le Monde* du 17 juin), les députés ont adopté définitivement, lundi 20 juin, le texte portant sur le traitement des données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé, puis, mardi 21 juin, le texte relatif au respect du corps humain. Au terme de dix-huit mois de marathon législatif, c'est donc l'ensemble de la législation sur la bioéthique qui est ainsi adopté par l'Assemblée nationale. Il devrait l'être par le Sénat jeudi.

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Cholet

Maurice Ligot, député (UDF) du Maine-et-Loire, maire de Cholet, nous a adressé la lettre suivante, pour laquelle il invoque le bénéfice du droit de réponse.

« L'article paru dans *le Monde* daté 5-6 juin 1994, dans le supplément « Heures locales », et intitulé « Le maire, les Verts et les préservatifs », nécessite, par son caractère tendancieux, un droit de réponse. Celui-ci paraît d'autant plus justifié que j'avais répondu aux interrogations de l'auteur de l'article pour expliquer la position de la municipalité de Cholet et que ces éléments n'apparaissent aucunement dans son texte.

» La liberté communale, élément central de la décentralisation, donne le droit à une municipalité de choisir l'action la plus adaptée. La municipalité de Cholet n'a pas jugé bon de retenir une exposition dont l'intérêt n'était pas évident, mais, sachant combien le problème du sida est crucial, en particulier parmi les jeunes, la municipalité a conduit et conduit des actions beaucoup plus constructives :

– le 7 avril a eu lieu une conférence avec des spécialistes du corps médical ;

– une information est diffusée auprès des lycées depuis des mois ;

– la lutte contre le sida a été une priorité dans le cadre de l'opération de développement social des quartiers et le demeure avec l'opération de développement social urbain ;

– un service anonyme de lutte contre le sida a été créé il y a un an au centre hospitalier de Cholet.

» La municipalité a estimé que l'exposition proposée n'apportait rien de plus au débat. L'accepter ou la refuser relevait de son libre choix. Elle considère que l'important est de conduire une action vraie, plus qu'une action polémique tendancieuse. »

SOCIÉTÉ

Le projet de loi d'orientation et de programmation

Charles Pasqua veut « une politique de sécurité adaptée à notre époque »

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 22 juin, le « projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité » présenté par le ministre de l'intérieur Charles Pasqua. Le texte devrait être examiné par le Sénat au cours de l'actuelle session de printemps. Deux annexes seront en même temps soumises au vote du Parlement : la première présente les orientations de la politique gouvernementale en matière de sécurité ; la seconde indique la programmation des moyens de la police pour la période 1995-1999.

Optant pour la réforme de long terme, après avoir privilégié la gestion au jour le jour lors de son premier passage place Beauvau, Charles Pasqua avait lancé en novembre 1993 un mouvement de réforme visant à *« construire une police nationale apte à affronter les turbulences du vingt-et-unième siècle »*. Le ministre de l'intérieur avait alors confié à l'un de ses proches collaborateurs, le conseiller d'Etat Pierre Bordry, le soin de préparer cet avenir de la police nationale.

Six mois durant, M. Bordry a conduit le dialogue auprès des principaux syndicats policiers qui ont apprécié son sens de la concertation et de l'ouverture. Le conseiller d'Etat a découvert la police de l'intérieur, compulsant les innombrables études et rapports rangés au fond des tiroirs de la place Beauvau, passant des heures à discuter dans des cars de CRS ou débarquant, seul et à l'improviste, dans des commissariats de banlieue. La « mission Bordry » a aussi permis à la base policière de s'exprimer directement ; répondant en avril à un questionnaire adressé aux 120 000 policiers et dépouillé par la SOFRES, plus de 70 000 d'entre eux ont fait part de l'ampleur du malaise régnant dans la « maison » (*le Monde* du 29 avril). Sans doute trop critique sur les dysfonctionnements de la police nationale, le rapport remis au ministre par M. Bordry n'a finalement pas été rendu public. Du moins les propositions du collaborateur de M. Pasqua sont-elles aujourd'hui, après que les diverses hiérarchies policières eurent été invitées à les amender, à l'origine d'un ambitieux projet de loi d'orientation et de programmation.

Même s'il a l'allure d'un plan fourre-tout, agrégeant des dispositions visant à réformer le système de sécurité en profondeur aussi bien qu'à répondre à des problèmes conjoncturels, le plan de M. Pasqua vise trois objectifs de taille. D'abord, clarifier et harmoniser les responsabilités des différents acteurs, privés et publics, participant à la sécurité, tout en affirmant la prééminence de l'Etat. Ensuite, accorder aux policiers et aux gendarmes les moyens d'une plus grande efficacité ; M. Pasqua a finalement écarté nombre de mesures pénales – sur la récidive des mineurs ou la lutte contre le blanchiment de l'argent « sale » – qui feront l'objet de textes préparés par le garde des sceaux. Enfin, fonder une nouvelle organisation de la police et du travail policier. Le plan gouvernemental pour la sécurité devra cependant, sur ce triple plan, être précisé par des règlements d'application ou de nouvelles lois qui donneront son vrai visage à la réforme Pasqua.

■ Le renforcement des pouvoirs du préfet :

L'autorité du préfet sur l'ensemble des services de l'Etat, au premier rang desquels figurent la police et la gendarmerie nationale, est affirmée. Il *« fixe les missions en matière de sécurité »* (hors police judiciaire) dans son département. Il s'assure du concours de la douane à la sécurité générale, notamment en matière de trafic de stupéfiants et de travail clandestin. Il *« anime et coordonne les actions en matière de prévention de la délinquance »*.

Ces dispositions donnent une base légale aux plans locaux de sécurité (PLS) lancés par M. Pasqua en remplacement de la départementalisation des services policiers instaurée par ses prédécesseurs socialistes. La prééminence des préfets sur les commissaires et hauts fonctionnaires de police est ainsi consacrée en matière de sécurité.

Un projet de loi sur les polices municipales

■ L'influence étendue du préfet de police de Paris :

Dans la capitale, les opérations relevant de la sécurité publique – manifestations, déplacements des « bandes » sur le RER – seront orchestrées par le préfet de police de Paris. Celui-ci *« coordonne l'action »* des préfets des départements de la région Ile-de-France pour *« prévenir ou faire face aux événements troublant l'ordre public »* lorsqu'ils intéressent la capitale et d'autres départements de la région.

Cette influence géographiquement étendue du préfet de police de Paris fera sans doute grincer des dents au sommet des préfectures. Elle est vraisemblablement le prélude à la reconnaissance, par un texte de loi qui serait conforme aux aspirations de la majorité du Conseil de Paris, de certains pouvoirs de police municipale au maire de la capitale.

■ La suppression du seuil des 10 000 habitants :

Le seuil démographique de dix mille habitants, qui définit depuis 1941 les zones relevant de la compétence de la police d'Etat, est supprimé. Il est remplacé par l'analyse *« des besoins de la population en matière de sécurité et des caractéristiques de la commune »*, qui donne lieu à un arrêté interministériel, en cas d'accord du conseil municipal, ou à un décret en Conseil d'Etat, dans le cas contraire.

Cette disposition ouvre la voie d'une révision de la carte des implantations des unités de police et des brigades de gendarmerie. Les besoins de communes demeurées en zone gendarmerie depuis cinquante ans, malgré de fortes variations démographiques, comme ceux de villes accueillant des flux de visiteurs pendant les week-end ou les vacances, devraient être ainsi mieux satisfaits. Cela permettrait aussi d'en finir avec des imbrications urbaines – dans la banlieue lyonnaise ou sur les bords de mer des environs de Dunkerque – où les zones de compétence police et gendarmerie s'entremêlent.

■ Le maire et les polices municipales :

« Acteur privilégié de la sécurité », le maire est associé par le préfet aux actions de prévention de la délinquance. Les policiers municipaux exécutent *« les tâches relevant de la compétence du maire que celui-ci leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques »*. Exerçant leurs fonctions sur le territoire communal, les agents municipaux assurent l'exécution des arrêtés de police du maire, sans préjudice de la compétence générale de la police et de la gendarmerie nationales. Un projet de loi sur les polices municipales sera ultérieurement présenté par le ministre de l'intérieur. Il visera notamment à confier aux services communaux des tâches aujourd'hui assurées par la police d'Etat, comme le dépôt des objets trouvés ou le recueil des déclarations de perte de documents.

■ La vidéosurveillance :

Considérée comme *« un moyen de renforcer la sécurité de la voie publique et des lieux ouverts au public »*, la vidéosurveillance, l'enregistrement et la transmission des images qu'elle filme sont légalisés. Hormis le cas des enquêtes pénales, les enregistrements sont détruits dans le délai d'un mois. Un décret en Conseil d'Etat définira les conditions d'accès aux images enregistrées par les personnes filmées.

Le vide juridique dans lequel la vidéosurveillance s'est développée, avec ses caméras installées aux carrefours ou dans les banques, doit ainsi être partiellement comblé. Mais le ministère de l'intérieur a considéré que l'enregistrement des images numérisées – la numérisation des images permet de les stocker sur support informatique et de leur appliquer un traitement automatisé – ne relève pas de la loi « informatique et libertés » de 1978 et du contrôle de la CNIL.

■ Des stades ou des HLM intégrant la « dimension sécurité » :

Les études préalables à des projets d'aménagement des équipements collectifs ou des programmes de construction soumis à autorisation administrative doivent comporter une *« analyse d'impact »* en matière de protection des personnes et des biens. Des ensembles immobiliers ou des galeries marchandes ne pourront plus se construire sans prendre en compte les questions de sécurité.

■ La fouille des véhicules en situation de manifestation :

Avant et pendant une manifestation, l'autorité de police peut *« interdire le port et le transport »* de projectiles ou d'armes. *« Sur instruction du préfet »*, les officiers de police judiciaire peuvent *« entreprendre la fouille des véhicules présents sur la voie publique au voisinage de l'itinéraire de la manifestation »* en vue de procéder à la saisie éventuelle de ces matériels. Motivée par les violences ayant troublé l'ordre public lors de récentes manifestations (marins-pêcheurs, mouvement anti-CIP), cette disposition sera passée au crible du Conseil constitutionnel. En janvier 1977, le Conseil avait censuré un texte de loi autorisant la visite des véhicules sur la voie publique en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales.

■ Des peines complémentaires contre des manifestants condamnés pour violences :

Les personnes condamnées pour des violences ou dégradations commises lors de manifestations encourent *« la peine complémentaire d'obligation de répondre »*, au moment de manifestations, aux convocations des autorités publiques. Ce subterfuge s'inspire des convocations auxquelles les policiers ont recours contre des *hooligans* qui doivent « pointer » au commissariat à l'heure d'un match de football. Par ailleurs, tout étranger jugé coupable d'avoir commis des violences ou dégradations pendant une manifestation peut être frappé d'une peine complémentaire d'*« interdiction du territoire français »*.

■ Le gardiennage d'immeubles ou de zones industrielles :

Les propriétaires ou exploitants d'immeubles à usage d'habitation et de locaux administratifs, professionnels ou commerciaux, doivent *« assurer le gardiennage ou la surveillance de ceux-ci »*, suivant des modalités à définir par décret. Pour en finir avec le transfert actuel de la protection de certaines zones industrielles ou commerciales par la police d'Etat. Là, comme dans des immeubles collectifs où la présence des concierges devra être réactivée, le projet de loi veut inciter les intéressés à assurer eux-mêmes des fonctions de surveillance.

La construction de plus de 150 commissariats

■ Des dispositifs de sécurité intégrés au domaine routier :

Des moyens techniques permettant de contrôler ou d'assurer le respect du code de la route *« doivent être intégrés aux infrastructures et aux équipements routiers »*. Des dispositifs automatiques (photos, par exemple) permettant de relever les infractions et l'immatriculation du véhicule pourront ainsi être imposés, pour permettre aux policiers de vaquer à d'autres occupations ; une mission de contrôle de vitesse accapare en effet de six à huit policiers ou gendarmes.

■ Le marquage des voitures et objets précieux :

Des dispositifs de sécurité ou de marquage peuvent être rendus *« obligatoires »* par décret en vue de prévenir les infractions contre les personnes ou les biens. Comme les compagnies d'assurances le font déjà avant de signer un contrat avec un particulier, l'Etat peut ainsi envisager d'imposer le marquage des numéros de série sur les véhicules, l'installation d'un système antivol ou d'une alarme.

■ Le service d'ordre lors d'événements sportifs ou culturels :

Les organisateurs des manifestations sportives, récréatives ou culturelles, *« peuvent être tenus de prévoir un service d'ordre »*. Quand ils sollicitent les policiers ou les gendarmes dans des conditions excédant *« les obligations normales incombant à la puissance publique »*, ce recours donne lieu au remboursement des dépenses supportées par l'Etat. Comme pour les mesures précédentes, il s'agit d'éviter l'accaparement des fonctionnaires par des tâches ne relevant pas directement de la police de proximité.

■ Les vacations funéraires :

Le commissaire à la tête d'une circonscription peut déléguer *« un fonctionnaire de police »* chargé d'exécuter les mesures de police prévues pour les opérations d'exhumation et de translation des corps. Les vacations funéraires perçues à cette occasion par les policiers (au total, une cinquantaine de millions de frans par an) seront versées au budget du ministère de l'intérieur.

Le versement de l'« impôt sur la mort » aux commissaires, qui n'avaient souvent pas attendu le projet de loi pour envoyer leurs subordonnés s'occuper des opérations funéraires, est dénoncé de longue date par les principaux syndicats policiers. Non seulement ce système de rémunération directe est peu courant dans la fonction publique, mais il néglige le principe de gratuité du service public dans un domaine qui s'y prête mal. Outre son manque de transparence et son immoralité, le système est aussi critiqué parce qu'il a conduit des commissaires à privilégier des postes « fructueux » : Lourdes malgré ses miracles, Nice pour ses retraités.

■ La fonction publique policière :

Le passage le plus lu par les policiers (l'article 16 du projet) consacre le *« statut spécial »* des membres des services actifs de la police nationale. Ce qui leur permet de *« déroger au statut général de la fonction publique afin d'adapter l'organisation des corps et carrières aux missions spécifiques de la police nationale »*. Autrement dit, d'être classés *« hors catégories pour la fixation de leurs indices de traitement »* et de profiter *« d'indemnités exceptionnelles et de conditions particulières en matière de régime indemnitaire »*. Ceux des policiers *« affectés de façon durable dans certaines grandes agglomérations »* peuvent bénéficier de conditions avantageuses de déroulement de carrière.

Il y a des contreparties : les policiers doivent satisfaire aux *« obligations particulières de disponibilité, de durée d'affectation, de mobilité et de résidence »* imposées par leur métier. La loi donne enfin un cadre à la « grande famille » de la police nationale qui *« comprend des personnels actifs, des personnels administratifs, techniques et scientifiques, et des appelés du service national »*.

■ Programmation financière :

Le projet de loi comprend un tableau des crédits pour 1995-1999 correspondant à la programmation budgétaire des moyens. 8,3 milliards de francs sont consacrés aux équipements légers et aux moyens de fonctionnement. 8,5 milliards vont aux installations et aux équipements lourds. Soit un total de 16,8 milliards de francs, au lieu des 9,8 milliards pour 1990-1994. Outre le déploiement du réseau radio crypté Acropol sur tout le territoire d'ici à la coupe du monde de football qui sera organisée en France en 1998, ces crédits sont notamment destinés à la police scientifique et technique. Sur la même période, la création de cinq mille emplois administratifs et techniques est annoncée.

Au total, affirme M. Pasqua, la programmation va assurer à la police nationale, sur les cinq prochaines années, un supplément de moyens s'élevant à 10 milliards de francs (dont 7 milliards de francs supplémentaires pour les crédits d'équipement). Elle va permettre la réhabilitation lourde et la construction de plus de cent cinquante commissariats et hôtels de police, précise encore le ministre dans son projet de loi.

E. In.

SPORTS

Les Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon

Steffi Graf, reine déchue

Championne du monde, l'Allemande Steffi Graf a été éliminée dès le premier tour des Internationaux de Wimbledon par l'Américaine Lori McNeil (7-5, 7-6). Pour la première fois, une tenante du titre est battue d'entrée.

En ce jour de pluie et de ciel bas, Steffi Graf a quitté Wimbledon dès le premier tour, battue par Lori McNeil. Le public était médusé, les *bookmakers* déboussolés qui la voyaient bien remporter une sixième victoire sur le gazon anglais, les amateurs de statistiques incrédules : pour la première fois, une tenante du titre disparaît d'entrée. La joueuse allemande n'avait plus perdu au premier tour d'une épreuve majeure depuis 1984 à Flushing Meadow. A partir de 1987, elle avait toujours accédé au moins aux demi-finales à Wimbledon.

Mauvais temps pour les favorites

Elle offrit mardi un match déprimant, en trois actes, interrompu à deux reprises par une bruine tenace. Déprimant, parce que Steffi Graf avait l'air de s'ennuyer, loin de son tennis de feu et de cristal, trop loin du filet pour pouvoir enrayer le tennis de Lori McNeil. Trop loin de son match, commettant un bon nombre d'erreur directes, son vaste coup droit semblant grippé par l'humidité. L'Américaine la pilonnait sur son point faible, le revers. A trente ans, Lori McNeil est une irréductible. Elle résiste au temps. Elle est l'une des seules volleyeuses naturelles du circuit féminin. Steffi Graf connaissait l'embuscade : McNeil venait de remporter le tournoi sur herbe de Birmingham.

Une championne qui s'en va et Wimbledon s'interroge. Bien que battue par Mary Pierce en demi-finale des Internationaux de France à Roland-Garros, Steffi Graf faisait encore figure d'épouvantail. Hier elle était invincible, puis malheureuse face à Monica Seles. Remise en selle après l'agression de l'ex-Yougoslave, elle semblait bien esseulée dans sa conquête de victoires depuis plus d'un an. Récemment, elle avouait sa fatigue, sa lassitude surtout. A vingt-cinq ans, elle est à la portée de la moindre insolente.

On peut s'en réjouir. Depuis quelques semaines, le tennis féminin semble plus ouvert, moins ennuyeux, privé des victoires annoncées d'une poignée de filles qui cognent un peu plus fort que les autres. Arantxa Sanchez-Vicario, tête de série nº 2 de Wimbledon, plus à l'aise sur terre battue que sur gazon, peut trembler. Vainqueur de la Bulgare Katerina Maleeva (6-1, 6-2), elle est désormais candidate à la victoire et il fait mauvais temps pour les favorites. Martina Navratilova (nº 4), qui brigue une neuvième victoire à Wimbledon avant de partir à la retraite, peut se frotter les mains. Elle faisait figure d'outsider à l'orée du tournoi.

Les Français ont connu des sorts variables au cours de la deuxième journée. Julie Halard a été éliminée par l'Américaine Lindsay Davenport (nº 9) (6-1, 6-4), commme Karine Quentrec par l'Américaine Nancy Kuhlman (3-6, 7-5, 6-4). Alexia Dechaume s'est qualifiée aux dépens de la Japonaise Kyoko Nagatsuka (6-3, 7-5). Olivier Delaitre a éliminé son compatriote Rodolphe Gilbert (6-2, 7-5, 7-5). Après avoir mené par deux sets à zéro contre l'Espagnol Alex Corretja, Henri Leconte a vu son match interrompu par la nuit, son adversaire ayant remporté les deux manches suivantes (6-2, 6-4, 5-7, 6-7). La rencontre devait reprendre mercredi.

BÉNÉDICTE MATHIEU

EN BREF

ENVIRONNEMENT : la convention de lutte contre la désertification est adoptée. – Au terme d'une semaine de négociations à Paris au siège de l'Unesco, les représentants de plus de cent pays ont adopté, le 18 juin, la convention des Nations unies de lutte contre la désertification. Cette convention, dont le principe avait été retenu au sommet de Rio, en 1992, sera ouverte à la signature lors d'une réunion à Paris, cet automne. Elle ne prévoit pas de fonds d'aide spécifique, mais demande aux gouvernements de mobiliser *« des ressources financières substantielles »*, notamment *via* le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

DÉFENSE : l'Eurocorps invité à défiler en Belgique. –Le ministre belge de la défense, Léo Delcroix, a invité ses homologues des quatre autres pays participant à l'Eurocorps (l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Luxembourg) à envoyer des détachements au défilé militaire à Bruxelles lors de la fête nationale belge le 21 juillet. Les ministres de la défense des quatre pays sont invités à assister à la parade. François Mitterrand a récemment convié des éléments de ce même Eurocorps, un corps d'armée de 47 000 hommes dont le PC est à Strasbourg, à participer au défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Elysées à Paris, devant la tribune présidentielle où se tiendra également le chancelier allemand, Helmut Kohl.

JAPON : test réussi pour le premier étage de la nouvelle fusée M-5. – Les autorités spatiales japonaises ont annoncé avoir réussi, mardi 21 juin, l'essai du moteur du premier des trois étages de leur nouvelle fusée M-5 à carburant solide. La fusée M-5, dont le premier tir est prévu en 1996, pourra mettre en orbite basse des charges de 1 800 kilos. Ses moteurs à poudre, d'une mise en œuvre rapide, lui permettent aussi d'être facilement convertie en missile balistique militaire, soulignent les experts. – (*AFP.*)

sur la sécurité pour 1995-1999

La police de l'an 2000

Suite de la première page

Face à une délinquance à la hausse depuis un quart de siècle (1 million de crimes et délits constatés en 1970, près de 4 millions aujourd'hui), les réponses sont inadaptées. Une centralisation excessive et un fonctionnement trop uniforme sur l'ensemble du territoire, du côté de polices d'Etat – la police et la gendarmerie nationales – figées sur leurs positions. Un développement rapide et anarchique des autres acteurs – polices municipales et entreprises de sécurité privées, voire caméras de vidéosurveillance – participant à la sécurité.

En jacobin, Charles Pasqua promeut son modèle de police nationale à la fois recentrée autour des préfets et plus sensible aux besoins locaux de sécurité. Gendarmes et policiers d'Etat resteront les premiers garants du « droit à la sécurité » qui est, martèle le ministre, l'un des droits fondamentaux que les pouvoirs publics ont le devoir de faire respecter. A cette fin, M. Pasqua veut substituer une *« police de proximité »*, privilégiant les attentes des citoyens, à une *« police d'ordre »* héritée de la priorité historique donnée en France à la protection de l'Etat.

Paradoxalement, un chapitre important du plan Pasqua vise néanmoins le maintien de l'ordre public. Les flambées de violence des manifestations du printemps dernier, à Rennes ou Rungis avec les marins-pêcheurs, un peu partout dans l'Hexagone lors des défilés anti-CIP, ont conduit le gouvernement à renforcer l'arsenal répressif opposé à un phénomène qui n'est pas analysé comme passager. Les mesures retenues – notamment la fouille de voitures ou de cars sur décision d'un préfet – pourraient d'ailleurs s'attirer les foudres du Conseil constitutionnel. Parallèlement, le plan Pasqua innove pour permettre à la « police de proximité » de devenir une priorité. Les policiers seront ainsi déchargés d'une série de servitudes – des vacations funéraires aux contrôles de la vitesse sur les routes – qui les éloignent de la voie publique. L'administration pénitentiaire se chargera même des transfèrements et des extractions de détenus, jusqu'alors assurés par les policiers ; le gouvernement en a arrêté le principe, selon M. Pasqua, qui sera appliqué dès que la conjoncture budgétaire le permettra.

Mobilisation générale

Mais la sécurité n'est pas seulement l'affaire de l'Etat. La mobilisation générale est décrétée. Aussi le plan Pasqua souligne-t-il, en les consacrant par la loi, les rôles joués par les divers partenaires des services publics. Celui des maires et des polices municipales se voit fixer un cadre apparemment plus strict que ne l'avait prévu Patrick Balkany dans son rapport remis fin 1993 à Edouard Balladur. Sur ce plan comme sur d'autres, il faudra cependant attendre un débat législatif. Le sujet est à ce point polémique que le gouvernement semble avoir préféré le renvoyer après l'élection présidentielle. Les entreprises de transport de fonds ou de gardiennage, ainsi que les caméras de vidéosurveillance dans un autre registre, accéderont elles aussi, avec le plan Pasqua, à la reconnaissance légale qui leur faisait défaut.

Un nouveau concept – « la prévention situationnelle » – est enfin appelé à la rescousse de la sécurité. Ainsi des préoccupations sécuritaires devront-elles être introduites dans les réglementations relatives à l'urbanisme, aux grands programmes d'aménagement ou de construction. De quoi remédier à des situations ubuesques, où des policiers se trouvent légalement empêchés d'intervenir, par exemple, sur des dalles piétonnes de HLM qui appartiennent au domaine privé. A l'avenir, les promoteurs immobiliers devront intégrer des mesures intéressant la protection des personnes et des biens au même titre qu'ils le font aujourd'hui pour les risques d'incendie. Ainsi des obligations de gardiennage et de surveillance pourront-elles être imposées pour les immeubles d'habitation ou les zones d'activités commerciales. Même les concierges d'antan pourraient, terrassant interphones et codes d'entrée, se voir rescuscitées. Un retour au bon vieux temps des « bignoles » parisiennes, d'ailleurs souvent mariées à des policiers qui, en cas de coup dur, ouvraient l'œil sur les escaliers.

Les habitants de la « maison police » gagnent enfin, avec le plan Pasqua, le statut spécial, promis par le ministre Jules Moch au lendemain des grèves insurrectionnelles de 1947, mais jamais garanti par la loi. Or, le plan Pasqua assure aux policiers, travaillant 24 heures sur 24 et 365 jours par an, interdits de droit de grève et astreints à porter un revolver sur la voie publique, une place à part dans la fonction publique. Des rémunérations plus avantageuses leur sont promises, en contrepartie d'obligations de mobilité et de durée d'affectation. De quoi éviter, notamment, que les policiers les plus âgés se retrouvent surreprésentés au sud de la Loire. Allant vers l'unification des corps et carrières dans la police, avec la reconnaissance du statut d'OPJ aux officiers et commandant de la « tenue », le plan Pasqua prévoit d'ores et déjà des conditions particulières de carrière pour les policiers demeurant dans des postes difficiles.

Serait-ce le « laboratoire de la modernisation du service public » que, pour la police, le premier ministre Michel Rocard annonçait en 1989 ? La lecture des nombreux textes réglementaires, qui viendront compléter le plan Pasqua, montrera s'il s'agit bien de doter la fonction publique policière d'un statut modernisé. D'en faire le symbole de l'adaptation de l'administration à la concurrence du secteur privé. De réformer ses corps et ses carrières, d'augmenter la mobilité sociale et professionnelle de ses agents. Bref, de mettre fin au monolithisme de la fonction publique afin d'améliorer les prestations offertes aux usagers.

Reste à connaître la vraie nature des « prestations » annoncées. Axée sur le « tout-sécuritaire », la réforme de Charles Pasqua s'inspire d'un diagnostic très sombre pour la délinquance dans la France de l'an 2000. Faut-il craindre lespectre d'une société de surveillance où chacun jette à son voisin un regard suspicieux, une vie sociale à l'image de cette *« société de sécurité maximale »* dépeinte par le sociologue américain Gary Marx. Attendu aux actes, comme tout ministre de l'intérieur, M. Pasqua a voulu calmer les inquiétudes, peu après son retour place Beauvau, d'une phrase prononcée en même temps qu'il jetait les grandes lignes de son plan pour la sécurité : *« Entre le laxisme et l'Etat policier, il y a l'Etat républicain. »*

E. In.

ÉDUCATION

Rythmes scolaires

Les conseils d'école sont consultés sur l'organisation de la semaine

A l'initiative du ministre de l'éducation nationale, les inspecteurs d'académie procèdent depuis lundi 20 juin à une consultation des conseils des écoles primaires (réunissant parents et enseignants) sur l'organisation de la semaine scolaire. Cette consultation sur les rythmes scolaires s'inscrit dans la mise en œuvre du « nouveau contrat pour l'école » présenté le 16 juin par Edouard Balladur et François Bayrou (*le Monde* du 17 juin).

Les conseils d'école sont appelés à se prononcer sur plusieurs scénarios : travail organisé sur quatre jours pleins (lundi, mardi, jeudi et vendredi) plus une demi-journée, soit le samedi matin, soit le mercredi matin, avec un horaire quotidien de 5 h 30 de cours se terminant par une demi-heure d'étude dirigée chaque soir ; semaine de quatre jours, libérant le mercredi et le samedi, avec horaire inchangé (ce qui implique une récupération de douze jours sur les petites ou les grandes vacances), ou avec horaire porté à 6 heures de cours plus une demi-heure d'étude dirigée (vacances inchangées) ; ou encore semaine de cinq jours continue, du lundi au vendredi, avec réorganisation de la journée scolaire et intégration d'activités artistiques, culturelles, sportives, extra et para-scolaires. Cette solution avait été envisagée par l'académie de Paris. Elle permet l'alignement des horaires des enfants sur ceux des parents et la prise en charge des enfants le mercredi, mais elle a l'inconvénient de coûter plus cher.

Les résultats de cette consultation doivent être recueillis par les inspecteurs d'académie avant la fin juillet. Ils doivent servir à mieux connaître les désirs de chacun dans les départements et leur permettre de prendre des initiatives, sans qu'une décision nationale ne soit arrêtée.

DÉFENSE

Un héritage de la « guerre froide »

Des microphones sous-marins américains à l'encan

Par mesure d'économie, la marine américaine veut fermer l'un de ses systèmes les plus secrets de la « guerre froide » : son réseau de microphones installés au fond des océans pour écouter les sous-marins soviétiques et pour enregistrer leur « signature » acoustique afin de suivre leurs déplacements. Le *New York Times*, repris par l'*International Herald Tribune* de la semaine dernière, l'a annoncé, ajoutant que des organismes civils de recherche océanographique et sismique souhaitent reprendre ce réseau à leur bénéfice.

Au milieu des années 50, les Etats-Unis ont déployé pas moins d'un millier de microphones sous-marins et quelque 48 000 kilomètres de câbles les reliant à des stations au sol, capables d'écouter et de suivre à la trace les évolutions des sous-marins soviétiques dans les parages océaniques, d'où ils pouvaient tirer des missiles contre le sol américain. Ce système, qui a coûté l'équivalent de 80 à 90 milliards de francs, a été appelé SOSUS, ou *Sound Surveillance System*, et il permettait d'identifier les sous-marins au son produit.

Ainsi, en 1963, le réseau SOSUS a-t-il donné l'assurance aux Américains que le naufrage de leur sous-marin nucléaire *Thresher* était dû à une implosion et non pas à une quelconque action de la marine soviétique. De même, en 1968, le système a permis de traquer un sous-marin soviétique qui s'était placé dans le sillage du porte-avions *Enterprise*, dans le Pacifique, pour évaluer ses performances opérationnelles.

La marine américaine n'a plus l'usage de cet équipement et elle entend, d'ici à 1996, réduire les frais occasionnés, ainsi que les effectifs de techniciens pour le servir, en supprimant environ 80 % de ses installations sous-marines.

Plusieurs administrations civiles, aux Etats-Unis, ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à participer au financement du système, avec l'ambition qu'il soit utilisé à d'autres tâches, comme le pistage des baleines, la surveillance des pêches illicites, le contrôle de l'activité des volcans ou l'observation de la température des océans et leur effet climatique. En 1992 déjà, le SOSUS avait servi à des biologistes américains, qui ont suivi une baleine bleue durant un aller-retour entre la Floride et les Bermudes, soit un trajet de 2 800 kilomètres.

INTÉGRATION

Selon le tribunal des conflits

Le préfet de Rhône-Alpes n'a pas commis de « voie de fait » en expulsant Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi

La préfecture de la région Rhône-Alpes a annoncé avec satisfaction, mardi 21 juin, que le Tribunal des conflits lui avait donné raison dans le contentieux qui l'opposait aux juges judiciaires de Lyon. Ces derniers, dans une décision rendue le 25 mars dernier, avaient qualifié de *« voie de fait »* l'expulsion « en urgence absolue », par le préfet Paul Bernard, de Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi, deux jeunes Algériens soupçonnés de violence lors des manifestations anti-CIP mais non encore jugés sur ces faits. Contestant la compétence du tribunal de grande instance de Lyon, le préfet avait saisi le tribunal des conflits.

Cette instance, composée à parts égales de membres de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat, vient, dans un jugement non encore rendu public, de statuer en faveur de la compétence du juge administratif pour contrôler la régularité de l'arrêté d'expulsion, acte de l'administration. Cette décision annule le jugement du tribunal de grande instance, que le ministère de l'intérieur s'était d'ailleurs refusé à exécuter. Il avait fallu un autre jugement du tribunal administratif de Lyon, le 6 avril, pour imposer le retour des deux expulsés. Cette dernière décision, qui avait contesté les motivations de l'arrêté d'expulsion, doit être complétée prochainement par une décision sur le fond.

DROIT D'ASILE : l'inquiétude d'Amnesty International. – *« Les normes minimales (...) essentielles pour assurer la protection des réfugiés ne sont pas entièrement respectées »* en Europe, affirme Amnesty International dans un rapport publié mardi 21 juin. L'organisation internationale s'inquiète de la multiplication des procédures accélérées d'examen des demandes d'asile et de l'affaiblissement des garanties juridiques. Elle réclame une harmonisation européenne de la protection des réfugiés.

SCIENCES

Dans le deuxième inventaire national de l'ANDRA

Les sites de déchets radioactifs militaires sont officiellement recensés

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) vient de rendre publique l'édition 1994 de son « inventaire » des déchets radioactifs. Des installations liées à la défense (17 au total) figurent pour la première fois dans ce document, qui compte 159 fiches précisant la nature, le volume, le niveau de radioactivité des déchets et l'identité de l'entreprise responsable du site.

La première édition, en 1993, de cet inventaire recensait les données existantes sur les sites de déchets radioactifs français (*le Monde* du 28 avril 1993). La parution de la deuxième édition, remise à jour et enrichie, de ce document marque bien le rôle qu'avaient voulu lui donner les auteurs de la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs.

Certes, cet inventaire n'est pas exhaustif (1). *« Mais, si l'on veut y arriver un jour, la parution annuelle est essentielle*, estime M. Yves Kaluzny, directeur général de l'ANDRA. *C'est une incitation très forte à la déclaration spontanée pour les détenteurs de déchets : un aveu tardif dicté par les circonstances serait du plus mauvais effet. »*

Convaincus sans doute par ces arguments, les militaires ont accepté, cette année, de faire figurer leurs déchets aux côtés de ceux des civils : dix-sept sites au total (2), dont neuf centres du CEA ou de la COGEMA travaillant sur les armes nucléaires ou les cœurs des chaufferies des sous-marins nucléaires et huit sites du ministère de la défense où sont entreposés des matériaux radioactifs divers (produits luminescents, uranium appauvri, etc.). *« Nos fiches concernant les sites militaires ne révèlent aucun élément confidentiel comme la composition exacte des déchets*, reconnaît M. Kaluzny. Mais nous avons accès à un inventaire plus complet que nous ont fourni le ministère de la défense et le CEA. »

Deux mille sources en circulation

Mais le directeur général de l'ANDRA est surtout satisfait d'avoir pu introduire cette année des données supplémentaires concernant les sources radioactives utilisées dans l'industrie ou les hôpitaux. En effet, plus de deux mille de ces sources sont mises en circulation chaque année et leur diffusion très large rend leur surveillance plus difficile que celle des déchets des gros industriels du nucléaire. La première édition de l'inventaire ne mentionnait que le seul fabricant français, l'ORIS, filiale du CEA. Cette année, soixante-dix distributeurs détenteurs de sources usagées en attente de retour au fabricant entrent dans l'inventaire.

La réalisation de ce document a mobilisé trois ingénieurs pendant quatorze mois. Partant des inventaires fournis par les régions, les départements, mais aussi les nombreuses associations de défense de l'environnement, ils ont effectué un complément d'enquête auprès des détenteurs de déchets (EDF, CEA ou COGEMA), mais aussi chez les petits producteurs, fournisseurs ou exploitants de matériaux radioactifs divers.

Ce rapport s'abstient de tout commentaire ou jugement. L'ANDRA, précisent ses auteurs en préambule, *« n'a pas à se substituer aux actions des autorités de contrôle de l'Etat en matière de sûreté, de protection sanitaire de la population ou de contrôle du respect de l'environnement »*. Le but de l'inventaire se limite à *« collecter, clarifier et diffuser l'information »*.

C'est déjà beaucoup, et la première édition a déjà entraîné des actions. C'est ainsi qu'EDF, TDF et France Telecom ont décidé de recenser leurs paratonnerres dotés de pointes radioactives (dont la fabrication est interdite depuis 1986). L'assainissement de certains « points noirs » a été entrepris. Mais de telles actions ne se justifient pas toujours. *« La présence de déchets radioactifs sur un site n'est pas obligatoirement synonyme de danger »*, soulignent les rapporteurs. Tout dépend de la manière dont ils sont gérés et surveillés.

J.-P. D.

(1) Ce nouvel inventaire comporte 159 fiches, soit 46 fiches nouvelles par rapport à l'édition précédente.

(2) Cestas, Cherbourg-Arsenal, Crozon-Ile-Longue, Valduc, Bourges, Pontfaverger-Moronvilliers, Bruyères-le-Châtel, Arcueil-Fort-de-Montrouge, Saclay-INBS, Limeil, Marcoule, Cadarache, Toulon (deux), Grenoble, Saint-Priest et Pierrelatte.

▶ On peut se procurer (gratuitement) *l'Inventaire national des déchets radioactifs* auprès de l'ANDRA, Observatoire national, BP 38, 92266 Fontenay-aux-Roses.

Préparant un vaccin contre le SIDA

Les recherches du professeur Chermann seront financées par une firme américaine

Le professeur Jean-Claude Chermann, directeur de l'unité 322 de l'INSERM, a annoncé, mardi 21 juin, qu'il avait passé un accord de financement avec la société américaine Sheffield Medical Technologies Inc. en vue de la mise au point d'un vaccin contre le sida. Aux termes de cet accord, la firme s'engage à verser 600 000 dollars au codécouvreur du virus du sida afin détablir, sur le singe macaque, si le vaccin-prototype mis au point par le professeur Chermann peut avoir une quelconque efficacité *in vivo*. L'annonce de cet accord ayant fait l'objet d'une médiatisation pour le moins excessive, l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) a tenu à faire part de son *« extrême prudence »*, précisant qu'il restait au professeur Chermann à surmonter de nombreux obstacles avant de pouvoir espérer avoir mis au point un vaccin réellement efficace.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'Allemagne, qui a fait match nul avec l'Espagne, mardi 21 juin à Chicago (1-1), a toutes les chances d'être qualifiée pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde. Elle doit encore rencontrer la Corée du Sud le 27 juin.

■ MARADONA ÉPATE. L'Argentine se compte plus ses héros. Face à la Grèce, Diego Maradona a signé un retour gagnant en Coupe du monde en marquant un superbe but. Quant à Gabriel Batistuta, il a réalisé le premier *«hat trick»* de la compétition. Quelques heures plus tard, le Nigéria a presque fait oublier la fièvre argentine en «dynamitant» la Bulgarie (3-0).

■ L'AMÉRIQUE S'EMBALLE. A mesure que la Coupe s'installe dans le pays, le marché parallèle s'organise : ventes de tee-shirts, hot dogs au kilomètre et parkings sauvages. Les supporters font monter la tension. Plusieurs centaines d'Allemands ont bloqué, mardi 21, la circulation dans le centre de Chicago, créant un énorme embouteillage. Les Américains, qui s'adaptent décidément bien au «soccer», espèrent la victoire de leur équipe, qui devait rencontrer la Colombie, mercredi 22, à Los Angeles.

GROUPE D : Nigéria-Bulgarie 3-0

Les Super Aigles de «Mister» Westerhof

DALLAS

de notre envoyé spécial

Il faudra bien qu'un jour, Clemens Westerhof livre ses secrets. Qu'il dise comment lui, Néerlandais pure souche, a pu se cramponner pendant cinq ans à son poste d'entraîneur du Nigéria. Qu'il avoue pourquoi il n'a jamais subi le sort de tant de techniciens européens en Afrique, sitôt engagés sitôt limogés, rayés des cadres par un ministre ou un président, un soir de défaite ou de caprice. Qu'il explique surtout comment il s'y est pris, depuis 1989, pour faire du Nigéria la meilleure équipe du continent, un champion d'Afrique si brillant contre les Bulgares (3-0), mardi 21 juin, à Dallas, qu'il se positionne déjà comme l'attraction de ce premier tour.

Après ce succès, et la probable qualification qui en découlera, il faudra bien que Clemens Westerhof, *Mister* Westerhof comme on l'appelle à Lagos, tombe le masque, car son cas demeure une énigme. Cet homme de cinquante-deux ans, que les spectateurs texans ont vu bomber le torse à chaque nouveau but des Super Aigles (le surnom des Nigérians), aurait-il un passé de joueur vedette? Pas vraiment : il a juste été international militaire avant qu'une blessure au genou n'interrompe sa carrière à vingt-trois ans.

Aurait-il, au moins, un palmarès d'entraîneur? Là encore, on a connu plus glorieuse feuille de route : il a dirigé diverses formations anonymes, puis deux petites équipes néerlandaises, Maastricht et Vitesse Arnhem, avant d'assister, six années durant, plusieurs entraîneurs du Feyenoord Rotterdam, l'un des grands clubs néerlandais. Assistant, pas maître d'œuvre.

En fait, il n'a véritablement entraîné Feyenoord qu'un an, le temps de remporter la Coupe des Pays-Bas et de disputer quelques matches européens. Un *curriculum vitae* plutôt insignifiant pour un technicien qui pointe aujourd'hui à l'avant-scène américaine.

Faudrait-il donc chercher ailleurs, dans ses qualités morales, la clef de sa réussite? Peut-être, mais l'affaire se complique car l'ami Clemens n'est pas toujours d'agréable compagnie. Ses détracteurs l'affirment très fier de sa personne, capable de muflerie, arrogant jusqu'à l'impolitesse. Ses joueurs eux-mêmes sont parfois contraints de le calmer, *«quand ils parlent mal à des gens importants»*. Il faut le voir parader, lunettes de soleil et survêtement, dans l'hôtel américain de son équipe : un coq chez les Aigles! Il faut aussi l'entendre chanter *«Mexico, Mexicoooo...»* devant une journaliste mexicaine pour comprendre qu'il doit s'y entendre pour festoyer et lever le coude avec ses trois adjoints, tous néerlandais.

A un journaliste de l'hebdomadaire *France-football* qui lui demandait un jour quelle était la meilleure manière de l'aborder, un dirigeant nigérian avait d'ailleurs répondu : *«Si vous pouvez lui faire un cadeau, disons une bouteille de cognac, il vous recevra bras ouverts. Mais surtout, avant de poser les questions difficiles, attendez qu'il l'ait vidé. Là, vous saurez tout de lui.»*

«Intelligent» et un brin canaille

Tout savoir de Clemens Westerhof, c'est d'abord s'aventurer dans les réalités du football nigérian, où la rigueur de l'équipe sur le terrain est la mesure de la pagaille qui règne dans son entourage. Le sélectionneur sait qu'il compte des ennemis et leur attribue sans détour les gentillesses évoquées plus haut : *«C'est l'Afrique, vous comprenez... J'aime ce peuple mais il y a toujours des jaloux, prêts à intriguer. Certains sont d'ailleurs ici, aux Etats-Unis, dans la délégation. Moi, je reste le* boss, *le chef. Et cela, ils ne peuvent pas le supporter. J'obtiens de bons résultats, j'ai mes partisans à la tête de la Fédération, je suis trop fort, trop intelligent pour eux.»* *«Intelligent»* et un brin canaille, juste ce qu'il faut pour nourrir la rumeur. Partie de Lagos, relayée en Afrique, elle mène jusqu'en Europe du Nord, où l'on raconte qu'il favoriserait, moyennant commissions, des transferts de jeunes talents dans des clubs belges et néerlandais. A l'évocation de ce sujet, l'ancien strasbourgeois Stephen Keshi réplique par un rire malicieux : *«Vous savez, nous on n'est pas au courant de tout cela...»*

Westerhof, lui, hurle au mensonge. Il se défend de profiter de son statut d'entraîneur pour s'assurer des enveloppes d'impresario. S'il a donné des *«conseils»*, *«juste des conseils»*, à la Fédération, c'est pour prévenir une braderie du patrimoine : *«Un jour, peu après mon arrivée, j'ai appris que deux gamins avaient été transférés en Belgique pour une misère. J'ai commencé à travailler. L'équipe a obtenu des résultats et j'ai dit aux dirigeants qu'ils pouvaient désormais exiger un zéro de plus sur les chèques européens. En 1993, je les ai incités à ajouter encore deux zéros.»* Les chèques ont continué à affluer puisque, sur les vingt-deux joueurs retenus pour la World Cup, dix-sept évoluent en Europe... D'autres devraient suivre. Dans ce pays, la relève de la relève est toujours assurée. L'équipe nationale cadet (14-16 ans) n'a-t-elle pas été championne du monde en 1993?

Au Cotton Bowl de Dallas, les deux exilés les plus célèbres ont été à l'origine de la victoire contre les Bulgares. Rasheed Yekini, meilleur buteur du dernier championnat du Portugal (21 buts pour Setubal), a ouvert la marque. Daniel Amokachi, l'attaquant du FC Bruges, a inscrit le deuxième but, toujours en première période. Le troisième, en seconde mi-temps, a été inscrit de la tête par Emmanuel Amunike (Zamalek, Egypte).

En dehors de l'Argentine, dont l'adversaire grec (4-0) était trop faible pour être crédible, aucune équipe n'a donné jusqu'à présent une telle impression de puissance. Comparé aux athlètes que sont Yekini ou Amokachi, l'avant-centre bulgare Hristo Stoïchkov (FC Barcelone) faisait presque peine à voir.

Le secret de Westerhof réside peut-être là, dans l'art de tirer partie des ressources physiques et des qualités techniques de ses joueurs. *«Quand je constate ce dont ils sont capables sur un terrain, je me dis que tout va bien...»* Tout irait encore mieux si des offres d'emploi lui parvenaient à l'issue de la World Cup. Quoi qu'il arrive, en effet, le déroutant «Mister Westerhof» quittera ce pays où il est très populaire : *«Après la Coupe du monde, je n'ai qu'une envie : partir faire du vélo avec mon fils de douze ans. Quatorze jours, tous les deux! Nous avons déjà les vélos, des VTT achetés pour l'occasion... Après, j'espère diriger une autre sélection ou un club, pas trop loin des Pays-Bas, à moins de deux heures d'avion d'Amsterdam. C'est usant, l'Afrique... En cinq ans au Nigéria, j'ai vieilli de dix ans.»*

PHILIPPE BROUSSARD

GROUPE D : Argentine-Grèce 4-0

Déroute à la grecque

BOSTON

de notre envoyé spécial

Qui se souvient de Michael Dukakis, ce candidat démocrate à la Maison Blanche dont la campagne électorale, après une éphémère flambée dans les sondages, s'était achevée par une déroute mémorable face à George Bush en 1988? Dans l'esprit des Américains qui s'en souviennent encore, l'homme à la triste mine reste l'archétype du *loser* en politique. Mardi après-midi, sur les terres de cet Etat du Massachusetts dont il fut longtemps le gouverneur, sous les yeux navrés de milliers de représentants de la communauté grecque des Etats-Unis, onze footballeurs ont cependant entrepris de lui rendre hommage. En se lançant dans le même chemin de croix que lui.

Pour l'équipe de football grecque, candidate à sa première Coupe du monde, les primaires avaient été excellentes. Première de son groupe, invaincue, la sélection avait obtenu dans l'euphorie son ticket pour les Etats-Unis. Les sondages des matches amicaux s'étaient déjà montrés moins optimistes. De courtes victoires cachaient mal de larges défaites. Et, comme pour le gouverneur Dukakis, tout s'est gâté au moment où les choses sérieuses commençaient. Tout a tourné à l'aigre une fois l'entrée avalée. Tout s'est effondré quand il fallait consolider.

Dans un choc entre anciennes dictatures, dans un affrontement entre joueurs chevelus, ils auront seulement permis à Diego Maradona, auteur d'un but superbe, de montrer que ni le temps ni la pluie ne peuvent éroder son talent. Ils auront seulement autorisé Gabriel Batistuta à réussir son premier triplé en sélection. Ils se seront chargés de rappeler à tous ceux qui l'avaient enterrée sans attendre que l'Argentine, avec son choix d'individualités et son style ressuscité, demeure parmi les grands favoris du tournoi. Bref, les Grecs auront eu l'élégance de mettre en valeur leurs adversaires, tout en poussant la sincérité jusqu'à avouer d'emblée toutes leurs lacunes.

Sur le banc de touche, le crâne dégarni de leur entraîneur s'en plissait de colère. Alketas Panagoulias possède un point commun, dont il se passerait bien, avec Michael Dukakis : il lui arrive de perdre aux élections. Il s'est incliné de justesse aux législatives de l'automne, au moment des éliminatoires de la Coupe du monde. En quinzième place sur une liste pour les européennes, il n'a pas non plus réussi à se faire élire au Parlement de Strasbourg, alors qu'il fourbissait ses plans pour l'Amérique. Les calendriers du football et de la politique, ses deux passions, s'emboîtent mal pour Alketas Panagoulias, homme de droite convaincu, toujours obligé de bâcler ses campagnes pour préparer celles de ses joueurs.

Heureusement pour lui, jusqu'à présent l'entraîneur pouvait au moins se targuer de la réussite dans son métier. Ses deux passages à la tête de la sélection, séparés par un long séjour aux Etats-Unis où il s'est marié et a entraîné trois ans l'équipe américaine, ont écrit les seules belles pages du football hellène. En 1980, il avait réussi à qualifier l'équipe grecque à son premier championnat d'Europe. Cette année, il lui a enfin ouvert les portes de la Coupe du monde. Mais à quoi bon?

Voilà que le syndrôme Dukakis le frappe également sur le terrain. Voilà que le parcours de son équipe jusqu'en Amérique se retrouve passé au crible de l'ironie de ses compatriotes. Les Grecs n'avaient même pas besoin d'attendre le premier résultat de la Coupe du monde pour savoir que leurs représentants avaient bénéficié du groupe de qualification le plus aisé du continent, à cause de l'éviction de l'ancienne Yougoslavie qui devait y figurer. L'infaillibilité d'alors n'était plus relue que comme de la chance. Les Grecs connaissaient aussi la piètre qualité de leur championnat, qui a fini par vider les stades et tasser un peu plus de monde dans les salles de basket. Ils déploraient qu'aux craquements des articulations s'ajoutent ceux des vieilles rivalités entre joueurs des grands clubs athéniens, qui n'ont cessé d'affaiblir l'équipe en la divisant.

Alketas Panagoulias pensait au moins avoir aplani cette source de conflit. L'entraîneur a toujours utilisé son charisme d'homme frotté de politique pour faire naître la concorde au sein de son équipe. Il se vante même d'avoir instauré une relation père-fils entre ses joueurs et lui. Mais ce type de rapports débouche souvent sur d'autres excès. Ainsi Panagoulias a-t-il aiguisé l'ironie des Grecs en se prenant de bec publiquement avec un de ses «fils» qui faisait un caprice, dès le début du séjour américain.

Malgré ces anicroches, l'entente est peut-être réelle dans les vestiaires. Mais elle ne déborde pas sur la pelouse. Mardi, il fallait lire les numéros dans le dos des joueurs pour démêler l'embrouillamini des lignes, pour différencier, dans ce magma d'équipe, un défenseur d'un attaquant. Panagoulias et ses footballeurs venaient sans doute de comprendre, dans cette pagaille, qu'en se hissant jusqu'à cette Coupe du monde ils étaient montés au-dessus de leur niveau. A une hauteur d'où, comme Michael Dukakis, on ne peut plus redescendre qu'en tombant.

JÉRÔME FENOGLIO

PROLONGATIONS

Le petit business du «soccer»

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

L'Amérique n'a peut-être pas encore tout compris du football à l'européenne, elle tardera sans doute à assimiler la règle du hors-jeu, mais rien ne lui échappe désormais des profits, petits ou grands, que peut générer ce sport. Il suffit de flâner autour du Rose Bowl de Pasadena, le stade des environs de Los Angeles, pour comprendre que les habitants du quartier n'ont pas tardé à s'adapter aux us et coutumes du *soccer*.

Trois kilomètres en amont des tribunes, s'organise un étonnant business de proximité. Ecriteaux en mains, les gamins guettent le supporteur ou le journaliste égaré qui ne pourra laisser sa voiture dans la rue, sous peine de suivre le match à la fourrière. Pour 10 dollars l'après-midi, on l'autorisera à entrer dans le jardin familial, le long du grillage, près des massifs de géraniums. Papa est là qui veille et tient la caisse, dans un fauteuil de plagiste.

Plus loin, un épicier coréen a fermé boutique pour tenir parking. Il relèvera le rideau après la partie, à l'heure de la sortie, *«parce que les gens auront soif»*. Sur Lincoln Boulevard, c'est une église protestante qui a déployé ses ouailles sur le trottoir. Une demi-douzaine de jeunes Noirs, deux pour les voitures (*«20 dollars, pas moins»*) et quatre pour les sandwiches. *«Essayons d'atteindre la perfection»*, recommande une banderole tendue au fond de la salle de culte.

Le stade approche. Casquettes, polos, porte-clefs, billets pour le match du jour... On vend de tout et de rien, sur un bout de pelouse ou sur le capot d'une vieille Cadillac. Une gamine propose des vignettes autocollantes, celles des albums d'enfants. Cinq pour 1 dollar. Une affaire. Deux adolescents écoutent du rap et vendent des bouteilles d'eau, du soda, des chewing-gums. Derrière, sur le *rocking chair*, le père suit un match de base-ball à la télévision.

Les prix grimpent

Dernière rue avant le Rose Bowl. Sait-il vraiment ce qu'est le *soccer*, ce géant noir, si grand qu'il doit jouer au basket et ignorer qui est Pelé? Probablement pas mais il sait profiter des embouteillages et passe d'une voiture à l'autre avec des fanions. *«Hey mec, 1 dollar mec, ça vaut le coup mec.»* Gros succès pour la Colombie. Belle performance du Brésil. Le voisin mexicain, qui est chez lui dans ces quartiers mi-*chicano* mi-*black*, est hors concours.

Une fois arrivé aux abords du stade, les prix grimpent, la qualité s'améliore. Les T-shirts, pin's et autres gadgets sont garantis d'origine, estampillés «World Cup 94» et vendus sur des étals de foire-exposition. Les acheteurs affluent et le petit commerce des rues alentour cède la place au vrai business. Au total, la vente des produits dérivés officiels devrait rapporter près de 1 milliard de dollars (environ 560 millions de francs) dans l'ensemble du pays. Une bonne invention, finalement, que ce tournoi de *soccer*...

Ph. Br.

GROUPE C : Allemagne-Espagne 1-1

La montée de la jeune garde

CHICAGO

de notre envoyé spécial

Cette fois, le public américain a fait la connaissance du football européen. Une affiche Allemagne-Espagne annonce toujours un spectacle typé, une coproduction d'artistes musclés. Du football d'auteur, parfois difficile d'accès. Jamais une comédie façon Disney. Entre ces deux pays, le football se joue avec une sorte de gravité. On y prend un plaisir rarement insouciant. Surtout quand le jeu atteint la dimension du drame. Que Jürgen Klinsmann, par exemple, parte en de longues chevauchées, levant haut les genoux, et l'on entend Wagner. Que Juan Antonio Goicoechea surgisse dans le dos de la défense allemande, et l'on croirait voir briller la lame des mises à mort.

Dans l'arène du Soldier Field, l'estocade a été portée très tôt. Avant la fin du premier quart d'heure, alerté par Albert Ferrer, l'attaquant basque a profité d'un moment d'absence d'Andreas Brehme pour adresser depuis l'aile droite un astucieux centre-tir hors de portée de Bodo Illgner. Ce n'était pas la première occasion de but pour les Espagnols. Déjà, le gardien allemand avait dû déployer tout son talent pour détourner un tir de Sergi, ponctuant une magnifique combinaison avec son compère Guardiola. Les Espagnols avaient revêtu leur habit de lumière, bien décidés à faire oublier le faux pas de Dallas.

Le dernier carré pour objectif

Il ne s'agissait pas encore d'un de ces matches de *muerte* où l'on joue son destin sur quatre-vingt-dix minutes. Cependant, les joueurs et les dirigeants ibériques avaient besoin de se rassurer, car ils nourrissent de grandes ambitions. La quatrième place, en 1950, appartient désormais à la préhistoire du football. Bien que qualifiée pour les cinq dernières Coupes du monde, l'Espagne n'a jamais pu dépasser les quarts de finale. *«Ne pas les atteindre cette année serait un échec»*, a averti le ministre des sports, Rafael Cortes Elvira. La mission fixée au sélectionneur Javier Clemente par la Fédération est même d'intégrer le dernier carré.

Alors que l'équipe allemande est, à une ride près, la même qui a remporté le titre en 1990, la formation espagnole a été totalement renouvelée. L'élimination prématurée lors du championnat d'Europe de 1992 (par la France) a été fatale à l'ossature madrilène de la sélection. Martin Vasquez, Sanchis, Pardeza et Michel, qui formaient, avec Butragueno, la fameuse *Quinta del Buitre*, ont été remplacés par des joueurs issus du Barça. Le club catalan ne fournit pas moins de neuf internationaux. Les deux arrières latéraux, Sergi et Ferrer, sont les hommes par qui le danger arrive. Grâce à leur apport offensif sur les ailes, le milieu de terrain peut jouer très haut, asphyxiant son vis-à-vis. Les Madrilènes Fernando Hierro et Luis Enrique y excellent avec élégance.

Basque et catalan

Pour sa cure de jouvence, la sélection espagnole a puisé largement dans le réservoir de l'équipe victorieuse du tournoi olympique de 1992 face à la Pologne. Aujourd'hui, les Ferrer, Guardiola, Alfonso, Luis Enrique et autre Kiko forment la *Quinta del Cobi*, du nom de la mascotte créée par Mariscal pour les JO de Barcelone. Dans l'équipe de Javier Clemente, il y a des Barcelonais donc, des jeunes, mais surtout des Basques. Lui-même ancien entraîneur de l'Atlético Bilbao, il s'est entouré de nombreux «pays», et de vieux amis : Zubizarreta, Bakero et Salinas – les trois seuls rescapés du Mondiale italien –, Goicoechea et Beguiristain, tous du FC Barcelone, mais aussi Julen Lopetegui, Julen Guerrero, Rafael Alkorta.

A la fois basque et catalan, tel est le nouveau visage de l'Espagne selon Clemente. Julio Salinas, en est le symbole : il reste, pour son ancien entraîneur de Bilbao, l'indéracinable avant-centre de la sélection alors qu'il ne quitte pas le banc des remplaçants au Barça (la concurrence y est féroce avec Romario, Stoïchkov et Laudrup). A trente-deux ans, le gardien de but Andoni Zubizarreta conserve aussi la confiance du sélectionneur, alors qu'il était discuté, la saison dernière, à Barcelone. Il ne cède son poste au talentueux Canizarès que contraint et forcé, pour de brefs intérims. Ce subtil dosage entre un club, une province et plusieurs générations donnera-t-il enfin à la sélection espagnole l'homogénéité qui lui fait défaut depuis longtemps?

En Espagne, les clubs ont toujours eu la priorité sur l'équipe nationale. C'est dans les joutes de la Liga et dans les compétitions de l'UEFA que les particularismes locaux et régionaux trouvent le mieux à s'exprimer. A l'inverse, les footballeurs allemands ne perdent jamais une occasion de prouver leur attachement au drapeau national. Qu'est-ce qui peut faire encore courir de cacochymes milliardaires comme Rudi Völler ou Andreas Brehme, sinon l'honneur de représenter leur pays? Sans doute faut-il voir là la raison d'une telle différence de palmarès entre deux grandes nations de football ; l'une trois fois championne du monde, l'autre trois fois rien.

A Chicago, cette fierté nationale, revendiquée par l'ensemble des joueurs allemands, s'est sans doute réveillée en seconde mi-temps. A-t-on vu Jürgen Klinsmann se démener avec autant d'énergie, cette saison, alors qu'il battait pavillon de complaisance monégasque? Son égalisation de la tête (48e) est un modèle de conviction. Avec un peu de réussite, il aurait pu marquer à deux autres reprises. Les Espagnols auront-ils les mêmes ressources lorsqu'il s'agira d'arracher les points nécessaires à leur qualification contre la Bolivie, dont l'entraîneur est... basque?

JEAN-JACQUES BOZONNET

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Mardi 21 juin

GROUPE C

Allemagne et Espagne 1-1

1. Allemagne, 4 pts ; 2. Espagne, 2 ; 3. Corée du Sud, 1 ; Bolivie, 0.

GROUPE D

Argentine b. Grèce 4-0

Nigéria b. Bulgarie 3-0

1. Argentine et Nigéria, 3 ; 3. Bulgarie et Grèce, 0.

A LA TÉLÉVISION

Mercredi 22 juin

Suisse-Roumanie, à 22 h 05 (France 3)

États-Unis-Colombie, à 1 h 35 (France 2)

Un entretien avec le PDG de Prisma Presse

Axel Ganz : « La France et les Etats-Unis ont la priorité dans notre développement »

Axel Ganz, PDG de Prisma Presse et directeur de la branche internationale de Gruner und Jahr, filiale du groupe de communication allemand Bertelsmann, s'explique sur le rachat, vendredi 17 juin, des magazines féminins du « New York Times », dont « Family Circle » (5 millions d'exemplaires) et « McCall's » (4,6 millions). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Axel Ganz revient également sur sa tentative de rachat des Editions mondiales, finalement acquises par le groupe britannique EMAP (le Monde *du 18 juin).*

« Vous venez d'acquérir les magazines féminins du New York Times (le Monde du 18 juin). Cela signifie-t-il que les Etats-Unis sont une priorité pour vous ?

– Le marché américain est le plus grand marché mondial. Nous étions présents sur ce marché avec *Parents* et *YM*, un journal pour adolescentes, qui représentent chacun 1,8 million d'exemplaires. Il était clair qu'il fallait développer ce marché. Nous étions prêts à lancer et à acquérir des titres. Cette opportunité nous est tombée du ciel : en 1993, ce groupe de magazines a réalisé un chiffre d'affaires net de 230 millions de dollars (environ 1,4 milliard de francs). Il s'agit d'un grand pas en avant sur le marché américain. Sur le plan des recettes publicitaires, nous passons de la vingtième à la sixième place. Pour l'instant, nous allons restructurer ces titres, les repositionner. Il y a quelques zones de problèmes, car le *New York Times* n'avait pas une vraie culture de magazines. Après ces restructurations, ce groupe pèsera 330 millions de dollars (environ 2 milliards de francs).

– Pour cet achat, on parle d'une fourchette entre 250 et 400 millions de dollars (entre 1,5 et 2,4 milliards de francs) ?

– Nous nous situons bien dans cette fourchette. L'affaire s'est faite rapidement. Nous avons négocié en à peu près deux mois

– Quels sont vos autres projets de développement ?

– Nous avons des projets en Pologne, où nous avons repris un mensuel féminin pratique, il y a un an. Nous y préparons d'autres titres. En Espagne, en Italie et en Grande-Bretagne, nous allons plutôt, pour l'instant, consolider nos positions. Nous nous concentrerons essentiellement sur les Etats-Unis et la France. Ce sont les deux pays qui ont la priorité dans notre développement.

– Vous étiez l'un des favoris pour le rachat des Editions mondiales, finalement emportées par le groupe britannique EMAP.

– Nous aurions aimé acheter les Editions mondiales, mais pas à n'importe quel prix, car certains titres ont des problèmes. Rédactionnellement, il fallait les repositionner et investir beaucoup pour être compétitif. Pour cette raison, nous avions essayé de trouver le bon prix, qui, d'ailleurs, a été trouvé, car nous étions en phase d'accord avec les Editions mondiales, avant qu'ils ne décident de vendre la totalité aux Anglais.

» Nous n'étions pas intéressés par la totalité des titres. On nous avait signalé que ce n'était pas un problème, car il y avait un acquéreur pour la presse professionnelle. Les négociations ont duré jusqu'à la dernière minute : j'ai appris seulement la veille de l'annonce qu'ils allaient vendre à EMAP. Ça ne s'est pas fait, mais ce n'est pas un drame. Nous sommes devenus le deuxième éditeur de presse magazine par nos créations et nous allons continuer dans cette voix, sans exclure, bien sûr, des acquisitions futures si des occasions se présentent. »

« Il faut une presse écrite forte »

– L'arrivée d'EMAP illustre le profond changement du paysage des magazines en France. Comment analysez-vous ce bouleversement ?

– Beaucoup de magazines en France n'ont pas su évoluer d'une façon suffisante pour se maintenir. La diffusion a baissé pendant des années. Est-ce un manque de savoir-faire ou un manque de moyens ? Je ne crois pas que ce soit un manque de moyens. Mais cela a ouvert la porte à des produits et à des éditeurs nouveaux. C'est toujours un risque quand le marché est dominé par un groupe très fort, qui est en situation de quasi-monopole, comme c'était un petit peu le cas d'Hachette en France, mais il y a d'autres exemples ailleurs. Cela ne favorise pas le dynamisme. Le marché français n'était pas aussi concurrentiel que les marchés britannique et allemand.

» Il va certainement changer encore, dans les années à venir. Je vois des signes de dynamisme chez Hachette. Nous n'en sommes pas malheureux, nous avons tout intérêt à ce que ce marché soit plus vivant. Un marché stagnant ou déclinant est inquiétant. Si la presse n'intéresse plus, si elle n'est pas forte, comment voulez-vous qu'elle soit une alternative à la télévision, pour les publicitaires, par exemple. Il faut une presse écrite forte. Et il faut accepter la compétition. Nous, nous aimons la compétition.

– Quels sont vos projets en France ?

– Nous avons plusieurs projets que je ne peux révéler. Actuellement, nous travaillons à un magazine économique qui pourrait être prêt dans quelques mois.

– Est-ce le projet « Mercure », annoncé pour cet automne ?

– La notion de temps n'est pas importante, le seul facteur qui compte, c'est la réussite. Ce magazine sera plus spécialisé que *Capital*. Nous continuons à l'étudier.

– On parle de la vente de France-Soir. La presse quotidienne ne vous intéresse toujours pas ?

– Non, la presse quotidienne nationale ne nous intéresse toujours pas. »

Propos recueillis par
ALAIN SALLES

DANS LA PRESSE

La France et le Rwanda

Financial Times : « Sortant subitement de sa torpeur la semaine dernière, le gouvernement français a déclaré au monde entier que ce qui se passait au Rwanda était intolérable, qu'il fallait faire quelque chose, et que la France était prête à envoyer des troupes. (...) Mieux vaut tard que jamais, peut-être, et la conscience reste la conscience même lorsqu'elle est réveillée par la télévision. Mais, dans ce cas, la conscience de la France est tourmentée par un sentiment non seulement de solidarité, mais aussi de culpabilité. (...) Le plan français semble également souffrir de l'absence d'objectifs clairs. (...) En résumé, la France ferait mieux d'agir dans le cadre du plan actuel de l'ONU (...) Elle pourrait en outre jouer un rôle diplomatique auprès de ses anciens protégés du gouvernement rwandais. »

Le Quotidien (Philippe Tesson) : « La passivité du monde entier fait de [l'ONU] le complice d'un monstrueux assassinat collectif. Ce crime de lâcheté disqualifie quiconque prétendrait nous faire un procès en irresponsabilité. Nous avons d'ailleurs donné assez de gages de notre lucidité devant les risques encourus – nous parlons ici des cinq conditions posées par le gouvernement à l'intervention – pour qu'au moins la communauté internationale, qui nous a isolés, ne nous marchande pas son respect. »

L'Humanité (José Fort) : « La raison doit l'emporter chez les dirigeants français, qui ont tant de choses à se faire pardonner dans la tragédie rwandaise. Un jour viendra où la vérité éclaboussera bon nombre de ceux qui aujourd'hui brandissent une volonté « humanitaire ». Mais, sans attendre, il faut tout mettre en œuvre pour arrêter les massacres, placer les tueurs hors d'état de nuire. Pour cela, nul besoin d'une aventure coloniale. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « La France veut à nouveau forcer le destin, mais elle se trouve tragiquement seule. Ses alliés ne sont pas au rendez-vous humanitaire, encore moins militaire. Les pays africains refusent de soutenir une opération armée tant que l'un des belligérants s'opposera à une action humanitaire. A la question de savoir si, dans ces conditions, il faut risquer la vie de nos soldats, la réponse est évidemment non. »

Le Figaro (Charles Lambroschini) : « En Europe, les Français sont exemplaires lorsqu'ils prennent les devants, comme ils l'ont fait avec succès pour la Bosnie et le GATT. Mais, sur le continent noir, il leur faudra peut-être se résigner à ce constat : plutôt que d'accepter un sauvetage de l'extérieur, les Africains préfèrent mourir entre eux. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Si, face à une telle abomination, nous n'intervenions pas dans un pays d'influence française, c'est l'autorité et l'influence de la France, l'intérêt national, oui, auquel nous porterions atteinte. (...) L'Afrique est à nos portes. Si nous ne voulons pas de cinq, dix, vingt Algérie, c'est maintenant qu'il faut agir. »

Europe 1 (Albert du Roy) : « Sans doute l'incohérence, le cynisme, et même parfois la perversité de la politique menée depuis des décennies par la France en Afrique sont-ils regrettables. Sans doute les colonisateurs européens de jadis portent-ils leur part de responsabilité dans le drame de ce continent déchiré et sanglant, mais il serait profondément injuste de ne pas souligner aussi l'impéritie, l'hypocrisie, l'apathie des organisations internationales, au premier rang desquelles il faut citer l'OUA. »

En nommant Arnaud Lagardère à la tête de sa filiale américaine

Matra-Hachette mise sur Grolier pour le multimédia

En nommant prochainement son fils, Arnaud Lagardère, trente-trois ans, à la tête de sa filiale américaine, l'éditeur Grolier, Jean-Luc Lagardère, président de Lagardère groupe (holding de tête de Matra-Hachette), affiche ainsi sa volonté de faire de cette maison d'édition un axe prioritaire dans le multimédia. Rachetée en 1988 par Hachette, Grolier a édité une encyclopédie, remarquée, sur CD Rom, le *New Grolier Multimedia Enyclopædia*, vendu à deux millions d'exemplaires.

Arnaud Lagardère, qui dirige déjà Matra Hachette Multimédia, aura pour « conseiller spécial » Jean-Louis Lisimachio, PDG de la branche Livre d'Hachette, qui était également jusqu'à présent patron de Grolier. Il siègera au comité stratégique de Matra-Hachette Multimédia, avec Arnaud Lagardère, Philippe Camus, directeur général de Matra-Hachette et Gérald de Roquemaurel, vice-président directeur général de Hachette-Filipacchi presse.

En vue du lancement de la nouvelle formule du quotidien

Le personnel de « Libération » approuve la recapitalisation du journal

Stairway to Heaven : en ouvrant son entretien à l'émission « Radio-Com » sur France-Inter par cette chanson du groupe de rock Led Zeppelin, Serge July disait adieu aux années 70 qui ont vu naître *Libération*. Il empruntait aussi un « escalier pour le paradis », en tout cas pour l'an 2000, après l'approbation par le personnel du plan de développement du journal, dont il est le directeur-gérant.

61,3% de « oui »

Les salariés du quotidien ont en effet approuvé à une large majorité, mardi 21 juin, la réforme de statuts et l'augmentation de capital de 160 millions de francs qui permettent le lancement en septembre de la nouvelle formule, « Libé III » (*le Monde* du 22 juin). 61,3 % des salariés ont voté « oui » (1), au cours d'un scrutin qui a eu lieu tout au long de la journée, au siège du journal, à Paris. La participation a dépassé les 90 %.

Dans les colonnes de *Libération* du 22 juin, Serge July se félicite de ce résultat et explicite son projet de faire *« un « quotidien-citoyen » pour la fin du siècle, un quotidien qui aide ses lecteurs à faire le tri dans les flux d'informations, qui sépare l'information de la communication et de la rumeur »*.

A la suite de ce scutin, la participation des salariés dans le capital de la société éditrice devrait passer de 55,7 % à 33,4 %. Le principe de la création d'un fonds d'indemnisation de 40 millions de francs pour les « salariés-actionnaires » est acquis (*le Monde* du 21 juin). Mais le second vote, qui portait sur la répartition de ce fonds, n'a pas atteint la majorité requise de 66,6 % de voix exprimées dans les trois catégories (61,43 % favorables chez les journalistes, 67,53 % chez les administratifs et 57,14 % chez les fabricants).

Un « tour de table » à boucler

La CFDT, qui avait appelé à voter « non » à la recapitalisation, recommande à *« la direction de prendre en compte les 40 % du journal qui n'ont pas approuvé le projet en l'état »*, et ajoute : *« Nous voulons croire que le vote « positif » du 21 juin n'est pas la marque d'un désabusement, d'un désintérêt pour ces questions, et que les salariés du journal sauront faire entendre leur voix sur chacun des chapitres du projet qui restent à écrire »*.

La principale inconnue réside, pour l'instant, dans l'absence d'un tour de table d'actionnaires complètement bouclé, puisque 80 millions de francs restent à trouver. Le conseil de surveillance de *Libération*, qui avait appelé à voter « oui », a donné à la direction jusqu'au 17 août pour « boucler » ce tour de table.

A. S.

(1) Chez les journalistes, sur 255 inscrits et 230 votants, le projet a recueilli 59,57 % des suffrages exprimés, tandis que chez les administratifs (80 inscrits et 73 votants), il obtenait 67,53 % et chez les fabricants (47 inscrits et 42 votants) 59,52 %.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La treizième Fête de la musique a mis dans la rue presque tous les musiciens de France dans la soirée du 21 juin. A Paris et en région, professionnels et amateurs ont pu profiter de la clémence des cieux. Dans la capitale, place de la République, Peter Gabriel et Stephan Eicher ont attiré des dizaines de milliers de spectateurs.

■ OFFICIELS : le président de la République avait invité Julien Clerc à se produire dans la cour de l'Elysée. Dans l'après-midi, le premier ministre s'est rendu à l'hôpital Necker le temps d'un spectacle donné pour les jeunes patients. Le ministre de la culture avait invité le groupe corse I Muvrini à se produire dans la cour du Palais Royal.

■ RÉGIONS : harmonies municipales, vedettes ou formations classiques ont joué dans toute la France. A Montpellier, un concert a été organisé dans la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelones. A Oradour-sur-Glane, la fête a été célébrée pour la première fois.

■ MONDE : Quatre-vingt-trois pays se sont associés à la Fête de la musique. Au Sénégal, dans la nuit du 18 au 19 juin, un gigantesque concert a été organisé à Dakar.

Les concerts à Paris

De La Villette à l'Elysée

Le parc de La Villette est une espèce de cité frontalière où les banlieusards et les Parisiens vivent en bonne harmonie. Tout au long de l'année, les petits Maliens d'Aubervilliers y jouent avec les enfants des rockers de Belleville. Pour cette treizième édition de la Fête de la musique, les « folies » de l'architecte Bernard Tschumi, structures de métal rouge qui scandent la verdure, ont été investies par le rock. Rock-guinguette, speed-fusion-metal-trash, rock pour les enfants. Partout, dans le parc, les décibels montent. Partout ? Non. A l'écart de la fête, un bel ensemble de bâtiments reste silencieux. On peut expliquer aux plus jeunes que cet irréductible îlot s'appelle la Cité de la musique.

En fin d'après-midi, Steve Waring initie quelques centaines d'enfants à la musique. Vieux routier du folk, Américain établi en France depuis des lustres, Waring sait tenir son public. Face à ses comptines aux arrangements de jazz contemporain, à ses classiques du terroir revus à la *slide guitar*, les enfants zappeurs se découvrent des trésors d'attention. Exposés au soleil et à la musique, les gamins de La Villette découvrent les joies des festivals en plein air, ennuis techniques compris.

Dans un palais du faubourg Saint-Honoré, Julien Clerc fait l'apprentissage du métier de musicien de cour. En l'occurrence, la cour d'honneur de l'Elysée, où le président de la République a invité le chanteur à se produire devant un parterre composé d'invités et de quidams qui avaient retiré leur place aux guichets du palais. Un peu emprunté, mais ravi, Julien Clerc donne une version concentrée (une heure) de son tour de chant au profit de M. Mitterrand, de Jacques Toubon, flanqué de son prédécesseur, Jack Lang, et d'un public poliment enthousiaste. On a pu s'apercevoir que la cour, si elle offre un cadre plus recherché que le Zénith, n'est pas un haut lieu de l'acoustique parisienne. Et qu'il est beaucoup plus chic d'entourer la console de sonorisation de cordon rouge que de barrières métalliques. A la fin de son concert, Julien Clerc, succombant à l'ambiance délétère des palais, ne peut s'empêcher de faire remarquer qu'il *« avait fait des jaloux ce soir... Allez, je vous le dis, c'est Renaud »*.

Autour de l'Elysée, les rues du huitième arrondissement somnolaient comme à l'habitude. Mais, quelques stations de métro plus loin, la place de la République succombait à sa crise d'hystérie annuelle. C'est là que la société Ricard offre à chaque Fête de la musique un concert à la jeunesse parisienne. Cette année, Peter Gabriel, le chanteur de reggae sud-africain Lucky Dube et Stephan Eicher succèdent à Cure et à Johnny Hallyday, têtes d'affiche des précédentes éditions. Comme à l'habitude, la scène est dressée face à la rue du Temple, de façon tellequ'un maximum de spectateurs ne peuvent rien voir. On retrouve tout ce qui fait peur dans les grands concerts de rock : une cohue toujours au bord de la désintégration, un service d'ordre agressif, la présence stridente des sponsors... L'intérêt musical de l'opération est d'autant plus douteux que le concert de la République assoit son emprise bien au-delà de la place elle-même. Les embouteillages qu'il provoque, les effluves sonores qui flottent sur tout le quartier empêchent la musique d'y croître.

Les amateurs sont ailleurs. Comme chaque année, on en trouve place de Furstemberg. Quelques centaines de musiciens d'un soir y prouvent que chanter ensemble, c'est facile et pas cher. Voilà donc formé un chœur improvisé et fluctuant, passant en revue les classiques populaires de la chanson française avec l'aide d'un seul guitariste. Avant chaque chanson, la distribution des feuillets photocopiés où figurent les paroles donne lieu à un gentil tapage. Il y a trop de candidats à cette chorale bon enfant et joyeuse, trop d'envie de chanter jusqu'au bout – couplets et refrain – les Copains d'abord de Brassens, *l'Eau vive* de Béart. Il y a trop d'appétit à entonner *Champs-Elysées* ou *Pour un slow avec toi*, au côté d'inconnus aussi ignorants que soi des choses profondes de la chanson. Sportive et conviviale, cette Fête de la musique-là est un régal.

Bal populaire

Derrière, sur le boulevard Saint-Germain, la cacophonie des embouteillages couvre toute velléité musicale, le rock excepté. Encore faudra-t-il le consommer très électrifié. L'interdiction de la circulation automobile qui se pratique déjà dans certaines villes de province se pose alors comme une évidence. La musique, quelle qu'elle soit, s'accommode mal des pots d'échappement. D'ailleurs, esplanade des Invalides, on avait tenu les voitures à distance du grand podium tendu de bleu, blanc, rouge. Là, harmonies, fanfares militaires célébraient une fois encore le cinquantenaire de la Libération. Rue Velpeau, devant la façade du Bon Marché, les organisateurs du bal rock'n'roll avaient fermé la rue. Des DJ en herbe avaient occupé un coin de la place Saint-Germain-des-Prés et ouvert une boîte en plein air, en l'honneur de la danse. Autour d'une fontaine Wallace, ornée pour l'occasion d'une roue de lumières fluorescentes, quelques centaines de jeunes improvisaient un nouveau type de bal populaire.

La Maison de l'Amérique latine avait planté un podium au coin de la rue de l'Université et du boulevard Saint-Germain, tout en fermant ses jardins, où elle a pourtant par le passé organisé de très agréables concerts. Pour écouter le Colombien Otto Palma, voir danser sa troupe, il fallait accepter au préalable d'être frôlé par quelques milliers de conducteurs impatients.

Plus magnanime, le ministère de la coopération avait largement ouvert son jardin du boulevard des Invalides. Là, les associations Zone franche et Accent aigu avaient concocté un programme d'ouverture mondialiste, où le guitariste malgache D'Gary, les Maliens résidant en France du groupe Mandé-Foli, le Haïtien Beethova Obas ont laissé le soleil se coucher en toute quiétude. A pelouse tendre, public soigneux. Guitare, balafon, coopération.

VÉRONIQUE MORTAIGNE et THOMAS SOTINEL

Une première à Oradour-sur-Glane

ORADOUR-SUR-GLANE
de notre correspondant

Orgue de Barbarie, accordéons, saxo et synthétiseurs, les musiciens – de 12 à 50 ans et plus – s'activaient sur l'espace herbeux du champ de foire : Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) vivait sa première fête de la musique. Dix jours plus tôt, François Mitterrand et Edouard Balladur venaient raviver le souvenir du cinquantième anniversaire du massacre dont l'artère principale porte la date : « 10 juin 1944 ».

Oradour-sur-Glane a un vieux problème avec la fête. Pendant près de dix ans après la guerre, ce fut dans le village le deuil absolu, jusque dans l'architecture du nouveau bourg reconstruit à quelques centaines de mètres des ruines. *« Il ne devait même pas y avoir d'enseigne sur les façades des boutiques »*, se souvient Henri Cathalifaud, premier adjoint, qui installa sa pharmacie dans le bourg en 1950.

Il fallut attendre 1953 pour qu'une compétition sportive, la course cycliste dite de « la renaissance », introduise une première animation dans ce décor de tragédie. Subrepticement, quelques années plus tard, la course fut suivie d'un bal. Puis revinrent les feux de la Saint-Jean, mais à l'écart de l'agglomération, dans les prairies bordant la Glane.

C'est la génération d'après-guerre qui, en grandissant, délivra peu à peu le bourg de son angoisse. *« Ils n'étaient pas nés pour pleurer »*, résume Henri Cathalifaud. C'est la jeune présidente de l'association des commerçants du bourg, Chantal Desroches, élue voilà trois mois, qui a organisé cette première célébration locale de la fête de la musique. Sans avoir l'impression de transgresser un tabou. *« Si j'avais été élue il y a quelques années, cette fête aurait eu lieu plus tôt,* dit-elle, car *le devoir de mémoire n'est pas un deuil perpétuel. »*

GEORGES CHATAIN

La musique derrière les barreaux

MONTPELLIER
de notre correspondant

La première musique qu'on entend, c'est celle du sifflement du détecteur de métal, des clés qu'on tourne dans les serrures, des ouvertures automatiques des portes, et des grilles qui s'ouvrent et se ferment au gré des allées et venues. Cette musique-là rythme le quotidien des détenus de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelones, tout près de Montpellier. Mardi après-midi pourtant, cinq musiciens l'ont fait taire pour une centaine d'entre eux, pendant une heure qui a semblé trop courte.

Dans la salle polyvalente de la prison, les spectateurs s'impatientent. Vêtus sommairement, jogging ou T-shirt, ils regardent avec curiosité les musiciens s'installer. Le quintette à vent Gianfranco Masini, émanation de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, va se produire pour la première fois en public. On parle fort. L'ambiance est lourde. Le plafond bas est peint en rouge foncé ; la chaleur est étouffante, le bruit de soufflerie envahissant et la lumière écrasante : les pires conditions pour un concert classique.

Après une petite présentation des instruments, le *14e Divertimento* de Mozart distrait l'assistance, mais ne parvient pas à étouffer les apartés. Les applaudissement qui fusent expriment autant la décontraction du public et sa volonté de s'extraire de son quotidien qu'une réelle adhésion à la « grande musique ». Puis vient Darius Milhaud et sa *Cheminée du roi René*. C'est alors que le miracle se produit. Le silence complet se fait dans la salle. L'attention est captée par cette musique considérée comme « difficile ». Même le bruit de la soufflerie semble s'évanouir... Le concert se terminera par un bis enthousiaste. Les musiciens sourient, pendant que les détenus savourent les quelques instants de flottement qui précèdent le retour en cellule.

Plusieurs d'entre eux confessent que cette musique n'est pas la leur, mais qu'ils n'ont jamais vécu un moment aussi convivial depuis qu'ils sont là. Dans ce monde où les jours se succèdent sans se distinguer ; où on ne célèbre *« ni Noël, ni jour de l'an, ni anniversaire »* ; dans cette *« ligne droite continue jusqu'à la liberté »*, la musique a su se faire une petite place, le jour de sa fête.

JACQUES MONIN

Les trois étoiles du Sénégal

DAKAR
Correspondance

Depuis sa première édition en 1991, la Fête de la musique organisée à Dakar sous la forme d'un grand concert, offert pour un prix modique (500 CFA, environ 5 FF), fait figure d'événement culturel national. Elle a pris cette année encore plus d'ampleur, car les organisateurs (les ministères sénégalais de la femme, de la famille et de l'enfant, celui de la culture, de la jeunesse et des sports, l'UNICEF, Plan international, et le Centre culturel français de Dakar) l'ont couplé avec la Journée de l'enfant africain. Rebaptisée Fête de la musique pour l'enfant africain, la soirée aura drainé plus de quarante mille spectateurs vers le stade Demba-Diop, le 18 juin.

Pendant près de douze heures, les Dakarois ont ainsi assisté à un hallucinant concert-marathon, servi par une puissante sono de 70 000 watts. Toutes les vedettes de la musique sénégalaise avaient répondu présent avec un bel enthousiasme. Les gloires locales d'abord : Kiné Lam, une des plus grosses ventes de cassettes au Sénégal, à qui revenait la tâche d'ouvrir les festivités, à une heure où les gradins étaient encore clairsemés. Puis Thione Seck, ancien chanteur de l'orchestre Baobab, un groupe mythique en Afrique, Kassé Stars, Alioune Kassé, Lemzo Diamono...

Il est trois heures du matin, quand le stade Demba-Diop s'embrase à l'arrivée du groupe Super Diamono et de son chanteur Omar Pene, héros de la jeunesse sénégalaise et des gosses désœuvrés. Les musiciens sud-africains de Malhathini et les Mahotella Queens, programmés plus tard dans la nuit, observent, médusés, la foule qui tangue. Le pari est gagné, malgré la concurrence de la Coupe du monde de football, retransmise à la télévision ce soir-là : un public, très populaire et très jeune, s'est déplacé en masse et transforme réellement la soirée en une gigantesque fête.

Les trois étoiles de la musique sénégalaise sont évidemment là : Baaba Maal, majestueux, drapé dans un grand boubou bleu, qui invite Positive Black Soul, les rappers du cru, le temps d'un titre ; Ismaël Lô demande une minute de silence pour Soudouilou Cissoko, grand joueur de kora récemment disparu ; à l'aube, Youssou N'Dour réussit à relancer les ardeurs d'une foule quelque peu indifférente à la musique zouloue des Malhathini and Queens.

Le public est venu pour ses stars. Ce plébiscite sera fatal à la Guadeloupéenne Tanya Saint-Val dont le zouk-love n'accroche guère les Sénégalais. Même froideur – justifiée – pour les trois groupes européens, dont Two Unlimited, vedettes de la dance music qui chantèrent en playback et que Plan international, le principal bailleur de fonds de cette opération philanthropique, avait intégrés à la programmation.

A Paris, lors de son récent passage au Zénith, Youssou N'Dour avait invité Jimmy Cliff à le rejoindre sur scène. Quelques semaines plus tard, le chanteur jamaïcain l'a suivi au Sénégal pour la fête dakaroise.

PATRICK LABESSE

DISQUE

En attendant la baisse de la TVA

« Peut-on fêter la musique et la pénaliser ? » Campagne de presse, affichage dans les magasins, la Fnac a profité de la Fête de la musique pour relancer la bataille de la TVA sur le disque. Joignant le geste de promotion commerciale au déchaînement médiatique, la chaîne de magasins a « baissé » le taux de TVA de 18,6 à 5,5 % pendant la journée du 21 juin. En fait, la FNAC a payé le taux officiel au gouvernement, mais sans le répercuter sur le prix de vente. Du côté des producteurs phonographiques, Henri de Bodinat, président de Sony Music France, a constaté sur France-Inter que le gouvernement *« ne tenait pas les promesses »* faites en ce domaine. Évoquée à la fin de l'année dernière lors de négociations entre le gouvernement et les professionnels pour l'établissement d'un prix plancher du disque, la baisse de la TVA de 18,6 % à 5,5 % s'était heurtée au cadre juridique européen, où le disque n'est pas considéré comme un « produit culturel » au même titre que le livre, et à l'opposition du ministère du budget, toujours peu enclin à accepter une quelconque diminution de ses recettes. Depuis, le bras de fer est engagé, et les échéances (la renégociation des directives de la CEE) se rapprochent.

Le chanteur George Michael perd son procès contre Sony Music

Le juge Peter Parker, de la Haute Cour de Londres, a rejeté la demande du chanteur George Michael, qui demandait à être libéré du contrat qui le lie à Sony Music. George Michael affirmait que la multinationale du disque n'avait pas promu correctement son dernier album, *Listen Without Prejudice*, et avait tenté d'influencer ses orientations artistiques. Le contrat entre Sony et George Michael doit expirer en 2003. D'ici là, le chanteur doit encore fournir six albums.

Les milieux du disque observaient avec inquiétude ce procès. Une victoire de George Michael aurait sans doute entraîné une avalanche de procès d'artistes contre les maisons de disques. Le chanteur, qui doit pour l'instant assumer le coût du procès (plus de 25 millions de francs), a indiqué qu'il ferait appel, mais certains observateurs estiment que des négociations en vue d'un accord à l'amiable pourraient bientôt s'ouvrir.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde DES LIVRES

Les grandes ambitions de l'Europe éducative

En élargissant ses programmes à l'enseignement primaire et secondaire, la Commission de Bruxelles propose de les faire passer à la vitesse supérieure

L'EUROPE des étudiants et des profs n'est pas celle des agriculteurs ou des pêcheurs. Totalement absente des débats et des polémiques qui ont animé la dernière campagne des élections pour le renouvellement du Parlement, cette Europe-là, il est vrai, n'est encore qu'un chantier en fondations qui ne compte que pour 0,4 % du budget de l'Union des Douze. L'édifice, pourtant, commence à prendre forme. Réunis à Bruxelles mardi 21 juin, le conseil des ministres de l'éducation, puis celui des affaires sociales le mercredi 22, devaient adopter la nouvelle génération de programmes élaborés par la Commission de Bruxelles – Socrates pour l'éducation (1) et Léonardo pour la formation professionnelle –, qui devraient entrer en vigueur pour cinq ans à partir du 1er janvier 1995.

Regroupés selon les articles 126 et 127 du traité de Maastricht, ces deux programmes distincts ne se contentent pas de prolonger les actions antérieures (2). En proposant la création d'un «espace éducatif européen», la Commission, suivie depuis par les ministres et le Parlement, a choisi de privilégier toutes les initiatives, linguistiques et culturelles, qui, de l'école à l'université, *«contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union européenne»*, selon Antonio Ruberti, commissaire européen à l'éducation et à la formation. Les crédits envisagés sont très importants : 574,3 millions d'écus pour l'enseignement supérieur, 197,2 millions d'écus pour le programme école, 234,1 millions d'écus pour les langues et l'enseignement à distance (3).

Jusqu'à présent, l'enseignement supérieur était le principal bénéficiaire des aides communautaires. Dans l'enseignement primaire et secondaire, seules une quarantaine d'actions pilotes, dans cent soixante écoles, collèges et lycées de différents pays, servent de faire-valoir. C'est cette expérience de coopération entre établissements que le programme Socrates voudrait généraliser. Un cheval que le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, n'a pas hésité à enfourcher dans son «nouveau contrat pour l'école» puisqu'il propose très sérieusement que *«soit recherchée, à partir de 1996, pour tous les lycéens, la possibilité de suivre, par voie d'échanges, un mois de stage à l'étranger dans un établissement européen»*.

La mobilité des élèves n'est pourtant pas l'action privilégiée par Socrates qui s'adresse avant tout aux enseignants invités à participer à des stages ou à des périodes d'enseignement dans les établissements européens. Choisis comme «cible privilégiée», les professeurs sont aussi encouragés à se déplacer pour créer des réseaux d'établissements travaillant sur des thèmes pluridisciplinaires, tels que la connaissance de l'Histoire et du patrimoine, la protection de l'environnement, l'éducation artistique, la culture scientifique et technique, la découverte des cultures et des racines... En France, parmi les quarante expériences en cours, quelques lycées se sont lancés dans l'aventure, ce qui leur a permis d'obtenir des financements supplémentaires des ministères de l'éducation nationale et des affaires européennes. Associées au lycée Pasteur de Besançon, deux classes de première littéraire et de techniciens supérieurs en action commerciale du lycée Darius-Milhaud, du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), par exemple, partagent avec des établissements italiens, allemands, espagnols, luxembourgeois et anglais un projet d'étude sur l'accueil des étrangers et «le multiculturalisme». Car, pour la Commission, l'intégration européenne concerne aussi le soutien aux enfants de travailleurs migrants, et particulièrement des Tsiganes, en faveur desquels des expériences pilotes d'enseignement à distance ont été tentées, avec la participation notamment d'une unité de recherche de l'université René-Descartes (Paris-V). La mise en œuvre de ces propositions dépend, pour une large part, de la bonne volonté des Etats membres et surtout de l'esprit d'initiative des établissements. Deux points d'interrogation pour l'instant. Pour évaluer les chances de succès de ces programmes, M. Ruberti, volontiers optimiste, s'appuie sur les résultats des programmes mis en œuvre dans l'enseignement supérieur, Erasmus et Lingua.



De fortes contraintes financières

En six ans, plus de 200 000 étudiants en ont bénéficié. Pour la rentrée 1994-1995, sur 146 000 candidats, 116 000 sont inscrits au départ (+ 8,9 % par rapport à 1993-1994) ainsi que 8 000 professeurs. Même si l'objectif initialement fixé de 10 % de mobilité est encore loin d'être atteint, la croissance enregistrée ces dernières années est forte et risque d'être freinée par les contraintes budgétaires.

Faut-il diminuer le montant des bourses – 815 francs par mois et par étudiant –, instaurer des critères de sélection, ou trouver d'autres sources de financement? Pour l'instant, la Commission refuse de trancher et laisse à chaque Etat le soin de trouver des solutions appropriées. Le recours aux collectivités locales, également sollicitées pour améliorer les conditions d'accueil et de logement, est le plus souvent avancé, malgré d'évidentes disparités régionales. Cette inégalité de traitement reste flagrante entre Rhône-Alpes, la région qui dès l'origine a soutenu les candidats au départ, et l'Ile-de-France, qui s'est refusée à toute participation.

Mobilisée à près de 60 % par les aides à la mobilité d'Erasmus et de Lingua, l'attribution des crédits communautaires devrait toutefois tenir compte de nouvelles priorités. Comme pour l'école, les établissements d'enseignement supérieur devraient privilégier la création de réseaux interuniversitaires ou pluridisciplinaires de formation et de recherche. Pour la plupart dotées de services de relations internationales, les universités et les grandes écoles n'ont pas attendu les initiatives de la Commission pour tenter des expériences, comme l'ouverture de promotions d'élèves de nationalités différentes ou l'accueil, dans leurs murs, des antennes de facultés «jumelles» pour des enseignements dispensés en plusieurs langues. Malgré le maquis administratif et juridique des institutions et la lourdeur des procédures souvent dénoncés, cette Europe-là commence à prendre forme. Même si la tentation reste encore forte pour un certain nombre d'Etats de renforcer leur pouvoir de contrôle et d'exercer une tutelle accrue sur des initiatives qui ont fini par leur échapper.

M. D.

(1) L'écriture anglaise a prévalu pour Socrates, orthographié avec un S.

(2) Il s'agit d'Erasmus pour la mobilité des étudiants, Lingua pour l'apprentissage des langues, Comett pour la coopération universités-entreprises, Petra pour la formation professionnelle des jeunes, Force pour la formation professionnelle continue et Eurotecnet pour la promotion de l'innovation.

(3) Un écu équivaut à 6,57 francs.

Un entretien avec le commissaire à l'éducation

Antonio Ruberti : « Enrichir la dimension européenne »

« Sur quels principes est fondé le projet éducatif européen du nouveau programme Socrates ?

– Réaliser l'unité européenne ne signifie pas unifier, mais accepter les différences, apprendre à se connaître et à apprécier les autres cultures. Le traité de Maastricht a, de surcroît, instauré la « subsidiarité » en matière d'éducation et de formation : les Etats membres conservent la responsabilité de leur politique. L'Union n'intervient que pour proposer des actions complémentaires ou innovantes permettant de favoriser le développement des échanges, renforcer les collaborations culturelles, linguistiques, pédagogiques et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de chaque système éducatif.

– Ces nouvelles priorités vous ont-elles conduit à modifier les actions antérieures ?

– La nouvelle génération de programmes introduit des priorités nouvelles, en faveur de l'école et notamment en direction des enseignants, et des projets de partenariat entre les établissements scolaires. Je souhaite que cette action connaisse le même succès que le programme de mobilité des étudiants, Erasmus. Nous avons aussi voulu encourager les initiatives qui contribuent à enrichir la dimension européenne par la connaissance des langues, de la culture, des nouvelles technologies...

– Avez-vous les assurances financières correspondant à cette ambition ?

– La difficulté est réelle puisqu'il faut à la fois poursuivre les programmes antérieurs et financer les actions nouvelles. Nous avons donc proposé de maintenir en l'état les dispositifs précédents mais, pour eux, nous ne pourrons pas soutenir la croissance des années précédentes. Dans le cas d'Erasmus ou de Lingua, il faut rappeler que le soutien communautaire n'intervient qu'en complément des Etats membres et, désormais, des collectiviés territoriales qui s'y sont associées. La Commission a décidé un financement d'un montant de 1 milliard d'écus (6,5 milliards de francs) en faveur de Socrates et de 800 millions d'écus pour Leonardo, sur lequel les conseils des ministres doivent se prononcer. Nous avons bon espoir d'obtenir gain de cause. Et, compte tenu de l'accord général qui s'est dégagé sur les propositions de la Commission, aucun obstacle, *a priori*, ne devrait s'opposer à une mise en œuvre pour le 1er janvier prochain. »

Propos recueillis par
MICHEL DELBERGHE

POINT DE VUE

François Bayrou, le libéral jacobin

par Michel Develay
et Philippe Meirieu

IMAGINEZ que l'on vous dise qu'il y a cent cinquante-cinq propositions possibles pour que votre ménage se porte mieux ou que votre couple évite la rupture ?... Vous penseriez d'abord que cela fait beaucoup ou trop peu. Et pourquoi pas deux cent cinquante ou trois cents ou trois cent cinquante ? Vous vous demanderiez, ensuite, ce qui est vraiment important dans un tel ensemble. Et parmi ces cent cinquante-cinq propositions, vous auriez tôt fait de reconnaître des visées, des propositions d'actions concrètes, des suggestions applicables sans moyens supplémentaires et d'autres nécessitant des investissements en moyens matériels et humains d'envergure.

François Bayrou avance cent cinquante-cinq propositions pour un nouveau contrat pour l'école. Ne faisons pas la fine bouche. Beaucoup de ces propositions reprennent des thèmes ou des propositions des chercheurs en éducation et des travaux des militants pédagogiques. Il serait mal venu, après avoir œuvré pour l'introduction des apprentissages méthodologiques, pour le renforcement du français, pour l'intégration des handicapés, pour la prise au sérieux de la formation artistique, pour une gestion plus rigoureuse des conseils de classe et pour une meilleure adéquation des enseignants aux tâches qui leur sont confiées... de regretter maintenant que le ministre reprenne tout cela (et bien d'autres choses) à son compte. Ne tombons pas dans le travers de certains chercheurs qui font de l'ambivalence à l'égard des décideurs une posture obligée : ils les critiquent quand ils ignorent leurs propositions et ils les soupçonnent de récupération ou de dévoiement quand ils les utilisent.

Mais exerçons néanmoins notre fonction de vigilence : et d'abord pour dire notre inquiétude qu'un certain nombre de mesures proposées creusent subrepticement les écarts entre des filières dont tout le monde dit, avec une belle unanimité, qu'on ne veut pas les reconstituer, mais dont on ne voit pas qu'elles existent déjà très largement et dont on n'analyse pas véritablement pourquoi une pression sociale plus forte que jamais contribue à les asseoir de plus en plus fermement.

Nous savons bien aujourd'hui que le choix est terriblement simple : ou bien l'on différencie la pédagogie dans chaque classe, dans chaque enseignement, ou bien ce sont les cursus et les établissements qui seront différenciés, avec des risques accrus de fractures et d'explosions sociales. Ne pas prendre en compte cette donnée majeure, c'est indubitablement prendre le risque considérable d'une « babélisation » rapide de notre système scolaire. Certains de nos élèves parleront peut-être le latin. Mais est-on vraiment sûr qu'en mettant en place tous les éléments pour filiariser à nouveau le système, tous les jeunes Français parleront encore la même langue et partageront assez de valeurs pour construire leur avenir en commun ?

Un raisonnement à courte vue

Attachons-nous maintenant à la démarche même du *« contrat »* proposé par le ministre. Le contrat est un mode de convention entre deux ou plusieurs parties. En l'occurrence, qui contractualisera quoi avec qui ? Une académie aura-t-elle à contractualiser ses engagements envers le ministère ? Un établissement scolaire se verra-t-il attribuer des moyens en fonction de ses engagements à innover dans une voie qu'il aura choisie en concertation avec son environnement ? Un enseignant aura-t-il à contractualiser son action pédagogique et sa formation au regard du contrat d'établissement ? Qui vérifiera ces engagements réciproques et évaluera leur bon fonctionnement ? L'idée de projet d'établissement n'est pas évoquée dans l'ensemble des propositions : est-elle abandonnée ? Faut-il comprendre que le ministre envisage un contrat entre les seuls responsables administratifs, ou entre chaque enseignant et son recteur ? On assisterait là au retour significatif d'un mode de fonctionnement particulièrement jacobin.

Certains imaginent, en effet, qu'il y a contradiction entre les ambitions nationales de l'école et la multiplicité des projets d'établissement : c'est raisonner à courte vue. Car c'est précisément la prise en compte du local, la mobilisation des acteurs avec leurs richesses propres et leurs contraintes particulières dans une démarche collective, qui permettra de réaliser les ambitions nationales. Sans projets d'établissements forts et mobilisateurs, le risque est grand de voir les propositions du ministre s'appliquer de manière technocratique ou aléatoire, dans une surenchère de demandes de moyens supplémentaires... qui a, d'ailleurs, déjà largement commencé. Le risque est réel d'accroître l'emprise technocratique des rectorats et des inspections d'académie et de transférer les initiatives des agents pédagogiques aux agents administratifs. Notre ministre, qui se veut libéral, n'a-t-il pas accouché sans le savoir du projet de réforme le plus jacobin et centralisateur produit depuis bien longtemps ?

► Michel Develay et Philippe Meirieu sont professeurs en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon II.

REPÈRES

MÉDECINE. Selon un arrêté du 21 avril, publié au *Journal officiel (JO)* du 2 juin, un enseignement de sciences humaines et sociales est intégré, dès la prochaine rentrée, au programme des première et deuxième années des études médicales. Le coefficient affecté à cette matière aux épreuves de fin d'année devra être supérieur à 20 %. Cette formation, qui vise à rééquilibrer un cycle d'études essentiellement scientifique, devrait porter sur des thèmes actuels tels que la bioéthique, les rapports de la médecine et du droit, etc. Le nombre de candidats admis à l'issue du concours de fin de première année, le *numerus clausus*, n'a pas été modifié et reste limité à 3 650 pour toute la France.

NOUVELLES LICENCES. Un arrêté du 7 juin, paru au *Journal officiel (JO)* du 16 juin, crée deux licences nouvelles, « pluridisciplinaires » : « lettres-arts-sciences humaines » et « sciences et technologie ». Elles sont destinées, précise l'arrêté, à *« préparer les étudiants à des débouchés professionnels diversifiés, notamment dans les domaines de l'enseignement, de l'administration de l'Etat et des collectivités locales »*. La création d'un nouveau type de licence pour les étudiants se destinant au métier d'instituteur avait été envisagée, au mois de juillet dernier, conjointement par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et François Bayrou, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 15 juillet 1993). Puis un groupe de travail, dirigé par Jean-Pierre Bardet, directeur des enseignements supérieurs, avait été chargé de réfléchir à leur contenu (*le Monde* du 14 avril). Les 400 heures d'enseignement de la licence pluridisciplinaire de lettres, arts et sciences humaines seront consacrées, pour les trois quarts, à deux disciplines littéraires ou de sciences humaines et, pour un quart, aux sciences, à la technologie, au droit ou à l'économie. Les 500 heures prévues pour celle de sciences et technologie seront, pour partie, consacrées aux lettres, aux langues, aux sciences humaines ou au droit.

WEEK-END. Les écoliers parisiens auraient moins de difficulté à soutenir leur attention les lundis suivant un week-end de deux journées pleines. C'est ce qui ressort d'une étude commandée par l'académie et la mairie de Paris, pour laquelle 10 000 écoliers scolarisés dans 350 classes de cours moyen de la capitale ont été testés pendant quatre semaines, en mars dernier. Depuis la dernière rentrée scolaire, les écoliers parisiens sont en congé un samedi matin sur deux. Des premiers résultats, rendus publics le 17 juin et qui seront communiqués à tous les instituteurs parisiens à la rentrée, il ressort que les filles sont plus attentives que les garçons et que la capacité d'attention croît avec l'âge. L'attention des élèves augmente au cours de la journée, la période la plus favorable étant l'après-midi entre 15 h 15 et 15 h 45.

Les incertitudes sur les places financières

L'aggravation du déficit commercial américain en avril – il a atteint 8,4 milliards de dollars, soit 46 milliards de francs – laisse présager un déficit plus élevé que prévu pour l'ensemble de l'année. Ces mauvaises nouvelles expliquent en partie la glissade du dollar qui, pour la première fois, est passé, mardi 21 juin à Wall Street, en dessous de la barre des 100 yens, le plus bas niveau de son histoire.

■ EXCÈS. « Le marché a franchi une nouvelle étape en anticipant les anticipations. Le voilà désormais dans une zone n'ayant plus de fondement économique où il ne fait que corriger violemment les excès inverses commis l'an dernier », affirme Georges Chodron de Courcel, directeur général adjoint de la BNP, pour expliquer les secousses boursières.

« Le marché se nourrit lui-même d'inquiétude »

nous déclare Georges Chodron de Courcel, directeur général adjoint de la BNP

« Comment analysez-vous la crise que traversent aujourd'hui les marchés financiers ?

– Comme homme de marché, je suis respecteux de son évolution et j'essaie de la comprendre. Aujourd'hui, j'ai l'impression que le marché a franchi une nouvelle étape en anticipant les anticipations. Le voilà désormais dans une zone n'ayant plus de fondement économique, où il ne fait que corriger violemment les excès inverses commis l'an dernier. A l'époque, l'idée générale était que le dollar devait monter, que les taux longs devaient baisser fortement et que les taux courts, notamment en Europe, devaient se situer aux alentours de 4 à 4,5 %. Dans ces conditions, un certain nombre d'opérateurs sont intervenus massivement. Au mois de février, un phénomène totalement annoncé, la hausse des taux courts décidée par la Réserve fédérale américaine, a servi de catalyseur et a inversé la tendance. Un certain nombre de gens ont réalisé alors que *« les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel »*. A partir de là, le marché a corrigé ses excès. Aujourd'hui, il me semble qu'il les corrige par un violent mouvement inverse.

– Le mouvement est donc pour vous exagéré ?

– Oui, et il se produit dans un marché qui se nourrit lui-même d'inquiétude sans acheteur final. Paradoxalement, les taux montent au moment où on sent actuellement les premiers signes de la décélération de la reprise aux Etats-Unis. En Europe, même s'il y a une reprise, tout le monde s'accorde à dire qu'elle est très modérée, et devrait être très peu inflationniste. Cela ne justifie donc pas des taux d'intérêt réels supérieurs à 5 % ni les niveaux atteints par les emprunts à long terme allemands et français. En France, ils sont supérieurs aux taux américains alors que l'inflation y est moindre. Nous sommes dans la situation en principe la plus favorable pour les marchés financiers, avec une reprise économique lente, sans excès d'inflation. Il faut donc que les marchés retrouvent leurs esprits.

« Un effet de panique »

– Pensez vous que cette correction puisse durer longtemps ?

– A un moment donné, dont j'ignore totalement la date, il va se passer quelque chose et nous reviendrons à un examen plus sain des fondamentaux. On n'est jamais à l'abri des secousses ou des trous d'air comme ceux traversés actuellement. Toutefois, je pense qu'à horizon de la fin de l'année, les taux longs devraient baisser et être inférieurs à ceux affichés actuellement. Ils devraient se situer quelque part entre 6,5 % et 7,5 % contre 8 % aujourd'hui. D'ici là, je n'exclus pas des tensions en raison de l'inquiétude

– La situation s'apparente-t-elle au krach de 1987 ?

– J'ai l'impression que nous avons un effet de panique qui évoque 1987. Néanmoins, à la différence de cette période, il n'y a pas la même bulle financière. Je dirai plutôt qu'il y a une pénurie de liquidités et une inquiétude des acheteurs. Toutefois, bien qu'étant aussi important que celui de 1987, le krach obligataire est passé relativement inaperçu. Et pour cause, il ne s'est pas produit en une journée ou deux, mais il s'est étalé sur quatre mois. Cela n'a pas frappé l'opinion publique. Aujourd'hui, l'essentiel de la correction sur les obligations est déjà fait mais il n'est pas exclu que nous ayons encore des soubresauts.

– Après le marché obligataire, c'est au tour de celui des actions d'être affecté avec la même intensité. La Bourse de Paris était-elle trop chère ?

– Vous savez que l'on évalue généralement les actions en fonction des taux à long terme et, bien sûr, des perspectives de bénéfices. Par rapport au taux qui était de 5,5 % fin décembre, Paris n'était pas spécifiquement cher. En revanche, lorsque les taux sont remontés à 7,5 % ou 8 %, le prix des actions est devenu trop élevé, d'où cette correction. Comme d'habitude, elle se propage avec un temps de décalage sur le marché des actions avec la même force.

– La correction n'étant peut-être pas achevée, y aurait-il déjà des opportunités d'achat ?

– En France, la baisse est de plus de 15 % depuis le début de l'année. Un certain nombre d'entreprises industrielles montrent que leurs bénéfices vont nettement s'améliorer au cours des prochaines années car elles ont fait de très grands efforts de productivité. Nous aurons à partir de 1995 de bonnes surprises sur les résultats de ces sociétés. Or aujourd'hui, quand vous regardez des valeurs de qualité, elles semblent revenues à des niveaux d'achat. Certains titres ont perdu plus de 20 %. Dans une optique d'achat à moyen terme cela mérite un examen. Il ne faudrait pas que, comme après le krach de 1987, on se morde les doigts quelques mois plus tard de ne pas avoir acquis des grandes valeurs françaises.

– Existe-t-il une spécificité française dans ce mouvement général de baisse ?

– Toutes les Bourses européennes souffrent beaucoup en raison de la chute des marchés obligataires, je ne vois donc pas de spécificité française à la baisse. En revanche, Paris étant un marché de prédilection pour les étrangers, notamment anglo-saxons, il peut y avoir une tendance à amplifier les mouvements à la hausse comme à la baisse. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE GALLOIS

Selon le gouverneur de la Banque de France

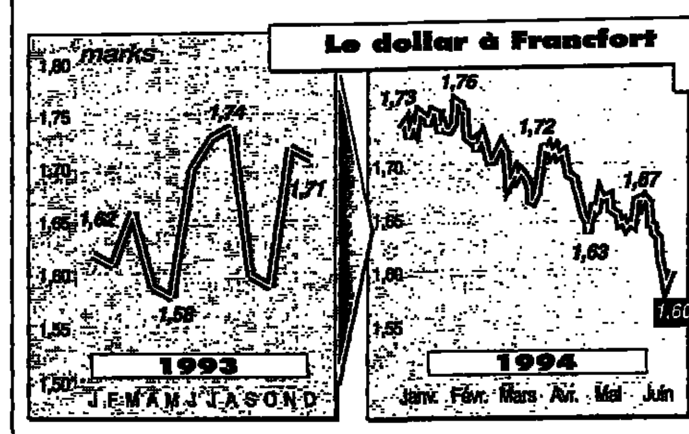
« Il faut garder son sang-froid »

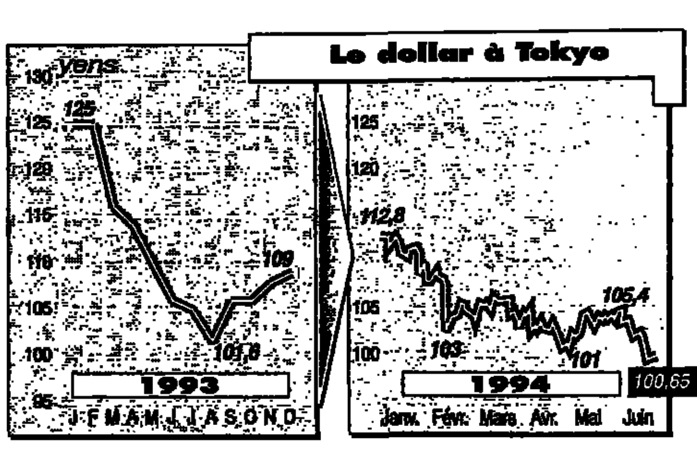
« Il faut garder son sang-froid. (...) *Les banquiers centraux sont vigilants et ont toujours prouvé qu'ils étaient là et capables d'assurer le cadre de stabilité nécessaire »*, a indiqué, mercredi 22 juin, Jean-Claude Trichet. Invité à commenter, sur Europe 1, la chute du dollar face au yen, le gouverneur de la Banque de France a ajouté que le G 7, le groupe des sept pays les plus industrialisés (ils se retrouveront début juillet à Naples), est *« l'endroit où l'on peut s'assurer que le cadre de stabilité est convenable »*. Après avoir dit que le dollar *« est potentiellement plus fort qu'il n'y paraît »*, M. Trichet a estimé que les turbulences actuelles n'ont *« rien à voir »* avec le krach de 1987 mais sont dues à une reprise économique *« mal interprétée par certains* (...). *Ce sont les données objectives fondamentales des économies qui comptent*, a-t-il souligné, *et elles sont bonnes. »*

La veille, le président de la Bundesbank, la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, s'était félicité du fonctionnement du système monétaire européen (SME) qui, grâce à ses marges de fluctuation élargies au lendemain de la crise monétaire d'août 1993, est devenu *« flexible »*. *« Autrefois, les mouvements du dollar auraient avec certitude entraîné des tensions au sein du système »*, a assuré M. Tietmeyer devant les membres d'une société d'amitié germano-américaine Atlantik-brücke.

La Bundesbank baisse son taux de prise en pension.– La Bundesbank a baissé, mercredi 22 juin, son taux de prise en pension à court terme (Repo), le ramenant à 5 %, contre 5,05 % précédemment. Depuis plusieurs semaines, la Banque centrale d'Allemagne diminue régulièrement le Repo de 5 centimes à chaque fois.

Le dollar poursuit sa chute





Réagissant vivement à l'ampleur du déficit commercial américain d'avril, le dollar a poursuivi sa chute mardi 21 juin, tombant momentanément sous la barre des 100 yens et de 1,59 DM. Le billet vert s'échangeait mercredi 22 juin lors des premières transactions à 100,65 yens et 1,6012 DM.

Après les mauvais résultats de 1993

Le Japon a renoué avec une forte croissance au premier trimestre

« Le pire de la crise est derrière nous », a estimé le vice-ministre de l'agence de planification économique (APE), Tsutomu Tanaka, après l'annonce, mardi 21 juin, d'une croissance de 1 % du produit intérieur brut (PIB) japonais au premier trimestre de l'année par rapport au quatrième trimestre de 1993.

Ce chiffre – le meilleur depuis trois ans – n'a pas empêché l'économie japonaise d'enregistrer sur l'ensemble de l'année fiscale, achevée en mars, une croissance de 0,03 %, la plus mauvais résultat obtenu par le Japon depuis le choc pétrolier de 1973-1974.

Pour l'ensemble de la nouvelle année fiscale (mars 1994-mars 1995), le gouvernement table sur une croissance de 2,4 %. En dépit de la performance enregistrée les trois premiers mois, qui donnerait une croissance annualisée de 3,9 %, les instituts de conjoncture sont moins optimistes et tablent sur une augmentation du PIB limitée à 0,7 %, une contraction de l'activité n'étant pas à exclure, selon eux, au cours du deuxième trimestre. Le cours du yen face au dollar aura de toute façon une incidence difficile à évaluer à l'heure qu'il est.

Les bons résultats publiés mardi par l'EPA tiennent à la croissance plus élevée que prévu de la consommation des ménages, en progression de 5,8 % sur une base annualisée, et à la progression des exportations. En revanche, la construction, après avoir été l'unique moteur de l'activité des trimestres précédents, a lourdement chuté (– 5,2 %) tandis que l'investissement industriel a régressé de 1 %.

Selon M. Tanaka, la croissance japonaise devrait être alimentée au cours des mois à venir par les crédits d'impôts prévus par les pouvoirs publics les risques d'une rechute de l'économie étant négligeables. Le fait est que l'indicateur avancé de l'économie japonaise, censé préfigurer l'évolution au cours des six mois à venir, est resté au-dessus des 50 points en avril. C'est le quatrième mois d'affilée que cet indicateur s'établit au-dessus de la barre des 50 points, qui marque théoriquement la frontière entre expansion et récession.

La faiblesse du dollar

Suite de la première page

Conséquence, le déficit commercial américain s'accroît (il a été de 8,4 milliards de dollars en avril, soit 46 milliards de francs). A ce rythme, il pourrait être supérieur, pour l'ensemble de l'année, d'après Ron Brown, le secrétaire américain au commerce, aux 152 milliards de dollars de 1987.

D'ores et déjà, les États-Unis ont enregistré au premier trimestre de cette année un déficit des comptes courants très élevé. Selon une autre statistique publiée au même moment par le département du commerce, ce déficit courant a été de 31,9 milliards, le plus haut niveau depuis le quatrième trimestre 1988. Ces mauvaises nouvelles ont ainsi relancé dès mardi matin la glissade du dollar. Les opérateurs ont voulu tester la réaction des autorités monétaires. Ils ont été servis. Celles-ci sont restées totalement muettes et inertes. Il n'y a eu, selon les opérateurs, aucune intervention des banques centrales sur les marchés. Ni aucune déclaration d'aucun des grands argentiers du G7, le groupe des sept grands pays industriels. A Washington, le Trésor américain se refusait à tout commentaire.

Le dollar a donc poursuivi sa baisse, tombant pour la première fois de son histoire en dessous de 100 yens. Frôlant les 99,85 yens vers midi, il devait légèrement rebondir et finir, mardi soir, à 100,30 yens. Il dégringolait aussi vis-à-vis du deutschemark, touchant 1,59 DM avant de terminer à 1,5935 DM et à 5,44 francs français. Cette crise des changes s'est immédiatement diffusée aux autres marchés américains de capitaux. En chute libre en début de matinée, Wall Street a finalement perdu, pour la troisième séance consécutive, 34 points (l'indice Dow Jones clôturant à 3 707 points). Les obligations ont aussi souffert. Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans ont à nouveau augmenté, passant de 7,47 % lundi soir à 7,50 % mardi. L'or a bénéficié de cette défiance à l'égard des actions et obligations, l'once s'approchant désormais des 400 dollars.

Le conflit nippo-américain

Dans un point de vue publié le jour même par le *Wall Street Journal*, le quotidien d'affaires américain, John Welch, le patron de General Electric, l'un des principaux groupes industriels américains, rappelait qu'en 1985 le dollar valait 270 yens et 3,30 deutschemarks ! M. Welch recommandait cependant à ses homologues de ne pas appuyer leur stratégie sur une dévaluation continue du dollar. Une monnaie forte impose à tous une discipline de fer. *« Les Japonais se préparent à une concurrence avec un dollar à 90 yens »*, explique ainsi celui qui est l'un des patrons américains les plus respectés, ajoutant : *« Nous devons être prêts à jouer la concurrence avec un dollar à 130 yens. »*

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon est naturellement considérée à Wall Street comme un des facteurs de la crise actuelle des changes. La baisse du dollar amorcée en 1993 commence pourtant à faire sentir ses effets dans le commerce bilatéral entre les deux principales puissances mondiales : en avril, d'après les statistiques de Washington, le déficit américain vis-à-vis du Japon s'est légèrement contracté. Ce serait encore le cas en mai, d'après celles publiées à Tokyo. Le déficit américain reste cependant très élevé et devrait encore approcher les 60 milliards de dollars cette année. Pour calmer les marchés, le représentant au commerce, Mickey Kantor, a fait savoir qu'il rencontrerait, la semaine prochaine, Koji Kakizawa, ministre nippon des affaires étrangères, pour faire le point sur les négociations commerciales en cours.

En fait, c'est davantage des autorités monétaires que les marchés attendent quelques signaux. Les opérateurs ont tendance à considérer qu'il y a, dans la géographie monétaire actuelle, quelques anomalies. Après avoir resserré à quatre reprises sa politique monétaire, la Réserve fédérale avait fait savoir, le 17 mai, qu'elle n'avait plus l'intention de procéder, dans l'immédiat, à une nouvelle hausse de ses taux à court terme – son taux d'intervention principal, celui sur les *federal funds*, ayant été porté à 4,25 %.

A l'inverse, la Bundesbank et ses satellites européens ont diminué au cours des dernières semaines et très progressivement leurs taux pour les ramener autour de 5 %. Francfort avait alors laissé entendre que, l'économie allemande donnant quelques signes de reprise, elle ne procéderait plus pour l'instant à de nouvelles baisses.

Reprendre le mouvement de convergence

C'est notamment ce *statu quo* annoncé qui indispose les marchés financiers. Les grands investisseurs ne comprennent pas pourquoi le pays déjà bien engagé dans la reprise – les États-Unis – devrait mener une politique monétaire plus accommodante que les pays d'Europe qui sont en train de sortir de la récession. Ils poussent donc, par leurs attaques sur le dollar, les autorités monétaires des grandes puissances – l'Europe et les États-Unis – à reprendre le mouvement de convergence des taux d'intérêt à court terme engagé depuis le début de l'année.

Depuis que le dollar a repris sa chute, à la mi-juin, les autorités monétaires américaines sont pratiquement absentes. Certains, à Wall Street, rappellent les propos qu'avait tenus, début mai, lors de la précédente crise du billet vert, Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor : *« Notre administration ne voit aucun avantage à avoir une devise sous-évaluée. »* Mercredi 22 juin à 10 heures (16 heures à Paris), Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, devait s'exprimer devant l'une des commissions de la Chambre des représentants, à Washington. Il doit y faire part de son appréciation sur l'économie américaine. Beaucoup d'investisseurs et analystes de Wall Street affirment qu'il pourrait, à cette occasion, exposer – plus ou moins explicitement – l'opération préparée par les grands argentiers du G 7 pour stopper la dégringolade du dollar. Ils attendaient, en tout cas, *« le réveil des agneaux »*.

ERIK IZRAELEWICZ

Nervosité persistante sur les places boursières

L'évolution des taux d'intérêt à long terme n'en finit pas de peser sur les marchés boursiers. Alors qu'une reprise semblait se dessiner, mardi 21 juin, sur les places financières européennes, en début de matinée, la journée aura finalement été conclue par de nouvelles pertes, à quelques exceptions près.

Si Milan, avec un gain de 1,16 %, et Francfort, avec une avance de 0,73 % – après une chute de près de 4 % la veille –, ont fait cavalier seul, Londres a perdu 1,1 %, Madrid 1,86 %, Amsterdam s'est tassée de 1,6 % et Zurich a terminé sur un repli symbolique de 0,02 %. Paris s'est également distinguée en reculant de 0,64 % au terme des échanges, alors qu'en cours de séance les valeurs françaises réussissaient à gagner 0,4 %, essentiellement pour des raisons techniques. Avec cette cinquième séance consécutive de baisse, la liquidation du terme de juin, qui doit intervenir jeudi, sera, de toute vraisemblance la plus mauvaise depuis le mois d'août 1990, date de l'invasion du Koweït par l'Irak. Depuis le début de l'année, le CAC 40 a perdu 16 %.

Outre-Atlantique, le sentiment n'était pas meilleur. Wall Street n'a dû son « salut » qu'au déclenchement des coupe-circuits qui limitent les opérations informatisées lorsque l'indice « décale », à la hausse comme à la baisse, de plus de 50 points. Finalement, l'indice Dow Jones a perdu 33,61 points, soit 0,9 %. Mercredi, à Tokyo, à l'issue d'une séance nerveuse, les valeurs nippones cédaient également du terrain (– 1,1 %) en raison de la faiblesse du dollar et de la médiocre tenue des autres places.

TRANSPORTS

Selon le rapport d'une commission d'enquête parlementaire

La SNCF doit se réorganiser en profondeur

Pour sortir de l'ornière, la SNCF doit réformer son fonctionnement, son organisation et son financement en profondeur. L'Etat doit prendre ses responsabilités et augmenter sa contribution financière. A moyen terme, la gestion des infrastructures pourrait être dissociée de leur exploitation, estime le rapport d'une commission d'enquête parlementaire sur la SNCF.

Comment sortir durablement la SNCF de ses problèmes financiers et « relationnels » avec ses employés et ses clients ? Le premier constat des auteurs du rapport d'une commission d'enquête parlementaire, qui devait être rendu public mercredi 22 juin, est très négatif. La SNCF est *« financièrement exsangue et psychologiquement perturbée »*, elle ne parvient pas à adopter un *« comportement cohérent d'entreprise publique »*. L'échec est patent.

En dehors d'exigence d'équilibre financier, l'Etat *« n'a jamais défini, de manière claire, les missions de l'entreprise publique »*, estiment les auteurs du rapport. Il est temps pour lui de dire précisément ce qu'il attend de l'entreprise nationale. Là où le service est nécessaire mais déficitaire, les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités. La commission reprend l'idée de contrats de service public, proposée par l'ancien président de la SNCF, Jacques Fournier. Ces contrats concerneraient aussi bien les liaisons voyageurs que marchandises, dès lors que ces lignes figureraient dans un schéma national « multimodal ». Les régions se verraient transférer la maîtrise des lignes d'intérêt régional, voyageurs et fret, y compris les infrastructures. Elles seraient libres de fixer leurs tarifs en fonction de considération sociale et d'aménagement du territoire, voire de choisir l'exploitant, la SNCF n'étant qu'un *« prestataire de services parmi d'autres »*.

L'Etat doit aussi assumer ses responsabilités financières pour la construction et l'entretien des infrastructures, dont la charge (7,2 milliards en 1993) représente à peu de chose près le déficit enregistré par la SNCF l'an passé. Ce, alors que Jean Bergougnoux, le nouveau président, n'a pas exclu, si les mauvais résulats du début de l'année perduraient, d'avoir des pertes de 9 milliards de francs en 1994.

« S'adapter prudemment mais résolument »

Face à ces besoins de financement, le recours à l'endettement, qui atteindra 155,5 milliards de francs fin 1994, semble inadapté. Sauf à imaginer un « compte annexe » qui éviterait à la SNCF de faire peser sur ses résultats le poids des emprunts supplémentaires. La cession d'un certain nombre d'actifs – filiale Frantour, biens immobiliers, désengagement progressif du groupe SCETA, vente des participations dans Air Inter et la SNCM – est évoquée. De même que la concession des gares par le biais des chambres de commerce qui en confieraient l'exploitation commerciale à des opérateurs privés.

La mutation que doit entreprendre la SNCF doit s'appuyer sur la directive communautaire du 29 juillet 1991. Celle-ci organise une séparation comptable de la gestion et de l'exploitation des infrastructures. Les Etats membres peuvent toutefois aller au-delà, en créant des filiales dans l'entreprise, voire des entités distinctes. L'objectif de cette directive est d'ouvrir l'accès à de nouveaux opérateurs qui ne sont pas propriétaires des réseaux, en particulier dans le domaine du transport combiné.

Cette amorce d'ouverture de marché exaspère les craintes des cheminots français alors que plusieurs pays de l'Union ont entrepris de se réorganiser sur le modèle prôné par la commission. Les chemins de fer allemands vont s'orienter, par exemple, d'ici à quelques années, vers une structure de groupe avec un holding coiffant trois sociétés consacrées respectivement aux voyageurs, au fret et aux infrastructures. *« Il convient de s'adapter prudemment mais résolument* (à la directive européenne), *d'autant plus que la France aurait plus à perdre qu'à gagner en apparaissant, par des réserves trop voyantes, comme le mauvais élève de la classe »*, souligne le rapport.

L'entreprise doit en effet revoir toute son organisation. *« Structurée à partir de ses métiers techniques, la SNCF doit maintenant bâtir son organisation centrale par activité »*. L'équipe dirigeante doit être mieux intégrée à l'entreprise. A ce titre, le projet de réforme régionale, lancé par M. Fournier, s'était traduit *« par une absence de concertation* [...] *qui a révélé très clairement l'isolement de la direction générale »*, estiment les parlementaires. Pour trouver de *« nouveaux gisements de productivité »*, la commission envisage une réflexion sur un assouplissement de l'organisation du travail, sur l'âge de la retraite fixé à cinquante ans pour les « roulants » et cinquante-cinq ans pour les autres catégories de personnel et sur un recrutement contractuel plus large pour tous les postes non directement liés à la technique ferroviaire.

La SNCF doit devenir une *« entreprise compétitive au service du client »*, souligne la commission d'enquête, qui s'étonne de l'absence de direction commerciale. L'entreprise publique doit revoir sa tarification, et les nouvelles mesures lancées par la SNCF relèveraient plus du *« rafistolage »* que d'une *« véritable politique »*. Très critique, le rapport de la commission d'enquête risque de déstabiliser une entreprise en difficulté avec ses réflexions sur l'organisation du travail ou le systèmes des retraites, iconoclastes. La séparation de la gestion des infrastructures et de l'exploitation figure également au rang des sujets explosifs. Une menace que la SNCF devait s'empresser de dissiper.

MARTINE LARONCHE

► Le rapport de la commission d'enquête est intitulé *« une nouvelle donne pour la SNCF »*. Henri Cuq, *député* RPR des Yvelines, en était le président et Dominique Busserean, député UDF de Charente-Maritime, le rapporteur.

« J'éprouve des réticences majeures à l'égard de l'extrémisme européen », nous déclare M. Bergougnoux

« Bienveillant à l'égard du transport ferroviaire », le rapport de la commission d'enquête est jugé *« assez critique à l'égard de l'entreprise »*, par Jean Bergougnoux, le président de la SNCF. Les propositions des parlementaires rejoignent sur certains points son analyse. Il en est ainsi de la nécessaire clarification des responsabilités de l'Etat à l'égard de l'entreprise, de la contribution des pouvoirs publics au financement des infrastructures, ou encore de l'urgence qu'il y a à définir le rôle de service public de la SNCF.

L'idée de contrats de service public pour financer les lignes nationales déficitaires que l'Etat juge nécessaires reçoit *« l'adhésion totale »* du président de la SNCF. Il en va de même du transfert aux régions de la responsabilité de leur transport ferroviaire avec toutefois une différence par rapport aux propositions des députés. M. Bergougnoux ne considère pas comme *« réaliste »* de confier aux conseils régionaux la responsabilité de leurs infrastructures. Elle doivent, selon lui, faire l'objet d'*« une gestion unique »* qui incombe à la SNCF. *« Les réseaux régionaux doivent se situer dans la continuité des grandes lignes nationales et ne doivent pas être déconnectés les uns des autres »*, estime-t-il.

Le désaccord est total, en revanche, en ce qui concerne la séparation entre la gestion des infrastructures et leur exploitation que suggère la commission. M. Bergougnoux plaide comme son prédécesseur Jacques Fournier pour un *« réseau intégré »*. Pas question de créer trois sociétés distinctes qui seraient chargées des infrastructures, du fret et des voyageurs. *« Il ne faut à aucun prix briser les synergies qui existent sur le terrain entre les gens qui développent et entretiennent les réseaux et ceux qui sont chargés de faire circuler les trains »*, estime le président de la SNCF.

« J'éprouve des réticences majeures à l'égard de l'extrémisme européen qui souhaiterait une libre circulation sur les réseaux ferroviaires, considère M. Bergougnoux. *Je vois une injustice flagrante dans le fait de déposséder une entreprise de son infrastructure. Une telle décision bloquerait toute possibilité de développement de nouveaux équipements »*. Elle entraînerait *« l'implosion du trafic ferroviaire »*, affirme-t-il. Le président de la SNCF accepte seulement l'idée de créer une direction des infrastructures à côté des directions grandes lignes ou fret. Mais la possibilité d'un *« découpage vertical »* de ces activités ne lui paraît pas raisonnable compte tenu de leur imbrication très forte, tant dans l'activité des hommes que pour l'utilisation du matériel.

« Injecter du sang neuf »

Les critiques de la commission d'enquête sur les insuffisances de la SNCF à l'égard des voyageurs sont mieux accueillies. *« La politique commerciale s'est construite progressivement et le résultat final est rigide et compliqué »*, reconnaît M. Bergougnoux. Favorable à une remise à plat du système tarifaire, le président de la SNCF estime que quelques mois n'y suffiront pas. Il souhaite lancer, en revanche, dès l'automne une démarche pour améliorer la qualité des prestations (régularité des trains, accueil dans les gares, renseignements...). Les cheminots doivent avoir *« l'obsession du client »*, insiste M. Bergougnoux qui souhaite *« injecter du sang neuf »* dans l'entreprise, qu'il s'agisse de contractuels ou de personnel à statut.

Les critiques des parlementaires sur la direction générale qui serait déconnectée de l'entreprise recèle *« un fond de vrai »*, considère le président de la SNCF. L'attitude des syndicats déterminera également l'avenir de la SNCF. *« Si chacun ne s'attelle pas à trouver des solutions positives, l'avenir même de l'entreprise est en jeu. »* La grève que vienne de lancer la CGT et le FGAAC (autonomes) au moment des épreuves du baccalauréat augure mal du sens des responsabilités de certains d'entre eux...

M. L.

Fortes perturbations du trafic

Le trafic SNCF était très perturbé dans la matinée du mercredi 22 juin, sauf sur le réseau nord et le secteur est, en raison d'un appel à la grève des fédérations de cheminots CGT et FGAAC (autonomes), a indiqué la direction de la SNCF. L'entreprise prévoyait une légère amélioration dans la journée sur le trafic banlieue de Paris, notamment aux gares Montparnasse et Saint-Lazare. Elle signalait en début de matinée un train sur deux sur la ligne C du RER ainsi que sur le réseau Paris-Nord.

Sur les grandes lignes, seul le réseau nord et le secteur est fonctionnent normalement. Sur les réseaux ouest, sud-ouest et sud-est, 1 train sur 3 circule, de même que sur les liaisons transversales. Le service est normal pour le TGV sur le réseau Nord-Europe. Quant aux liaisons du TGV-Atlantique, elles sont assurées par 1 train sur 2. La CGT a déposé un préavis de grève jusqu'à jeudi 23 juin 6 heures dans le cadre de la semaine d'action du 20 au 24 juin pour *« l'arrêt de toute suppression d'emploi et contre les restructurations »*. Les agents de conduite de la FGAAC exigent l'ouverture de réelles négociations relatives à la mise en service du Trans-Manche.

Grève sur le bac

En déposant un préavis de grève pour la journée du 22 juin sur une large partie du réseau SNCF, le syndicat CGT des cheminots et les agents de conduite de la FGAAC (autonomes) ont mis dans le mille. C'est en effet, ce mercredi, jour du bac pour la quasi-totalité des élèves qui planchent cette année, qu'ils soient candidats aux bacs généraux ou technologiques et aux bacs professionnels, sans oublier les quelque cinq cent vingt mille élèves de première, candidats aux épreuves écrites anticipées de français, qui ont lieu, également, aujourd'hui. Au total, c'est plus d'un million d'élèves qui transhument ce mercredi, la peur au ventre. Un million de candidats au dernier grand rite de passage qui marque chaque année le début de l'été, un million d'adolescents qui depuis plusieurs jours ont leurs nuits peuplées de pannes de réveil et de trains qui n'arrivent pas à l'heure. Où la réalité dépasse la fiction...

Véritable monument à reconstruire tous les ans, le bac est une machine fragile qui résiste de plus en plus mal à l'afflux des candidats. Il faut trouver, chaque année, davantage de correcteurs, de surveillants, de locaux. Enseignants du privé et salles de cinéma sont réquisitionnés. Du coup, les temps de transport s'allongent puisque cet examen anonyme et national défend que l'on compose dans son établissement. Le ministère n'a pas encore osé les épreuves de nuit, mais, grâce aux syndicats des transports, cet ultime verrou pourrait bien sauter. Cette année, certaines épreuves technologiques commençaient à 7 h 30, ce mercredi. Certains candidats seront sans doute partis la veille et auront dormi à l'hôtel. Excellente mise en jambes.

Le ministère de l'éducation nationale a donné des consignes de tolérance aux recteurs responsables des mille centres d'examen répartis sur le territoire. Les candidats étaient, avant tout, *« invités à prendre toutes leurs dispositions pour parvenir à l'heure de leur convocation »*, précise le texte. Les retardataires devaient être accueillis dans un délai d'une heure après le début des épreuves et, *« dans toute la mesure du possible »*, regroupés dans un même local. Un *« temps supplémentaire »* (non précisé) devait leur être accordé. Enfin, le cas de ceux qui, malgré tout, manqueraient à l'appel serait examiné *« au cas par cas »* pour une éventuelle inscription à la session de remplacement de septembre.

CHRISTINE GARIN

ÉCONOMIE

Le 55e Congrès du mouvement HLM, à Rennes

Le logement social au service des habitants

Le 55e Congrès du mouvement HLM se tient, du mercredi 22 au samedi 25 juin, à Rennes. Placé sous le signe du service aux habitants, il sera aussi l'occasion pour le mouvement de s'inquiéter de l'état des finances des organismes.

Le métier des HLM a changé. Abritant des ménages aux prises avec la crise économique, vivant parfois dans des quartiers difficiles, les gestionnaires des organismes se sont de plus en plus éloigné, de leur strict métier de bailleurs pour se lancer dans mille et une forme d'*« accompagnement social »*.

L'an passé, le congrès de Lyon avait été l'occasion de s'interroger sur l'évolution du métier. Un pas de plus est franchi cette année, à Rennes, où le thème choisi tourne autour du service : *« service de l'habitat, service aux habitants »*.

« Les HLM éprouvent le besoin de faire un bilan », explique Georges Mercadal, délégué général de l'Union des HLM, en tentant d'agencer les actions sur le terrain. Empruntant des comparaisons avec les télécommunications, il fait la distinction entre *« le service de base »* – dans lequel il met l'entretien, l'accueil, la tranquillité... –, les services demandés par la collectivité publiques – logement des plus démunis, le rôle de médiateur dans les attributions... –, *« les services à valeur ajoutée »* : l'insertion par l'économie, le maintien à domicile des personnes âgées, le soutien à la vie sociale...

« Nous ne pouvons tout faire nous-mêmes mais aider les autres à faire. Nous sommes maîtres d'ouvrage de services », explique M. Mercadal à propos de cette dernière rubrique.

Dans le mouvement, le débat est vif. Pour en avoir un aperçu, il suffit de parcourir le dernier numéro d'*HLM aujourd'hui*. De Paul-Louis Marty, directeur général de l'OPAC du Val-de-Marne, qui affirme : *« Avant de faire du service plus, supprimons déjà les moins »*, à Jean-Paul Fort, directeur général de l'OPAC du Rhône, pour qui *« l'accompagnement social fait partie du métier, non de la quittance »*, l'éventail des positions est large. Nombreux sont les locataires qui abonderont dans le sens de M. Marty. Nombreux seront aussi ceux qui s'inquiéteront avec M. Fort : *« Il ne faudrait pas que notre capacité à réagir, à s'adapter, exonère les collectivités locales, l'Etat de leurs responsabilités. »* Et M. Fort pose clairement la question de savoir qui doit payer : *« Le coût de ces services nouveaux va faire exploser nos comptes d'exploitation »*, redoute-t-il. *« Qui paie, par exemple, le surentretien, la présence nocturne de surveillants dans les quartiers en difficulté ? »*, s'interroge-t-il.

Missions de proximité

Le rapport du groupe interfédéral est clair là-dessus : *« Imaginer de faire supporter de telles dépenses* (NDLR : le surentretien mais aussi le renforcement en personnel d'écoute et de traitement social) *dans les loyers devient largement théorique. » « A partir du moment où les organismes HLM assument des missions de proximité, ils doivent être rémunérés pour cela »*, poursuit M. Fort avant d'ajouter : *« Nous sommes souvent les derniers sur le terrain pour éviter que la situation ne devienne insupportable pour les habitants. Mais il s'agit là d'un transfert de fait d'une société qui n'a pas encore su prendre en charge ses problèmes. »*

Si la question du prix des services est posée aussi directement, c'est tout simplement parce que les HLM s'inquiètent de l'évolution de leurs comptes. Georges Mercadal redoute que, ployant sous le poids de la charge financière (de 22 à 23 milliards) et sous celui, croissant, de la taxe foncière sur la propriété bâtie (qui passera de 2 à 9 milliards entre 1992 et l'an 2000), le système finisse par être déséquilibré. Une des façons de réduire la charge financière est d'abaisser le taux du livret A qui conditionne l'intérêt des PLA (prêts locatifs aidés), actuellement de 5,8 %. Evoquée au début de l'année, cette hypothèse a ressurgi il y a quelques jours, le directeur général de la Caisse des dépôts allant même jusqu'à la préconiser... Politiquement épineuse (le livret A est considéré comme de l'épargne « populaire ») et limitée à 0,5 %, une telle mesure, semble, à cette heure, douteuse.

Faute de voir leurs contraintes financières allégées, confrontés à un amenuisement de leur capacité d'autofinancement, les bailleurs sociaux risquent d'avoir à effectuer des choix cornéliens entre la construction de logements neufs – voulue par le gouvernement – et l'amélioration du parc existant. Ces questions seront largement évoquées lors du congrès, en particulier devant le ministre du logement, Hervé de Charette, qui viendra le clôturer samedi 25 juin.

F. V.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Sté dans le secteur du traitement de l'eau rech.
RELATION PUBLIQUE EN FREE-LANCE (H/F)
afin de faire connaître sur le marché français un nouveau produit de traitement d'eau à usage domestique commercial et industriel. La maîtrise de l'anglais ainsi que des connaissances techniques dans le domaine qui nous intéresse retiendront toute notre attention.
Ecrire avec CV s/réf. 8777 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

COL-LYCÉE engage prof. confirmés math., franç., angl., bio., phys./chimie, informatique, hist./géo., philo. Adr. CV à CHAARE-THORA 1, rue H.-Turot PARIS 19e. Tél. : 42-06-53-71.

Paris, particulier cherche gouvernante (35-45 ans) célibataire, avec exp., de format. universitaire, pour suivi scolaire, éduc. organisation loisirs de 3 enfants (3, 11, 13 ans). Anglais souhaité. Poste à temps plein, nourrie, logée. Permis indisp., grande dispon. Env. CV + photo + réf. : Mme Delgrande, 5, rue du Cirque 75008 Paris. Tél. : 42-56-00-88.

SOCIÉTÉ RECHERCHE
TRADUCTEURS/INTERPRÈTES TECHNIQUES
confirmés en français/arabe et français/anglais.
Env. CV détaillé s/réf. 8776 au Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

Hebdomadaire Financier appartenant à un grand groupe de Presse recherche
JOURNALISTE
• Diplômé de l'enseignement supérieur.
• Ayant une bonne connais. des problèmes financiers des entreprises.
• Ayant un à deux ans d'exp. profession. dans le journalisme, la finance, l'audit ou le droit.
Env. CV + lettre manus. à Mme TURMEL 50, rue de Sèvres 75007 Paris

Lyc. col. privé sous contrat rech. PROF. AGRÉ OU CERT. lettres, math, EPS, égalem. tps partiel biol., angl. Envoyer CV : 16, av. Maurice 93250 VILLEMOMBLE

MILAN PRESSE JEUNESSE recherche :
– LE(A) RÉDACTEUR(RICE) EN CHEF DE MIKADO âgé(e) d'environ 35 ans ayant occupé un poste similaire ou d'adjoint.
– UN(E) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION âgé(e) d'environ 30 ans postes basés à Toulouse.
Envoyer CV + photo + lettre à : Nathalie Come MILAN PRESSE 300, rue Léon-Joulin 31101 TOULOUSE CEDEX 100

carrières internationales

lycée français de Budapest cherche MA biogéo (SVT) Statut recruté local (contrat 1 an) pour la rentrée 1994. Tél. : 19-36-11-75-7000 Fax : 19-36-12-01-4858

SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis * dans le Monde initiatives

* daté mercredi

DEMANDES D'EMPLOI

Adjoint enseignant philo, 13 ans exp. enseignement supérieur, ch. ts information pour sortir de ce cadre tout en conservant salaire et sécurité emploi. Tél. : 28-41-56-29

F. expérimentée ch. EMPLOI PROSPECTION prise de RDV. Produit peu démarché. Terrain tél. : 46-51-87-12 (Rép.)

Cherc. poste export ing. ELECTRO-INFORMATICIEN, 11 a. exp. à la vente de hte techno. Esp./Angl. Basé de préf. au Venezuela. Contact : M. LEHAL 61-70-97-60 (Rép.)

JF 28 a bac + 5 QUADRILINGUE angl., rus., tchec, cherch.
POSTE COMM. OU MARKETING
POUR ZONE EUROPE EST (RUS.) Tél. : 47-14-09-94

JF. 39 ans, DEA sciences éco, maîtrise Sciences-Po, 14 ans exp. dévelop. commercial, marketing direct, cherche poste à responsabilité. Tél. : 43-80-87-45

De formation juridique, DEA, JH 25 ans, exp. PME, ch. emploi ou stage, France ou étranger, 43-66-55-86 (rép.)

Diplômé EDHEC, 4 ans exp. vente technique export, anglais, allemand, espagnol ; recherche poste adjoint directeur commercial ou export Tél. : (1) 39-76-33-64.

PUB. EDITION studio de création, maquettiste, illustratrice, dessinatrice
RECHERCHE EMPLOI BONNE EXPÉRIENCE Tél. : 40-37-28-04

J.F. 24 ans, maîtrise de documentation + licence anglais, espagnol et italien courants, 1 an d'exp., recherche poste documentaliste. Déplacement étranger possible 45-86-95-61.

JF 40 ans, trilingue expérimentée, promoteur immobilier, recherche poste négociatrice Tél. : (1) 44-75-06-02 Fax : (1) 40-33-96-47

EXPORT Exp... ion

Homme, 46 ans, 20 ans d'expérience dans une multinationale américaine, responsable de la création et de la gestion de centres de profits à l'étranger, parfaitement bilingue anglais, et disponible pour une expatriation, recherche poste similaire. Tél/fax 47 47 66 86

CADRE LOGISTICIEN

(47 ans), ingénieur diplômé en électrotechnique/électronique, 10 années d'expérience internationale de gestion : achats, logistique dans des industries de production et sociétés de distribution cherche un nouveau domaine d'action avec responsabilités en France ou ailleurs.

Offre un savoir-faire technique dans l'industrie électronique (traitement informatique, techniques de communication) doublé de connaissances approfondies en économie d'entreprise, d'une expérience de gestion et d'une capacité de négociation polyglote (Allemand, Anglais, Français).

Ecrire à TWI Media Agentur – Bahnhofsweg 10 D-82008 München – Unterhaching

DIRECTEUR DU PERSONNEL – 32 ans – Formation supérieure en gestion des ressources humaines (DESS) – Anglais courant – 7 ans d'expérience dans le secteur tertiaire en PME.
PROPOSE : Ses compétences pour un poste DRH ou Adjoint – Disponibilité immédiate sur Paris/R.P. et Lyon – (Section TL/2589).
ASSISTANTE DU PERSONNEL – Junior – 24 ans – Maîtrise AES option gestion des ressources humaines + DEA droit social – Maîtrisant la micro-informatique – Plusieurs stages en entreprises en gestion du personnel.
PROPOSE : Ses compétences à société sur Paris/Région parisienne – (Section TL/2590).
DIRECTRICE COMMERCIALE – 45 ans – Bilingue anglais – Maîtrisant la micro-informatique – 20 ans d'expérience dans la communication agences, annonceurs, presse internationale.
VOUS PROPOSE : Ses compétences pour vous aider à développer ou renforcer votre réseau commercial – (Section TL/2591).

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER : 5, rue Emile-Allez 75017 PARIS
TÉL. : 45-74-90-01, FAX : 45-74-90-02

propositions commerciales

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALLEMANDE créant son réseau de distribution en France recherche organisations de vente/grossistes/importateurs. Nous fabriquons des lampes à huile de haute qualité et souhaitons vendre ce produit aux magasins de cadeaux, d'art de la table, aux fleuristes, aux orfèvres, aux bijoutiers ainsi que dans la gastronomie et les collectivités. Pour convenir d'un futur entretien ou pour de plus amples renseignements, écrivez à CDI, Mme Lenz, Paulusstrasse 27-31, D-33428 Harsewinkel. Fax : 19-49-52-47-32-77.

Succès mondial, sans concurrence
A l'automne 1994 arrive sur le marché le premier système universel de fixation orientable en tous sens pour tous appareils domestiques, de jardin, de travail, électriques, engins de sport et autres. La distribution exclusive sera cédée pour la France à des entreprises ayant une solide organisation de distribution, une excellente introduction sur le marché et une stratégie orientée marketing dans les secteurs suivants : appareils domestiques, quincaillerie, bricolage, jardinage, matériaux de construction grand public. Un appui dynamique sera assuré sur le plan du marketing et de la publicité par le concédant.
Les offres avec portrait de l'entreprise et preuves d'efficacité sont à envoyer à IMP International Marketing + Promotion, Tödistrasse 44, CH-8344 Bäretswil/Zurich, téléfax + 41-1-939-24-85

L'AGENDA

Yearling trotteur
Offrez-vous un yearling trotteur entraîné au domaine de Gros-Bois. Tél. : 16 (1) 45-98-17-61 (?)

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Enquête
Agence de pub. recherche PERS. 50/70 ANS possédant voiture récente
PR REPONDRE ENQUÊTE TEL.
Les pers. sélectionnées recevront un cadeau. Tél. : Mle MILLET 40-61-59-82.

Traduction
Pour vos besoins en
TRADUCTIONS SAISIE TEXTES
Alpha. Inter Tél. (1) 40-75-07-60

Artisan
Pour la restauration la restitution et la création de broderie et de tapisserie
PHILIPPE CÉCILE
47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, 75012 Paris. 44-67-42-02

Cours
COURS D'ARABE
Tous niv., journée, soir. Juil., août, intensif, etc. Ins. : AFAC : Tél. : 42-72-20-88. (?)

Handicapés
Cherche TRICYCLE pour handicapés adulte (aliant de préférence). Tél. : (1) 60-15-71-71 (répondeur si absent)





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS PALAIS-ROYAL
4 ét., soleil, séj. + 2 chbres possibilité 3, 2 250 000 F
Serge Kayser 43-29-60-60

3e arrdt

MARAIS, 7 P., 173 m²
dble réception, 5 chambres, parfait état, 3e ét., ss asc., sur cour arborée, poutres
4 300 000 F - 47-00-77-27

4e arrdt

MARAIS, dans hôtel part., gd 4 p., 123 m², 2 sdb, 2e asc., possib. park. cour arborée, Px 3 800 000 F - Tél. : 48-87-80-86

MARAIS, apt de charme dernier étage, beau volume gd séj. cheminée, 2 chambres calme, soleil 2 350 000 F
Serge Kayser - 43-29-60-60

Ile St-Louis, 86 m², en duplex possible libérale, bon investissement - 42-40-35-94

5e arrdt

RUE CLEF GD CHARME
5 P., 150 m² + jard. privatif
DOURDIN. 46-24-93-33

6e arrdt

RASPAIL/ASSAS
beau 300 m² + 2 services triple récept., 5 chbres, vue dégagée soleil, RIVE GAUCHE
42-22-70-63

SÈVRES-BABYLONE
STUDIO, tt conft
Idéal étudiant, calme
A SAISIR. 460 000 F
CASSIL RG. 45-66-43-43

R. CHERCHE-MIDI, gd studio, 36 m², très clair, vue dégagée, bel imm. XVIIe
800 000 F, CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

N.-D.-DES-CHAMPS
Pierre de t., 5/6 p. 2e ét.
97 m² + balc., à rénover
2 700 000 F. 43-20-32-71

9e arrdt

Maubeuge, tr. b. imm. asc., pdt, 3e, asc., 6 P., 160 m², gde cuis., chem. moulures, service. 43-35-18-36

MOGADOR
dernier ét., asc., calme, soleil, imm. haussmanien, parking, H.K. 43-38-92-93

10e arrdt

Rue de Paradis
60 m², 980 000 F
3 P., tt cft, refait neuf
Immo. MARCADET. 42-51-51-51

11e arrdt

St-Maur-square Gardette, 2 P., 35 m², 4e ét./rue
480 000 F

Loft 90 m² + 8 m², 2 ch., asc., sdb, calme,
tt cft. 1 350 000 F. Tél. : 47-00-85-70

VOLTAIRE
Superbe 4 P., tt cft, pierre de t., 3e, asc., sud.
1 850 000 F
FONCIA - 43-67-07-65

13e arrdt

Pr. Montsouris, im. 76, rue et jard. 3-4 P., 80 m², parf. état, park. 1 650 000 F. 43-35-18-36

PARC MONTSOURIS, imm. Pdt, dble séj. + chbre, bne distribut. Est-Ouest, 990 000 F.
43-25-97-16

15e arrdt

STUDIO 395 000 F
3e étg, asc., bel imm. récent 21 m² + balc. 45-77-98-41

R. LECOURBE
beau 5 P. très clair, imm. pierre-de-tail., asc., à voir
2 500 000 F, CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

VOLONTAIRES, petit 2 p., CHARMANT, vue dégagée clair, immeuble ravalé
700 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

16e arrdt

AVENUE D'EYLAU
Duplex, 5e et 6e étage (dernier) gde récept., 4 chambres salles de b., bon stand.,
6 700 000 F
NOTAIRE. 47-05-49-51

HAMEAU MICHEL-ANGE
beau 2 P., voie privée, imm. P-de-tail., étg élevé, asc., balc.,
1 250 000 F
CASSIL. 45-66-43-43

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, vue parc, living dble, 3 chbres, gd stand., terrasses, 2 park.,
3 250 000 F. 42-65-41-03

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981
RUE DE PIXERECOURT
2 P., 3 P. et 4 PIÈCES
à partir de 15 000 F/m²
entièrement rénovés
PRÉBAIL
43-80-35-04

appartements ventes

78 Yvelines

VERSAILLES, PARC-DU-CHATEAU, imm. XVIIIe, bel appart. rén., séj., s. à manger, 2 chbres, 2 bns, 250 m², jard., terrasse, park., 2 voitures, cave, remise,
2 250 000 F,
ST-LOUIS Immobilier.
39-02-38-10

92 Hauts-de-Seine

ROLAND-GARROS
stand. 95 m² + 25 m² de loggia, sud-ouest, box,
2 900 000 F. 45-67-80-91

BOULOGNE, Mº M.-Sembat, imm. Pierre de taille, rénové, studio 2 P.-3 P. 48-26-19-12

SURESNES 5 P.
Stand. 1990, 4e ét. sur jard. 3 chbres, 3 sdb, balcons park. Prix : 2 150 000 F
Tél. : 40-61-07-03

COURBEVOIE-CHARRAS
4 p., 88 m², parking, cave, PRIX INTÉRESSANT
46-67-97-00

PUTEAUX
RÉSIDENCE BELLERIVE
69 m² + 26 m² balc., parking, excellent état, 1 090 000 F.
46-67-97-00

NEUILLY, DUPLEX
lumineux 130 m² + terr. 70 m², soleil, vue, 2 gar. 47-05-61-91

ASNIÈRES BÉCON
Imm. bon stand., appart. 5 p., dont 3 chbres, cuis. aménagée, 2 balc.; dble expo, box intérieur, prix : 1 600 000, DURAND. 46-67-07-77

95 Val-d'Oise

F4, 70 m², séjour double, 2 chbres, cuisine américaine, s. de bns, séchoir, cave, parking. Prix : 500 000 F.
Tél. : 39-92-39-14.
Résid. avec esp. verts, Calme (RER gare du Nord-Châtelet).

propriété

Fouesnant (29 sud) part. vd mais. jard. 950 m², cuis. office séj. chem. lnx., 4 ch., 2 sdb, 2 WC, gar. s/sol, chauf. fuel, excel. état, 800 000 F
à déb. 98-56-04-98

Par A 13, 1 h de PARIS, demeure normande avec dépendances sur 7 000 m², surf. habit. 250 m², s'adresser à Mº REAL CACHELEUX, notaire B.P. 1, 27350 ROUTOT
Tél. : 32-42-07-90

Prop. agricole, 66 ha d'un seul tenant, rivière sur 1 km, poss. cultures diverses, gde maison ancienne tt cft, région boisée, proche sortie autoroute.
Tél. : 25-31-11-21 (heures repas)

CORSE
Très belle prop., bord de plage, gde villa, dans parc ombragé, amarrage bateaux, vue exceptionnelle, mer et montagne,
5 500 000 F
PART. 95-71-44-24

imm. informations

Offre commission de 0,4 % du prix de vente à tte personne contribuant à la vente d'une maison avec piscine et tennis à Isle-sur-Sorgue (84)
2 500 000 F
Tél. : 90-38-23-38

Bureaux ventes

BRADÉ ! 850 F/m²
Porte de Châtillon, bureaux neufs très bel immeuble, parking.
CBP-M. HENON. 40-76-04-00

AV. DE SUFFREN 7e
face HILTON 100 m² à vendre ou louer. 45-67-80-91

Fonds de commerce

Vends Caen, salons coiffure en SARL, CA 4 600 000 F, bénéfice reconstitué. 800 000 F.
px 2 200 000 F.
Tél. : 31-84-48-60
ou 31-34-21-13 ap. 20 h 30

BAIL A CEDER, librairie, papeterie photocopies, etc., entre Sorbonne et Jussieu, magasin d'angle, 122 m² loyer exceptionnel : 3 592 francs par mois ch. comp. Tél. (répondeur) : 43-36-35-19

A VENDRE
café/brasserie
(dép. 95), situé face gd marché, affaire tenue depuis 1955, murs et fonds 700 000 F
Tél. : 39-64-13-61

Bureaux locations

ROSNY-SOUS-BOIS
A LOUER, 85 m², bureaux divisés, petit immeuble proche gare, 5 800 F HT, HC. 48-94-95-49

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

AV. GEORGE-V 8e
BD JOURDAN 14e
Siège social, secrétariat, téléph.-location de burx domiciliation 300 F/mois
IBC-47-23-93-15

locaux commerciaux

Nous vendons ou louons à Fribourg (Suisse), un bâtiment de distribution moderne, avec une très bonne situation commerciale.
L'immeuble se situe sur la route cantonale Fribourg-Payerne-Lausanne, à env. 500 m de la sortie de l'autoroute N12 Fribourg-sud.

- Surface du terrain 9 876 m²
- Surface immeuble rez-de-chaussée 3 345 m²
- Sous-sol 680 m²
- Bureau 1 030 m²
- Routes et places 3 900 m²
- Surface verte 1 400 m²
- 5 silos à palettes 18 m de haut

Le dépôt à rayons haut contient 7 100 palettes.
Le bâtiment se prête comme dépôt de distribution pour toutes les branches.
Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à :
FELLER & EIGENMANN
Immobilière SA,
c/o EG Burgdorf AG,
Kirchbergstrasse 105
34000 Burgdorf
M. U. Bangerter,
Tél. : 0041/34-21-61-00

Locations meublées offres

Parc Montsouris, 6e, asc., s/jard., beau studio, cuis., 3 800 F + ch. 45-89-49-34

NATION
STUDIO tt cft,
6 mois ou plus 2 950 F
Tél. : 09-45-16-97
ou 48-80-45-43

VALCROS
près Lalonde-les-Maures (83) à louer pour 4-5 personnes dans résid. pavillon. avec piscine, tennis, golf (privé), juillet, août (1re quinz.), sept. (2e quinz.) et plus.
Tél. : 68-08-77-38

locations non meublées

VIe R. CHERCHE-MIDI Gd 2P en duplex poutres. Beaucoup de charme, park. compris 7 000 CC CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

Bon XVe, proche Montparnasse et dernier étage paysager, 10e et dernier étage, avec ascenseur, 100 m², sans vis-à-vis, grandes baies vitrées, balcons, double living, deux chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, toilettes indép., cuisine américaine, placards en nombre, système d'alarme dans l'appartement, gardien, cave et box fermés, avec accès direct à l'appartement.
12 000 F TTC
(chauf. et eau chaude compris).
Tél. : 45-66-56-65
En cas d'absence, laisser un message (répondeur).

XVe SEVRES-LECOURBE
5 P + gde terrasse plein sud, sans vis-à-vis, imm. neuf
16 500 CC CASSIL
RIVE GAUCHE 45-66-43-43

XVe PTE VERSAILLES
4e étg., asc. Beau 3P. Pierre de T.
65 M², 5 500 H CH
PARTENA 45-77-98-41

XVIe ÉGLISE AUTEUIL
4e étg. et asc., imm. stand. Beau studio tt cft, parfait état. 3 500 F H CH
PARTENA 45-77-98-42

XVIIe TERNES libre 1/08
2-3 P 55 M², tt conft.
5 000 H CH 42-66-36-53

Près NATION superbe 110 M² état neuf, gd balcon, 10 500 F, charges compr. 42-40-35-94

ILE ST-LOUIS RARE
Beau studio 35 M²
caractère parfait état
3 800 F + charges 250 F
PARTENA 47-42-07-43

BUTTES-CHAUMONT
vue s/parc F2, 45 M².
Refait à neuf, 4 200 F + CH.
Part. (16) 26-88-73-30 (après 19 H)

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE — FNAIM

Ventes

Mº Pl.-Clichy, r. Lemercier
2 P., cuis., bains, 180 m² de jardin. 48-73-57-80

Panthéon, rare, superbe studio ds imm. 18e réhabilité, poutres état impecc., clair, étage, calme, 790 000 F. Tél. : 46-83-13-95

Mº Jules-Joffrin
rue Ramey
copropriété avec beau jardin 2 P., 30 m², 300 000 F.
Rue Marcadet, studio standing rez-de-jardin, 26 m² + terrasse 15 m², 460 000 F.
Immo. MARCADET 42-51-51-51

Raspail bel anc. p.d.t., liv. dble 2 ch., bel. cuis., bs, WC sép., 90 m² à rafr. serv. 43-35-18-36

VAL-DE-GRACE
Imm. ravalé, 3/4 P., bon plan dble expos., calme, soleil
2 850 000 F - 43-25-97-16

SQ BATIGNOLLES 2 P.
55 m², 3e ét., 1 075 000 F
Tél. : 42-37-57-47

Pl. Rungis, réc. dern. ét. 6 P. tt cft, habit. ou mixte, 140 m², tr. état, park. à sais. 43-35-18-36

ASNIÈRES BÉCON
Imm. bon stand., appt 5 p., dont 3 chbres, cuis. aménagée, 2 balc. dble expo, box extérieur
Prix 1 600 000 F
DURAND 46-67-07-77

20e GAMBETTA, à saisir
STUDIO, 580 000 F
40 m², tt cft, 5e étg, asc
Imm. récent stand. 42-66-36-53

8e MADELEINE
appt 3 P., 85 m², tt confт,
1 780 000 F
PARTENA 47-42-07-43

AU CŒUR DU Ve
style hôtel part. 5-6 P.
160 m² : réception s/jardin
parfait état 5 200 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

PRÈS PL. A.-CHÉRIOUX
pierre de t., 5-6 P. + serv.
parfait état 3 900 000 F
FONCIA - 45-44-55-50

DENFERT-ROCHEREAU
« MAISON S/LE TOIT »
duplex derniers ét., 180 m², 7 P. + terrasse-jard. 300 m² service, 4 park., 3 sanitaires
FONCIA - 45-44-55-50

VERSAILLES PARC DU CHATEAU, IMM. XVIIIe
bel appart. rénové, séjour s. à manger, 2 chbres 2 bns, 250 m² jard., terrasse park. 2 voitures, cave, remise
2 250 000 F. St-Louis Immobilier 39-02-38-10

Locations

CHARLES-V, beau 2 P.
caractère, 6 500 F cc
Tél. : 42-54-86-86

Achats

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM
IMMO MARCADET
42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

locations non meublées demandes

Collaboratrice Le Monde ch. à louer 3 pces, Mº Vavin, Edgard-Quinet, Montparnasse. Tél. : 43-37-74-48

Part. rech. pour le 15 juillet : DBLE LIV + 3 CHBRES
Calme, bon stand. sur 16e-17e ou Neuilly 43-29-84-50

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 8e
recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces.
Évaluation grat. sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM
IMMO MARCADET
42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 77 m², r.-d.-ch.	18, avenue de La Bourdonnais PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 648 + 741 4 730
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 164 m², 4e étage	66, boulevard Malesherbes GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-68 Frais d'actes	18 000 + 2 534 670
10e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 4e étage	58, boulevard de Strasbourg PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 924 + 560 3 503
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 70 m², 5e étage parking	12-14, rue des Bluets PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 080 + 740 4 326
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 47 m², 2e étage parking	26, rue du Banquier SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	4 500 + 767,: 3 240
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 7e étage	5, rue Alexandre-Cabanel PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 630 + 873 3 294
2 PIÈCES 42 m², 6e étage parking	126, rue Saint-Charles AGIFRANCE – 45-75-53-68 Frais de commission	4 530 + 434 3 222
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 97 m², 4e étage parking	LE CHESNAY 27, rue de la Celte AGIFRANCE – 39-54-47-29 Frais de commission	6 058 + 890 4 311
2 PIÈCES 51 m², 8e étage parking	POISSY 3, avenue des Ursulines AGIFRANCE – 30-74-32-14 Frais de commission	2 771 + 800 2 366
91 – ESSONNE		
4 PIÈCES 76 m², 1er étage parking	GIF-SUR-YVETTE Rés. Les Grandes Coudraies GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-70 Frais d'actes	4 200 +1 072,50 280
92 – HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	ASNIÈRES 38, rue de l'Alma SAGGEL-VENDÔME – 46-93-91-60 Commission	6 100 + 688 4 392
2 PIÈCES 46 m², 1er étage parking	BOIS-COLOMBES 11-17, rue du Général-Leclerc PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 100 + 729 2 206
STUDIO 27 m², 3e étage	BOULOGNE 229, boulevard Jean-Jaurès GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-71 Frais d'actes	2 600 + 370 208
2 PIÈCES 63 m², 2e étage parking	BOULOGNE 22, rue de Silly AGIFRANCE – 46-03-61-83 Frais de commission	4 804 + 1 207 3 419
3 PIÈCES 70 m², 5e étage parking	CLICHY 5 à 9, rue Foucault SAGGEL-VENDÔME – 42-66-61-05 Commission	4 400 + 1 273 3 168
4 PIÈCES 94 m², 10e étage parking	COURBEVOIE 3, av. du Parc, place Charras PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 445 + 730 4 586
DBLE LIV + 2 CHBRES 97 m², 2e étage parking	SÈVRES 7, av. de la Division-Leclerc SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	6 300 + 1 395 4 536
STUDIO 30 m², 7e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 9-11, avenue Sainte-Foy PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	2 750 + 350 1 956
4 PIÈCES 159 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-66 Frais d'actes	16 700 + 3 518 700

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









VIE DES ENTREPRISES

Signature du protocole de débouclage du RES

Le groupe Suez rejoindrait Euris dans Moulinex

Le plan de reprise du groupe de petit électroménager Moulinex se précise. Après d'ultimes négociations avec le Service de législation fiscale (SEL), les cinq sociétés regroupant les différentes catégories du personnel ont signé, jeudi 16 juin, avec le groupe Euris de Jean-Charles Naouri et la Finamex, société en commandite par actions dirigée par Gilbert Torelli, le protocole du débouclage du RES (reprise de l'entreprise par ses salariés). Première étape concrète d'un plan devant aboutir au désengagement des salariés et des fondateurs du capital et à une recapitalisation du groupe, en deux étapes, de 1 milliard de francs (*le Monde* du 27 mai).

Au terme d'une première série d'opérations financières compliquées, Euris et Finamex prendront chacun 33 % de la DCSM, l'un des holdings de contrôle de Moulinex, en apportant 165 millions de francs chacun. Les 34 % restant reviendront à des investisseurs financiers, *« dont le nombre sera compris entre deux et cinq »*, confie un proche du dossier. Selon nos informations, le plus important d'entre eux serait une « coquille » du groupe Suez, l'une de ses multiples sociétés de capital-investissement, par exemple.

Cet investissement de Suez, non confirmé par la société, serait en tout cas conforme aux déclarations de Gérard Worms, président du groupe ainsi que de sa filiale Indosuez, qui déclarait, le 15 juin à l'AFP, que son groupe, recentré sur son métier de banquier et d'investisseur, entendait désormais détenir des participations de contrôle ou au moins de référence supérieures ou égales à 20 % du capital. M. Worms indiquait également que *« la recherche d'une lisibilité suffisante »* ne portait guère vers les *« affaires cycliques »*, mais plutôt, par exemple, vers le secteur de la consommation. Moulinex, où le groupe envisagerait de monter, selon certaines sources, à hauteur de 25 % du capital, serait un bonne illustration de cette nouvelle stratégie.

Prévue pour la fin du mois, la présentation du plan de recapitalisation, qui traîne depuis plusieurs mois maintenant, est d'autant plus urgente que le groupe a enregistré une perte nette consolidée de 598 millions de francs (dont 564 millions pour la part du groupe), au titre de son exercice clos le 31 mars, pour un chiffre d'affaires en recul de 2,3 % à 8,1 milliards.

P.-A. G.

Selon Philippe Auberger, rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale

Le gouvernement continue d'étudier un retrait partiel de l'Etat dans Renault

Tel un serpent de mer, les déclarations et rumeurs ressurgissent périodiquement annonçant une privatisation partielle de Renault avant la fin de l'année. Mardi 21 juin, Philippe Auberger (RPR), rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale, relançait les spéculations, en déclarant à la presse que le gouvernement étudiait une *« ouverture partielle et progressive »* du capital de Renault. Le rapporteur du budget a précisé que la privatisation partielle du constructeur automobile consisterait *« peut-être dans le démarrage d'un noyau dur, sans mise sur le marché »* des actions de Renault et n'interviendrait pas *« avant octobre ou novembre »*. *« Il s'agit d'une piste de réflexion, la décision n'est pas prise »*, a ajouté le rapporteur de la commission des finances.

En effet. Au ministère de l'industrie, on se déclarait mercredi 22 juin, surpris des déclarations de M. Auberger. Certes, la cession d'une fraction des 80 % actuellement détenus par l'Etat dans Renault est à l'étude depuis plusieurs semaines. Et la conjoncture boursière pourrait plaider en faveur d'un tel dénouement. La privatisation partielle de Renault, dont la valeur se situe aux alentours de 40 milliards de francs, pourrait en effet s'effectuer sans recours au marché. A la différence de la privatisation des AGF dont on dit qu'elle pourrait, de ce fait, être repoussée. Or, compte tenu des privatisations déjà effectuées en 1994 (Elf-Aquitaine et UAP), l'Etat a encore besoin de 3 milliards de francs pour atteindre les 55 milliards de francs inscrits dans la loi de finances initiale.

Plusieurs investisseurs, soit industriels (Elf-Aquitaine, Matra-Hachette), soit financiers (BNP, UAP), se sont déjà déclarés intéressés par une participation au capital de Renault. Mais ces mêmes investisseurs pourraient être aussi sollicités pour reprendre 12 % du capital de Renault sur les 20 % actuellement détenus par Volvo, et dont la cession est planifiée dans les accords de rupture négociés en février dernier avec le constructeur suédois.

A. K.

La polémique sur le coût du métro VAL

Des chefs d'entreprise rennais devront payer 500 000 francs de dommages-intérêts à Matra-Transports

RENNES

de notre correspondant

Le métro VAL de Rennes, qui sera au centre des élections municipales de mars 1995, donne lieu depuis la fin avril à des explications sur le terrain judiciaire. Dernier épisode : la condamnation lundi 20 juin d'une association de six chefs d'entreprise hostile au métro VAL qui devra verser 500 000 francs de dommages-intérêts à Matra-Transports.

Fin avril, un tract était distribué sur l'ensemble de l'agglomération rennaise pour dénoncer le coût trop élevé du projet : *« 400 milliards de centimes, à ce prix-là, le projet VAL, c'est le VAL DINGUE »*. Devant le caractère très politique de cette campagne, trois afficheurs (Avenir, Dauphin et Giraudy) refusaient de procéder à l'affichage de ce slogan (*le Monde* du 2 mai). L'association Coordination des entrepreneurs du bassin rennais (ACEB) saisissait la justice pour obtenir l'exécution du contrat. En vain, elle était déboutée.

La société Matra-Transports, propriétaire de la marque VAL, attaquait l'ACEB pour contrefaçon, dénigrement et atteinte à l'objectivité. Le tribunal a écarté la contrefaçon et le dénigrement *systématique*. *Mais, soulignant* que l'association avait volontairement confondu le coût de l'ensemble du projet de Transports en commun en site propre (TCSP) et celui du seul Véhicule automatique léger (VAL) de Matra-Transports, il a conclu au préjudice commercial. L'association devra payer 500 000 francs de dommages-intérêts à Matra en sus des 10 000 francs de frais de procédure. Et rétablir la vérité des chiffres en publiant les extraits du jugement à ses frais.

CHRISTIAN TUAL

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

EURO DISNEY : arrêt de la grève des équipes de nettoyage. – Le mouvement de grève déclenché dimanche 19 juin par la CGT au sein des équipes de nettoyage du parc de loisirs s'est terminé mardi 21 juin. Sur fond de plan social annoncée en Octobre 1993 qui prévoit la suppression de 843 postes, les équipes d'entretien et de nettoyage du parc Euro Disney réclamaient une revalorisation de la prime d'ancienneté et un salaire de 7 500 francs brut contre 6 000 francs actuellement.

MARCHÉ

La BNP rachète l'essentiel des activités de Cooper Neff. –La Banque nationale de Paris a annoncé, mardi 21 juin, le rachat prochain de l'essentiel des activités de la société américaine Cooper Neff *« pour fournir à sa clientèle internationale d'entreprises et d'investisseurs institutionnels une offre globale sur les marchés d'options »*. Avec plus d'une centaine de *traders*, Cooper Neff, fondée en 1981, est implantée en Pennsylvanie, à Chicago, New-York et Londres. Elle est spécialisée dans les secteurs de recherche, conseil et trading sur options de taux, de change, sur actions et sur indices boursiers. Pour la BNP, cette acquisition lui permettra de *« se positionner parmi les leaders mondiaux sur les marchés d'options et de renforcer encore le potentiel d'ensemble de ses activités de marché »*.

ENQUÊTE

Une filiale de BAT accusée d'avoir manipulé du tabac. – La filiale américaine du fabricant de cigarettes britannique BAT Industries a mis au point, grâce à des manipulations génétiques, des plants de tabac contenant deux fois plus de nicotine que la normale, a affirmé mardi 21 juin un responsable de l'administration américaine. Le chef de la Food and Drug Administration (FDA), David Kessler, a *affirmé* devant une sous-commission de la Chambre des représentants que Brown and Williamson Tobacco avait utilisé des mélanges contenant 10 % de ce tabac à fort taux de nicotine dans la fabrication de cigarettes, dont certaines qualifiées de « légères ». Connu sous le nom de code de Y-1, ce tabac à haute dose de nicotine, qui a été implanté au Brésil, contient 6,2 % de nicotine, tandis que les plants normaux en contiennent 2,5 à 3 %. M. Kessler a accusé Brown and Williamson d'avoir tenté de tromper la FDA au cours de son enquête sur le Y-1. Le président de Brown and Williamson, Thomas Sandefur, devait être entendu jeudi 23 juin par la sous-commission.

ACQUISITION

NESTLÉ dément vouloir racheter l'américain Quaker Oats. – Contrairement à des rumeurs ayant circulé récemment, Neslé ne rachètera pas le fabricant américain de céréales Quaker Oats Co., a affirmé, mardi 21 juin, le pdg du groupe alimentaire suisse, Helmut Maucher. *« Nous ne nous engagerons pas sur le marché américain des céréales »*, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. Il y a quelques jours le titre Quaker Oats avait fait un bond de 7,37 dollars, passant à 78,50 dollars, en raison de spéculations sur un rachat du groupe par Nestlé. M. Maucher a expliqué que Nestlé ne serait pas autorisé à racheter Quaker Oats à cause d'un accord conclu en 1990 et liant le groupe suisse avec General Mills Inc.,un concurrent de Quaker Oats, pour commercialiser des céréales en dehors du marché nord-américain. – *(AFP.)*

AFFAIRES

MANNESMANN : enquête du conseil de surveillance sur le président du directoire. – Le conseil de surveillance du groupe de construction mécanique allemand Mannesmann a fait ouvrir une enquête quant aux accusations d'opérations douteuses portées contre le président du directoire du groupe, Werner Dieter, selon un communiqué de la société diffusé jeudi 16 juin. Le conseil de surveillance a chargé le cabinet d'audit KPMG de vérifier les liens entre la filiale de Mannesmann, Rexroth, et le groupe Hydac, *propriété de la famille de* M. Dieter. Les résultats doivent être rendus publics avant l'assemblée générale du 8 juillet. L'hebdomadaire *Der Spiegel* du 13 juin affirmait que Rexroth, spécialisée dans les techniques hydrauliques et pneumatiques, s'était fournie presque exclusivement, et en partie à des prix excessifs, auprès de la société Hydac, *gérée par des hommes de* paille. Ces opérations ont causé des millions de marks de préjudice à Mannesmann, précisait le magazine. M. Dieter a réfuté ces accusations.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 juin ↓ Cinquième séance de baisse

Après une tentative de redressement en début de journée, la Bourse de Paris a abandonné, mardi 21 juin, du terrain pour *la cinquième séance consécutive*, dans une ambiance qui reste nerveuse en raison de la tension persistante des taux à long terme. En baisse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 parvenait par la suite à retrouver l'équilibre et même à légèrement progresser (+ 0,40 %). Mais en fin de journée les ventes reprenaient le dessus et la séance s'achevait sur une perte de 0,64 % à 1 890,78 points, soit le plus bas niveau depuis le 7 juin 1993. A l'avant-veille de *la liquidation mensuelle, les pertes pour* les quatre semaines écoulées s'élèvent à 11,37 % et, depuis le début de l'année à 16,64 %. Le montant des échanges a atteint 4,3 milliards de francs.

Même si le courant des ventes était moins violent que les jours précédents, les gestionnaires broyaient du noir. Les quelques acheteurs qui se présentaient en début de journée étaient disposés à entrer dans le marché à des cours nettement inférieurs à ceux de la veille.

Les quelques rachats de vendeurs à découvert, soucieux de dégager des bénéfices sur les titres qu'ils avaient bradés au cours des séances précédentes, n'ont pas réussi à endiguer un nouveau flux de vente dans le courant de la journée.

Le MATIF qui, en début de journée, était à la recherche d'un équilibre n'a pas tenu, le contrat notionnel échéance septembre terminant sur un recul de 0,54 % à 112,30.

De grandes valeurs ont encore été attaquées comme Michelin – 3,5 %, Axa – 3,3 %, la Lyonnaise des Eaux – 2,5 % et Alcatel Câble – 2 %. Eurafrance a fini la journée sur un gain de 6 %, Radiotechnique de 5 % et Euro Disney de 4,9 %.

NEW-YORK, 21 juin ↓ Poursuite du repli

Des spéculations sur un nouveau relèvement des taux d'intérêt à court terme par *la Réserve fédérale (Fed)* pour soutenir le dollar ont ébranlé Wall Street mardi 21 juin, alors que les taux à long terme ont continué à grimper en raison des craintes d'accélération de l'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui perdait plus de 50 points en début d'après-midi, a réduit ses pertes grâce à l'intervention de coupe-circuits, qui limitent les opérations informatisées lorsque la hausse ou la baisse atteint 50 points. *Le principal indicateur a fini à* 3 708,29, en baisse de 33,61 points, soit un recul de 0,9 %. Les échanges ont été fournis, après plusieurs séances calmes, avec quelque 294 millions de valeurs traitées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,49 % contre 7,46 % lundi soir. Il avait atteint jusqu'à 7,51 % en séance, en raison des craintes qu'une faiblesse persistante du dollar n'augmente la facture des importations et ne provoque une remontée de l'inflation aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Alcoa	73 1/2	74 3/8
Allied Signal Inc.	35 5/8	35 1/4
American Express	27 1/2	26 3/4
ATT	55 7/8	55 1/4
Bethlehem Steel	20 1/8	19 3/8
Boeing	47 3/4	47 7/8
Caterpillar Inc.	106 3/8	102 1/8
Chevron	43 3/8	43
Coca-Cola	40 3/8	40 1/8
Disney Corp.	44 5/8	42 7/8
Du Pont de Nemours	59 1/2	59 5/8
Eastman Kodak	46 3/4	46 3/8
Exxon	58 1/2	58
General Electric	47 3/8	45 7/8
General Motors	53 1/4	51 7/8
Goodyear Tyre	38 1/8	37 1/2
IBM	61 7/8	61
International Paper	70 3/8	69 7/8
Morgan (J.P.)	63 7/8	63 3/8
McDonnell Douglas	122	121
Merck and Co.	31	31
Minnesota Mining	50 7/8	50 1/2
Philip Morris	50 7/8	51 3/4
Procter & Gamble	55 3/8	55 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 5/8	48 3/8
Texaco	62 7/8	62 7/8
Union Carbide	27 1/4	26 7/8
United Tech.	66 1/4	65 3/8
Westinghouse El.	12 1/2	12 1/4
Woolworth	16 1/8	16 1/8

LONDRES, 21 juin ↓ Nouveau recul

En baisse modérée jusqu'à la mi-séance, le Stock Exchange a brusquement accentué ses pertes mardi 21 juin après l'ouverture de Wall Street, affaibli par l'annonce d'un déficit commercial américain supérieur aux prévisions en avril. L'indice Footsie des cent grandes valeurs, qui avait déjà chuté de 1,7 % lundi, a clôturé en baisse de 30,9 points, à 2 940,2 points, soit un recul de 1 %. Quelque 540,5 millions de titres ont été échangés contre 453,1 millions la veille.

Le déficit commercial américain a progressé de 22,1 % à 8,4 milliards de dollars, déclenchant une hausse des taux d'intérêt à long terme à Wall Street. La faiblesse du dollar fait également craindre un relèvement des taux d'intérêt américains.

Du côté des valeurs, Eurotunnel, affaibli ces derniers jours par les craintes d'un échec de son émission de capital se terminant mercredi, a encore perdu 7 pence à 276.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Allied Lyons	5,67	5,67
BP	4,05	3,99
BTR	3,69	3,59
Cadbury	4,30	4,22
Glaxo	5,64	5,54
GUS	5,58	5,57
ICI	7,47	7,39
Reuters	4,58	4,47
RTZ	8,52	8,32
Shell	6,94	6,83
Unilever	9,85	9,72

TOKYO, 22 juin ↓ Tassement

La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 1,11 % mercredi dans un marché nerveux qui a suivi les fluctuations enregistrées sur le marché des changes. L'indice Nikkei a perdu 231,84 points à 20 581 32 points. Environ 500 millions de titres ont été échangés contre 380 millions la veille.

Des ventes liées à des opérations d'arbitrage sont apparues mais ont été compensées par des achats à bas prix lorsque la Banque du Japon est intervenue pour soutenir le dollar.

Selon Hiroshi Musha, courtier chez Toyo Securities, les opérateurs estiment que le dollar pourrait repasser sous les 100 yens, ce qui contrarierait la reprise économique japonaise.

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 22 juin
Bridgestone	1 630	1 620
Canon	1 750	1 740
Fuji Bank	2 280	2 260
Honda Motors	1 910	1 880
Matsushita Electric	1 810	1 780
Mitsubishi Heavy	771	774
Sony Corp.	6 180	6 070
Toyota Motors	2 190	2 170

CHANGES

Dollar : 5,4730 ↑

Mardi 21 juin, le deutschemark était pratiquement inchangé à 3,4166 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4193 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se redressait à 5,4730 francs, contre 5,4675 francs lundi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	20 juin	21 juin
Dollar (en DM)	1,6044	1,6022
TOKYO	**20 juin**	**21 juin**
Dollar (en yens)	102,58	102,15

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (20 juin) .... 4 3/16 %

BOURSES

PARIS

	20 juin	21 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 903,04	1 890,78
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 314,67	1 307,51
Indice SBF 250	1 277,24	1 270,51

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	20 juin	21 juin
Industrielles	3 741,90	3 708,29

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	20 juin	21 juin
100 valeurs	2 971,10	2 940,20
30 valeurs	2 334,60	2314,20

FRANCFORT

	20 juin	21 juin
Dax	1 968,42	1 983,27

TOKYO

	21 juin	22 juin
Nikkei Dow Jones	20 813,16	20 581,32
Indice général	1 663,97	1 643,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4715	5,4735	5,4850	5,4885
Yen (100)	5,4184	5,4231	5,4658	5,4738
Ecu	6,5592	6,5644	6,5517	6,5600
Deutschemark	3,4156	3,4191	3,4206	3,4257
Franc suisse	4,0553	4,0599	4,0680	4,0747
Lire italienne(1000)	3,4739	3,4775	3,4487	3,4537
Livre sterling	8,4107	8,4166	8,4200	8,4293
Peseta (100)	4,1021	4,1053	4,0767	4,0820

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne(1000)	8	8 1/4	8 3/16	8 7/16	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 11/16	7 15/16	7 3/4	8	8	8 1/4
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 22 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +1,09 % (1911,42)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
01/08/94	EDF-GDF 3%	6090	—	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1048	1046	−0,19
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1043	1042	−0,10
24/10/93	Renault (T.P.)	2275	2275	—
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2150	2200	+2,33
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1225	1225	—
01/09/93	Thomson S.A (T.P)	1186	—	—
12/07/94	Accor 1	634	635	+0,16
01/07/94	Air Liquide 1	742	746	+0,54
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	567	577	+1,76
28/06/93	Alcatel Cable 1	548	568	+3,65
25/06/93	Alspi 1	350	340	−2,86
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	425,40	428	+0,61
27/07/94	Axa 1	219,50	223	+1,59
12/07/93	Bail Invest. 1	908	923	+1,65
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	500	513	+2,60
15/06/90	Bqne Colbert CIP	144,70	139	−3,94
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	637	657	+3,14
15/09/93	Berger (M) 2	1170	1170	—
21/12/93	Bertrand Faure 2	470	—	—
17/01/94	BIC 1	1199	1183	−1,33
01/07/92	BIS 1	280	272,10	−2,82
—	B.N.P. 1	241	242	+0,41
15/07/92	Bollore Techno.1	344	345	+0,29
17/05/94	Bongrain 1	3010	2950	−1,99
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	740	729	−1,49
31/01/94	Bouygues 1	575	571	−0,70
13/06/94	BSN 1	795	796	+0,13
18/09/93	Canal + 1	864	872	+0,93
19/07/92	Cap Gemini Sogeti1	173	175,90	+1,68
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	162,10	162,60	+0,31
26/04/94	Carrefour 1	1790	1827	+1,81
10/06/94	Casino Guichard 1	136,80	139,10	+1,69
10/06/94	Casino Guich.ADP 1	166	170	+1,85
28/06/94	Castorama Dt (Li)1	681	683	+0,29
28/06/93	Caumartin Part(M)2	398	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	209	214	+2,39
30/06/91	CCMC-Manugia(Ly) 2	60,90	60	−1,48
26/05/94	Cegid (Ly) 1	462	453	−1,95
01/07/93	CEP Communication1	478	485	+1,46
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	100,60	101,80	+1,19
30/03/94	Cetelem 1	1100	1114	+1,27
15/06/94	CGIP 1	1660	1685	+1,39
25/09/93	Chargeurs 1	1310	1320	+0,76
03/11/93	Christian Dior 1	435	437	+0,46
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	292	293	+0,34
15/07/93	Clarins 1	487	483,50	−0,70
05/07/93	Club Mediterranee1	378	385	+1,85
29/09/93	Colas 1	950	954	+0,42
21/09/93	CGP (Papl.)(Ly)2	737	701	−4,88
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1226	1230	+0,33
01/07/94	CPR Paris.Reesc. 1	370	375	+1,35
17/06/94	Cred.Fon.France 1	999	1016	+1,70
15/06/94	Credit Local Fce 1	385,90	382,60	−0,86
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	518	523	+0,97
01/06/94	Credit National 1	500	499,50	−0,10
—	CSEE 1	565	575	+1,77
28/12/93	Damart 1	5250	5350	+1,90
28/06/94	Dassault-Aviation1	400,10	430	+7,47
08/05/92	Dassault Electro 1	380	376	−1,05
17/06/94	De Dietrich 1	2710	2650	−2,21
06/06/94	Degremont 1	506	520	+2,77
21/06/94	DMC (Dollfus Mi)1	415	410	−1,20
28/05/94	Docks France 1	648	651	+0,46
18/07/92	Dynaction 1	138,30	137	−0,94
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2199	2248	+2,23
08/06/94	E.B.F 1	822	819	−0,36
01/07/93	Ecco 1	750	736	−1,87
31/12/93	Eiffage 1	1240	1245	+0,40
02/07/93	Elf Aquitaine 1	394,10	399	+1,28
12/07/93	Eridania Beghin 1	890	878	−1,36
02/07/93	Essilor Intl 1	640	655	+2,34
03/07/93	Essilor Intl ADP 1	481	480	−0,21
16/02/94	Esso 1	970	965	−0,52
09/12/93	Eurafrance 1	1925	1928	+0,16
22/02/93	Euro Disney 1	17,05	18	+5,57
03/09/93	Euro RSCG W.W 1	630	625	−0,79
06/04/94	Europe 1-1	1602	1630	+1,75
—	Eurotunnel 1	23,85	24	+0,63
—	Filipacchi Medias1	880	880	—
20/06/93	Finextel 1	133	135,10	+1,58
—	Fives-Lille 1	576	586	+1,74
25/07/93	Fromageries Bel 1	4440	4440	—
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2190	—	—
05/07/93	GAN 1	374,50	369,50	−1,34
13/06/94	Gascogne (B) 1	506	506	—
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1950	1942	−0,41
12/07/93	Geophysique 1	550	555	+0,91
23/07/93	G.F.C. 1	434	430	−0,92
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	560	565	+0,89
28/06/94	Groupe De La Cite1	740	740	—
09/08/93	GTM-Entrepose 1	394	400	+1,52
06/09/93	Guilbert 1	521	522	+0,19
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1405	1407	+0,14
08/09/93	Havas 1	418	423,80	+1,39
—	I.D.I.A.	186	182,10	−2,10
30/07/93	Imetal 1	535	530	−0,93
14/06/94	Immobil.France 2	500	500	—
09/09/92	Immob.Phenix 1	77	78	+1,30
30/07/93	Ingenico 1	110,80	108	−2,53
30/06/93	Interbail 1	491,10	493	+0,39
29/09/92	Intertechnique 1	635	632	−0,47
10/06/94	Jean Lefebvre 1	1056	1030	−2,46
31/03/94	Klepierre 1	627	625	−0,32
07/07/93	Labinal 1	648	647	−0,15
12/09/93	Lafarge Coppee 1	390	395	+1,28
13/07/93	Lagardere (MMB) 1	114,90	116,50	+1,39
03/06/94	Lapeyre C1	313,50	315,90	+0,77
05/07/93	Lebon 2	330	327	−0,91
15/05/94	Legrand 1	5710	5800	+1,58
15/06/94	Legrand ADP 1	3950	3999	+1,24
10/09/92	Legris indust. 1	284,50	284,50	—
01/07/93	Locindus 1	954	970	+1,68
30/11/93	LVMH Moet Vuitton1	821	826	+0,61
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	500	504	+0,80
30/11/93	Marine Wendel 1	385	388	+0,82
08/07/93	Matra-Hachette 1	184	187	+2,88
04/07/90	Metaleurop 1	79,60	77,50	−2,64
29/06/90	Metrologie Intl 1	10,15	10	−1,48
07/07/93	Michelin 1	215	216,30	+0,60
14/09/92	Moulinex 1	134	134	—
17/09/93	Navigation Mixte 1	992	998	+0,60
09/07/93	Nord-Est 1	142	142	—
—	Nordon (Ny) 1	556	536	−3,60
—	Olipar 1	18,50	18,45	−0,27
25/06/93	Oreal 1	1076	1102	+2,42
05/06/94	Paribas 1	355,80	358,30	+0,70
09/02/93	Pechiney CIP 1	386	390	+1,04
01/07/93	Pechiney Intl 1	157	155	−1,27
28/05/94	Pernod-Ricard 1	380	388	+2,22
05/03/93	Peugeot 1	775	775	—
28/05/94	Pinault-Prin.Red.1	825	826	+0,12
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	672	677	+0,74
01/07/94	Poliet 1	402	402	—
10/06/94	Primagaz 1	905	890	−1,66
16/06/94	Promodes 1	838	836	−0,24
29/07/93	Publicis 1	500	500	—
09/08/94	Radiotechnique 1	508	492	−3,15
01/10/93	Remy Cointreau 1	289	287	−0,69
01/07/93	Rexel 1	584	589	+0,86
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	123,90	125,70	+1,45
25/08/92	Rochette (La) 1	36,70	37,05	+0,95
16/05/94	Roussel Uclaf 1	550	550	—
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	3700	3690	−0,27
07/07/93	Sagem 1	2500	2530	+1,20
30/07/93	Saint-Gobain 1	623	627	+0,64
07/07/93	Saint-Louis 1	1565	1603	+2,43
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2009	2015	+0,30
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	485	503	+3,71
27/07/94	Sanofi 1	802	800	−0,25
07/07/93	Sat 2	2221	—	—
08/06/94	Saupiquet (Ns) 1	1175	—	—
21/07/93	Schneider 1	350,80	352,90	+0,60
—	SCOA act.regroup.	129	126	−2,33
22/07/94	SCOR S.A 1	123	121	−1,63
09/06/94	S.E.B.1	908	900	−1,57
19/07/93	Sefimeg 1	438	439	+0,23
12/07/93	Selectibanque 1	176	174	−1,14
08/09/93	SFIM 2	1000	1000	—
19/09/93	SGE 1	200	199	−0,50
13/06/94	Sidel 1	805	803	−0,25
05/08/93	Simco 1	485	498	+2,68
12/07/93	S.I.T.A 1	676	680	+0,59
30/09/93	Skis Rossignol 1	1945	1990	+2,44
08/07/93	Sligos 1	484	480	−0,83
08/06/94	Societe Gale A 1	573	577	+0,70
04/03/94	Sodexho 1	903	903	—
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	125,20	125,30	+0,08
25/06/93	Sommer-Allibert 1	1814	1870	+3,08
30/09/93	Sophia 1	442,20	444	+0,41
18/05/94	Sovac 1	478	480	+0,42
31/07/91	Spie Batignolles 1	343	336	−2,04
15/07/93	Strafor Facom 1	642	623	−2,96
30/07/93	Suez 1	275,40	275	−0,15
25/06/93	Synthelabo 1	191,10	192	+0,47
12/07/93	Thomson-CSF 1	187	189	+1,20
28/07/94	Total 1	307	309,30	+0,75
05/07/93	UAP 1	139,40	142,30	+2,08
30/03/92	UFB Locabail 1	423	415	−1,89
20/07/94	UGC DA (M) 1	229,50	233	+1,53
05/07/93	UIC 1	408	403	−1,23
30/07/93	UFF 1	514	510	−0,78
08/07/93	UIS 2	1010	1045	+3,47
10/06/94	Unibail 1	447	438,30	−1,95
07/07/94	Valeo 1	238	239	+0,42
16/07/92	Vallourec 1	287	282,50	−1,57
08/07/94	Via Banque 1	367,60	369,30	+0,46
13/06/94	Worms & Cie 1	251,10	255	+1,55
18/02/94	Zodiac 1	2170	2160	−0,46
28/06/93	Elf Gabon 1	1190	1150	−3,51
15/06/94	American Barrick 1	134,50	135,10	+0,45
18/05/94	American Express 1	150	147,80	−1,47
14/01/94	Anglo American 1	283,50	282	−0,67
17/06/94	Amgold 1	502	511	+1,79
02/05/94	A.T.T. 1	303,10	303	−0,03
30/04/94	Banco Santander 1	195,10	—	—
29/04/94	B.A.S.F. 1	1010	1030	+1,98
28/04/94	Bayer 1	1165	1195	+2,58
03/12/93	Blenheim Group 1	27	26,70	−1,11
18/03/94	Buffelsfontein 1	53	54,95	+3,68
16/05/94	Chase Manhattan 1	207	204,30	−1,30
19/05/94	Daimler Benz 1	2420	—	—
25/05/94	De Beers 1	131,10	132,30	+0,92
20/05/94	Deutsche Bank 1	2358	2370	+0,51
24/05/94	Dresdner Bank 1	1195	1222	+2,26
02/02/94	Driefontein 1	78,20	79,50	+1,66
11/06/94	Du Pont Nemours 1	325	328	+0,92
01/07/94	Eastman Kodak 1	256,80	254,50	−0,89
—	East Rand 1	6,10	6	−1,64
30/12/93	Echo Bay Mines 1	60	62,50	+4,17
18/05/94	Electrolux 1	259,70	—	—
24/05/94	Ericsson 1	274,80	272	−1,02
10/06/94	Exxon Corp. 1	319	319,60	+0,19
01/06/94	Ford Motor 1	322	318,90	−0,97
17/06/94	Freegold 1	79	80,75	+2,22
30/03/94	Gencor Limited 1	13,65	13,70	+0,37
25/04/94	General Electric 1	261,80	251,30	−4,01
10/06/94	General Motors 1	285,20	286	+0,28
19/05/94	Generale Belgique1	365,90	351,10	−4,04
11/04/94	Grd Metropolitan 1	35,05	35,10	+0,14
28/05/94	Guinness Plc 1	38,20	38,50	+0,79
06/04/94	Hanson Plc 1	20,80	20,70	−0,48
28/02/92	Harmony Gold 1	23,75	23,80	+0,17
13/04/94	Hewlett-Packard 1	431,40	424,30	−1,65
—	Hitachi 1	55,30	55,20	−0,18
27/04/94	Hoechst 1	1135	1080	−4,85
18/08/94	I.B.M 1	338,10	335	−0,92
28/04/94	I.C.I 1	64	65	+1,56
01/07/94	I.T.T. 1	457,50	457	−0,11
27/05/94	Ito Yokado 1	275,90	274,90	−0,36
—	Matsushita 1	96,30	95,55	−0,78
17/06/94	Mc Donald's 1	327	325	−0,61
01/07/94	Merck and Co 1	189	189,40	+0,24
12/06/94	Minnesota Mining 1	271	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	61,10	—	—
10/06/94	Mobil Corporat. 1	473,20	457,50	−3,32
15/07/94	Morgan J.P. 1	351,80	—	—
30/05/94	Nestle SA Nom.1	4435	4515	+1,80
—	Nippon MeatPacker1	81,90	78,70	−3,91
26/05/94	Norsk Hydro 1	186	188	+1,29
19/05/94	Petrofina 1	1693	1670	−1,36
11/07/94	Philip Morris 1	283,50	284	+0,18
28/05/94	Philips N.V 1	149	146,30	−1,81
28/03/94	Placer Dome Inc 1	125	124,20	−0,64
10/05/94	Procter Gamble 1	299	304	+1,67
15/07/93	Quilmes 1	286	276,10	−3,54
01/02/94	Randfontein 1	51,50	52,50	+1,94
31/05/94	Rhone Poul.Rorer 1	192,70	190,90	−0,93
31/05/94	Royal Dutch 1	578	580	+0,35
01/07/94	R T Z 1	71	72,75	+2,46
—	Saatchi & Saatchi 1	11,80	11,80	—
—	Sega Enterprises 1	409,10	409,10	—
18/03/94	Saint-Helena 1	55,20	56	+1,45
01/07/94	Schlumberger 1	328	328,30	+0,09
24/05/94	Shell Transport 1	57,40	—	—
11/03/94	Siemens 1	2169	2176	+0,32
—	Sony Corporation 1	331	326,50	−1,36
—	Sumitomo Bank 1	110	110,50	+0,45
—	T.D.K 1	257	—	—
17/02/94	Telefonica 1	71,65	71	−0,91
—	Toshiba 1	43,50	43,65	+0,34
28/05/94	Unilever 1	565	557	−1,42
10/06/94	Unit.Technologie 1	360,20	360	−0,06
18/03/94	Vaal Reefs 1	481,30	486,60	+1,09
02/06/94	Volkswagen A.G 1	1554	—	—
02/05/94	Volvo (act.B) 1	492	—	—
18/03/94	Western Deep 1	232	233,10	+0,47
01/07/94	Xerox Corp. 1	541	—	—
—	Yamanouchi 1	102,20	100,40	−1,76
—	Zambia Copper 1	4,95	4,98	+0,61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,15	5,671
CEPME 8,5% 88 CB	—	8,298
CEPME 9% 89 CA#	105,13	7,570
CEPME 9% 92-06 TSR	100	8,975
CFD (CCCE)8,7%90CB	111,26	3,581
CFD exCCCE9,6%92CB	103,86	3,110
CFF 10% 88-98 CA#	108,87	8,658
CFF 9% 88-97 CA#	105	8,489
CFF 10,25% 90 CA#	112,11	2,780
CLF 8,9% 88 CA#	105,54	0,610
CLF 9%88-93/98 CA#	104,42	3,477
CNA 9% 4/92 CB	—	1,208
CRH 8,6% 92-93 CB	102,20	8,435
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,64	2,538
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,02	2,932
EDF 8,6% 92 CA#	104,12	1,744
Emp.Etat 10,8%79	108,41	8,610
Em.Etat10,25%86 CA	—	2,867
Emp.Etat 8%7/93 CA	97,32	5,885
Finansder 9%91CB#	105,45	5,129
Finansd.8,6%92 #CB	103	3,440
Floral9,75% 90 CA#	108,92	8,895
OAT 9,90%12/97 CA#	108,40	5,181
OAT TMB 01/99 CA	99,40	2,439
OAT 10% 5/00 CA#	112,55	8,712
OAT 01 TME CA	101	2,378
OAT 8,5%11/02 CA #	104	4,867
OAT 8,50% 19 CA #	101,50	5,588
OAT 8,50%92-23 CA#	102,10	1,351
PTT 11,2% 85 CB#	108,50	5,772
SNCF 8,8% 87-94CA	104,35	3,375
Lyon.Eaux 6,5%90CV	848	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	434	—
Bains C.Monaco 2	665	690
Bque Hypoth.Europ.	80	—
B.N.P.Intercont.2	313	307,50
Bidermann Intl	150	—
B T P (la cie) 2	24,10	24,10
Cambodge	903	—
Carbone Lorraine 2	585	561
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	300	303,90
Centenaire Blanzy	365	—
Ceragem Holding	20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	335	325
C.I.T.R.A.M. (B)	2872	—
Cpt Lyon Alem.2	370	370
Concorde-Ass Risq2	906	—
Constr.Met.Prov.	19	—
Credit Gen.Ind.	65	—
Darblay	515	—
Didot Bottin	680	—
Eaux Bassin Vichy	2740	—
Ecia 1	714	706
Ent.Mag. Paris	4400	—
Eridania Beghin CI	745	—
Fidei(exdomofice)2	284,90	281
Finalens	398	—
F.I.P.P.	230	—
FNAC 2	3300	—
Fonciere (Cie)	885	—
Fonciere Euris	320	—
Foncina	485	—
France I.A.R.D.	485	—
France S.A 1	2280	2085
Fram. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	842	—
Genefim	325	—
Gevelot	660	—
G.T.I (Transport)	459	—
Immobail 2	425	—
Immobanque 2	675	680
Im.Marseillaise 2	7800	—
Invest.(Ste Cle.)	1690	—
Lille Bonnieres	1520	—
Locafinanciere	420	—
Louvre 1	206,50	206,90
Lucia	130	—
Machines Bull 2	23,50	—
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	380	—
Mors 2	31	30,60
Navigation (Nie)	145	—
Orsel (Cl)	1035	—
Origny-Desvroise	1891	—
Monoprix	1309	—
Paluel-Marmont	405	—
Parfinance	185	—
Paris Orleans	260	—
Piper Heidsieck	720	—
Porcher	319	—
Promodes (CI)	885	—
Rochefortaise Com.	181	182
Rosario 2	218	—
Rougier #	742	730
S.A.F.I.C Alcan	210	—
Saga	620	—
Salins du Midi 2	448	448
Savoisienne M	162	—
Silic 2	795	788
S.I.P.H.	165,50	—
Sofal	380	—
Sofio	222	—
Softom	78	—
Sofragi	3670	—
Soudure Autogene	740	—
Sovabail	490	—
Taittinger 1	2465	2500
Tour Eiffel	280	—
Ufiner Cofrath	1578	—
Vicat 2	543	548
Virax	119	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	608	—
Alcan Aluminium	123,80	—
Arbed	681	—
Asturienne Mines	130,90	—
Banco Pop. Espanol	680	—
Banque Regl.Inter.	30030	—
Chrysler Corp.	294	—
C.I.R SPA	7,50	—
Commerzbank AG	1160	—
Dow Chemical Co.1	383	388,40
Fiat Ord.	20,05	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	700	—
Gevaert	1384	—
Glaxo Holdings Plc	48,70	—
Goodyear T.& R.Cy.	239	—
Honeywell Inc.	174	—
Johannesburg Cons.	120	—
Kubota Corp.	38,35	—
Noranda Mines	98	—
Olivetti Priv.	9	—
Pfizer Inc.	355	—
Ricoh Cy.	53,80	—
Robeco	350	351
Rodamco N.V.	175	167,10
Rolinco	352,10	358,90
Saipem SPA	8,85	—
Sears Group Plc	34,10	—
SKF Aktiebolaget	88	—
Tenneco Inc.	263	—
Toray Ind.	39,90	—
West Rand Cons.	7,10	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	182,10	—
Bque Hydro Energie	328	—
Benedictine* nom.	5430	—
Blanzy-Ouest*	588	—
Brasseries Maroc	307,50	—
Calciphos*	118	—
Canadien Pacifique	88	—
CGH Cogeshor ach.*	7	—
Cie Industrielle*	7400	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	480	—
Cycoos	17,05	—
CEAC*	80	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	287	—
Groupe Victoire*	1480	—
Guintoli	725	—
Table France*	212,30	—
Koninkl. Pakhoed	109,10	—
Lecteurs Monde*	234	—
Molex	151	—
Ofi.Com.Pharm.*	850	—
Partic.Percier*	200	—
Ronsato	250	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fie)*	151	—
St Gobain Emball.*	1852	—
Schlumberger Ind.*	546	—
SEPR*	919	—
SPR "B" nom.	265,60	—
Waterman*	990	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	656	659
Boisset (Ly)#	251,80	—
C.A. Paris IDF 1	980	951
Calberson	409,10	—
Cardif SA 1	1060	1067
CEGEP #	148,90	—
CFPI	228	—
C.N.I.M 1	1162	1190
Codetour	223	—
Creeks	178	—
Dauphin OTA	285,10	—
Devanlay 2	1290	—
Laber.Dolisos	188	—
Editions Belfond	115	—
Europ Propulsion 2	339	330
Finabail	180	—
Finacor	171,90	—
G.L.M. S.A.	1080	—
Gravograph	289,90	—
I.C.C. 2	285	—
Immob.Hotel. 2 #	255	258,90
Int. Computer	150,50	—
M.S.C Schlum.Ny	1812	—
Rallye(Cathiard)Ly	190	—
Seribo CB	494	475
Sofco (Ly)	183	—
Sopra	315	—
TF1-1	482,30	483,50
Thermador Hold(Ly)	428,90	425
Unilog	290	—
Viel et Cie #	224	224
Vilmorin et Cie#2	357,90	367

Sicav (sélection) 21 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33490,50	33490,50
Actimonétaire D	31928,17	31928,17
Améri-gan	8060,41	7750,39
Amplia	104747,14	104747,14 ◇
Amplitude Monde D	785,65	762,77 ◆
Antigone Trésorerie	769449	769449
Arbitr. Court Terme	8525,43	8525,43
Associ Première	33905,29	33905,29
Associc	1120,82	1120,82
Atout Amérique	185,14	182,58
Atout Asie	114,11	111,33
Atout Futur C	540,34	527,16
Atout Futur D	532,16	519,18
Aurecic	1695,87	1646,48
Avenir Alizes	1900,81	1871,39
Axa Capital	205,01	199,04
Axa Court Terme	9438,10	9438,10
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1075,17	1043,85
Axa.Ep.Fr.Ex Agaperg.	860,87	835,80
Axa Europe	134,83	130,90
Axa Investiments	125,49	121,83
Axa NPI	154,92	150,41
Axa Ob.Fr.Extrans.	152,24	147,81
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	141,04	136,93
Axa Prem.Ex Agepre.	115,70	112,33
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	162,30	157,57
Axa Valeurs PEA	150,64	146,25
Cadence 1	1857,62	1847,15
Cadence 2	1844,18	1833,84
Cadence 3	1837,45	1827,18
Capimonétaire	7321,66	7314,35
Capioblig	7320,85	7256,38
Capitacic	1517,62	1485,19
Cicamonde	1160,18	1126,13
Conxis	1521,38	1493,81
Comptavalor	4134,76	4128,57
Credit Mutuel Capital	1427,22	1399,24
Cred.Mut.Ep.Cour.T	769,10	769,10
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	102,60	99,94
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	100,19	97,51
Cred.Mut.Ep.J	28385,41	28385,41
Cred.Mut.Ep.long.T	219,62	213,74
Cred.Mut.Ep.Monde	1270,92	1236,81
Cred.Mut.Ep.Quatre	1071,74	1043,06
Dieze	1571,55	1542,25
Drouot France	978,15	949,66
Drouot Sécurité	220,42	219,83
Ecocic	1211,72	1178,43
Ecupar	129,77	125,99
Ecur. Actions futur	197,88	191,35 ◆
Ecur. Capicourt	198,18	197,60 ◆
Ecur. Capitalisation (2)	194,46	192,53
Ecur. Expansion (4)	205998,84	204827,33 ◆
Ecur. Géovaleurs	2788,91	2686,32 ◆
Ecur. Investissement	162,58	159,22 ◆
Ecur. Monepremière (3)	9892,64	9892,64 ◆
Ecur. Monétaire	23109,27	23109,27
Ecur. Trésorerie	2843,91	2843,91 ◆
Ecur. Trimestriel	1988,22	1988,53 ◆
Elancic D	129,28	125,51 ◆
Elicash	827895,45	827895,45 ◇
Emergence Poste D	105,63	102,55 ◆
Energie	374,46	357,42
Eparcic	4286,80	4286,80
Eparcourt-Sicav (1)	198,98	198,48
Epargne-Unie	1477,42	1441,39
Eufi Cash capi.	9248,89	9248,89 ◆
Eurco Solidarité	1182,35	1150,84
Eurocic Leaders	1251,44	1214,99
Eurodyn	1398,30	1362,24
Euro Gan	7591,38	7289,40
Fonsicav	17125,84	17091,86
France-gan	13134,84	12823,65
France Garantie	255,98	255,47 ◆
France Obligations	448,41	443,97
Francic	489,59	484,07
Francic Pierre	121,17	117,84
Francic-Régions	1412,27	1371,14
GAN Rendement	4857,59	4884,33
Gestilion	17292,52	17291,52
Horizon	1509,05	1465,10
HLM Monétaire	18471,94	18471,94
Indicia	1116,29	1088,86 ◆
Indosuez Fce.Court.T	1744,68	1744,68
Intensys D	105,28	105,02
Interépar	104934,44	101878,10
Interoblig	18612,58	18149,88
Intersélection Fce	538,38	525,86
Japacic	192,47	186,86
Jeunepargne	323,20	318,42
Latitude C	2635,15	2631,21
Lion Association	11123,36	11123,36
Lion Institution	34458,06	34372,13
Lionplus	1143,56	1121,14
Lion Trésor	2105,36	2094,51
Livret Bourse Inv.	922,61	893,89 ◆
Livret Portefeuil.	786,74	763,83
Méditerranée	288,34	282,27
Mensuel CIC	10207,12	10180,06
Monedom	80606,61	80606,61
Mone.J	10574,53	10574,53 ◇
Monévalor	49361,16	49361,16 ◆
Mutualité dépôts	15912,96	15881,28
Natio Court Terme	37249	37137
Natio Court Terme2	336955	336955
Natio Epargne	20847,94	20841,52
Natio Ep. Capital	12822,96	12806
Natio Ep. Croissance	1977,77	1924,84
Natio Ep. Obligations	204,59	199,11
Natio Epargne Retraite	136,30	132,65
Natio Epargne Trésor	9111,59	9093,40
Natio Epargne Valeur	487,27	474,23
Natio France Index	1040,33	1012,49
Natio Immobilier	1309,36	1274,32
Natio Inter	1697,98	1652,44
Natio Monétaire	9789,81	9789,81
Natio Opportunités	146,99	143,06
Natio Patrimoine	1485,25	1445,50
Natio Perspectives	1218,52	1185,91
Natio Placements	69463,42	69463,42
Natio Revenus	1037,11	1026,84
Natio Sécurité	11927,85	11927,85
Natio Valeurs	914,98	890,49
Nippon-Gan	7898,58	7594,77
Nord Sud Dévelop.	1868,19	1864,46 ◆
Oblicic-Mondial	3028,19	2981,47
Oblicic-Régions	1141,23	1124,36
Oblifutur	3223,18	3183,06
Oblig. tres caté.	205,35	202,32
Oblilion	1612,40	1596,44
Oblisécurité Sicav	15268,56	15268,56
Oblitys D	507,08	499,57 ◆
Oraction	1617,87	1578,41
Parvalor	605,28	593,41
Plénitude D	158,49	154,84 ◆
Poste Croissance C	3177,77	3174,86 ◆
Poste Gestion C	77818,33	77818,33
Première Oblig. C	11399,38	11399,38
Première Oblig. D	10610,49	10605,10
Prévoy. Ecureuil	98,16	97,19 ◆
Priv'Associations	34614,85	34614,85 ◇
Proficias	986,48	970,05
Rentacic	166,85	164,19
Revenus Trimestr.	5273,74	5221,52
Revenu-Vert	1139,76	1118,45
St Honoré Vie & Santé	1127,05	1075,94
St Honoré Bons du Tr.	13155	13089,55
St Honoré Invest	977,08	932,77
St Honoré Pacifique	911,26	869,94
St Honoré Real	17812,89	17542,72
Sécuricic	2028,57	2028,57
Sécuri-Gan	12895,23	12842,30
Sécuritaux	1628	1628
Sensivalor	30795,56	30795,56
SEVEA	105	102,44 ◆
SFI-CNP Assur	735,14	713,73
S.G. France opport. C	1461,45	1432,79
S.G. France opport. D	1448,13	1419,74
Sicav Associations	2155,44	2155,44
Sicav 5000	475,99	463,25
S.I. Est	1402,14	1361,30
Silvafrance	768,71	748,14
Silvam	437,50	425,79
Silvarente	224,91	220,50
Silvinter	533,93	519,84
Sogenfrance C	1345,06	1318,69
Sogenfrance D	1278,93	1253,85
Sogépargne	317,80	314,85
Sogevar	1121,73	1099,74
Sogeinter	1591,71	1560,50
Soleil Investissements	674,91	649,95
Solstice D	2305,23	2299,48 ◆
State Street Act. Eur	11981,45	11585,94 ◆
State Street Act. Frce	11690,98	11350,39
St. Str. Act.Japon	16786,65	16219,82 ◆
State Street Emer. Mts	1758,99	1704,89 ◆
St.Street OAT Plus	12138,13	11958,17
Stratégie Actions	977,36	939,77
Stratégie Rendement	1637,35	1585,81
Synthesis	12639,20	12390,29
Techno-Gan	6445,32	6197,42
Thésora D	787,78	780,18
Trésor Plus	1497,94	1483,11
Trésor Trimestriel	1015,42	1005,37
Trésoricic	154223,03	154223,03
Trilion	5103,83	5038,13
Uni-Associations	122,49	122,49 ◇
Uni-Foncier	1321,57	1289,34
Unifrance	612	597,07
Uni-Garantie C	1377,73	1352,04
Uni-Garantie D	79402,07	79402,07
Uni Régions	1546,57	1508,85
Univar	273,27	273,27 ◇
Univers Actions	1581,77	1543,19
Univers Obligations	1930,22	1884,23
Valorg	2359,31	2358,95
Valrea	62643,40	62612,09
Winterthur St-Honoré	240,63	238,31

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 21/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4875	5,4845	5,20	5,80
Ecu	6,5585	6,5525	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9300	341,6100	328	352
Belgique (100 F)	16,6080	16,5960	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,0400	304,8000	292	314
Italie (1000 lires)	3,4510	3,4540	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,0300	87,0500	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2730	8,2765	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4170	8,4225	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2590	2,2580	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,6800	404,6100	392	415
Suède (100 krs)	70,6000	71,0500	66	76
Norvège (100 k)	78,5800	78,5900	74	83
Autriche (100 sch)	48,6090	48,5570	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1110	4,1110	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,2850	3,2950	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9180	3,9542	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,3540	5,3744	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 21/06
Or fin (kilo en barre)	68400	68500
Or fin (en lingot)	68850	68750
Napoléon (20f)	392	398
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	395	396
Pièce Latine (20 f)	394	397
Souverain	508	510
Pièce 20 dollars	2455	2455
Pièce 10 dollars	1255	1252,50
Pièce 5 dollars	880	—
Pièce 50 pesos	2585	2595
Pièce 10 florins	412	414

Matif (Marché à terme international de France)
21 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 264 365

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,94	112,30	111,26
Précédent	111,14	112,84	111,94

CAC 40 A TERME
Volume : 34 342

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1874	1870	1900
Précédent	1889	1885	1894

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon* - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– Nous qui t'aimons,

Dominique,

pensons, en ce 23 juin 1994, à ton anniversaire.

Mariages

– Lille. Paris.

Michelle-Irène BRUDNY
et
Marcel STAROSWIECKI

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 18 juin 1994.

Décès

– MM. Paul et Maurice Bachet,
ses fils,
Mme Emilie Tournebize,
sa sœur,
M. Gabriel Bruschet,
son frère,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

font part avec tristesse du décès de

Marie-Antoinette BACHET,

survenu le 19 juin 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 juin, en la chapelle de l'Athanée à Grasse, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière de Peymeinade (Alpes-Maritimes), dans la plus stricte intimité.

– Mme Marcel Fauvelais,
son épouse,
Mme Jacques Leoni,
M. Bernard Fauvelais,
M. Christian Fauvelais,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
annoncent que

M. Marcel FAUVELAIS

est parti en paix vers la lumière, le 11 juin 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

La messe de funérailles a été célébrée dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8-10, rue Jules-César,
75012 Paris.

– Mme Jacques Lemaignen,
née Catherine Robert,
Hervé et Marie-Lise,
Patrick,
Thierry et Françoise,
Christine et Patrick-Jean,
Charlotte,
Ludovic,
ses enfants,
Cédric, Guillaume, Aurélie, Jean, Julien, Perrine, Xavier, Nicolas,
ses petits-enfants,
font part avec tristesse du décès de

M. Jacques LEMAIGNEN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 juin 1994, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 20 juin, en l'église de Saint-Pierre de Chérennes (Isère).

38160 Saint-Pierre-de-Chérennes.

– Florence et Jean-Baptiste de Foucauld,
sa fille et son gendre,
M. et Mme René Lemaire,
son frère et sa belle-sœur,
François-Xavier
et Anne-Sophie Lemaire,
son neveu et sa nièce,
Les familles Pierquin et Benoît,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur André LEMAIRE,
docteur en médecine,
agrégé de médecine,
ancien doyen de la faculté
de Saint-Antoine,
ancien secrétaire perpétuel
de l'Académie nationale de médecine,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 20 juin 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

[Né le 16 novembre 1898 à Monthermé (Ardennes), le professeur André Lemaire était devenu professeur agrégé de médecine en 1933. Professeur de clinique thérapeutique à l'hôpital Saint-Antoine (Paris 12e), le professeur Lemaire avait été doyen de la faculté de Saint-Antoine et médecin-chef de la Banque de France. Il avait également collaboré à plusieurs journaux, notamment la Presse médicale et le Monde, dans lequel il publiait une chronique intitulée « L'actualité médicale ». Le Monde présente à la famille d'André Lemaire ses plus sincères condoléances]

– M. et Mme Jean Leonard,
M. et Mme Daniel Pourchot,
M. et Mme John Dardier,
M. et Mme Philippe Ricalens,
M. et Mme Jean-Michel Zucker,
M. Jean-François Ricalens,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants et leurs conjoints,
Ses vingt-trois arrière-petits-enfants,
Les familles Butzbach, Marchand, Damisch et Herdner,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean RICALENS,
née Simone Butzbach,

survenu le 20 juin 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Giromagny (Territoire-de-Belfort).

Un service d'action de grâces aura lieu le 25 juin, à 11 heures, au temple de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkerman.

« Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie. »

Jean, XIV, 6

236, rue Camille-Godard,
33000 Bordeaux.
5955 Wilderton Montréal,
H35 2V1 Québec.
15, quartier du Mont-Jean-Vescemont,
90200 Giromagny.
10, rue du Rouvray,
92200 Neuilly-sur-Seine.
5, avenue de Taillebourg,
75011 Paris.
4, square Alain-Fournier,
75014 Paris.

– Mme Maria Vachon-Turini,
son épouse,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Henri Noël VACHON,

survenu à son domicile le 20 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, jeudi 23 juin, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Yves Pravaz,
M. et Mme Christian Pravaz
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Aubery
et ses enfants,
M. Didier Pravaz
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Pravaz
et leurs enfants,
font part du décès de leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

Renée PRAVAZ,
née Terrade,

survenu le 13 juin 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Pointe-à-Pitre, suivie de l'inhumation au cimetière du Moule.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Guy Toussaint,
son épouse,
M. et Mme Pascal Harvey,
M. et Mme Bruno Toussaint,
Mlle Isabelle Toussaint,
ses enfants,
William, Florinda, Mélanie
et Edwin Harvey,
ses petits-enfants,

Et toute sa famille,

font part du rappel à Dieu de

M. Guy TOUSSAINT,

survenu le 20 juin 1994, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris 16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

WILLIAM

est parti pour les étoiles
en djelabba son monde sous le bras.
Avec son air de diablotin
et son regard coquin,
il nous regarde de là-bas :
tous ces éclats qui brillent la nuit,
ce sont des reflets dans ses brils.

AWA (amis de William associés)

Anniversaires

Raoul DEBIÈVE

avait refusé l'ordre nazi.

Il fut fusillé le 23 juin 1944, à Chabeuil (Drôme).

Son frère Roger.
« Recister » « Marie Durand »

– Varsovie. Paris. Tel-Aviv.

Irène KLEINHAUS de GELBER.

En souvenir du quarantième anniversaire de sa disparition à Buenos-Aires.

Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 23 juin 1994, à 20 h 30, A. Memmi : *le Judaïsme à contre-courant* (éditions Le Nouvel Objet), et A. Dayan Rozenman (AJHL).

– M. Robert Guillain, ancien correspondant du *Monde* à Tokyo, s'excuse de ne pouvoir répondre à toutes les personnes qui lui ont écrit à la suite de sa récente promotion par le gouvernement japonais au grade de Commandeur de l'ordre du Soleil-Levant. Il les prie de trouver ici ses chaleureux remerciements.

– « Le théâtre et son ombre : mise(s) en scène d'un art poétique dans le théâtre de Paul Claudel », thèse de Mme Nathalie Macé-Barbier. Soutenance publique en Sorbonne, le vendredi 24 juin 1994, à 14 heures, salle des Actes de Paris-IV, entrée 54, rue Saint-Jacques ou 1, rue Victor-Cousin.

Conférences

– Antoine Pevsner, sculpteur. « Le vide et son signifiant maître », par Guy Massat, psychanalyste, à l'Institut d'études slaves-CNRS, 9, rue Michelet, Paris-6e. Entrée libre. Mercredi 29 juin 1994, à 18 heures.

Colloques

– 25-26 juin 1994 : « Spiritualité du futur ». L'Universel, 13, rue de la Tuilerie, Suresnes. Avec A. Abecassis, G. Bencheikh, J. Domon, Fr. B. Billot, Fr. Jean, tibétains, Pir Vilayat. Tél. : 42-52-21-08.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

AUTOMOBILE

La seconde vie de la Citroën XM

Quelques jours après la sortie de la 806 de Peugeot, le monospace à la mode et concurrent direct des Espace de Renault-Matra, voilà les Evasion livrées dans les concessions de Citroën. Comme on le sait, il s'agit du même véhicule, qui verra au printemps prochain des sœurs italiennes, chez Fiat et Lancia, à leur tour distribuées. La seule différence notable qu'il faudra retenir dans la Citroën est que les chevrons qui frappent la calandre... ne ressemblent évidemment pas au lion de Peugeot (*le monde* du 9 juin). En revanche, la version Lancia aura un capot retouché.

Mais la gamme 1995 de Citroën, comme d'ailleurs celle de Peugeot, comporte bien d'autres modifications, et surtout en haut de l'échelle, c'est-à-dire sur les XM, apparaissent deux moteurs : un vaillant 2 litres, essence, à 16 soupapes (135 chevaux *soit* 97,4 kilowatts pour 10 CV) et un 2,5 Diesel suralimenté qui, lui, va faire beaucoup parler de lui.

Il s'agit d'un groupe à injection indirecte doté d'un turbocompresseur à échangeur air-eau et pompe de carburant électronique. C'est un quatre-cylindres à douze soupapes de 2 446 centimètres cubes dont la puissance maximale sort à 130 chevaux à 4300 tours (94,4 kilowatts). Pour un moteur de cette cylindrée fonctionnant au gazole, les performances sont spectaculaires (34,5 secondes au kilomètre, départ arrêté). Le couple (effort du moteur), quant à lui, atteint 30 mètres-kilogrammes à 2 000 tours, ce qui donne une souplesse de conduite tout aussi surprenante. Deux arbres d'équilibrage tournant en sens inverse au double de la vitesse de rotation du vilebrequin et une suspension appropriée de l'ensemble du groupe assurent par ailleurs un fonctionnement sans vibrations ni bruits gênants. Le résultat en conduite est tout à fait remarquable, notamment en reprises et souffle. Pour les inquiets de la pollution, ajoutons qu'un catalyseur d'oxydation a été monté. Aussi bien cette nouvelle version Diesel, fiscalement située à 7 CV, que les modèles dotés du V6 connu de longue date, reçoivent en outre désormais une nouvelle boîte de vitesse manuelle.

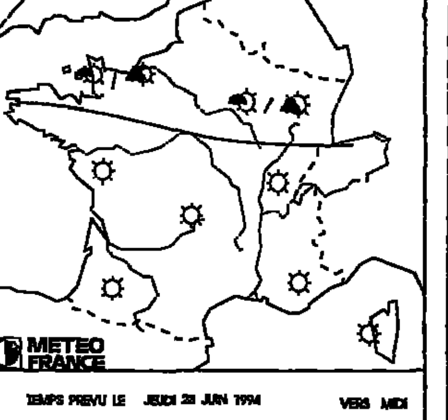
Ce n'est pas un luxe. Les anciennes transmissions se distinguaient par d'imprévisibles réticences sur le premier rapport ou la marche arrière quand la température de la boîte n'avait pas atteint sa bonne hauteur, et les enclenchements pouvaient être sonores. Là, les choses vont beaucoup mieux. A l'intérieur, le tableau de bord a pris une ligne délibérément moderne et l'insonorisation a gagné en qualité.

Ces diverses modifications et surtout l'apparition du moteur 2,5 *Diesel* permettront-elles d'assurer une nouvelle vie à la XM ? Difficile de le dire. Le haut de gamme de Citroën, dont les cadences de production se sont affaiblies mois après mois, avait quelque peu souffert, durant son adolescence d'une mauvaise réputation. Des ennuis sur le circuit électrique et d'autres péchés dits « de jeunesse » étaient apparus nombreux sur certaines séries. Dommage, car aujourd'hui le confort de cette voiture luxueuse et la sûreté de route restent exceptionnels, les défauts de finition sont pour l'essentiel oubliés et les moteurs sont parvenus à la hauteur des prétentions, sans consommations prohibitives. Mais les Français, sans doute, n'ont pas autant qu'on le pense la mémoire courte.

CLAUDE LAMOTTE

► Prix : XM : de 149 500 F à 280 000 F, selon moteur et équipements. En version Turbo D 2,5 litres : 212 000 F et 262 000 F (en finition luxe). Le Turbo diesel 2,5 n'est pas monté sur les monospaces.

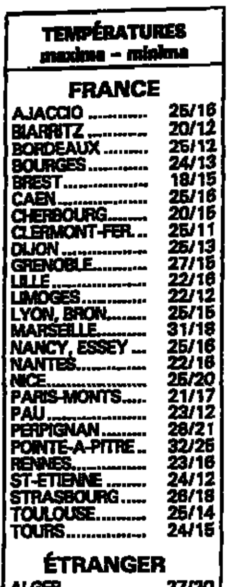
MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 23 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT



TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	25/16
BIARRITZ	20/12
BORDEAUX	25/12
BOURGES	24/13
BREST	18/15
CAEN	25/16
CHERBOURG	20/15
CLERMONT-FER.	25/11
DIJON	25/13
GRENOBLE	27/15
LILLE	22/16
LIMOGES	22/12
LYON, BRON	25/15
MARSEILLE	31/18
NANCY, ESSEY	25/16
NANTES	22/16
NICE	25/20
PARIS-MONTS	21/17
PAU	23/12
PERPIGNAN	28/21
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	23/16
ST-ETIENNE	24/12
STRASBOURG	26/18
TOULOUSE	25/14
TOURS	24/15
ÉTRANGER	
ALGER	27/20
AMSTERDAM	18/15
ATHÈNES	34/25
BANGKOK	33/26
BARCELONE	26/20
BELGRADE	26/16
BERLIN	23/18
BRUXELLES	21/16
COPENHAGUE	17/13
DAKAR	31/23
GENÈVE	25/13
ISTANBUL	31/21
JÉRUSALEM	29/16
LE CAIRE	35/22
LISBONNE	28/19
LONDRES	18/15
LOS ANGELES	23/16
LUXEMBOURG	23/15
MADRID	32/17
MARRAKECH	33/18
MEXICO	21/12
MILAN	26/12
MONTRÉAL	26/20
MOSCOU	17/ 8
NAIROBI	22/13
NEW-DELHI	42/29
NEW-YORK	24/21
PALMA-DE-MAJ.	29/16
PÉKIN	32/22
RIO-DE-JANEIRO	27/22
ROME	25/18
HONGKONG	30/26
SÉVILLE	37/21
SINGAPOUR	30/23
STOCKHOLM	22/12
SYDNEY	15/ 6
TOKYO	24/19
TUNIS	31/21
VARSOVIE	21/ 7
VENISE	24/17
VIENNE	25/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-06-1994 à 18 heures TUC et le 22-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

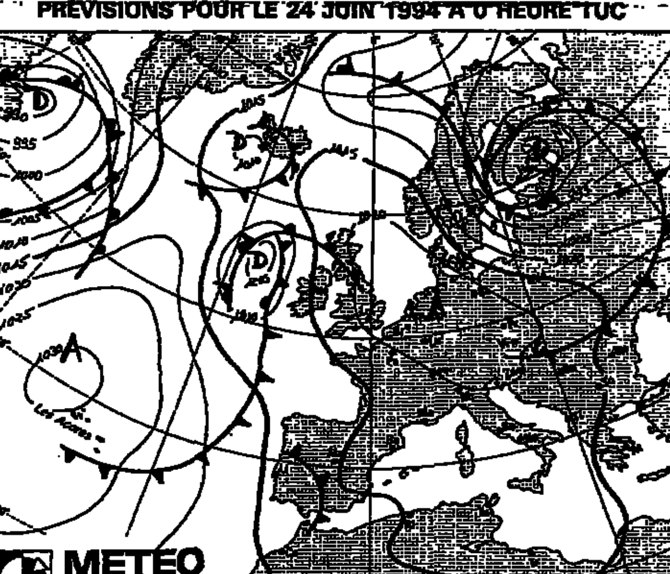
Jeudi : soleil et chaleur au rendez-vous. – Sur une grande moitié sud du pays, la journée commencera sous un ciel sans nuages. En revanche, il y aura de nombreux passages nuageux le matin sur toutes les régions situées au nord de la Loire ; parfois le temps pourra même nous sembler gris et brumeux. Le soleil gagnera progressivement du terrain par le sud et, dès la mi-journée, le ciel sera clair ou peu nuageux du Cotentin au Centre et à la Franche-Comté. Cette amélioration s'étendra aux autres régions dans l'après-midi.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 10 et 14 degrés au nord, entre 14 et 17 degrés au sud.

Dans l'après-midi, les températures maximales seront à la hausse par rapport à la veille. Il fera 21 degrés près des côtes de la Manche, mais jusqu'à 28 degrés dans l'intérieur sur les régions au nord de la Loire. Il fera très chaud au sud et le mercure avoisinera souvent 30 degrés ; on atteindra presque 35 degrés dans l'intérieur du Sud-Est et du Sud-Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

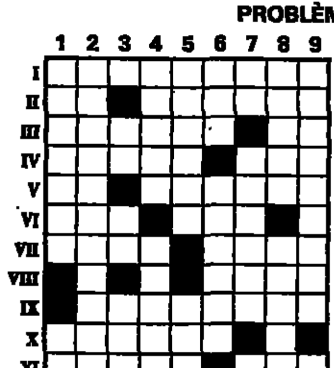
PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 1994 À 0 HEURE TUC



MÉTÉO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6328



HORIZONTALEMENT

I. Gagne sa croûte en distribuant des pains. – II. Ne badine pas avec l'amour. Superposais. – III. Mène une existence impériale. En pantalon. – IV. Permit d'échapper à quelque chose de pénible. On l'inaugure en ne faisant rien. – V. Degré. Quand elle annonce quelque chose, elle le crie sur les toits. – VI. Connaîtra des horizons nouveaux. On ne l'élève pas dans la douceur. – VII. Fut « déclassé » à la suite d'une victoire sur le « plat ». Affranchi de toute promiscuité. – VIII. Sur laquelle on peut s'appuyer. – IX. Echoueras. – X. Peut être à la fois chaude et nous glacer. – XI. Plus il est grand et plus il s'abaisse. Dans l'Ain.

VERTICALEMENT

1. Un domaine où l'on est familier avec les cuites. Quelque chose d'abominable. – 2. Peut qualifier une communauté. – 3. Symbole. Fleuve. Préfixe inversé. – 4. Modestes territoires. Une pratique du plus haut intérêt. – 5. Reconnaîtrait quelque chose à certains signes. Ancien sigle. – 6. Fin qu'impose la nécessité. Sorte de danse fortement scandée. – 7. Abréviation. Est devant ceux qu'il pousse. – 8. Cas de force majeure. Calcul donnant des problèmes aux adultes. – 9. Tels certains enfants.

Solution du problème n° 6327

Horizontalement

I. Laisse. Ie. – II. Im. Cirent. – III. Quiète. Fi ! – IV. Us. Nessos. – V. Oates. Uri. – VI. Us. Eté. – VII. Ils. S.G. Us. – VIII. Sisteron. – IX. Trouvères. – X. Réelles. – XI. Suse. Ees.

Verticalement

1. Liquoristes. – 2. Amusa. Lir. – 3. Tussors. – 4. Scènes. Tuée. – 5. Sites. Sève. – 6. Eres. Grêle. – 7. Sue. Orle. – 8. Infortunées. – 9. Etisies. S.S.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 22 JUIN

TF 1

13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée.
17.45 3 000 scénarios contre un virus.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous! (et à 0.55). Invitée : Karen Mulder.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.50).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 Variétés : Sacrée soirée. Présenté par Jean-Pierre Foucault. Patrick Adler, Sophie Favier et Dan Bolender. Le rire.
23.00 Magazine : Les Coulisses du destin. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
0.40 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Marcel Roulet, de France Télécom.

FRANCE 2

13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Cartes postales de Paris.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.55 Série : Goal.
17.25 3 000 scénarios contre un virus (et à 22.15).
17.40 Série : Génération musique.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.55).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Jour de colère. De David Delrieux.
22.20 ▶ Première ligne. Femmes d'islam. 3. Le voile et le silence.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Hommage à Michel Foucault, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.
0.50 Moyen métrage : Histoires courtes. L'Intruse, de Pascal Martin.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Nigéria-Bulgarie, en différé de Dallas.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.40 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.15).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres de l'année.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.15 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.45 INC.!
20.50 Série : En garde à vue. Passion aveugle, de Marco Pauly.
21.40 Sport : Football. Coupe du monde : Roumanie-Suisse, en direct de Detroit.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Le Choix du sexe. De Mark Lamble et David Parer.
15.00 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
15.05 Le Journal du cinéma.
15.10 Téléfilm : Les Rues de Los Angeles. De Georg Stanford Brown.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 12. Ecran total en mouvement.
17.05 Les Superstars du catch.
17.58 Court métrage : Zoo Cup.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Storyville. ■ Film américain de Mark Frost (1992).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : L'Odeur de la papaye verte. ■ Film vietnamien de Tran Ahn Hung (1992) (v.o.).
0.35 Cinéma : Le Mari de Léon. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Série : Slapstick. (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La géographie du temps mondial (rediff.).
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Musica : Martha Graham. Le Corps révélé, de Catherine Tatge.
21.35 Cinq danses de Martha Graham. Enregistrées en novembre 1991 à l'Opéra-Garnier : *El Penitente, Steps in the Street, Diversion of Angels, Herodiade, Maple Leaf Rag.*
23.05 Cinéma : Lissy. ■■■ Film allemand de Konrad Wolf (1957) (v.o.).
0.35 3 000 scénarios contre un virus (5 min).

M 6

13.30 M 6 Kid. Cadillacs et dinosaures ; Conan l'aventurier ; Robin des Bois Junior ; Moi, Renart.
16.00 Magazine : Culture musique (et à 5.10).
16.30 Magazine : Fax'O (et à 4.20). Dossier Dance. Dance avec les loups ; Culture Beat ; Ace of Base ; Jamiroquai.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. Je t'aime moi non plus, de Jane Birkin.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.50).
20.45 Téléfilm : Récidive. De Franck Apprédéris.
22.30 Téléfilm : Morts en eau trouble. De Matthew Chapman.
0.10 Magazine : Emotions.
0.40 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Zone interdite.
2.35 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les écrivains et leur langue. Avec Christian Bobin, Michel Tournier, Salah Stetie, Yann Queffelec, Marcel Moreau.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. Un fil à suivre : radio ondes courtes (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 avril à Radio-France) : Orpheus, de Liszt ; Suite, d'Alain ; L'Ascension, de Messiaen ; Variations sur Weinen Klagen Sorgen Zagen, Transcription de la Consolation nº 4, de Liszt, par Christophe Mantoux, orgue.
22.05 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano nº 3 en la mineur op. 25, d'Enesco ; Trois mouvements perpétuels, de Poulenc ; Sonate pour violon et violoncelle, de Ravel.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Pierre Bergé (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « La nouvelle arche de Noé », avec Paul Chemetov, Jean-Pierre Gasc et Jacques Thiney (« Le télé phone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Producteurs clandestins

DÈS l'ouverture du « 20 Heures » de TF 1, on vit, interloqués, un homme s'acharner au marteau sur des montres précieuses. D'autres bijoux furent détruits par un rouleau compresseur, tandis que non loin de là, l'on incendiait des sacs et des vêtements. Le gouvernement, nous annonça le commentaire, avait résolu de lutter contre la contrefaçon. On entrevit furtivement le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, penché sur les objets du délit. Mais il ne prit pas la parole.

Ainsi comprit-on – avec une seconde de retard – que le ministre était le véritable metteur en scène clandestin de cet impromptu. Nous n'avions pas assisté à un reportage au sens classique, mais à une conférence de presse en langage-images. Le ministre du budget souhaitait dire : le gouvernement lutte contre la contrefaçon industrielle. Eût-il organisé, autour de ce message, une conférence de presse traditionnelle, avec des chiffres et un dossier, aucune chaîne sans doute n'en eût rien retransmis. Le même « reportage » eût-il commencé par un discours ministériel, un de plus, nous nous en serions aussitôt détournés. Mais un rouleau compresseur écrasant des bijoux s'assure une diffusion en bonne place au « 20 Heures » et nous dérobe, par surprise, quelques secondes d'attention. A combien est estimée la production mondiale de contrefaçons de luxe ? Avec quelle fréquence procède-t-on à ces destructions ? Qu'importe !

Quelques minutes plus tard, Edouard Balladur, sortant de l'hôtel Matignon, était interrogé à propos du livre de Jacques Chirac. L'avez-vous lu ?, lui demanda-t-on. Pas encore. Allez-vous le lire ?, insista-t-on. Bien entendu !, répondit, avec un sourire balladurien, le premier ministre en s'engouffrant dans sa voiture. En apparence, le journaliste avait surpris le premier ministre. Au nom des citoyens, il lui décochait une question embarrassante. Pourtant, rien n'eût été plus simple que de se dérober à cette curiosité. Il faut donc croire que le premier ministre se prêtait pour le moins à ce mini-spectacle s'il n'en était pas, comme Nicolas Sarkozy, le producteur clandestin. Mieux : ne souhaitait-il pas être ainsi surpris, entre deux portes, dans une posture située exactement à mi-chemin entre l'acceptation et le refus du jeu de la petite phrase ? Il ne s'arrête pas : il n'a pas de temps pour la politique politicienne. Chacune de ses minutes est plus utilement employée à gouverner. Mais il répond néanmoins, même d'une boutade.

Chirac, la veille, une demi-heure durant, avait dû se mordre la langue en permanence pour éviter de franchir la « ligne jaune » de l'agression frontale. Un sourire et deux foulées suffisent à Balladur pour nous faire savoir qu'il en connaît précisément l'emplacement et nous rendre complices, sur cette ligne de tous les dangers, de ses sautillements facétieux.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 23 JUIN

TF 1

6.00 Série : Intrigues (et à 4.35).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Fruittis ; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Jumeaux du bout du monde ; Les Aventures de Carlos ; L'Ecole des champions ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Côté cœur.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.00). Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Mireille Darc.
19.50 Divertissement : La Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. Le Dernier Meurtre. Avec Fred Dryer, Stephanie Kramer.
21.55 Sport : Football. Coupe du monde : Italie-Norvège, en direct de New-York ; A 22.50, Mi-temps ; A 23.05, 2e mi-temps.
0.50 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
1.00 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Présenté par Alain Weiller.
1.25 Sport : Football. Coupe du monde : Corée du Sud-Bolivie, en direct de Boston ; A 2.20, mi-temps ; A 2.35, 2e mi-temps.
3.25 TF 1 nuit (et à 4.25).
3.35 Documentaire : Histoires naturelles. Insolites.
5.00 Musique.
5.10 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Message d'un monde perdu.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.50 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 3 000 scénarios contre un virus (et à 17.30, 0.20).
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Thème : les festivals de l'été.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus. Animé par Thierry Beccaro.
11.50 Jeu : Pyramide. Animé par Patrice Laffont.
12.20 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Cartes postales de Paris.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.05 Série : Goal.
17.40 Série : Génération musique.
18.00 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
18.40 Divertissement : Rien à cirer. Présenté par Laurent Ruquier.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Magazine : Envoyé spécial. Las Vegas : pile et face, de Patrick Schulmann et Bernard Ronflet ; Cambodge : Angkor la vie, encore la guerre, de Thierry Hay, Jean-François Legarrec et Philippe Montoisy.
22.30 Expression directe. CGT.
22.35 Cinéma : La Bête de guerre. □ Film américain de Kevin Reynolds (1988).
0.25 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Les adieux de Michel Field. Avec tous les invités ayant participé à l'émission depuis sa création.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Magazine : Emplois du temps.
8.45 Continentales. Rough Guide to the Americas : Venezuela (v.o.) ; Informe Semanal ; Place publique : une mine qui ferme ; Spéciale TG Uno ; Alice ; Europodyssée, le retour.
9.35 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 9.55, Semaine thématique : L'énergie. 3. Energies du futur. Invité : Benjamin Dessus, du CNRS.
11.05 Magazine : Français, si vous parliez. Les héros de vos enfants.
11.45 Magazine : La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Etats-Unis-Colombie, en différé de Los Angeles.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Christine Bravo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.00).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres de l'année.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.45 Keno.
20.55 Cinéma : Bonjour l'angoisse. ■■ Film français de Pierre Tchernia (1988).
22.30 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Invité : Jean-Pierre Luminet, astrophysicien. Des rats pour les robots ; Le Top Quark ; Les coutumes balnéaires ; La foudre ; Les australopithèques ; La route boréale.
0.00 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 Musique : Cadran lunaire. *Sonate pour violon et piano,* de Mozart, par Yehudi Menuhin, violon, Viktoria Postnikova, piano.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— *En clair jusqu'à 8.08* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.08 Court métrage : Zoo Cup (et à 17.58).
8.10 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
8.35 Cinéma : Fanny et Alexandre. ■■ Film suédo-franco-allemand d'Ingmar Bergman (1983).
11.35 Flash d'informations.
11.40 Série : Le Juge de la nuit.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. C'était le destin ; Je vis avec un vrai fan.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : L'Odeur de la papaye verte. ■ Film vietnamien de Tran Ahn Hung (1992).
15.15 Documentaire : Uria, l'enfant de la rivière. De Frédéric Labourasse.
16.05 Cinéma : Fire Birds. □ Film américain de David Green (1988).
17.30 Sport : Basket-ball. Rediffusion du match nº 7, New-York-Houston.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Antonia et Jane. ■ Film britannique de Beeban Kidron (1991).
21.40 Flash d'informations.
21.50 Cinéma : Une équipe hors du commun. ■ Film américain de Penny Marshall (1992) (v.o.).
23.52 3 000 scénarios contre un virus. Le Flic, de Xavier Durringer.
23.55 Cinéma : Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman Rene (1992) (v.o.).
1.35 La Nuit de la provoc' et du mauvais goût. (2e partie, rediff.).
2.50 3 000 scénarios contre un virus. Déshabille-toi que je t'habille, de Florence Strauss.
2.54 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Souvenirs d'en France. ■■■ Film français d'André Téchiné (1974). Avec Jeanne Moreau, Michel Auclair, Marie-France Pisier (rediff.).
18.30 Court-métrage : La récréation. De Paul Carpita (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.25 Documentaire : Les Légions du pape noir. De Christophe Barreyre et Guy Saguez. 1. Les missionnaires.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : L'Algérie. 1. L'impasse.
20.41 Magazine. A 20.42, Un islamiste, d'Ahmed Rachedi et Abdelkrim Djaad ; à 20.55, Vivre l'exil, d'Ahmed Rachedi et Abdelkrim Djaad ; à 21.10, Je reviendrai à Alger, de Malek Sahraoui ; à 21.20, Malika et Djouher, de Merzak Allouache. Interventions après chaque documentaire de Pierre-André Boutang et de ses invités : Abdelaziz Ziari, ancien ministre du travail ; Nouredine Saadi, sociologue ; Brahim Younessi, journaliste.
21.35 Documentaire : Jours tranquilles en Kabylie. De Merzak Allouache.
22.05 Documentaire : Tourments algériens. D'Ahmed Rachedi et Abdelkrim Djaad.
23.10 Plateau. Conclusion des invités.
23.20 Cinéma : Omar Gatlato. ■■ Film algérien de Merzak Allouache (1976) (v.o.).
0.50 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 710).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.30, 6.00).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. Poisson rouge, de Cédric Klapish.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Holocaust 2000. □ Film italo-américain d'Alberto de Martino (1978).
22.40 Téléfilm : La Maison sur la falaise. De John Korty.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 3 000 scénarios contre un virus. Zozo le clown, de Charlotte Silvera.
0.35 Magazine : Ciné 6. Présenté par Laurent Weil. Spécial musiques de films.
2.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Destination le monde (Ecosse, Shetland) ; Nature et civilisation ; Culture musique ; Culture pub ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Mal en voix, d'Yves Hugues.
21.30 Profils perdus. Henri Ey (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Un fil à suivre : radio ondes courtes (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église de Notre-Dame-du-Travail à Paris) : Vêpres (extraits), de Tchaïkovski ; La Semaine sainte (extraits), de Gretchaninov ; Deux concerts pour soliste et chœur, de Tchesnokov ; Concert pour soliste et chœur, d'Arkhanghelski ; Trois chœurs de la tragédie « le Tsar Feodor Ionnavitch » de Tolstoï, Quatre chants et prières, de Sviridov, par le Chœur de Radio-France, dir. Vladislav Tchernouchenko.
22.15 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit. Liebesliederwalzer op. 52 (extraits), de Brahms ; Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 81, de Dvorak.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Henri Chapier (« Radio Com »).
O'FM, 19 heures : Dominique Strauss-Kahn (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Cinq petites lettres

LA Bourse chute. Le dollar baisse. Donc il faut en déduire que tout va bien. Dans le fond c'est d'une simplicité biblique, l'économie ! Plus cela va mieux, moins cela va bien. Et inversement.

Depuis quelques mois, on nous annonce l'embellie, une amorce de reprise, un choula de relance. Il paraîtrait même que le bâtiment va mieux. Et comme chacun sait... Et que se passe-t-il ? Une crise du marché financier, une baisse obstinée des places depuis cinq mois, et pour couronner le tout l'éventualité d'un krach annoncé.

Formidable mot, d'ailleurs, que celui de krach. De la pure sémantique noire. Cinq petites lettres suffisent pour annoncer l'apocalypse économique, la brouette de billets pour aller acheter un kilo de poireaux, la ruine de ceux qui ont de l'argent. Et même de ceux qui n'en ont pas.

Le krach a son échelle de Richter ou ses grands crus, 1929 superbe année, 1987, long en bouche. Il a ses prophètes, ses « gourous » même, ses analystes, ses prévisionnistes. En somme, tous les gens de météorologie boursière, avec annonce de gros temps, de collapsus majeur, de thrombose financière.

Le plus curieux est que, sachant tout cela, de mémoire ou d'expérience, par les livres ou leur portefeuille, les opérateurs y foncent tête baissée. Peut-être pensent-ils, dans leur obstination gourmande, que le « kraché », c'est toujours l'autre. Peut-être, tout simplement, ne peuvent-ils s'en empêcher, comme des joueurs à la grande table mondiale du jeu financier. Cette seconde hypothèse semble la plus plausible car on n'a jamais vu un boursier demander son interdiction de Bourse.

En réalité, ils vivent sur une autre planète et même une autre planisphère, cette fameuse bulle financière, outre à milliards de milliards qui vogue au plus gagnant. La bulle enfle, enfle à s'en faire péter le rendement, sans précaution ni scrupule excessifs. La bulle parie à la hausse, joue à la baisse, décrète la confiance, organise la peur, sorte de tragi-comédie financière permanente. Jusqu'à ce que parfois la peur devienne panique quand les spéculateurs, à force de jouer les extrêmes, réussissent eux-mêmes à s'affoler.

Tout cela ne serait pas bien grave, s'ils ne faisaient en la matière qu'y risquer leur chemise ou celle de leurs mandants. Mais le problème est, dans ce cas, que les payeurs peuvent n'être pas les joueurs. Les financiers jouent contre les savetiers, les finances contre l'économie. Et vient le moment où ce jeu n'est plus drôle du tout qui signifie risque supplémentaire de récession et de chômage pour des millions de gens. Le vrai krach, celui-là, social.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 22 juin 1994 a été tiré à 458 984 exemplaires

La mort volontaire d'une patiente souffrant de troubles psychiques

La Cour suprême des Pays-Bas refuse de sanctionner un psychiatre coupable d'aide au suicide

Un psychiatre peut-il impunément aider un patient à se suicider lorsque celui-ci fait preuve d'un irrépressible désir d'en finir avec la vie ? Cette question est au centre d'un arrêt prononcé mardi 21 juin par la Cour suprême des Pays-Bas. Un arrêt tout en nuances, qui ne ferme pas définitivement la porte à ce type de pratique, mais restreint la liberté d'action du médecin traitant.

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'affaire remonte au 28 septembre 1991, lorsqu'un psychiatre, le docteur Baudouin Chabot, avait remis à Hilly Bosscher une potion mortelle. La patiente n'était atteinte d'aucune maladie incurable en stade terminal. A la suite du décès de ses deux enfants et d'un divorce, Hilly souffrait, à 50 ans passés, d'une incommensurable fatigue de vivre. A plusieurs reprises, Hilly avait tenté de se suicider. Elle ne cachait pas l'envie de vouloir recommencer.

Tant en première instance qu'en appel, la justice néerlandaise avait acquitté Baudouin Chabot. Les Pays-Bas tolèrent en effet le recours à l'euthanasie ou à l'aide au suicide des patients atteints d'une maladie incurable. Le médecin qui applique la « mort douce » est théoriquement passible d'une peine de trois ans de prison. Mais la relaxe intervient à condition qu'un certain nombre de règles soient respectées (*le Monde* du 2 décembre 1993). A deux reprises et conformément à la loi, les juges avaient estimé que Hilly souffrait réellement, de façon durable et insupportable. Les magistrats avaient également constaté que la victime avait demandé à mourir, et que sa souffrance n'avait pas affecté son libre-arbitre.

Un arrêt historique

Mais le procureur général avait porté l'affaire devant la Cour suprême en avançant trois types d'arguments :

– Les souffrances de la patiente n'étaient pas d'origine physique et, cliniquement, elle n'était pas en stade terminal. Le psychiatre n'était donc pas confronté à un « conflit de devoirs » opposant l'obligation de préserver une vie à celle de soulager une personne souffrante ;

– Son état dépressif limitait son libre-arbitre ;

– Aucun des six spécialistes consultés par le psychiatre n'a « examiné » ou rencontré la patiente.

Mardi 21 juin, la juridiction suprême a répondu que le recours à la force majeure impliqué par ce conflit de devoirs ne pouvait être rejeté *a priori* dans le cas de souffrances d'origine psychique. En revanche, la Cour invite les magistrats confrontés à ce type de cas à décider *« avec d'exceptionnelles et infinies précautions »* si l'on peut parler de conflit de devoirs. Concernant le libre-arbitre, la Cour reconnaît qu'un malade psychiatrique peut théoriquement déterminer s'il désire mourir. Mais le juge impose au praticien confronté à une telle demande de faire appel à un confrère qui doit absolument *« voir et ausculter le patient »*. Dans l'affaire Chabot, la Cour suprême casse les jugements précédents en les déclarant insuffisamment motivés en l'absence de toute rencontre entre Hilly et un collègue du psychiatre.

Pour la Cour suprême, Baudouin Chabot est donc bien *« coupable d'aide au suicide »*. Mais en s'appuyant sur *« des raisons exceptionnelles »*, la Cour ne sanctionne pas le psychiatre. Cet arrêt historique – c'est la première fois que la juridiction suprême se prononce sur l'aide au suicide d'un malade atteint de souffrances psychiques – a été bien accueilli par l'avocat de l'inculpé, Me Sutorius. *« Je suis satisfait car la Cour suprême vient de reconnaître que des raisons uniquement psychiques peuvent conduire un être humain à requérir une aide au suicide. Parallèlement, les juges sont appelés à faire preuve d'une extrême prudence. C'est une bonne chose. »*

ALAIN FRANCO

Pots-de-vin et passations de marchés

Réunion : nouvelles mises en examen de cadres de la CGE et de la Lyonnaise-Dumez

Deux cadres métropolitains de filiales réunionnaises de la Compagnie générale des eaux (CGE) et de la Lyonnaise des eaux-Dumez ont été mis en examen pour corruption, la semaine dernière à Paris, par le juge Jean-Michel Prêtre, dans le cadre de l'enquête sur des marchés frauduleux à la Réunion, a annoncé, mardi 21 juin, le procureur de la République de Saint-Denis, Bernard Legras.

Il s'agit d'Hervé Secret, ancien directeur de la SOGEA Réunion, filiale de la CGE, et de Jack Leroux, ancien cadre de la STAR-Réunion, filiale de la Lyonnaise des eaux. Tous deux sont accusés d'avoir versé des pots-de-vin à des élus des municipalités de Saint-Denis et de Sainte-Suzanne en contrepartie de marchés de traitement des eaux usées et des ordures ménagères. Les deux hommes ont été placés sous contrôle judiciaire contre versement d'une caution.

Une vingtaine de personnes ont déjà été mises en examen dans le cadre de cette enquête. Parmi elles figurent l'ancien maire (PS) de Saint-Denis, Gilbert Annette, plusieurs de ses adjoints ainsi que des cadres appartenant aux grandes entreprises spécialisées dans le nettoyage. A commencer par deux dirigeants de la Générale des eaux, Jean-Pierre Tardieu, directeur, et Jean-Dominique Deschamps, directeur général adjoint, et par Louis Nicollin, président de l'entreprise de nettoyage du même nom et président du club de football de Montpellier.

Deux tués à Paris lors de la nuit de la fête de la musique. – La nuit de la fête de la musique, qui a attiré plusieurs centaines de milliers de personnes dans les rues de Paris, a été émaillée d'incidents qui ont provoqué la mort de deux personnes. Dans le seixième arrondissement, un homme âgé d'une vingtaine d'années a été mortellement blessé par arme blanche mercredi vers deux heures du matin à la suite d'une algarade avec un groupe de jeunes gens. Dans un square du dix-septième arrondissement, le corps d'un jeune homme démuni de papiers d'identité, tué par arme à feu, a été découvert mercredi au petit matin. Dans le quartier de l'Odéon, des groupes de personnes en état d'ébriété ont attaqué vers une heure du matin deux bus de la RATP, dont ils ont brisé les vitres et enfoncé les portes.

Dans l'affaire Marchal

Un avocat tente de relancer le débat sur le second Omar

NICE

de notre correspondant régional

Me Gérard Baudoux, l'un des avocats niçois d'Omar Radad, le jardinier marocain condamné, en février dernier par la cour d'assises des Alpes-Maritimes à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Mme Marchal, à Mougins, a tenté de relancer, mardi 21 juin, le débat, ouvert il y a un mois sur l'existence d'un second Omar. Il a fait état d'une attestation délivrée par un brigadier-chef de la police municipale de Mougins concernant une information transmise, en ce sens, par un inspecteur des renseignements généraux de Cannes, peu après le meurtre.

Selon ce policier municipal, son supérieur aurait fait connaître cette information aux gendarmes chargés de l'enquête. Me Baudoux s'est étonné que ces derniers n'en aient pas tenu compte et a annoncé qu'il avait, à toutes fins utiles, adressé l'attestation au parquet général d'Aix-en-Provence. Le document ne fait cependant pas mention d'un éventuel lien entre la victime et le second Omar, un jeune homme de bonne famille, résidant à Mougins, qui s'est déjà défendu des allégations dont il fait l'objet. Les gendarmes de Cannes nient formellement de leur côté avoir reçu une quelconque information de la part de la police municipale de Mougins.

G. P.

La justice administrative annule une décision du ministre de l'économie

Giancarlo Parretti était fondé à racheter Pathé

Rebondissement tardif d'une affaire qui agita le monde du cinéma il y a quatre ans. En juin 1990, l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti, détenteur de 48 % de Pathé Cinéma, se portait acquéreur des 52 % restant, détenus par le groupe Rivaud. Le ministre de l'économie et des finances d'alors, Pierre Bérégovoy, fit bloquer la vente, estimant que cette opération était *« de nature à mettre en cause l'ordre public »*, en raison du *« manque de transparence financière »* entourant les projets de M. Parretti.

Le ministre se prévalait également de « décisions de justice » à l'encontre de M. Parretti. Il accédait ainsi à l'insistante demande des professionnels du cinéma, soutenus par le ministre de la culture, Jack Lang, très inquiets de l'éventuel changement de mains de la société au coq, fleuron historique du cinéma français. Le 14 août 1990, Giancarlo Parretti réagissait à l'interdiction en saisissant le tribunal administratif de Paris.

Selon l'Agence France-Presse, qui a obtenu copie d'un jugement du 16 février 1994, l'interdiction ministérielle a été considérée par le tribunal comme *« entachée d'excès de pouvoir »*. Ce jugement a été notifié en juin au ministère du budget. Il ne devrait pas remettre en question l'actuelle situation de Pathé qui, à la suite de cette interdiction, avait été entièrement racheté par le groupe Chargeurs, dirigé par Jérôme Seydoux.

Chez Chargeurs, on affirme en effet que le contrat d'achat ne comportait aucune clause résolutoire liée au résultat de l'action ouverte devant le tribunal administratif. Soulignant que le jugement implique que lui soit remboursée une amende de 14 millions de francs, Giancarlo Parretti a indiqué avoir demandé 200 millions de francs de dommages et intérêts au gouvernement français, mais n'a annoncé aucune initiative concernant la société de cinéma. Le ministère s'est jusqu'à présent abstenu de commentaires.

J.-M. F.

LOGEMENT

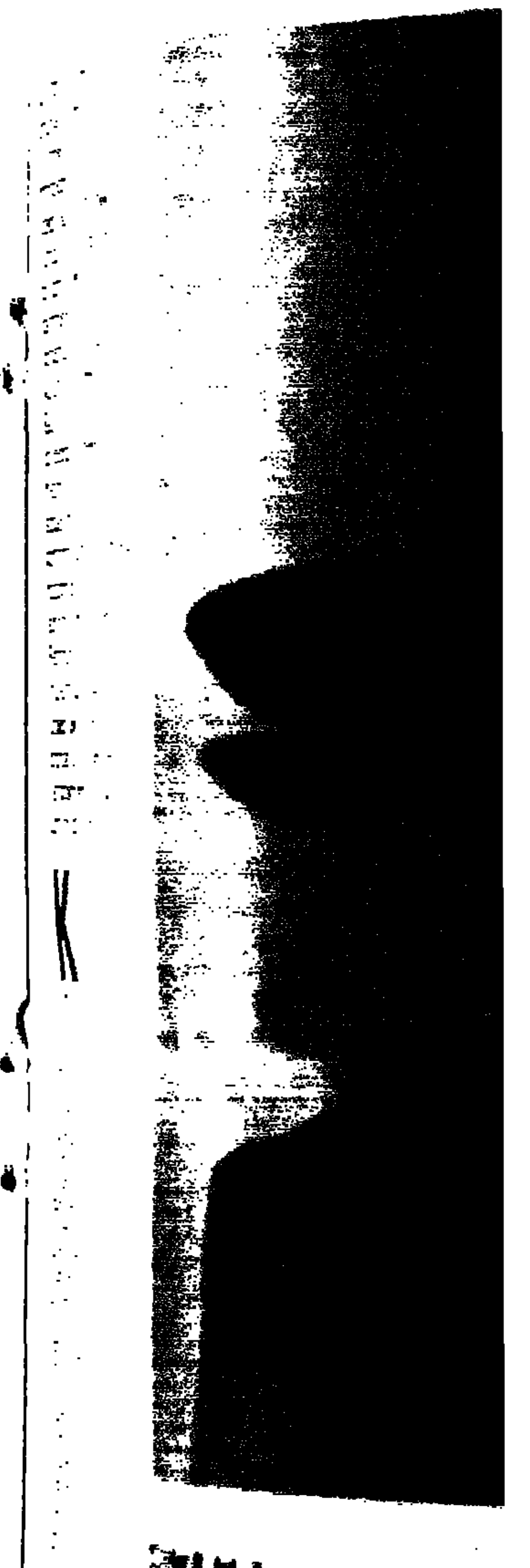
Hausse de 22,1 % des mises en chantier sur cinq mois

Les mises en chantier de logements neufs ont progressé de 22,1 %, selon les derniers chiffres publiés mardi 21 juin par le ministère de l'équipement. Le collectif (+ 25,7 %) est plus vigoureux que l'individuel (+ 16,1 %). En revanche, si l'on observe les logements autorisés (permis de construire), la progression est ramenée à 16,1 %, le collectif fléchissant à 7,7 % (contre 26,9 % pour l'individuel). *« L'activité est en voie de stabilisation en 1994 et reprendra sa progression en 1995 »*, note la direction des affaires économiques et internationales du ministère. Elle table sur 280 000 logements neufs mis en chantiers en 1994 (256 000 en 1993), chiffre qui monterait à 300 000 en 1995.

ENERGIE

Découverte de pétrole au Vietnam

Le champ *« offshore »* de Rang Dong (*« Aurore »*), au large des côtes sud-vietnamiennes, semble devoir tenir ses promesses après une découverte *« très importante »* de pétrole par la compagnie Japan Vietnam Petroleum Co. (JVPC), une filiale du groupe Mitsubishi Oil. Le directeur général de JVPC, Yoijiro Tanno, a confirmé mardi 21 juin que ce gisement est *« du même calibre et a les mêmes caractéristiques »* que celui, voisin, de Bach Ho (« Tigre Blanc »). Ce champ, le seul actuellement en exploitation au Vietnam, a des réserves qui sont évaluées entre 175 et 300 millions de barils et la production atteint 130 000 barils par jour. *(AFP.)*



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Joseph Beuys, artiste politique

Le Centre Georges-Pompidou accueille, à partir du 30 juin, la première grande rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986), l'artiste le plus controversé de l'après-guerre, le plus dérangeant aussi par sa conception de la création. Aujourd'hui, le personnage Beuys n'étant plus là pour développer et défendre sa théorie de l'œuvre d'art sociale, on tend à le cantonner dans les frontières réductrices de l'art. Artiste et écrivain allemand, Max Reithmann est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Joseph Beuys, dont il propose ici une lecture de l'engagement politique à la lumière de la linguistique.

KLAUS STAECK, qui a travaillé avec Beuys, écrit en 1986 dans son article nécrologique : *« Beuys était un* radical *au sens étymologique du mot, un doux révolutionnaire qui plaçait l'art au centre de la vie. »* Autrement dit : Beuys a redonné à l'art sa dimension politique. C'est précisément sur cette appréciation que les esprits divergent, car au Beuys « politicien » on a toujours préféré « l'artiste ». Cette préférence est particulièrement sensible dans de nombreuses expositions qui, après sa mort, ont tenté de remettre en avant l'œuvre sculpté et les dessins, négligeant non seulement l'aspect politique de la démarche de l'artiste, mais aussi ses actions et la signification de son enseignement. *« L'aura actionniste »* de Beuys n'aurait plus cours aujourd'hui et le commissaire averti – en l'occurrence Harald Szeemann – s'en rapporterait à *« la seule qualité sculpturale de l'œuvre »* (1). S'il est aujourd'hui permis au critique d'un grand hebdomadaire allemand de réduire l'idée et l'œuvre de Beuys au domaine de la sculpture traditionnelle, cette fausse appréciation trouve déjà son origine dans l'Allemagne des années 60.

A cette époque, l'historien d'art Will Grohmann classait déjà Beuys parmi les artistes du pop art. Pourtant, si l'on connaît tant soit peu la biographie de l'artiste, on sait que dès la fin des années 50 Beuys a déjà formulé les prémices de son concept élargi de l'art, en différenciant plastique et sculpture. Selon lui, faire de la sculpture, c'est reproduire l'empreinte d'une forme sur un matériau extérieur. Tandis que faire de la plastique, c'est *« donner une forme organique venant de l'intérieur »*. La plastique naît en l'homme même, et, à ce titre, chaque pensée et chaque image qui surgissent dans le processus de la langue peuvent être considérées comme une plastique... Très tôt Beuys se consacrera donc au concept même de plastique et à l'élaboration d'une théorie *ad hoc*. *« Je cherchais à l'époque,* dira-t-il, *à parler de la notion de chaleur dans la plastique. En 1952, c'était déjà très clair pour moi. »* A la fin de sa vie, il peut énoncer que la plastique est *« une idée fondamentale pour le renouvellement de la totalité du domaine social* (...). *Une idée qui serait une sculpture sociale liée à la chaleur »*.

En 1950, Beuys avait lu *Finnegans Wake* de James Joyce. Ce dernier avait inventé, on le sait, de nouvelles formes de langage. Autour de 1958, Beuys travaille à des dessins – *Joyce-Werke* – déclarant vouloir *« augmenter* Ulysse *de six chapitres »*. De l'ensemble, il sort *Machine-chaleur-temps*, qu'il intégrera ultérieurement au *Secret Block* (2). Dans ces dessins, les processus de la dilatation et du mouvement liés au principe de la chaleur peuvent être comparés au processus du mouvement dans la réflexion de Joyce sur la langue (3). *« J'ai créé par le dessin une nouvelle biographie que je fais débuter en 1958,* écrira Beuys. *A cette époque, je portais déjà en moi les idées d'une œuvre d'art sociale, à laquelle je travaille encore. »* Beuys pouvait ainsi donner au principe plastique une impulsion et une direction radicalement différentes de celles de la sculpture traditionnelle : les concepts de chaleur et de temps devaient élargir le concept d'espace. Les actions, qui établissaient un rapport nouveau entre le temps et l'espace, lui seront un apport essentiel.

Ses premières actions publiques eurent lieu en 1963. Elles devaient servir à *« élargir le vieux concept de l'art »*, de façon à y intégrer toute activité humaine. Pour Beuys, les actions, c'étaient aussi les manifestations politiques, les créations de partis ou les débats. Le principe du mouvement, dont l'homme est le support, étant à la base de chacune d'elles. Beuys y insiste : *« L'action se fonde dans l'élément du mouvement même, se manifestant dans toutes les directions. D'une façon générale, il s'agissait de transformer une forme ancienne, morte ou figée, en une forme animée* (...) *génératrice de vie* (...). *Tel est le concept élargi de l'art. »* Ce principe permet désormais à Beuys d'introduire dans l'art, par l'intermédiaire du principe de mouvement, la forme du temps, de façon qu'elle puisse également devenir le support de la plastique.

La « sculpture du temps », *7 000 chênes*, en est un exemple. Cette action, planter un arbre et déposer une pierre de basalte, se déroula dans la commune de Kassel. En 1982, au début de la *Documenta*, des milliers de pierres de basalte, triangulaires, avaient été déposées devant le Fridericianum Museum. On pouvait acheter l'arbre et la pierre pour 500 marks. Au fur et à mesure que l'action avançait, les colonnes de pierres installées devant le musée diminuèrent et finirent par disparaître. Pour l'observateur, il n'en restait plus que l'idée. A la fin de l'action, par l'intermédiaire du principe du mouvement, l'ensemble était devenu une sculpture invisible qui se concrétisait dans les 7 000 éléments espace-temps – les arbres.

Mesures et proportions se transformaient en un fragment de temps auquel participait l'homme lui-même. Elles devenaient un impératif plastique face à la question : comment l'homme, être limité dans le temps, doit-il se comporter vis-à-vis de lui-même et de son environnement ? Les implications politiques de ce nouveau concept plastique sont évidentes. Et le concept d'art traditionnel semble ne plus pouvoir répondre au caractère événementiel de l'action. Beuys attribue à l'art traditionnel *« une existence de statue dans une niche »*, qui, sans rapport avec les processus sociaux dominants, ne pourra que stagner.

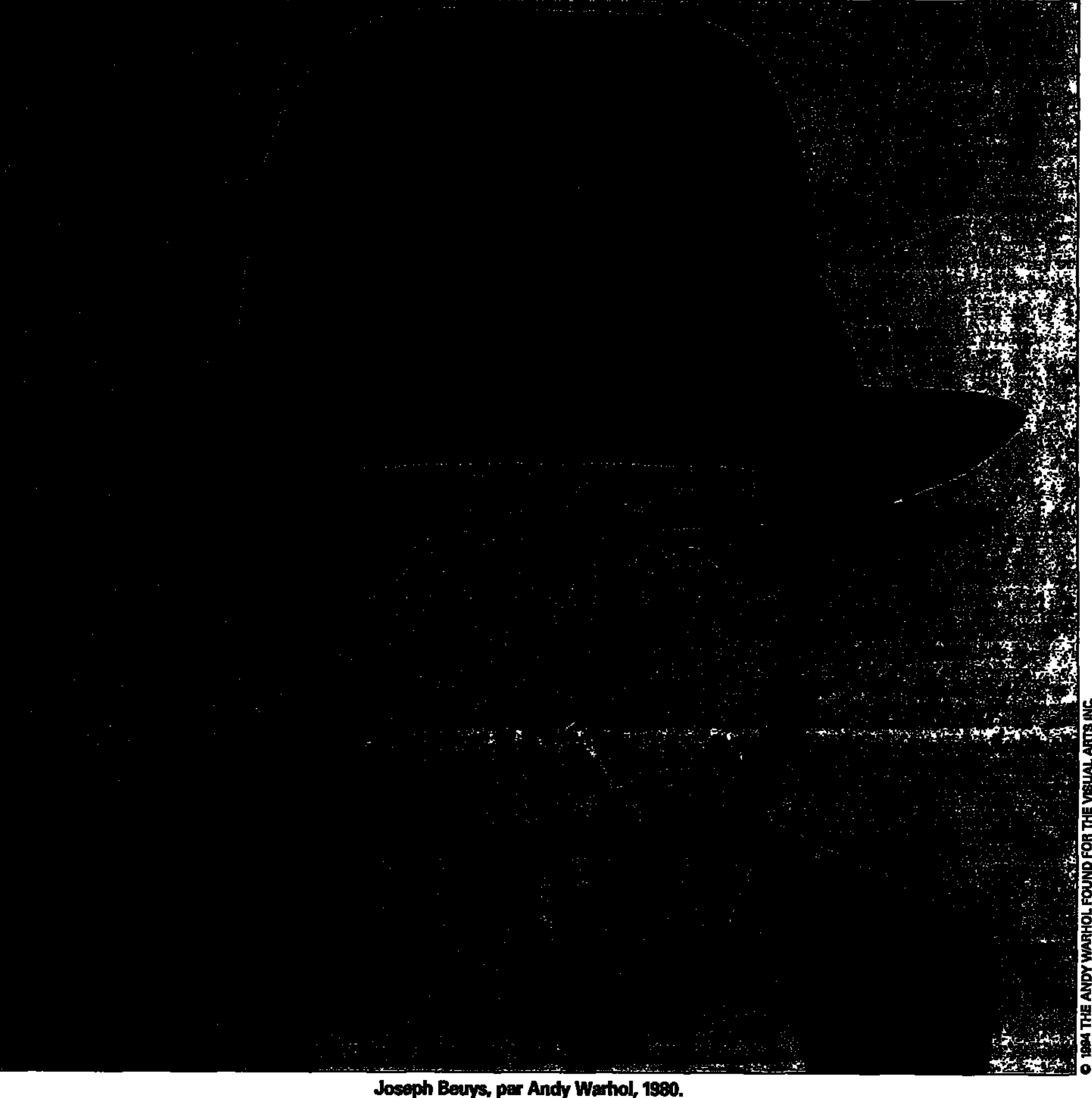
MAX REITHMANN

Lire la suite page II

(1) Hans Joachim Müller, in *Die Zeit*, n° 49, 3 décembre 1993.

(2) *Secret Block for a Secret Person in Ireland* : 456 dessins des années 1954-1985. L'exposition du Centre Pompidou les présente.

(3) *Cf.* Max Reithmann et Joseph Beuys, *La mort me tient en éveil*, édit. ARPAP, Musée d'art moderne, Toulouse, 1994.



Joseph Beuys, par Andy Warhol, 1980.

CINÉMA

TROP DE BONHEUR, *de Cédric Kahn*

Vertiges de l'amour

A vingt-huit ans, Cédric Kahn confirme les promesses de son premier film, « Bar des rails ». Il impose cette fois, avec cette histoire d'adolescents en quête d'amour, de sexe et de sensations fortes, un talent explosif, servi par un sens de la durée et de la présence exceptionnel.

TROP de bonheur ? Comment ça, *« trop de bonheur »* ? Parce que trop de soleil, trop de musique, trop d'alcool et trop de désir ? Parce que le mieux est l'ennemi du bien ? Et quel bonheur, d'ailleurs ? Valérie et Mathilde, Kamel et Didier (Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechard, Didier Borga) peuvent-ils le savoir, eux qui n'ont pas dix-huit ans et en sont encore à se tourner autour à la baignade, à se frôler dans les bois, à se faire des confidences, vraies ou fausses, à se chercher en craignant, peut-être, de se trouver ? Non, ils ne savent sans doute pas. Mais ils cherchent, aiguillonnés par un cinéaste de vingt-huit ans qui n'a pas mis longtemps à comprendre que le plus difficile est d'aller au plus simple. Et qui y va, sans perdre de temps.

Il raconte une journée et une nuit de 1985, celles que passent, souvent ensemble mais pas toujours, deux copines et deux copains, rejoints par quatre autres dans la maison d'une des filles. Quand les parents ne sont pas là, c'est bien connu, les enfants dansent. Et ils parlent, fument, boivent, chantent et se désirent. Tout cela, le cinéma l'a souvent montré, de tout temps, sous toutes les latitudes et de toutes les façons. Mais, avec ses airs de petit film tout simple, *Trop de bonheur* se révèle vite d'un calibre bien supérieur.

A la première scène, deux copines bavardent au bord d'un terrain de sport scolaire écrasé de soleil. Il suffit à Cédric Kahn de quelques phrases, forcément banales, pour traduire un extraordinaire appétit de vivre, pour que le film soit déjà en place. Il n'est pas sûr que l'on ait entendu des jeunes parler aussi juste depuis *Passe ton bac d'abord*, de Maurice Pialat, cinéaste auquel fait souvent songer la mise en scène de Kahn. La caméra aussi est tellement à sa place qu'on ne la sent jamais, même quand elle frôle les personnages, qu'elle les accompagne un moment puis les laisse s'éloigner, pour mieux les recadrer au plan suivant. Tout semble évident, pour les acteurs comme pour le réalisateur. La vie à l'état brut ? Non, le cinéma qui se met en marche. Il ne s'arrêtera plus.

Le film ira même de plus en plus vite, épousant le rythme de ses personnages, lancés dans une course éperdue au bonheur de s'approcher, de s'entendre, de se toucher. A moins que ce ne soit le contraire : peut-être les personnages se mettent-ils à parler plus vite, quitte à ce qu'on perde la phrase de l'un pour les mots de l'autre, à courir plus vite, à danser plus vite, pour pouvoir suivre la cadence imposée par un réalisateur qui a décidé que son film durerait soixante minutes, pas une de plus. Et qui s'est trompé, heureusement : *Trop de bonheur* dure quatre-vingt-cinq minutes, pas une de trop.

De même que la nuit des jeunes gens est gorgée du soleil de la journée, de l'excitation des rencontres, du désir de la découverte, de l'écho de la musique, le film de Cédric Kahn se nourrit de la vie de ses personnages et de ses interprètes. La vie que l'on voit à l'écran et celle d'avant, celle de d'habitude, que l'on ne fait qu'entrevoir, le temps d'un lent panoramique sur les photos de la famille de Mathilde. Images d'un autre temps, où Mathilde était encore la petite fille qu'elle n'est déjà plus, où sa mère était encore la jeune femme que Mathilde n'est pas encore. Images vues à travers le regard d'Ahmed, l'un des aînés, qui se dit peut-être alors qu'il aurait bien aimé, lui aussi, avoir une famille comme celle-ci. Que sa vie en aurait été changée. Certainement, mais changée en quoi ? Tout cela en un seul plan très lent, qui rompt avec le vertige de la musique.

La musique justement, le film en est bourré. Jimmy Cliff (*Roots Woman* et *Journey*) et Raïna Raï (*Taïla*), Capdevielle (*Quand t'es dans le désert*) et les Stones (*Angie* et *Best of Burden*), Marvin Gaye (*Sexual Healing*) et Bob Marley. (*Could You Be Loved*), Aerosmith (*Mia* et *Chiquita*) et Billie Holiday (*There is no Greater Love*). De la musique que l'on écoutait avant 1985 (raï mis à part) et que l'on écoute encore aujourd'hui. Avant et après : le film parle autant d'aujourd'hui et de toujours que de 1985, il saisit un moment autant qu'une époque, il saisit le temps.

PASCAL MÉRIGEAU

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

ON a bien fait de confier à Alain Borer la présentation de Joseph Beuys dans la version française du catalogue de la rétrospective qui lui est consacrée au Centre Georges-Pompidou. Notre éminent spécialiste de Rimbaud, dont l'érudition et la fougue ont fait merveille en 1991 pour le centenaire de la mort du grand Arthur, était tout désigné pour tenter d'acclimater en France un homme et une œuvre qui n'y ont jamais encore été reçus avec la considération requise. Curieusement, il y a du Rimbaud dans Beuys, pour ce que valent de tels rapprochements, par l'étrangeté radicale, la puissance mystique, le charisme, le côté paysan de la « réalité rugueuse à étreindre », par la souffrance aussi, l'engagement de tout le corps dans l'œuvre. Beuys comme Rimbaud s'est prêté admirablement à la légende, tel un saint, il en a eu les chances et les chutes, l'obscurité fascinante, l'aura. Mais il aura vécu plus longtemps, ce qui est parfois une étourderie. Il n'a pas vendu d'esclaves, ni mis de l'or dans sa ceinture, il est devenu un Nobel en puissance, un soixante-huitard bombardé *« plus grand artiste du XXe siècle »* par les Américains, une promotion énorme, digne de la Nasa, histoire de s'en débarrasser. Il a eu le temps de devenir un Vert.

Le parcours de Joseph Beuys sur terre depuis le 12 mai 1921, à Krefeld (Rhénanie-Westphalie), jusqu'au 23 janvier 1986 à Düsseldorf, est jalonné d'œuvres, d'événements, de « stations », qui sont impérativement rappelées quand vient le nom de Beuys. Ainsi son fameux accident. En 1940, il doit interrompre ses études de médecine, sa première vocation, pour être incorporé dans l'armée. Pilote de bombardier sur le front russe, il est abattu au-dessus de la Crimée, gravement blessé et gelé, et ne doit la vie sauve qu'aux soins prodigués par des paysans tatares qui le couvrent de graisse animale et l'enveloppent dans une couverture de feutre. Ces deux matériaux, la graisse et le feutre, seront présents dans toute son œuvre, instruments de vie, de chaleur, instruments conducteurs d'une résurrection lazaréenne.

L'homme de feutre

DE même, on citera son action de pédagogue à l'Académie de Düsseldorf, où il prendra dans sa classe tous les élèves écartés par le *numerus clausus*, ce qui entraînera la révocation de Beuys en 1972. Les notions indissociables de liberté et de créativité aboutiront à sa fameuse conférence de 1978, *Chaque homme est un artiste*, formule plus complexe et ambiguë qu'il n'y paraît. Car Beuys n'est pas un artiste en retrait de sa création, travaillant en atelier, pour livrer ensuite au public le produit d'une opération mystérieuse et romantique. Il est entièrement impliqué, corps et âme, dans le tissu de la société, le bain politique, ce qui mène aux concepts d'*art au sens élargi* et de *sculpture sociale*. Beuys parle énormément, comme en état de possession, absorbé par son propos et parfois guère compréhensible, en quoi il rappelle un autre chaman contemporain, dont certains conservent encore en mémoire le souvenir sorcier, Jacques Lacan.

Une parole difficile, exigeante, révélatrice en même temps, une parole qui se profère et se reçoit comme une action, et qui par ses pauses, ses intonations, ses moments de rire, se comprend mieux à l'oreille que traduite en signes imprimés. D'où chez l'un et l'autre, Beuys et Lacan, la suprématie du parlé sur l'écrit. Beaucoup de témoins, disciples avertis ou non, ont été littéralement suspendus aux lèvres de Beuys et de Lacan, en attente de leur souffle, du mot suivant, porteur de la guérison, de la vérité. Il faut relire les pages incantatoires du *Discours sur* mon pays de Beuys : « *Une nouvelle fois, il se trouve que je voudrais commencer par la blessure. Partons du fait que moi aussi je puisse m'écrouler, que je me sois déjà écroulé, que je doive descendre au tombeau, il y aurait tout de même, de ce tombeau, une résurrection. Si je me trouve ici pour parler de mon propre pays, je pense que la première chose qui pourrait mener à cette résurrection serait la source de ce que nous nommons la langue allemande* (1). »

LA pensée est un acte, la présence est un acte, on peut aussi en parlant sculpter l'invisible, donner à voir une sculpture avec des mots, de la craie et un tableau noir. Cette rupture profonde avec la tradition de l'art bourgeois, celle du tableau qui représente quelque chose et qu'on accroche au mur, n'est pas toute neuve, les dadaïstes l'ont inaugurée avant Beuys. Du reste, Beuys se reconnaît dans la filiation de Marcel Duchamp, l'inventeur du *ready-made*, l'homme qui déclara œuvres d'art un urinoir en faïence, un porte-bouteille de bazar. Mais ses « œuvres » ne se limitent pas à cela, ni à l'art conceptuel ni à l'art pauvre. C'est tout cela et plus encore, et ailleurs.

Qu'on se rassure, Beuys produit aussi des objets qui peuvent se regarder comme des sortes de sculptures, un piano recouvert de feutre, des branches d'arbres placées sous d'épaisses couches de feutre, et même un ensemble de dessins réalisés à partir de 1945 sous l'influence de James Joyce, *The Secret Block for a Secret Person in Ireland*, qu'il poursuivra jusqu'en 1976, à la fois son laboratoire d'idées et son testament. Mais d'autres sculptures sont plus dérangeantes, comme la *Chaise de graisse*, une simple chaise métallique sur laquelle Beuys a posé une couche de graisse. Cette couche est de sa main, certes, mais l'air ambiant, l'éclairage, le froid, la chaleur des corps qui s'en approchent la fondent, la modifient. Nous en devenons les auteurs à notre tour. Une démarche aussi magique et radicale n'est pas toujours bien comprise. Il est arrivé que des femmes de ménage dans les musées croient bon de nettoyer la chaise de sa graisse, tout comme un visiteur s'est avisé un jour de pisser dans l'urinoir de Duchamp. Mais après tout, ces gestes là sont aussi des œuvres, dans la même logique. ■

(1) La plupart des entretiens réalisés par Beuys ont été traduits et publiés aux Editions de l'Arche, entre autres : « Par la présente, je n'appartiens plus à l'art », « Qu'est-ce que l'art », « Bâtissons une cathédrale ».

ARTS

Un entretien avec Harald Szeemann, commissaire de l'exposition

« Il n'expose pas, il pose »

Harald Szeemann est commissaire de la rétrospective Beuys. Il a fait la connaissance de l'artiste allemand il y a près d'un quart de siècle et a collaboré avec lui de nombreuses fois. Après avoir monté des expositions explosives à la Kunsthalle de Berne, ce Suisse de soixante et un ans est aujourd'hui un des commissaires indépendants les plus originaux d'Europe.

« Peut-on exposer Beuys sans Beuys ?

– L'idée qu'après sa mort on ne pourrait plus exposer Beuys est d'une grande sottise. Beuys n'est pas seulement l'auteur d'une théorie sociale, il a laissé des œuvres importantes. Et parmi celles-ci, il y en a qu'on peut encore déplacer.

– Par exemple ?

– On ne peut pas bouger les pièces de Darmstadt, de Kassel, de Krefeld, de Stuttgart, ou de Schaffouse : on n'y touche plus, on les respecte, c'est Beuys qui les a installées. Mais avec la collection Erich Marx, prêtée à Munich pour dix ans, avec celle de Bastian à Duisburg, avec des œuvres de Berlin, d'Eindhoven, de Gand, de Paris, de Zurich, et d'ailleurs, j'avais encore le moyen de faire une grande exposition Beuys et de faire cesser la rumeur : il est impossible de monter quelque chose, parce que Beuys est mort, et qu'il n'est pas là pour mettre les choses en place. Tout dépend de qui expose et comment. Beuys n'a jamais dit, lui, j'expose, mais je pose. C'est très différent. Finalement, l'exposition s'est ouverte à Zurich fin 1993, puis à Madrid, et maintenant à Paris.

– Donc vous « posez », trois fois.

– A Zurich, j'ai conçu la présentation comme un champ d'énergie. J'ai juste construit des cabanes pour les œuvres qui avaient besoin d'une peau extérieure. Pour le reste, j'ai laissé le champ ouvert. A Madrid, cet ancien hôpital (le Musée Reina Sofia) lui convenait très bien – Beuys était médecin thérapeute. Les œuvres, isolées dans les salles, prenaient plus de poids. A Beaubourg, il s'agit de reformer l'étage pour retrouver à nouveau cette énergie. La salle s'y prête. L'idée générale étant, dans tous les cas, de rendre un hommage plastique à Beuys qui le fasse revivre.

– Comment faire revivre Beuys ?

– J'ai repris une théorie qui m'est chère : une œuvre esthétique, ancienne ou nouvelle, est un organisme qui respire. C'est mon point de départ. Je suis allé à Darmstadt voir comment Beuys avait placé ses pièces, et comment elles étaient devenues autonomes. J'ai voulu que l'énergie qu'il voulait transmettre à travers ses œuvres passe, et, en même temps, en montrer l'évolution : c'est devenu de l'art. Montrer son style guidé par les mythes, les champs énergétiques.

– Votre exposition, c'est aussi votre lecture de Beuys...

– Beuys pouvait vouloir changer les limites de la notion d'art, parce que c'était d'abord un artiste, avant d'être un théoricien social, un politicien. Il a essayé avec les Verts. Il a compris la leçon. Il est aussi resté le seul artiste de la Free University, en tant qu'artiste (1). Il mettait son art, au service de... En même temps, ces positions influaient sur son art qui véhicule son utopie sociale, que les vieux critères esthétiques ne peuvent expliciter : par exemple le principe de la chaleur... Ses pièces sont souvent des appareils énergétiques avant d'être des sculptures.

– Pratiquement, comment ne pas trahir Beuys, puisqu'il n'est plus là pour installer son travail ?

– J'ai connu Beuys pendant vingt ans. J'ai beaucoup travaillé avec lui. J'ai vu comment il intervenait à la Documenta. J'en tiens compte. Une fois les œuvres données, il m'a fallu les étudier cas par cas. Voir si telle pièce était devenue une belle installation, ou bien si elle n'avait comme impact que l'énergie que Beuys voulait transmettre. Là, bien sûr, joue la sensibilité, la subjectivité, du *curator*. Il faut ajouter à cela les conditions de l'espace de l'exposition. Beuys travaillait avec l'espace qu'on lui donnait. Dans l'exposition sur l'œuvre d'art total, je pensais qu'il aurait mieux valu un socle pour son *Capital*. Il n'en a pas voulu. Wagner, Steiner, Schwitters étaient sur la moquette, il a décidé de rester sur la moquette. Il avait une présence d'esprit formidable dans une situation donnée. Je l'ai toujours constaté quand il s'est agi d'aménager un espace spécifique. Quant à moi, je m'arrange pour respecter la dernière présentation que Beuys a pu faire de ses pièces. Ses tableaux noirs, sur les grands podiums, je les présente comme il l'a voulu, la dernière fois qu'il les a installés. Je respecte exactement la distance qu'il a mise entre les tableaux. Pour le reste, l'espace autour, c'est ma contribution.

– Vous vous promenez entre reconstitution et interprétation...

– On a reproché aux expositions de Berlin et de Düsseldorf de trop être des reconstitutions archéologiques. Je ne le veux pas. Je suis d'accord pour respecter jusqu'au dernier millimètre l'espace entre deux objets mis en place par Beuys. Mais je ne peux pas non plus pousser le respect à la lettre. Pour l'instant, il semble que ça se passe bien. Même ses vieux amis ont l'impression qu'il pourrait être encore vivant. C'est le plus grand compliment qu'on pouvait me faire. »

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Free University : l'Université libre créée par Joseph Beuys et Henrich Böll à Düsseldorf en 1974.



LIONELLO ABBRI IN « BEUYS/BURRI » D'ITALO TOMASSONI/PERUGIA ROCCA, 1980

Beuys, artiste politique

Suite de la page I

En revanche, il confère à l'art tel qu'il le comprend un caractère de liberté : l'art trouve sa source dans l'autodétermination de l'homme, qui ne peut le réaliser que dans l'épanouissement de sa créativité. Ainsi l'homme serait un être créatif dans le champ démocratique des forces. Une transformation du *corps social* ne peut s'accomplir que là. On ne peut comprendre les actions politiques de Beuys – *politiques* au sens étroit du terme – qu'en tenant compte de ces données.

Le 22 juin 1967, Beuys fonde à Düsseldorf le Parti étudiant allemand qu'il qualifie de *« méta-parti »* ou encore d'*« antiparti »*. Il déclare qu'il s'agit là du plus grand parti du monde, *« mais que la plupart de ses membres sont des animaux »*. Son champ d'action est tout d'abord limité à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, où le 30 novembre 1967, l'action *Ö Ö – Programm* a lieu dans l'amphithéâtre de l'école à l'occasion de la cérémonie de réception des étudiants : Beuys manœuvre une hache et, durant dix minutes, couvre le micro de sifflements, d'aboiements et de grincements. Pour bien situer ces actions, il faut se remémorer les événements de l'époque : le 2 juin 1967, un étudiant, Bonno Ohnesorg, est abattu en pleine rue par un policier. Le 16 septembre, le maire de Berlin-Ouest démissionne dès que sont officiellement connus les dessous de cette mort. Le 4 avril 1968, Martin Luther King est assassiné ; le 11 avril, c'est l'attentat contre le leader étudiant Rudi Dutschke ; le 30 mai, les lois d'urgence sont votées au Bundestag. Entre-temps, la révolte étudiante a éclaté, entraînant non seulement des troubles politiques dans les universités, mais remettant en question l'ensemble du système politique en vigueur.

L'activité politique de Beuys est critiquée par ses collègues qui, le 24 novembre 1968, le mettent publiquement en cause. Beuys, comme artiste et enseignant, avait toujours mis l'accent sur le fait qu'il voulait voir en chaque homme un créateur *et* un artiste. Il refuse la discrimination des étudiants par le *numerus clausus*, et accepte dans sa classe tous les candidats. Il déclare que le *numerus clausus* est fondamentalement illégal et n'est pas une solution aux problèmes de surnombre dans les universités.

En 1972, en compagnie de tous les étudiants refusés, il occupe le secrétariatde l'Académie. Le 10 octobre de la même année, il est congédié sans préavis par le ministre de l'éducation, Johannes Rau. Beuys voit dans la démarche de l'Etat à son encontre une intrusion dans le principe de la liberté de l'enseignement et du libre choix du travail et de la profession. Il dépose une plainte contre le Land de Rhénanie-Westphalie. Ce n'est qu'en 1978 qu'il aura gain de cause : le droit de garder son atelier à l'Académie et de conserver son titre de professeur. L'atelier fera désormais partie de l'Université internationale libre, créée par Beuys en 1977.

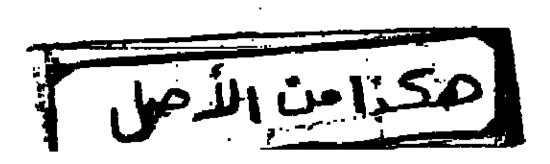
Dès 1970, l'Organisation pour les non-votants a pris le relais du Parti étudiant allemand. En 1971 lui a succédé l'Organisation pour la démocratie directe par référendum, qui n'est déjà plus considérée comme un parti, mais comme un atelier de recherches sur le concept élargi de l'art. Beuys suit là l'idée tripartite de Rudolf Steiner : liberté dans la vie intellectuelle ; égalité devant le droit ; réalisation du principe de la fraternité dans l'économie. C'est en 1971 aussi qu'a lieu l'action *Dépassez finalement la dictature des partis*. Dans une autre action, *Anacharsis Cloots* (4) – qui se déroule le 30 octobre à la galerie Attico de Rome –, Beuys en appelle expressément à l'idéal de la Révolution française. C'est précisément à cette date qu'il dépose une plainte contre son licenciement.

En 1979, Beuys est candidat des Verts aux élections européennes. Mais à la veille du scrutin, redoutant que cet *« artiste engraissé »* ne leur fasse perdre des voix, les Verts le rayent de leur liste. Pour eux, le concept de plastique sociale relève de la simple fiction. Quatre ans plus tard, en 1984, son projet de nettoyer de leurs substances nocives les zones inondées d'Altenwerder, près de Hambourg, en y effectuant des plantations, échoue également. Le maire, Klaus Dohnanyi, conteste le « caractère artistique » du projet. Marginalisé par les professionnels de la politique, Beuys souligne que la chose politique lui est de plus en plus inaccessible. *« Je n'ai rien à faire avec la politique*, dit-il, *je ne connais que l'art. Il faudrait donc que la tâche politique redevienne un travail humain. Les connaissances que l'art a permis d'acquérir dans ce domaine devraient se répercuter dans la vie. »*

Le concept élargi de l'art élaboré par Beuys ne se limite pas à l'espace esthétique qui libère de tout conflit ; pas plus qu'il ne se réduit à la pratique politique quotidienne. Ses bases sont beaucoup plus profondes. Elles se trouvent dans la créativité de l'homme. On ne peut les saisir que dans l'origine de la langue. D'où la formule de Beuys : *« langue = plastique »*. On devrait, pour en identifier les racines, retourner à Platon, qui, dans le neuvième livre de *la République*, définit le *logos* et la parole comme matériaux plastiques. Or, dans le processus de formation de la langue, c'est la justice qui est à même de conduire le mouvement de l'âme de façon qu'elle puisse être, à travers le rythme, en harmonie avec la cité et le cosmos. N'est-ce pas ce que Beuys exprime en disant que le rythme et le principe du mouvement évoquent la *« chorégraphie du monde »* ?

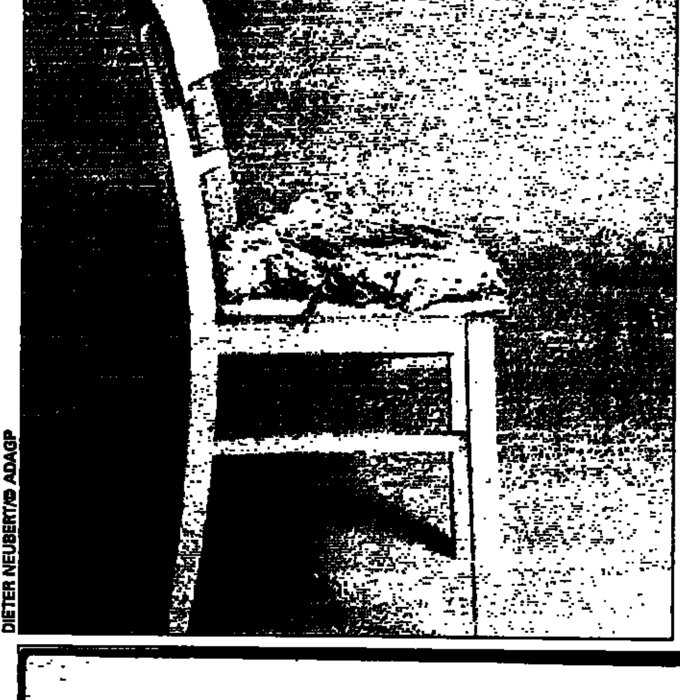
MAX REITHMANN

(4) Du nom d'un aristocrate allemand rallié à la Révolution française. Hébertiste (aile gauche du Club des jacobins), Anacharsis Cloots fut guillotiné en 1794.



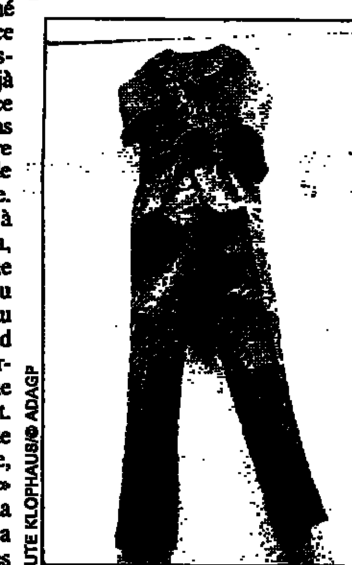
Le regard des artistes

Jorg Immendorf a été l'élève de Beuys à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, à partir de 1963. Sarkis l'a rencontré à la fin des années 60, et a essayé de faire le lien entre Beuys et Paris. Braco Dimitrijevic a exposé en 1971 à Naples, en même temps que Beuys avec qui il s'est lié d'amitié. Boltanski n'a pas connu Beuys, mais en fait un de ses pères. Souvenirs, anecdotes, jugements...


DIETER NEUBERT/© ADAGP

Page ci-contre : Beuys à Pérouse en 1980.
Ci-contre : « Chaise avec graisse », 1964-1985 (collection Heiner Bastian).
Ci-dessous : « Arrêt de tramway », 1976, installation, détail (collection Marx).
« Costume en feutre », 1970.


UTE KLOPHAUS/© ADAGP


UTE KLOPHAUS/© ADAGP

Immendorf, Beuys et le prof

« DANS l'atelier, il y avait des peintres, des sculpteurs, des gens qui travaillaient avec les objets, toutes sortes d'artistes dans une petite classe. La plupart étaient peintres cependant, comme Palermo et comme moi. Beuys acceptait cette situation très facilement. La question des moyens et des procédés ne l'intéressait pas, mais seulement la façon que chacun trouvait de s'exprimer. Il n'était absolument pas dogmatique. Il ne demandait qu'une chose à ses élèves : qu'ils trouvent leur chemin. Voilà pourquoi il était un grand professeur. La plupart des professeurs, dans les écoles des beaux-arts, laissent leurs élèves s'emparer de leur style et l'imiter. Avec lui, c'était hors de question. Personne, dans l'atelier, n'a essayé de faire des sculptures, des dessins ou des performances comme Beuys. Il refusait ce type de rapports.

» Il arrivait, chaque semaine, pour examiner les travaux des élèves. Il parlait peu. Il passait dans l'atelier : *« Nul. Bon. Nul. Bon. »* Pas plus. Il était très rare qu'il se livre à une analyse intense d'un travail, il le regardait à distance, il disait un mot. Même s'il arrivait que les raisons de son jugement ne soient pas claires pour les élèves – pour moi par exemple –, même si l'œil avait du mal à comprendre ce qu'il avait lui, la leçon, était au-delà d'une leçon, d'une méthode : c'était une question d'exigence. Il forçait de la sorte chacun à trouver son propre langage.

» Un jour, je peignais sur une toile, je n'en sortais pas. Alors, avec la brosse, j'ai tracé une croix au milieu et j'ai écrit *« Plus de peinture »*. Il est arrivé à ce moment-là. Il m'a dit : *« C'est une bonne peinture. »* En un instant, il avait converti l'échec en succès, il en avait fait quelque chose de positif.

» Il donnait l'impression d'une force très grande. J'ai dessiné et peint nombre de portraits de lui, à cause de cela, de cette puissance. Avec le recul, ils semblent ironiques, mais ce n'était pas ça à l'origine... Plus tard s'est établie entre nous une connivence plus intime, nous sommes devenus amis. Il y aurait beaucoup à dire, des histoires à raconter.

Sarkis, Beuys et Paris

« LA génération d'après 1968 – de Boltanski à Le Gac – a beaucoup appris de Beuys... Et s'il existe aujourd'hui un art de l'objet qui n'est pas vide de sens, rapporté à un problème individuel, à une mythologie personnelle, c'est son héritage. A Paris, en revanche, les institutions, les galeries et les critiques ont manqué Beuys.

» Qu'est-ce qui n'a pas marché entre Beuys et Paris ? D'abord ce rapport à l'objet-qui-pose-des-questions, dont Duchamp avait déjà fait les frais, cette théâtralité, ce déploiement de la plasticité dans l'espace, cette façon de faire vivre l'espace. Ici, quand on parle de théâtralité, c'est plutôt une injure. Le moment de Beuys correspond à l'histoire de l'Allemagne. Il a, comme certains cinéastes, comme Syberberg par exemple, voulu renouer avec l'histoire, répondre au grand spectacle nazi, par un grand spectacle. De plus il n'est pas marxiste, à une époque où le marxisme s'ancre dans le territoire de l'art. On n'a pas compris sa gymnastique intellectuelle, ce saut de frontière, ce va-et-vient par-dessus le « trou » dérangeant du nazisme caché à la jeune génération, parce qu'on a appris à analyser l'art à travers les Américains et pas autrement. Grâce à lui, l'Allemagne à cessé d'avoir peur de toucher à son histoire. Quant au côté mage, gourou, de Beuys, pourquoi s'en offusquer ? C'est une fiction comme une autre. On accepte celle de Cervantès. Pourquoi pas celle de Beuys ? »

Boltanski, Beuys et Warhol

« COMME beaucoup d'artistes de ma génération, j'ai deux pères : Warhol et Beuys. On peut établir un parallèle entre les deux hommes : ils ont chacun dépassé l'idée d'art traditionnel. Warhol est peintre, mais il produit de la musique, fait du cinéma. Beuys est sculpteur, fait de l'agitation, de la politique. Tous les deux sont des figures médiatiques et des artistes classiques.

Warhol est un très grand peintre. Beuys, un très grand sculpteur. Beuys dans la tradition chrétienne, avec une idée forte : je suis un inspiré, un élu ; mon art est art parce que je peux le faire et transmettre une expérience... Beuys est l'archétype de l'artiste inspiré. Warhol, au contraire, est antireligieux, non inspiré, il prône la non-intervention de l'artiste, proclame qu'il ne sait pas où il va, et que de toutes les manières, ça n'a aucune d'importance. Tout ce que touche Beuys est, en revanche, sanctifié.

Il a un pouvoir énorme, dangereux, sans équivalent, un côté prophète, Raspoutine. Il n'était ni très révolutionnaire ni pur et dur.

» Je n'ai pas de passion pour le personnage, mais ce que j'aime bien chez Beuys, c'est une sorte d'humour : Kiefer, un de ses élèves, fait de la grande peinture, Beuys se contente de balayer une rue, ou de parler à un lapin. Avec son petit côté saint François d'Assise, il a des gestes d'une simplicité formidable en dehors du champ de la grande peinture.

» Et puis il s'est révolté contre l'Amérique, il a osé parler du nazisme, sans pleurnicherie. Je vois dans la graisse et le feutre qu'il utilisait, les ingrédients tirés du corps des juifs. En France, on l'a souvent pris pour un nazi alors que c'est le premier artiste à relever la tête en tant qu'Allemand, le premier à accepter le passé de l'Allemagne, à un moment où partout en Allemagne dominait l'Amérique. Il a réutilisé les vieux mythes de son pays, il a montré l'Allemagne. C'est très important. »

Dimitrijevic, Beuys et l'ami

« LORSQUE j'ai vu des œuvres de Beuys pour la première fois, en 1969, j'ai trouvé qu'il utilisait des matériaux bizarres pour un sculpteur, mais que c'était le dernier artiste classique. Je le pense toujours. C'est le dernier des classiques parce qu'il se préoccupe du modelé des choses, il a pour les présenter un point de vue de plasticien. Les artistes de ma génération n'ont pas cette attitude. Ce sont des anthropologues, des sociologues, des philosophes, des historiens de l'art, qui ont l'avantage de s'exprimer avec des moyens visuels, mais veulent d'abord faire passer leur message avec efficacité. Ils ont étudié la sémiologie. Pas Beuys. Ses dessins, c'est du Rodin. Même s'il utilise de la graisse plutôt que du bronze.

» Je fais partie d'une génération post-historique, qui a un autre regard sur l'histoire. Beuys, c'était un romantique à l'ancienne. Je ne suis pas concerné par sa mythologie personnelle, dont il a essayé de laisser l'empreinte avec toutes sortes de matériaux. C'est d'ailleurs comme ça qu'il a élargi le vocabulaire, qu'il a mis un point final à l'expression classique de ses obsessions personnelles. »

G.B. et Ph. D.

Séquences d'une œuvre

1921-1940 : L'ENFANCE A CLÈVES

Joseph Beuys naît à Krefeld (Rhénanie-Westphalie), le 12 mai 1921. A l'automne, sa famille va habiter Clèves. Beuys y passera toute son enfance, et affirmera parfois qu'il y est né. Il se souviendra d'avoir reçu une éducation catholique sévère, et reconnaîtra n'avoir pas vécu son passage dans les Jeunesses hitlériennes comme un embrigadement pénible, mais plutôt comme une époque faste pour les jeunes. Pendant ces années de scolarité, il a l'occasion de visiter l'atelier du sculpteur Achilles Moortgat, disciple de Constantin Meunier et de George Minne. La découverte, par hasard, de la reproduction d'une sculpture de Wilhelm Lehmbruck (catalogué « artiste décadent » par le régime nazi) lui procure sa *« première intuition vraie de ce qu'est la sculpture »*. Un ami, Fritz Rolf Rothenburg, lui parle de Rudolf Steiner, de ses idées théosophiques et de son utopie d'un nouvel organisme social, qui plus tard l'inspireront. Fritz Rothenburg mourra dans un camp de concentration, en 1943.

1940-1946 : LA GUERRE

Beuys obtient son baccalauréat en 1940. Mobilisé, il doit renoncer à son projet d'entamer des études de médecine. Incorporé dans les forces aériennes, il reçoit une formation de radiotélégraphiste, puis de pilote de bombardier en piqué. Il opère dans le sud de l'Italie, en Croatie, en Ukraine et en Crimée, où son avion est abattu (1943). L'épisode est devenu légendaire : Beuys serait resté plusieurs jours quasi inconscient dans les restes de l'avion, en pleine tempête de neige, puis aurait été recueilli par des Tatares (qui l'auraient réchauffé avec de la graisse et du feutre) jusqu'à l'arrivée d'une patrouille allemande et son transfert dans un hôpital militaire. Durant la dernière phase de la guerre, engagé dans les combats terrestres, il sera encore blessé plusieurs fois, décoré, fait prisonnier par les Anglais, et séjournera dans plusieurs camps du nord de l'Allemagne.

1946-1952 : LA FORMATION, LES ANNÉES D'ÉTUDES

De retour à Clèves en 1946, Beuys fait la connaissance des frères Van der Grinten, qui seront les premiers défenseurs de son œuvre, et les amis de toujours. Puis il va apprendre à sculpter à l'académie des beaux-arts de Düsseldorf auprès de Josepf Enseling et d'Ewald Mataré. Mataré, expulsé de l'école en 1933 comme artiste décadent, vient d'être réhabilité. Beuys étudie aussi l'histoire littéraire, la théorie des arts, les philosophies de la nature et des religions. Il creuse les idées anthroposophiques de Rudolph Steiner. Il dessine beaucoup, un aspect de l'œuvre qui sera connu tardivement. Il se concentre sur un petit nombre de thèmes animaliers : le lièvre, le cerf, l'élan, le mouton, le cygne, les abeilles (Steiner a publié en 1923 une série de conférences sur les abeilles, qui inspireront sa théorie plastique) ; il aborde aussi la figure humaine et des thèmes religieux, comme Mataré. Il découvre Joyce, étudie Léonard et Paracelse, et titre une exposition chez les frères Van der Grinten : « Giocondologie ».

1953-1960 : DÉBUT DE CARRIÈRE

Beuys fait sa première exposition individuelle dans la maison des frères Van der Grinten, qui réunit dessins, gravures sur bois et sculptures. Il reçoit la commande d'une croix funéraire pour les parents de Joseph Koch, un collectionneur bien connu à Düsseldorf. Il a son atelier dans cette ville, où il réalise des œuvres de commande, et des meubles. Entre 1955 et 1957, il traverse une période de grave dépression : épuisement, répercussions de la guerre, doutes quant à son travail, crise sentimentale aussi. Les frères Van der Grinten l'aident à récupérer. C'est à partir de cette crise, qui lui fournit l'occasion de repenser les vieilles expériences, de transformer positivement les vieux mécanismes mentaux, qu'il va s'orienter autrement, et s'intéresser au mouvement dada, dont il tente de faire une synthèse. En 1958-1959, il travaille surtout à Clèves, réalise un monument aux morts pour la commune de Buderich près de Düsseldorf, rassemble ses écrit pour constituer un recueil intitulé *Auschwitz*. Il épouse Eva Wurmbach, une éducatrice en art. Première conclusion de ses années de recherche : *« Tout ce qui est humain, tout ce qui est scientifique, est issu de l'art. »*

LES ANNÉES 60 : AVEC FLUXUS

En 1961, Beuys obtient la chaire de sculpture monumentale à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf. Il s'installe à Düsseldorf-Oberkassel, dans un atelier-maison où il demeurera pendant vingt-cinq ans. Il expose au Musée de Clèves. A cette occasion paraît la première publication sur Beuys, avec des textes de lui et des frères Van der Grinten. Après sa rencontre avec Nam June Paik, Maciunas, et les autres artistes du mouvement fluxus, qu'il invite à l'Académie des beaux-arts, Beuys devient « actionniste ». Il participe en 1963 au *Festum fluxorum fluxus* avec deux pièces : *la Symphonie sibérienne, un mouvement* et *la Composition pour deux musiques*. A la suite de la conférence sur le happening par Alan Kaprow, il présente sa première action avec de la graisse comme matériau, à la galerie Zwirner de Cologne. En 1964, Beuys participe à la IIIe Documenta de Kassel où il expose ses dessins et sculptures de 1951 à 1956. Il réalise une action en direct (*Le silence de Marcel Duchamp est surestimé*) à la télévision allemande ZDF. Autre action en 1965, à la galerie Parnass de Wuppertal : *Comment expliquer la peinture à un lièvre mort.*

1967-1978 : L'AGITATEUR

En 1967, Beuys fonde le Parti étudiant allemand « comme méta-parti ». Les expositions de ses œuvres sont de plus en plus rapprochées et de plus en plus importantes. Sa première rétrospective à Monchengladbach est répétée à Eindhoven. Les œuvres acquises par Karl Stroher sont exposées à Munich, Hanovre, Berlin, Düsseldorf. Beuys commence à déranger vraiment : à la fin de 1968, il fait l'objet d'un vote de censure de la part de ses collègues à l'Académie des beaux-arts. En 1970, il fonde l'Organisation des non-électeurs, plébiscite libre. De 1971 à 1973, il élabore le projet d'une académie libre. Les conflits se multiplient à l'Académie des beaux-arts, Beuys accueillant dans sa classe tous les étudiants refusés en raison du *numerus clausus*. Il fonde une association en faveur de « l'université internationale libre pour la créativité et la recherche interdisciplinaire ». Puis en 1974, avec Henrich Böll, une Université libre, à Düsseldorf. Ses interventions aux Documenta IV, V et VI feront état de ses avancées sur le terrain socio-politico-culturel.

Toujours en 1974, il est invité à New-York par la galerie René Block. Il y présente l'action *Coyote : j'aime l'Amérique, l'Amérique m'aime*, sans mettre le pied sur le sol américain : il est transporté en civière de l'aéroport à la galerie, où il s'enferme avec un coyote pendant une semaine.

En 1976, il représente l'Allemagne à la Biennale de Venise. Pour les élections législatives de la même année, il est tête de liste de l'AUD (groupement des Allemands indépendants) en Rhénanie-Westphalie. En 1978, il est nommé à l'Académie des arts appliqués de Vienne, mais refuse le poste, ne voulant ni acquérir la nationalité autrichienne ni être rattaché durablement à une université.

1979-1986 : GLOIRE DE L'ARTISTE, ÉCHEC DU POLITIQUE

Beuys est candidat des Verts au Parlement européen, en 1979 (il continuera à prendre une part active aux campagnes des Verts, puis il sera évincé). 1979 est aussi l'année de sa première grande rétrospective à New-York, au Musée Guggenheim. Andy Warhol commence une série de portraits de Beuys, qui fait de plus en plus parler de lui hors des frontières de son pays. Il est, par exemple, très présent à l'exposition « Art Allemagne aujourd'hui » organisée à Paris, à l'ARC. De l'autre côté du Rhin, les musées sont de plus en plus nombreux à acquérir ses œuvres (le nouveau Musée de Monchengladbach accueille la collection Marx qui, après celle de Darmstadt, est la plus importante collection Beuys). Pour l'inauguration de la Documenta de 1982, Beuys plante les premiers arbres de son action *7000 chênes*, un projet de reboisement forestier à long terme de la région de Kassel. L'action sera poursuivie en 1984 (3 500 arbres plantés) ; en 1985, trente-quatre artistes produiront des œuvres pour la soutenir.

Beuys, qui est gravement malade et ne se soigne pas, meurt le 23 janvier 1986 d'une crise cardiaque. Quelques mois auparavant, il avait installé à Naples, au Musée de Capodimonte une œuvre, *Palazzo Regale*, qui avait pour thème sa propre mort et sa mise au tombeau.

G. B.

QUAND HARRIETT DÉCOUPE CHARLIE

de Thomas Schlamme

PILIER de l'émission télévisée américaine satirique *Saturday Night Live*, gagman, scénariste, acteur doté d'un visage en pâte à modeler et d'une voix aux mille accents, Mike Myers constituait la moitié la plus intéressante du duo infernal de *Wayne's World*, (*1* et *2*). Faisant ici cavalier seul, Myers incarne un jeune Américain qui, se méfiant des femmes et professant un profond attachement à ses racines écossaises (Myers joue à la fois le personnage et son « enkilté » de père), tombe amoureux d'une bouchère (Nancy Travis) dont tout indique qu'elle pourrait être un tueur en série. Figure presque imposée d'une transition hollywoodienne entre petit et grand écran, *Quand Harriett découpe Charlie* aurait pu être un de ces « véhicules pour star montante dont il convient de ménager l'ego afin qu'elle signe un contrat exclusif avec le studio ». La surprise est plutôt agréable : Myers n'investit pas le moindre millimètre carré d'écran et, avec le réalisateur Thomas Schlamme, semble véritablement s'intéresser aux autres personnages. Outre Brenda Fricker (une mère fofolle aux antipodes de celle qu'elle incarnait dans *My Left Foot*), une série de visages connus vient faire un petit tour ou un grand numéro. Tout cela est très « pro », très propre, assez sympatique et totalement bénin. – **H. B.**

LES GRINCHEUX

de Donald Petrie

IL est toujours agréable de voir en action un tandem d'acteurs au sommet de sa forme, fût-elle rhumatisante. De *la Grande Combine* (1966) à *Buddy, Buddy* (1981) – grâce à Billy Wilder, qui les réunit aussi en 1974 dans *Spéciale Première* –, Jack Lemmon et Walter Matthau sont au cinéma le « Drôle de couple » par excellence, comme l'indique aussi le film réalisé en 1968 par Gene Saks d'après la pièce de Neil Simon : l'un s'agite dans tous les sens ; l'autre, massif comme une pierre de Stonehenge sous la pluie, ne cesse de râler. Ils sont, dans *les Grincheux*, deux voisins qui se détestent (traduisez, ils s'adorent) depuis si longtemps qu'ils ne savent pratiquement plus pourquoi. Se tirer dans les pattes et se jouer de sales tours constituerait leur seule distraction dans une pesante retraite si l'arrivée d'une nouvelle voisine, la toujours pimpante Ann Margret, ne donnait à leur rivalité un nouveau carburant. Donald Petrie n'est certes pas Billy Wilder, il évite cependant presque tous les clichés du « vieillard de mélo-comédie » (privilège douteux réservé à Burgess Meredith en père de Jack Lemmon), laissant la part belle à ses deux monstres. Eux pourraient exécuter leur numéro de duettistes dans leur sommeil, mais, c'est tout à leur honneur, ils continuent de garder une certaine fraîcheur. – **H. B.**

BLUE CHIPS

de William Friedkin

MÊME si la renommée de Magic Johnson, Michael Jordan ou Kareem Abdul Jabbar a fini par traverser l'océan, les arcanes du sport américain restent encore peu familiers au public français. Le premier mérite du film de William Friedkin est d'initier au fonctionnement étrange du sport universitaire aux Etats-Unis. Là-bas, des règlement drastiques interdisent que l'on paie les champions, ou qu'on les dispense d'études. Mais une équipe de basket-ball ou un athlète font tant de bien à l'image d'une université que les éclaireurs qui vont recruter (souvent dans des ghettos) sont souvent prêts à offrir qui une voiture à l'impétrant, qui un emploi bien rémunéré à ses proches. Dans *Blue Chips*, Pete Bell (Nick Nolte) est le dernier entraîneur honnête des États-Unis, et, du coup, son équipe perd. Alors Pete succombe à la tentation et recrute un trio de choc, au sein duquel on reconnaîtra Shaquille O'Neal, vrai joueur de basket (avec les Orlando Magic) et porte-Nike en chef, depuis le retrait de Michael Jordan. Les manœuvres de Pete Bell, et les contorsions auxquelles se livrent les universitaires pour traiter les champions comme n'importe quel étudiant, permettent à Friedkin de laisser libre cours à sa misanthrophie naturelle. Mais, pour une fois, il semble se contenter de son sujet, ne cherche pas à en rajouter, se défoulant tout juste pendant les scènes de match, filmées de manière un peu trop hystérique pour qu'on y voie quelque chose. Le reste du temps, l'intrigue se déroule naturellement, giflant au passage quelques icônes américaines, jusqu'à une conclusion dont l'amertume s'écarte notablement du *happy end* réglementaire. – **T. S.**

CONEHEADS

de Steve Barron

BELDAR et Prymaat, extraterrestres au crâne ovoïde établis dans une banlieue américaine, firent leur apparition à la télévision américaine en 1976, dans l'émission *Saturday Night Live* à qui l'humanité reconnaissante doit également Eddie Murphy, *les Blues Brothers*, *Wayne's World* et le spectacle de Sinead O'Connor déchirant la photo de Jean-Paul II. Dan Aykroyd, qui interprétait Beldar il y a dix-huit ans, n'avait pas fait l'idiot à l'écran depuis un certain temps. C'est sûrement ce qui l'a poussé à exhumer la série de sketches qu'il avait créée avec l'actrice Jane Curtin. Les calottes crâniennes démesurées sont sorties du placard, et Aykroyd s'est appliqué à accumuler assez de gags pour tenir presque quatre-vingt-dix minutes. Pendant ce temps, le film rebondit cahin-caha sur deux ressorts comiques : l'indifférence américaine aux particularités physiques des nouveaux arrivants et l'étonnement méthodique de ces derniers face aux rituels de la vie suburbaine (supermarchés, réunions de parents d'élèves, etc.). Quant à la construction dramatique, elle repose sur la méchanceté mesquine des services de l'immigration, aussi préoccupés de rejeter les Haïtiens à la mer que d'expulser les extraterrestres. Cette préoccupation humaniste donne à cette gentille farce un petit supplément d'âme et lui permet d'échapper tout à fait à l'oubli. – **T. S.**

LES LENINGRAD COWBOYS RENCONTRENT MOÏSE, *d'Aki Kaurismaki*

La banane ardente

Entre rock parodique et Décalogue décalé, la nouvelle odyssée du groupe aux santiags les plus pointues et aux accords les plus tordus. Mythologique.

VOILA *longtemps que l'on se* moque de la coupe de cheveux de Moïse. Cecil B. DeMille l'avait affublé d'une permanente qui préfigurait les pires excès de Farrah Fawcett-Majors. Et voici qu'Aki Kaurismaki le coiffe d'une banane hypertrophiée, signe distinctif des Leningrad Cowboys. On se souvient que ce groupe de rock'n'roll s'était auto-proclamé *« le plus mauvais du monde »*. Cette présomption s'expliquait par le fait que les Cowboys viennent de Sibérie, région du monde où les disques de Supertramp n'arrivent pas toujours. Ce second épisode des aventures des Leningrad Cowboys commence dans le désert mexicain, où le groupe s'est réfugié après avoir été décimé par le démon téquila. Au moment où ils s'apprêtent à rejoindre la côte est des États-Unis, les héros du rock'n'roll soviétique sont rejoints par Vladimir, leur ancien manager, qui, après avoir vu la lumière dans le désert, a décidé de ramener son troupeau au pays. A la condition qu'on ne l'appelle plus Vladimir, mais Moïse. L'exode des Leningrad Cowboys les mène à travers l'Océan, puis de la pointe du Raz aux plaines ex-soviétiques.

La raison d'être de ce film n'apparaît que timidement, derrière une série de tableaux touchants. Kaurismaki place sa bande de personnages, silhouettes dessinées à grands traits, dans des décors réels. On voit les Leningrad Cowboys jouer à Amines pour une noce plus vraie que nature. A chaque scène leur irruption dans la réalité européenne en révèle l'absurdité, mais aussi la poésie. Ce portrait d'un continent fatigué, qui tente d'élever des barrières, que seul Moïse peut franchir, est le pendant d'un autre film d'Aki Kaurismaki, *Tiens ton écharpe Tatiana*, présenté à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs et qui sortira à l'automne prochain. *Tiens ton écharpe Tatiana* est une élégie aux années 60, au temps de l'amitié et de la compréhension entre les peuples.

Multipliant, tels les pains et les poissons, les allusions cinéphiliques (de Mack Sennett à Bresson), les coq-à-l'âne et les images saisissantes (Moïse creusant la roche d'un sommet alpin au marteau piqueur afin d'y faire jaillir l'eau), *Les Leningrad Cowboys rencontrent Moïse* est un film désenchanté, et enchanteur.

THOMAS SOTINEL


D.R.

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN, *de Stephen Sommers*
LES 4 DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE, *de Dick et Ralph Zondag, Phil Nibbelink et Simon Wells*

Enfantillages

Ces deux films pour enfants sont fort différents (une adaptation d'un grand roman et un dessin animé) mais également médiocres. Ou comment, à force de vouloir tout simplifier, des films finissent par se situer dans la ligne des abrutissants dessins animés télévisés d'aujourd'hui.

RÉUNIR ces deux films, c'est constater le triste état du cinéma pour enfants à Hollywood. D'un côté l'adaptation laborieuse du roman de Mark Twain, un monument de la littérature américaine (et non, comme on le croit souvent de ce côté-ci de l'Atlantique, de la littérature enfantine) ; de l'autre, un dessin animé médiocre qui surfe sur la vague jurassique, produit par Steven Spielberg. Deux objets très différents réunis par un même souci : ne pas faire de vagues. Il ne faut pas que les parents aient l'impression que l'intégrité morale ou mentale de leur progéniture soit menacée. Il ne faut pas que les enfants, que l'on suppose lobotomisés à force de dessins animés télévisés, soient mis face à de quelconques difficultés de compréhension.

Voilà pourquoi *les Aventures d'Huckleberry Finn*, une fois passée la porte des studios Walt Disney, devient le récit d'une randonnée le long du Mississippi. Sudiste, torturé par le péché originel de l'esclavage – même s'il était incapable, comme l'immense majorité de ses concitoyens de l'époque, d'en tirer les conséquences pratiques –, Mark Twain avait créé un monde d'une diversité impressionnante, à la fois brutal et bucolique, peuplé de personnages contradictoires. Son roman reposait sur une double interrogation : qu'est-ce qui fait d'un enfant un homme, et d'un pays divisé une nation ? De cette grandeur, de ce livre, il ne reste dans le film de Stephen Sommers, que quelques détails (encore qu'en l'occurrence le nom du réalisateur n'ait guère d'importance).

On retrouvera Huck et Jim, les figures croisées au fil du fleuve Mississippi. On devine qu'en donnant à Jason Robards le rôle du roi, les producteurs lui ont demandé de jouer « haut en couleur » et qu'ils ont recommandé à Courtney B. Vance, qui incarne Jim, d'être « le plus digne possible ». Poursuivant ce travail de lyophilisation d'un chef-d'œuvre, Gaumont Buena Vista, distributeur français du film, ne le propose qu'en version française. Ce qui enlève jusqu'à l'ultime raison d'être de ce ratage, qui aurait pu servir de support pédagogique à des professeurs d'anglais.

Là où *Huckleberry Finn* cherche à séduire les secteurs les plus huppés du marché enfantin, *les 4 Dinosaures et le Cirque magique* vise résolument au ras des jardins d'enfants. A peine mieux animé qu'une série télévisée, ce court long-métrage (71 minutes) raconte comment le capitaine Bon Œil remonte le temps afin de nourrir quelques dinosaures de céréales-qui-rendent-intelligent. Il faut voir les dinosaures devenir intelligents : le tyrannosaure, au mufle carré, aux dents acérées, au regard d'un jaune infernal enfoncé dans le crâne, voit ses traits s'arrondir, ses orbites saillir de sa tête, comme celle d'une grenouille, et ses yeux s'arrondir. La démonstration est irréfutable : l'acquisition de l'intelligence passe par la disneyisation des traits. C'est au moins aussi fort que les primates de Stanley Kubrick et leur caillou carré (*2001, l'Odyssée de l'espace*). Le capitaine Bon Œil, soucieux de satisfaire les rêves des petits enfants, transporte les dinosaures à la fin du vingtième siècle. Hélas, ceux-ci tombent aux mains du méchant frère du capitaine, le professeur Mauvais Œil, qui s'est fixé pour tâche de donner corps aux cauchemars de l'humanité, et dé-disneyise les dinosaures.

Si l'on accompagne un enfant à une projection des *4 Dinosaures*, on aura tout le loisir, au fur et à mesure que s'accumulent les épisodes les plus prévisibles, les situations les plus niaises, de réfléchir à ce portrait de la schizophrénie de Steven Spielberg qu'offre l'image des deux professeurs. Mais on peut aussi occuper ses loisirs à lire ou relire *Huckleberry Finn*.

T. S.

BLESSURE SECRÈTE *de Michael Caton-Jones*

Famille à vif

Le récit autobiographique d'un cauchemar familial qui offre à Robert De Niro toute opportunité de déployer ses plus sombres penchants.

UN long mouvement de caméra parcourt un décor presque idéalisé de western, puis descend gracieusement jusqu'à cerner une voiture conduite par une femme encore jeune, accompagnée de son fils de quinze ans. On comprend vite que, dès que les choses se gâtent avec son compagnon du moment, Caroline (Ellen Barkin) entasse ses cliques et ses claques dans la Nash Rambler (nous sommes dans les années 50) et, avec son fils Toby (Leonardo di Caprio), va tenter ailleurs de se refaire une vie.

Le dialogue est léger, vif, affectueux, drolatique, et le rapport entre mère et fils rappelle souvent, dans une situation relativement similaire, celui d'*Alice ne vit plus ici*, de Martin Scorsese (c'est d'ailleurs le même scénariste, Robert Getchell, qui a adapté *Blessure secrète* du livre autobiographique de Tobias Wolff). Mais si Scorsese laissait sourdre de ses personnages un côté paumé, Michael Caton-Jones joue plutôt la carte nostalgique impeccable jusqu'à la moindre bouclette ou banane. Bref, la reconstitution des années 50 tire trop la couverture à elle.

A mi-chemin, changement de programme : assoiffée, malgré tout, de stabilité, Caroline se laisse faire la cour puis épouser par un ancien mataf reconverti dans la mécanique : Robert De Niro. Au début, un personnage presque comique avec sa manière de conter fleurette comme on ne le fait plus, ses habits du dimanche, sa coiffure en brosse et son sourire trop large pour être honnête : une fois remarié, le beau-père se révèle un abominable tyran, menteur, voleur, disciplinaire, totalitaire ; le film vire au cauchemar – et De Niro ajoute un portrait de plus à sa galerie de dangereux psychopathes, juste à côté de *Nerfs à vif*, de Martin Scorcese.

Mais il l'accroche dans le vide. Là où Tobias Wolff joue de la vignette allusive et elliptique, Michael Caton-Jones est inexorablement linéaire et imperturbablement superficiel. La mère, idéalisée, est presque oubliée en cours de route. Le duel œdipien se ramène à de simples morceaux de bravoure d'une méchanceté noirâtre. On ne sent presque jamais le manque du père chez Leonardo di Caprio – par ailleurs épatant ; et le personnage de De Niro est un bloc de sadisme exhibitionniste, sans la moindre nuance : où est la fêlure du bonhomme ? et pourquoi a-t-il d'autres enfants qui ont l'air, eux, tout à fait normaux ? Trop, c'est trop, et finalement pas assez.

HENRI BÉHAR



pose »

D E L A S E M A I N E

CINÉMA

Entretien avec Cédric Kahn, réalisateur de « Trop de bonheur »

« Quand la vie rattrape le cinéma »

Le metteur en scène retrace le chemin du projet collectif à la réalisation d'œuvres originales ; de la télévision au cinéma.



Didier Borga et Malek Bechar.

« Le sujet de « Trop de bonheur » semble proche de celui de votre premier film, « Bar des rails »...

– C'est pour cette raison que j'avais, dans un premier temps, refusé l'offre de Chantal Poupaud de réaliser un des films de la série (1). Un montage d'une heure de *Bar des rails*, où il y a déjà les adolescents, la musique et la fête, aurait pu répondre précisément à la commande. Mais comme je regrettais de n'avoir que très peu mis en scène les filles dans *Bar des rails*, j'ai imaginé ce canevas très simple (deux filles et deux garçons, les deux filles aiment le même garçon, les deux garçons aiment la même fille) qui me permettait de passer par toutes les émotions, tous les sentiments, de travailler sur des personnages moins particuliers que ceux de *Bar des rails*. Le projet était plus ouvert, plus généreux.

– Pourquoi avez-vous choisi de situer le film dans le Midi ?

– Ismaël *(Ismaël Ferroukhi, le coscénariste du film)* et moi sommes originaires d'une petite ville de la Drôme et, pour nous, le film ne pouvait pas se passer ailleurs que dans le Midi. Toutes ces rencontres, tous ces croisements des personnages ne sont possibles qu'à l'échelle d'une petite ville, et le soleil devait être très présent. Il exacerbe les désirs de ces adolescents. Nous avons choisi de rechercher les comédiens à Marseille, parce que c'est une grande ville, où il y a beaucoup de jeunes. Ensuite, tourner près de Marseille semblait plus simple, nous n'avions pas à déplacer les comédiens. Finalement, nous sommes remontés un peu, du côté d'Apt.

– Vos interprètes ne ressemblent pas à l'idée conventionnelle des « jeunes comédiens ».

– La consigne était de faire du « casting sauvage » : éviter les cours d'art dramatique, car je voulais des jeunes qui ne pensaient ni au cinéma ni au théâtre, mais aussi s'éloigner des lycées, dont les élèves sont différents des jeunes que je cherchais. Deux des acteurs travaillaient sur place : ils avaient des « gueules » qui correspondaient aux personnages, et il ne leur serait jamais venu à l'esprit de se présenter pour le rôle. L'idée était de trouver des adolescents que l'on ne voit jamais au cinéma, pas seulement parce qu'on ne les filme pas, mais parce que le cinéma ne fait pas partie de leur vie, qu'ils n'y vont jamais.

– Le film donne l'impression de devoir beaucoup de sa vitalité aux acteurs. Comment avez-vous travaillé avec eux ?

– Il s'est produit un « effet boule de neige ». Le scénario était assez court, ce qui s'est révélé un avantage, et les personnages étaient définis de manière assez schématique. Chaque interprète ressemblait un peu à son personnage, mais possédait toujours quelque chose de plus complexe, de plus riche que le rôle. Grâce à cette ambivalence, chaque personnage a dépassé son propre schéma. Les dialogues étaient assez précis, mais les acteurs avaient toujours la possibilité d'ajouter quelque chose. Ils devaient aborder le texte comme une sorte de passage obligé, dont ils pouvaient s'éloigner ensuite.

» En revanche, le récit n'a pas évolué, alors que, dans *Bar des rails*, j'avais inversé des séquences. Comme le film suit le rythme de la journée, il s'inscrit dans un cadre assez rigide. Nous tournions à mesure que le soleil descendait, en respectant la chronologie des événements. Pour des non-professionnels, les dix-neuf jours de tournage ont semblé longs. Ils ne savent pas doser leur énergie. Ils donnent tout, tout le temps, tout de suite. A la fin, ils se trouvaient dans un état de fatigue proche de celui des personnages au petit matin. L'évolution de Mathilde est visible sur son visage : au début, c'est une adolescente carrée, agressive ; à la fin, elle est chargée de féminité, de maturité. La vie rattrape le cinéma : cela, on ne peut pas le demander, on peut juste essayer de créer les conditions. Et il faut le filmer.

– Vous faites un grand usage de la musique.

– La seule contrainte était de ne pas utiliser de chansons postérieures à 1985. A l'exception des morceaux de *raï*, pour lesquels nous avons triché un peu, cela n'a pas posé de problèmes, dans la mesure où je souhaitais des « standards » plutôt que les « tubes » d'un été. J'ai testé les goûts des acteurs, pour choisir les musiques qu'ils préféraient. Mais celle qu'on entend dans le film n'est pas celle qu'ils écoutent chez eux : ils préfèrent la techno ou la dance. Pour le raï, une musique que je ne connais pas, j'ai demandé à un des acteurs arabes de m'aider à trouver des morceaux : il m'a répondu qu'il allait en parler à sa mère, parce que lui-même n'y connaissait rien.

» Plusieurs scènes ont été tournées avec la musique en direct sur le plateau : *Best of Burden, Sexual Healing, Could You Be Loved ?*, le raï. Parfois, je dirigeais les acteurs avec le casque sur les oreilles, pour que la scène épouse les rythmes musicaux.

– A l'origine, « Trop de bonheur » était un film de télévision. Cela a-t-il modifié votre approche ?

– Télévision ou cinéma, il s'agit toujours de travailler avec des acteurs et une caméra. La seule différence est que je disposais de peu de temps. Sans doute par goût de la provocation, j'ai filmé un peu plus large qu'on ne le fait d'habitude à la télévision. Et plus on me disait de faire attention, plus j'éloignais la caméra. En fait, contrairement à ce qu'on dit souvent, les scènes intimistes « passent » mieux au cinéma qu'à la télévision, parce que la qualité d'attention est plus grande. On croit que la télévision a besoin de proximité, alors que ce sont les cris, tout ce qui est « surexprimé », qui passent le mieux.

– A quel moment avez-vous compris que la durée du film dépasserait les soixante minutes imposées par la commande ?

– Dès le premier montage, qui durait deux heures. En soixante minutes, je ne pouvais pas vraiment installer toutes les relations entre les personnages, je devais gommer l'arrière-plan social. En fait, les scènes que je préfère sont celles que j'ai dû enlever pour le téléfilm, qui est plus proche du scénario : une histoire d'adolescents avec des transferts de désir. Le téléfilm est plus anecdotique. Pour que le cinéma « décolle », une certaine gratuité est nécessaire. L'efficacité de la narration est agréable pour le spectateur, mais si le film est trop serré sur le récit, il n'y a plus de place pour la vie, pour l'erreur, pour l'inconscient. Il faut savoir que « plus court, ce n'est pas moins long » : tout est question de rythme, une version courte est souvent moins riche. Le talent aurait sans doute été de faire aussi riche en plus court...

» J'essaye toujours de réduire au maximum la durée, jusqu'au moment où je comprends que j'ai trop coupé. Je veux savoir jusqu'où je peux aller, jusqu'à un montage trop serré, qui oblige le spectateur à courir après le film. Quand j'en arrive là, je remets des scènes que j'avais éliminées. *Bar des rails* a été monté comme cela. Avec *Trop de bonheur*, j'ai appris que je pouvais tourner très vite, ce qui me donne beaucoup de liberté pour l'avenir, mais il ne faut pas systématiser : on peut aussi choisir une mise en scène plus soignée. Affirmer que les défauts servent les qualités peut conduire à la complaisance. Mon ambition serait de retrouver cette vitalité dans un cadre formellement plus construit. »

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU

(1) La « collection », conçue par Chantal Poupaud et produite par la Sept/ARTE et IMA Productions, « Tous les garçons et les filles de mon âge », dont font également partie les films *les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné, et *l'Eau froide*, d'Olivier Assayas, qui sortira le 6 juillet (*le Monde* du 12 mai).

Vertiges de l'amour

Suite de la page I

Par exemple lorsque Solange, la copine dont on ne parle jamais et qui est un peu bizarre, sans doute plus libre mais certainement pas plus heureuse, se met à danser toute seule. La danse dure un peu plus qu'elle ne devrait, assez pour que les autres, les plus jeunes qui la regardent, comprennent que, si cette nuit ressemble à d'autres qu'ils ont déjà vécues, elle ne se terminera pas de la même façon. Leur désir est en train de s'affirmer, il les entraînera bientôt plus loin qu'ils ne sont jamais allés.

Plus loin, c'est peut-être, tout bêtement, le bistrot du coin. Une année a passé entre-temps, qui permet à Cédric Kahn de boucler son film en deux clins d'œil. Un premier pour rappeler que le cinéma raconte toujours la même histoire, celle de garçons et de filles qui se rencontrent et qui s'aiment. Un deuxième pour montrer qu'il suffit d'une journée et d'une nuit pour entrer à son tour dans la photo. Celle qu'un soir d'été des jeunes un peu ivres contempleront avec un rien de condescendance.

P. M.

L'ŒILLET SAUVAGE

de Silvano Agosti

L'ÉVOCATION du temps de guerre à travers les yeux d'un enfant est devenue depuis longtemps une figure cinématographique imposée. Scénariste et monteur qui travailla notamment avec Marco Bellochio, Silvano Agosti, cinéaste considéré en Italie comme avant-gardiste, aborde le thème à travers un second prisme, qui le transforme en un voyage au pays de la mémoire : en faisant visiter à son fils la maison de son enfance, un homme retrouve les sensations éprouvées autrefois, en 1944 et en 1945. L'ambition du réalisateur n'est pas de retracer une suite d'événements factuels, mais de restituer la lumière du souvenir. De l'époque elle-même, Agosti ne donne à voir que quelques bribes, repères dramatiques qui permettent au personnage de cibler l'objet de sa quête intérieure, et au spectateur de ne pas perdre pied. L'évocation se nourrit de ces regards croisés, celui de l'enfant sur le monde qui l'entourait et celui de l'adulte sur l'enfant qu'il était. Au point de rencontre de ces regards, le film s'épanouit en une succession d'images lumineuses, qui traduisent la découverte par l'enfant du monde des adultes, son incompréhension devant le mensonge, la sexualité, la mort. Cette généralisation condamne le film à une certaine banalité, que ses qualités plastiques et stylistiques ne suffisent pas à pallier. – P. M.

L'AFFRONTEMENT

de Suzanne Osten

COMMENT un psychiatre juif et un *skinhead* néonazi peuvent-ils être amenés à se parler ? Le film de la réalisatrice suédoise Suzanne Osten ne répond pas à cette question, évacuée par une scène-prétexte : le hasard réunit Jacob et Sören dans un compartiment de chemin de fer. Pourquoi Sören, personnage ultra-violent, qui porte sur le crâne le mot *hate* (« haine ») et insulte sa mère lorsqu'elle lui offre du thé ou du café, se rendrait-il à l'invitation de Jacob, qui désire le faire parler ? On ne le saura pas. La confrontation de ces deux personnages antagonistes, le dialogue qu'ils tentent de nouer, les contradictions qui se font jour chez l'un et chez l'autre sont la raison d'être du film. Son expérience du théâtre (elle est un des metteurs en scène les plus connus en Suède) permet à la réalisatrice de donner beaucoup de vérité et une certaine profondeur à ces scènes. Se révèlent alors les limites du langage, auxquelles se heurte le praticien pour communiquer les vérités en apparence les plus évidentes. En revanche, aussitôt que la réalisatrice se détache de l'affrontement, pour montrer le père de Sören ou associer les images des violences néonazies à celles de l'Holocauste, le film sombre dans la convention. – P. M.

KILLER KID

de Gilles de Maistre

GILLES de Maistre est un reporter de télévision, qui a gagné beaucoup de prix pour reporters de télévision en réalisant des sujets sur les enfants enrôlés dans les guerres. La question lui tient manifestement à cœur, on le comprend. Il a donc décidé d'en faire un film de fiction. Et ? Et c'est tout. A ce degré de maladresse, de schématisme, de chantage sentimental exercé sur le spectateur, d'invraisemblance du scénario, d'inconscience du poids et du sens des images, de roublardise et de platitude de la réalisation, on ne peut que se rencogner avec résignation dans son fauteuil. Et attendre que parvienne à son terme la si jolie histoire de Laïd, le gamin de Beyrouth conditionné par les brutes hezbollaïques, et de Karim, le petit beur de nos banlieues, poulbots aussi décoratifs que ceux dont on vend le portrait place du Tertre. – J.-M. F.

MY FATHER, CE HÉROS

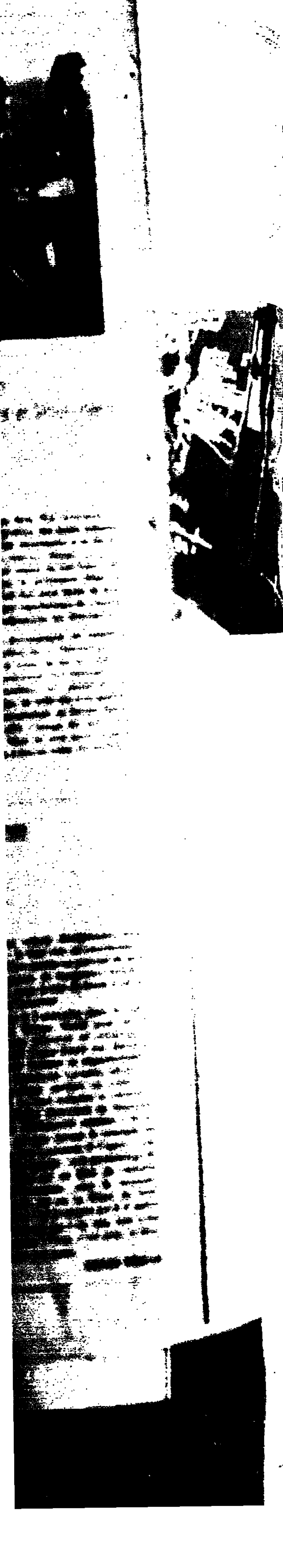
de Steve Miner

LA version originale, due à Gérard Lauzier, n'avait pas de quoi casser une patte à un canard. Mais, enfin, un certain charme enrobait l'histoire de cette adolescente en vacances qui, pour ne pas déchoir vis-à-vis de ses pairs, fait passer son père pour son petit ami. Sans doute trop européen (trop pervers) pour le département bambins des studios Disney, la version américaine édulcore (assainit ?) ce qui n'était guère plus vigoureux que du sirop d'orgeat. Respectueux de ses engagements quels qu'ils soient, Depardieu *in english* s'agite comme un forcené pour masquer son ennui profond à retourner sur les lieux d'une précédente pochade, et son agacement à être corseté dans un numéro de « french clown » que même un Maurice Chevalier au bord de la banqueroute aurait repoussé d'un pied dédaigneux. – H. B.

RAPA-NUI

de Kevin Reynolds

CELA devait arriver. A l'initiative de Kevin Reynolds, le réalisateur du dernier *Robin des bois*, et sous la bienveillante autorité de Kevin Costner, qui s'est ici contenté des fonctions de producteur, Hollywood s'est lancé à la conquête de l'île de Pâques, de ses légendes et de ses mystères. Un écrin de rêve, pour un scénario passe-partout qui fait se rencontrer et s'aimer un garçon et une fille de deux tribus ennemies, puis confronte le Roméo à un rival, également épris de Juliette et avec lequel il dispute la course de l'homme-oiseau. Le tout est entrecoupé de scènes où des armées de figurants indigènes s'épuisent à l'érection puis au transport des célèbres statues. De la véritable histoire de l'île de Pâques, *Rapa-Nui* (nom polynésien de l'île et de ses habitants) n'a retenu que quelques bribes, qu'il mélange allègrement. On lui pardonnerait peut-être cette légèreté si le spectacle était de qualité, ce qui n'est pas le cas. A vouloir attraper les légendes par la queue, le film s'essouffle en effet avant d'avoir pris son envol, et la séquence de la course, censée en constituer le clou, semble une longue épreuve de triathlon disputée par d'étranges concurrents, qui s'efforcent de courir, de nager et d'escalader sans casser les œufs qu'ils portent attachés sur le front. Ce n'est pas ainsi, on le sait, que l'on fait les omelettes. Ce n'est pas non plus comme cela que l'on aime le cinéma. – P. M.



Cinéma

Horoscope

Quatorze nouveaux films cette semaine, un capharnaüm où, à côté du bienheureux *Bonheur* de Cédric Kahn et des *Cow-boys* farfelus, se téléscopent « du » film pour enfants, des sous-produits de *talk-shows* américains (pas les plus mauvais du lot), du *remake*, de la *sitcom* européenne – à thèse scandinave, à mélancolie italienne –, de la *sitcom* américaine – à gags gérontophiles ou à drames adolescents –, du tourisme pseudo-ethno, américain encore, du « dossier » français, ou américain toujours. C'est quoi, cette avalanche ? C'est la Fête du cinéma, qui, durant trois jours réputés faire courir les foules dans les salles obscures, précipite pêle-mêle une pelletée de titres dont certains auraient mérité un peu plus d'espace et d'attention. Résultat, mercredi prochain ne sortiront que deux petits films promis à l'anonymat d'une semaine « blanche » après une semaine noire (de monde). Ces à-coups traduisent une panique dans le choix des dates de sortie, où la singularité des films est sacrifiée à une utilisation « magique » des dates. Les prédictions pour l'été sont sous le signe du cahot, sinon du chaos. – J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages IV et V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

L'AFFRONTEMENT. Film suédois de Suzanne Osten, VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN. Film américain de Stephen Sommers, VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-65-70-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BLESSURES SECRÈTES. Film américain de Michael Caton-Jones, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

BLUE CHIPS. Film américain de William Friedkin, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-56) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CONEHEADS. Film américain de Steve Barron, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55). VF : Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42).

LES GRINCHEUX. Film américain de Donald Petrie, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, dolby, 8e (36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

KILLER KID. Film français de Gilles de Maistre, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES LENINGRAD COW-BOYS RENCONTRENT MOISE. Film franco-finlandais-allemand d'Aki Kaurismaki, VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

MY FATHER, CE HÉROS. Film américain de Steve Miner, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins *bis*, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).

L'ŒILLET SAUVAGE. Film italien de Silvano Agosti, VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE !. Film américain de Thomas Schlamme, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE. Film américain de Dick Zondag, Ralph Zondag, Phil Nibbelink, Simon Wells, VO : George V, 8e (36-65-70-74). VF : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAPA NUI. Film américain de Kevin Reynolds, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TROP DE BONHEUR. Film français de Cédric Kahn, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SÉLECTION

A la belle étoile

d'Antoine Desrosières,
avec Mathieu Demy, Julie Gayet, Chiara Mastroianni, Camila Mora, Aurélia Thierrée.
Français (1 h 25).

Comment le jeune Thomas, amoureux entreprenant et maladroit, trouvera l'âme sœur au terme de tribulations burlesques et cinéphiliques : un premier film modeste et enjoué.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les Amoureux

de Catherine Corsini,
avec Nathalie Richard, Pascal Cervo, Olaf Lubazenko, Loïc Maquin, Xavier Beauvois.
Français (1 h 28).

Dans les brumes estivales des Ardennes, un adolescent et sa sœur modèle trouvent le courage et la force de vivre l'amour à leur manière. Une très belle maîtrise de cinéaste, émouvante et profonde, et une extraordinaire actrice : Nathalie Richard.

14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Backbeat

d'Iain Softley,
avec Sheryl Lee, Stephen Dorff, Ian Hart, Gary Bakewell, Chris O'Neill, Scot Williams.
Américain (1 h 40).

Astronomie musicale : la captation du moment magique où, dans la nébuleuse rock, à l'aube des *sixties*, naît l'astre unique nommé les Beatles, au cours d'une explosion où disparaît le cinquième membre d'un orchestre, qui semblait promis à en être la star.

VO : UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-65-70-88) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).
Interdit – 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et magnifique.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).



D.R.

John Wayne et Montgomery Clift dans « la Rivière rouge », de Howard Hawks.

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, le *« splendide quadragénaire »*, réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.

Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41).

La Vie et la mort de Peter Tosh

de Nicholas Campbell,
avec Peter Tosh, Bob Marley, Mick Jagger, Marlene Brown, Joe Higgs, Bunny Wailers.
Canadien (1 h 40).

Voyage dans la mémoire d'un rebelle du reggae, où la musique et la révolte composent un portrait éclaté, éclatant.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Vivre

de Zhang Yimou,
avec Ge You, Gong Li, Niu Ben, Guo Tao, Jiang Wu, Ni Da Hong.
Chinois (2 h 09).

Le Prix d'interprétation du Festival de Cannes est venu récompenser Ge You, acteur impeccable (au côté de la sublime Gong Li), de cette saga politico-familiale dans laquelle la nourriture a autant d'importance que les sentiments.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

REPRISES

Le Chêne

de Lucian Pintilié,
avec Maia Morgenstern, Razvan Vasilescu, Victor Rebengiuc, Dorel Visan.
Roumain, 1991 (1 h 45).

Avec une vitalité et une ironie décapantes, Lucian Pintilié s'attache aux pas d'une jeune femme en rébellion contre tout et tous, dans une Roumanie livrée à elle-même. Qu'il délivre ainsi un message d'espoir et d'amour de la vie est le paradoxe miraculeux de ce film arborescent.

VO : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Opération Jupons

de Blake Edwards,
avec Cary Grant, Tony Curtis, Joan O'Brien, Dina Merrill, Gene Evans, Arthur O'Connell.
Américain, 1960 (2 h).

En pleine guerre du Pacifique, le futur père de la Panthère rose fait repeindre en même couleur un sous-marin placé sous le commandement de Cary Grant et Tony Curtis. Un groupe d'auxiliaires féminines monte bientôt à bord, portant à son comble le délire de cette satire burlesque des valeurs guerrières et patriotiques.

VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

L'Eté du western

La légende du western en dix films, présentés en version intégrale, en copie neuve et sur de vrais écrans, les seuls qui soient dignes de les accueillir. Pour inaugurer ce cycle qui durera tout l'été, les cinémas Action ont choisi un des plus grands succès du genre, *Le train sifflera trois fois* (1952), de Fred Zinnemann, avec Gary Cooper en jeune marié (avec Grace Kelly) seul contre tous, et un classique signé John Huston, *le Vent de la plaine* (1959), avec Burt Lancaster et Audrey Hepburn, mais aussi Lillian Gish. Et, enfin, un des plus irréfutables chefs-d'œuvre du *« cinéma américain par excellence »*, selon le mot d'André Bazin, *la Rivière rouge* (1948), de Howard Hawks, avec John Wayne et Montgomery Clift. La suite du programme est de la même eau : il faut aller s'y rafraîchir.

La Rivière rouge (2 h 05). *VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).* **Le train sifflera trois fois (1 h 29).** *VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).* **Le Vent de la plaine (2 h 05).** *VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).*

FESTIVALS

France et Amérique en Avignon

Samuel Fuller, Olivier Assayas et Sidney Lumet sont les invités d'honneur du onzième « French-American Film Workshop », qui réunit chaque année des cinéastes indépendants français et américains. Hommage sera également rendu à Sacha Guitry et Budd Boetticher.

Rencontres cinématographiques franco-américaines d'Avignon, du 22 au 26 juin. Tél. : 90-25-93-23.

Films brefs à Nevers

Organisée en une série de « Bacchanales », la programmation du « Festival du film et du spectacle courts » de Nevers se veut « satirique » et décapante. Le réalisateur primé se verra remettre une « Nougatine d'or ».

10e Festival de Nevers à l'aube, jusqu'au 28 juin, au Théâtre municipal. Tél. : 86-21-48-93.

SÉANCES SPÉCIALES

Piscinéma !

Plonger dans les images : la proposition émane de la Vidéothèque de Paris, qui offre de fêter le début de l'été en se jetant à l'eau : sur un écran géant suspendu au-dessus de la piscine des Halles, sera projeté le film de George Sidney *le Bal des sirènes* (1944), avec l'éclaboussante Esther Williams. La tenue de bain est exigée, la fantaisie est encouragée.

Le samedi 25 et le dimanche 26 juin, de 21 h 30 à 1 heure du matin, à la piscine des Halles. Tél. : 44-76-62-16.

L'ARP et la Fête du cinéma

Pour célébrer la Fête du cinéma, l'ARP (association des Auteurs réalisateurs producteurs) organise dans plusieurs villes une série de rencontres avec des réalisateurs français. Le 25 juin, Jacques Bral sera à Blois et Ariel Zeitoun à Auxerre, Michel Deville le 28 à Aix-en-Provence. Jean-Loup Hubert se rendra à Lille et Elie Chouraqui à Saint-Tropez.

Tél. : 44-95-80-21.

Swing !

Duke Ellington, Louis Armstrong, Coleman Hawkins, Ella Fitzgerald, Ray Charles, Oscar Peterson, Cab Calloway, Billie Holiday, Thelonious Monk, Lester Young et Ben Webster : un « plateau » de rêve pour *la Nuit du film de jazz* organisée par la Cinémathèque de la danse grâce aux trésors de la collection Jo Milgram.

Le vendredi 24 juin, de 20 h 30 à 3 heures du matin, à la Cinémathèque française, 7, avenue Albert-de-Mun (16e). Tél. : 47-04-24-24.

LES ENTRÉES A PARIS

Le plongeon. En dents de scie depuis la fin du Festival de Cannes, la courbe des entrées enregistre une brusque chute (– 156 000 par rapport à la semaine précédente), et traduit un déficit encore plus sévère (– 143 000) par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier. On accusera le beau temps, la Coupe du monde de football et la fête de la musique : on trouve toujours des coupables. On pourrait aussi accuser les films, leur qualité et leur quantité.

« Casque bleu » l'arme au pied. Le film « grand public » de la semaine se déploie sur une vaste ligne de 42 écrans; mais reste assez inopérant avec seulement 58 000 entrées. Les autres nouveautés de la semaine sombrent quant à elles dans un terrible trou noir : aucun d'eux n'atteint le total pourtant modeste de 10 000 spectateurs.

Les puissants fléchissent. Parmi les films des semaines précédentes, les « gros films » font les frais du peu d'appétit du public pour le grand écran : *Grosse fatigue* se lasse et perd 60 % de son public, n'attirant plus que 26 000 spectateurs en cinquième semaine, malgré ses 43 écrans (420 000 au total) ; *les Patriotes*, en troisième semaine, laissent échapper plus de 50 % de leurs effectifs à 13 000 (total : 95 000) ; *la Reine Margot* enregistre une perte identique, avec 15 000 courtisans en sixième semaine (total : 412 000), *Serial Mother*, en quatrième semaine, n'a plus que 15 000 victimes (total : 96 000). Jetons un voile pudique sur le funeste destin de *l'Irrésolu* ou, pis encore, du *Joueur de violon*. Seul vrai vainqueur de la saison, *Quatre mariages et un enterrement* poursuit, lui, sa carrière-phénomène avec encore 56 000 témoins en huitième semaine (total : 758 000).

Les petits résistent. Pas tous, bien sûr : ceux qui sont sortis sans attirer d'emblée l'attention sont purement et simplement rayés de la carte. Mais, dans ce paysage déprimant, le sort le plus enviable est celui de titres qui ne visaient pas *a priori* le « grand public ». Ainsi du réjouissant succès de *Journal intime*, avec encore 11 000 supporters dans ses 10 salles en cinquième semaine, et un total de 106 000. Ou, à un moindre degré, du bon accueil réservé aux *Roseaux sauvages*, avec 10 000 entrées en troisième semaine, également dans 10 salles, et un total de 49 000.

J.-M. F.

★ *Chiffres* : le Film français.

Musique

Solidarité

A Marseille, Noir Désir donne un concert au profit de l'association Choléra No, qui soutient les projets de santé au Pérou, afin de lutter contre l'épidémie de choléra. En ce moment, Noir Désir n'est pas en tournée, ce n'est pas une date en plus sur un planning infernal. Alors que foisonnent les concerts « de charité » dont « une partie des bénéfices » sera reversée à telle ou telle organisation, l'initiative de Choléra No et de Noir Désir apparaît comme un authentique geste de solidarité. – T. S.

Le 24 juin à 20 h 30 avec Mush et Subtle Plague, Palais des sports de Marseille.

ÉVÉNEMENTS

Un Roméo de compétition

Roberto Alagna a déjà chanté Roméo à Toulouse dans cette même production. Il y fut une révélation. Ce ténor est français. Ses origines siciliennes expliquent toute sa passion pour la Juliette incarnée par Nucia Focile. La soprano, nouvelle venue dans ce rôle, est née dans l'île. L'Opéra-Comique semble avoir trouvé son répertoire, sa vitesse de croisière et son public. Cette production, axée sur les voix, devrait le confirmer.

Gounod : Roméo et Juliette. Roberto Alagna (Roméo), Nucia Focile (Juliette), Andrew Schroeder (Mercutio), Chœur et Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène). Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30, les 24 et 28 juin et les 1er, 2 et 5 juillet ; 16 heures, le 26. Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 490 F.

Johnny Cash, l'homme en noir

En France, la country music a été longtemps ignorée par l'immense majorité et méprisée par les rares initiés aux arcanes de la musique américaine. C'est ainsi que l'immense importance de Johnny Cash, créateur de chansons bouleversantes, interprète naturel de la condition de petit Blanc du Sud (prison, solitude, identité communautaire), ne s'est pas encore imposée à tous. Ce concert à l'Elysée-Montmartre, qui annonce la sortie d'un album acoustique d'une sobriété bouleversante, devrait permettre de remettre tout ça au point.

Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 29. Tél. : 42-52-25-15. 150 F.

Fatales Attractions, mortel Elvis

Pour son dernier album, Elvis Costello a retrouvé les Attractions, le groupe qui l'accompagna au moment de sa plus grande gloire. Le disque, *Brutal Youth*, est sans réplique, et Elvis et ses camarades devraient retrouver ce qui fit d'eux l'un des meilleurs groupes de rock du monde.

Olympia, 20 h 30, le 27. Tél. : 47-42-25-49. 175 F.

La Joselito, reine d'un soir

La Joselito est venue pour la première fois en 1928 au Théâtre Femina, avec les Ballets espagnols de La Argentina. Petite, brune et ronde, elle soulevait les salles et l'enthousiasme des amoureux du flamenco. Née en 1908, la Joselito a parcouru le siècle en balayant les airs de sa jupe à pois. Depuis plusieurs années, la Sévillane travaille avec le guitariste Pedro Soler, après Ramon Montoya et Pepe de la Matrona. L'UNESCO lui rend hommage, et El Cabrero viendra chanter, accompagné par Pedro Soler et Paco del Gastor.

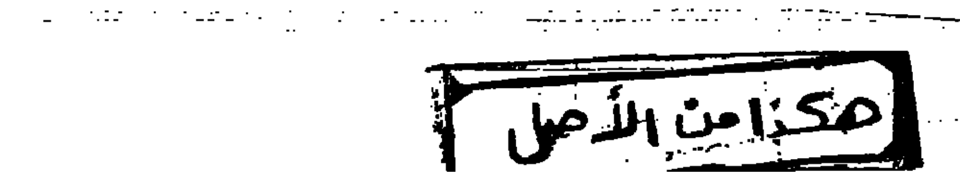
Le 24 à 20 h 30, le Trianon, 80, bd Rochechouart. Tél. : 46-06-63-66.

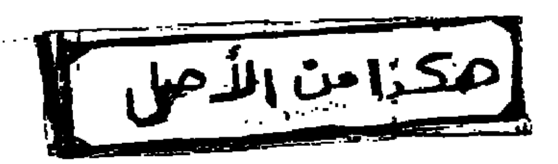
Les soirées de l'hôtel d'Albret

C'est joli, c'est en plein air, dans la cour carrée de l'hôtel d'Albret, dans le charme du Marais. Le 22, Philippe Léotard chante Ferré, avec l'accordéoniste Philippe Servain ; le 23, Lo-Jo Triban mélange les sons, parfois avec humour, parfois sans appétit ; le 24, Juliette pousse la chanson avec un talent affirmé ; le 25, Jean-Pierre Cassel chante et danse Fred Astaire, en attendant Juan José Mosalini, son bandonéon et son grand orchestre de tango, le 30 juin.

Du 21 juin au 4 juillet à 21 heures, 120 F. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, 4e. Tél. : 45-08-55-25. Minitel : code 3615 Paris.







DE LA SEMAINE

CLASSIQUE

Festival Chopin. La confrontation est intéressante entre le *Concerto* de Chopin, dans une orchestration de chambre (mais le clavier y est si omniprésent !) et le *Concert* de Chausson qui est le moins orthodoxe des quintettes, son nom même de *Concert* – référence à Rameau ? – en fait foi. Petite histoire de la Polonaise, d'autre part, le 25, un genre dont on s'étonne qu'il apparaisse sous la plume d'un fils de Bach. Toujours selon le même principe thématique, on passe le 26 à l'historique de l'impromptu (genre où s'exprime la spontanéité) par un pianiste roumain à découvrir. De Vorisek (1791-1825, né en Bohème) à Smetana, le répertoire ne craint pas l'aventure. *Chopin : Concerto pour piano et orchestre nº 1. Chausson : Concert. Régis Pasquier (violon), François-Frédéric Guy (piano), Quatuor Parisii. Orangerie du parc de Bagatelle, 20 h 45, le 23. 150 F. W. F. Bach : Polonaises. Czerny : Tempo di Polacca. Weber : Grande Polonaise op. 21. Chopin : Polonaises op. 26 et op. 40, Andante Spianato et Grande Polonaise. François-Joël Thiollier (piano). Orangerie du parc de Bagatelle, 16 h 30, le 25. 100F. Tél. : 45-00-22-19. Vorisek : Impromptu op. 7 nº 4. Smetana : Bagatelles et Impromptus. Dvorak : Impromptu en ré mineur. Chopin : Impromptus op. 36 et op. 51. Schubert : Impromptus D 935. Radoslav Kvapil (piano). Orangerie du parc de Bagatelle, 16 h 30, le 26. Tél. : 45-00-22-19. 100 F.*

L'Or du Rhin. Distribution de bon aloi, mise en scène probablement intelligente, direction confiée à un ancien assistant de Boulez à Bayreuth, au pupitre d'un orchestre que la *Tétralogie* devrait ne pas prendre au dépourvu. *Le Monde* publie dans son numéro de jeudi (daté 24 juin) une page spéciale consacrée au monument wagnérien. Aucun *Ring* à Paris depuis la production niçoise accueillie au Théâtre des Champs-Elysées en avril 1988. *Wagner : L'Or du Rhin. Robert Hale (Wotan), Peter Straka (Loge), Franz Josef Kapellmann (Alberich), Peter Keller (Mime), Nadine Denize (Fricka), Elisabeth Meyer-Topsoe (Freia), Wolfgang Koch (Donner), Louis Gentile (Froh), Csaba Airizer (Fasolt), Zelotes Edmund Toliver (Fafner), Kirsten Dolberg (Erda), Julie Kaufmann (Woglinde), Hanna Schaer (Wellgunde), Dagmar Peckova (Flosshilde), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction), Pierre Strosser (mise en scène). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30, les 25, 29 juin et le 2 juillet. Tél. : 40-28-28-40. De 120 F à 1000 F.*

La Walkyrie. Deuxième épisode de la saga wagnérienne. Les deux derniers ne viendront qu'en octobre. Il reste quelques places pour cette première livraison, en dernières catégories (de 120 à 250F). Plutôt pour entendre que pour voir, probablement. *Wagner : la Walkyrie. Sabine Hass (Brünnhilde), Jyrki Niskanen (Siegmund), Karen Huffstodt (Sieglinde), Robert Hale (Wotan), Nadine Denize (Fricka), Sergej Koptchak (Hunding), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction), Pierre Strosser (mise en scène). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 18 heures, les 26 et 30 juin et le 3 juillet. Tél. : 40-28-28-40. De 120 F à 1000 F.*

Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne. Des « tubes » américains pour finir en beauté l'année universitaire : c'est la fête à la Sorbonne. *Gershwin : Rhapsody in Blue, Porgy and Bess, extraits. Bernstein : West Side Story, extraits. Gérard Parmentier (piano), Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne, Jacques Grimbert (direction), Le 25. Gershwin : Lullaby. Carter : Elegy. Ives : Quatuor à cordes nº 2. Dvorak : Quatuor à cordes op. 96 « Américain ». Quatuor Arpeggione, le 26. Bernstein : Touches. Corbett : Milwaukee Ballad. Radzynski : Canto. Copland : Variations. Crumb : Makrokosmos, extraits. Elizabeth Schlesinger (piano). Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 19 h 30, le 28. 95 F. Ives : Mélodies. Barber : Nocturne, pour piano. Joplin : New Rag. Gershwin. Bernstein : Songs. Agnès Mellon (soprano), Françoise Tillard (piano). Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), le 29. Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 30. Le 28 à 19 h 30. De 100 F à 160 F (le 25), 95 F (les autres soirs).*

Jean-Louis Haguenauer. Loin d'être un inconnu, puisqu'il a pas mal enregistré et qu'il a participé à l'intégrale des symphonies transposées pour le clavier par Liszt (Harmonia Mundi), l'artiste s'est jusqu'alors signalé par l'extrême netteté de son toucher. *Bach : Partita. Ravel : Jeux d'eau. Debussy : Préludes pour piano, livre II. Jean-Louis Haguenauer (piano). Auditorium Saint-Germain, 21 heures, le 27. Tél. : 46-33-87-03. 90 F.*

Teresa Berganza. Après Hvorostovski, baryton russe à surveiller (*le Monde* du 15 juin), le Festival de Saint-Denis reçoit une grande dame espagnole, grande Carmen qu'on est surpris et curieux de croiser dans Moussorgski. *Haydn. Moussorgski. Bizet. Fauré. Granados. Tereza Berganza (mezzo-soprano), Juan Antonio Alvarez Pajero (piano). Saint-Denis. Maison de la Légion d'honneur, 20 h 30, le 23. Tél. : 48-13-12-12. 180 F.*

José Van Dam. Place enfin au plus imposant, au plus perfectionniste, au plus estimé des barytons : un maître. Saint-Denis s'affiche comme capitale des grandes voix. *Schumann : Lieder. Ibert : Don Quichotte. Ropartz : Mélodies. José Van Dam (baryton-basse), Maciej Pikulski (piano). Saint-Denis. Maison de la Légion d'honneur, 18 heures, le 26. Tél. : 48-13-12-12. 180 F.*

Bordeaux

Carmen. Le Grand Théâtre, dans les difficultés qui l'ont accablé cette année, a réussi à sauvegarder cette production, mise en scène par une ancienne collaboratrice et de Strehler et de Ronconi, née en Argentine. La Carmen est celle que l'on a vue – plutôt bien balancée – au début de la production en cours à la Bastille (avec une autre distribution, évidemment). Toujours le même jeu de chaises musicales avec les voix d'opéra. *Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Christian Papis, Christian Lara (Don José), Vincent Le Texier (Escamillo), Christine Barbaux (Micaela), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction), Alita Baldi (mise en scène). Grand Théâtre, 20 heures, les 24 et 28 juin et les 1er et 5 juillet ; 14 h 30, le 26 juin et le 3 juillet. Tél. : 56-48-58-54. De 35 F à 300 F.*

Dijon

Les Indes galantes. Avant un concert de l'Orchestre toulousain, dirigé par Michel Plasson, le 27, l'Eté musical de Dijon s'honore de ces *Indes galantes*, en version de salon écrite de la main même de Rameau, et offerte ici en costumes d'époque dans le cadre historique du Palais des Etats. Le XVIIIe siècle à votre porte... *Rameau : les Indes galantes. Sophie Boulin (soprano), Serge Goudioud (ténor), Jérôme Corréas (baryton), Marie-Geneviève Massé (danseuse), Ensemble XVIII-21, Musique des Lumières, Jean-Christophe Frisch (direction), Béatrice Cramoix (mise en scène). Salle des Etats de Bourgogne, 20 h 30, les 24 et 25. De 160 F à 800 F.*

JAZZ

David Murray Quartet. L'« autre » du jazz contemporain, ni Marsalis, ni Herbie Hancock, encore moins Joshua Redman (bien qu'ils jouent du ténor tous les deux), mais celui que ses dons auraient pu porter au pinacle s'il n'avait pas choisi la porte étroite (l'exigence, la fidélité, une certaine conception de l'histoire). *New Morning, 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Ted Curson, Emmanuel Sourdeix, Olivier Rivaux. Ted Curson, trompettiste et bugliste au son contrôlé, parfait, est de passage en ville. Toute une histoire. *Petit Opportun, 22 h 45, les 23, 24 et 25. Tél. : 42-36-01-36.*

Gérard Marais, Didier Levallet, Jacques Mahieux. Marais, guitariste atypique, Levallet, bassiste décalé, Mahieux (batteur), soit le brelan idéal pour une idée de moins en moins pratiquée de l'improvisation (une idée trop dure, trop simple. trop belle). *Au Duc des Lombards, 22 h 30, les 26 et 27. Tél. : 42-33-22-88. 78 F.*

Eric Le Lann & André Ceccarelli. Le prince de la trompette et le maître des tambours, Le Lann et Ceccarelli, exactitude et poésie au programme, à suivre par les jeunes. *Petit Journal Montparnasse, 21 heures, les 28 et 29. Tél. : 43-21-56-70.*

Steve Lacy Sextet. On a vu Cecil Taylor à Assas (1966 : les Africains-Américains, les nègres d'Amérique, avaient alors droit de cité dans la faculté de droit), on a entendu Chicago Beau à la Sorbonne, Marteau Rouge à Jussieu en 1974 (amphi 34), voici Steve Lacy, le Ponge du soprano, ex-compagnon de Monk, dans l'amphi Richelieu (université Paris-IV). Pas d'émoi : on est revenu de tout. L'événement a lieu trente ans après les puissantes analyses de Deloffre sur Charlie Parker (*le Vers français*). *Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 22 heures, le 28. 120 F.*

Emmanuel Bex, Jimmy Gourley, Jean-Pierre Arnaud. Deux raisons d'aller voir Emmanuel Bex au Petit Opportun : la présence cristalline de Jimmy Gourley, Américain à Paris, guitariste, à ses côtés. *Petit Opportun, 22 h 45, les 28 et 29. Tél. : 42-36-01-36.*

Jimmy Scott. Jimmy Scott, l'enfant sexagénaire à la voix d'or (comme un fil tendu de ballades tragiques). *New Morning, 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Mike Zwerin Quartet. Trombone historique, journaliste de fond (au *Herald Tribune*), comédien de jazz pour le groupe Téléphone, Mike Zwerin joue chez Mickey. *Chessy. Manhattan Jazz Club, 21 h 30, les 28, 29 et 30. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

Yves Robert Quartet. Trombone intrépide, chercheur d'idées, ouvreur de pistes musicales, Yves Robert chavire les instants. *Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30, le 22. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.*



D.R.

Musiques traditionnelles de France Le théâtre du Rond-Point, habitué aux explorations mondialistes, se penche sur les musiques traditionnelles de France, étonnamment vivantes. A côté des Bretons (le groupe Gwerz) et des Gascons (Perlinpinpin Folc, *photo ci-dessus*), le Centre (Quintette de Cornemuses, Trio Patrick Bouffard) et la Corse (A Filetta) complètent cette aquarelle tout en finesse. Musiciens virtuoses (le joueur de vielle Patrick Bouffard, les joueurs de cornemuse Jean Blanchard et Philippe Amyot) et chanteur (Erik Marchand) croisent les polyphonies méditerranéennes et les cinq chanteuses de Roulez Fillettes, parfaites iconoclastes de la tradition.

Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, les 23, 24 et 25 ; 17 heures, le 26. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

ROCK

Mazzy Star. Si l'on considère la carte de visite du groupe – rock planant de la côte ouest des Etats-Unis – Mazzy Star renvoie à des temps édéniques (1967). En fait, la musique de Mazzy Star est contaminée par le désenchantement des années 90, et c'est ce qui fait son charme légèrement toxique. *Arapaho, 20 h 30, le 23. Tél. : 43-48-24-84. De 90 F à 100 F.*

Jah Wobble. Ce pilier du rock londonien, qui fonda Public Image Limited avec John Lydon, flirte aujourd'hui avec la world music. Il y applique les recettes de la dance music alternative britannique, avec une efficacité certaine. *L'Erotika, 23 h 30, le 23. Tél. : 42-59-26-83. 100 F.*

Kim Wilde. Objet de désir jusque dans nos campagnes (Laurent Voulzy lui a écrit une ode), Kim Wilde est un peu trop talentueuse pour bénéficier de la condescendance qui entoura Gary Glitter ou Samantha Fox et pas tout à fait assez sérieuse pour qu'on la prenne pour une collègue d'Annie Lennox. Un destin presque tragique. *La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 27. Tél. : 42-23-15-15. 150 F.*

Rage Against the Machine. Rock précis et ultra-violent, cri de révolte sans concession contre un système poussé par des gens qui sont, de fait les employés de la filiale disque de Sony. *Zénith, 20 heures, le 29. Tél. : 42-08-60-00. De 140 F à 160 F.*

Dee Nasty. L'un des fondateurs du rap français, Dee Nasty, fait en ce moment un retour d'autant plus remarqué qu'il avait laissé un bon souvenir, lors de son premier tour de piste, sincérité et authencité garanties. *Cithéa, 21 heures, le 29. Tél. : 40-21-70-95. Entrée libre.*

CHANSON

TSF. Ou comment s'amuser en chantant. Les talents vocaux de TSF se doublent d'un joli sens de la mise en scène, de l'humour. En chœur, la gestuelle bien au point, la musique bien rodée, ils parodient, reprennent des standards, tordent le cou aux clichés. *Palais des glaces, 21 heures, les 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 30 juillet. Tél. : 42-02-27-17. 140 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Beethova Obas. Haïtien, chanteur, musicien très influencé par l'Amérique du Sud et les balancements brésiliens, fils d'un peintre poursuivi par les Tontons Macoutes, Beethova Obas commence une carrière en douceur. *La Chapelle des Lombards, 20 heures, les 22, 23, 28, 29 et 30. Tél. : 43-57-24-24. 100 F.*

Benvinda. Du fado, chanté par une Parisienne d'origine portugaise, dont le premier album, *Fatum*, sorti chez Mélodie, respecte les règles du genre : émotion, nostalgie, *saudade*. *Le Satellite Café, 44, rue de la Folie-Méricourt.*

NG la Banda, Rio Dancing Orchestra. Les Cubains de NG la Banda animent le réseau mondial de la salsa depuis de nombreuses années. Ses musiciens sont issus d'Irakere, de l'Orquestra de la radio y la television du Tropicana. Rio Dancing Orchestra passe en revue tous les styles de musique brésilienne, du moment que ce soit propice à la danse. *Rio Dancing Orchestra le 22, NG la Banda le 24, à 21 heures. New-Morning. Tél. : 45-23-56-39.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Théâtre

Fin de partie

La saison à Paris comme en régions s'achève. Pour ce qui est des théâtres. Car acteurs, metteurs en scène et techniciens s'apprêtent un peu partout à investir des lieux éphémères dans les nombreux festivals de l'été. En attendant, les succès de la saison jouent les prolongations, à l'Athénée, à l'Odéon, à la Colline, à la Cartoucherie de Vincennes... Dans le même temps, les principaux théâtres publient leurs avant-programmes de la saison prochaine et ouvrent leurs salles à la location. Le choix est ardu dans cette offre toujours abondante. Mais là se cachent quelques spectacles qui, dès maintenant, sont autant d'invitations à sortir de chez soi quand l'époque sort de ses gonds. – O. S.

NOUVEAUTÉS

Un mari

d'Italo Svevo, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Françoise Seigner, Dominique Constanza et Jean Dautremay.

Reprise au Vieux-Colombier d'une pièce qui s'est beaucoup promenée depuis sa création l'hiver de 1991. La douleur sombre d'un homme, Svevo, qui dit lui-même être un « petit névrosé », victime rageuse d'une famille asphyxiante. Le 25 juin à 18 heures, dans le cadre des Samedis du Vieux-Colombier, lecture de textes de Svevo.

Comédie-Française-Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. A partir du 22 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 45 F à 130 F.

Dérives

de et mis en scène par Philippe Genty, avec Sue Hawksley, Irène Panizzi, Ralf Hofmann, Harry Holtzman et Yacine Perret.

Un maître de l'illusion qui transforme la chair en marionnettes et le bois en substance vitale. Philippe Genty est un artiste singulier, fascinant, invité partout dans le monde. Il est pour quelques jours au Théâtre de la Ville. Chacun sait ce qu'il lui reste à faire.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 1er. A partir du 25 juin. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

PARIS

Au but

de Thomas Bernhard, mise en scène de Stéphanie Loïk, avec Denise Peron, Isa Armand et Phil Deguil.

Le combattant autrichien de la libre pensée servie par une mère (Denise Péron) et sa fille (Stéphanie Loïk) qui, sur ce chapitre, ne sont pas en reste.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 2 h 10. 70 F et 110 F.

Boltanski-Interview

d'après Jean Daive, mise en scène d'Eric Didry, avec Gaël Baron et Thierry Paret.

Un dialogue entre un de nos artistes contemporains les plus intéressants et, en l'occurrence, les plus diserts, et un journaliste de France-Culture, porté à la scène par un homme qui signe là sa première réalisation. Pour le plaisir de l'art.

Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94000 Vitry. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-81-75-50. Durée : 1 h 30. 70 F et 120 F.

Hamlet

de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Redjep Mitrovitsa, Andrzej Seweryn, François Chaumette, Christine Fersen et Pierre Vial.

Tandis que la salle Richelieu fait l'objet d'une nouvelle cure de jouvence, le Français est installé à Mogador avant de partir en tournée en France. Reprise du grand œuvre de William Shakespeare, dans la mise en scène à haut risque – loin de tout spectaculaire, au plus près de la langue – de Georges Lavaudant. Dans le rôle-titre, Redjep Mitrovitsa, un acteur d'exception dont les incandescences du corps et la vivacité d'esprit séduisent autant que le personnage effraie.

Mogador-Comédie-Française, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 h 15. De 40 F à 190 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Michel Raskine, avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

Encore et toujours *Huis clos*, mais ici comme on ne l'avait jamais vu. Les héros de Sartre ont la peau dure et, même expédiés *ad patres*, disposent d'un corps, d'une sensibilité auxquels ils ne veulent pas renoncer. Un spectacle irrespecteux et inoubliable.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 50. De 65 F à 140 F.

Le Jeu des sept familles

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, par la troupe du Théâtre du Campagnol.

Retour en arrière pour Penchenat qui retrouve ici un peu de son fameux *Bal*. Un spectacle mélancolique, surgi une nouvelle fois des improvisations de ses interprètes, qui traverse l'histoire récente pour s'achever sur une peinture noire des années 80, celle dite ici des « Dents longues »...

Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. Les 22, 24 et 25 juin, 20 h 45 ; le 23, 19 heures. Tél. : 64-96-63-67. Durée : 2 heures. 65 F et 90 F.

Dernière représentation le 25 juin.

Les Journalistes

d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, François Barbin, Jean-Paul Bordes, Gabriel Cattand, Marc Citti, Jean-Claude Evrard, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris et Gérard Lartigau.

Joli coup pour Jorge Lavelli qui signe ici l'un de ses spectacles les plus convaincants et aussitôt les plus populaires. *Les Journalistes* jouent les prolongations jusqu'au 10 juillet. Il faut dire qu'on ne se lasse pas de cette méditation acide, drôle, sur l'engagement et sa trahison, sur la duplicité de la parole et de l'écrit.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 60 F à 150 F.

Orlando

d'après Virginia Woolf, mise en scène de Robert Wilson, avec Isabelle Huppert.

Pour quelques semaines encore, le spectacle-phare de la saison qui s'achève. Une adaptation de grande finesse du chef-d'œuvre de Virginia Woolf, l'interprétation magistrale d'Isabelle Huppert qui traverse le texte, le temps, la scène avec un engagement, une élégance de tous les instants. Sous l'œil, d'une immense acuité, du maître incontesté de l'image forte.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les 22 et 23 juin, 19 h 30 ; les 24, 25 et 28, 20 h 30 ; le 26, 15 heures (et les 29, 30, 1er, 2 et 3). Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 05. De 60 F à 200 F.

Pierre Dac, mon maître soixante-trois

d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Michel Berto et Alexandra Kazan.

Hommage d'un metteur en scène comique à un héros de l'humour français. Une avalanche de calembours et autres aphorismes à déguster frappée.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. 110 F et 150 F.

Une heure avec Rainer Maria Rilke

d'après Rainer Maria Rilke, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Laurent Terzieff, Pascale de Boysson et Claude Aufaure.

De ces courts moments si plaisants où une poignée d'acteurs militants donnent à entendre sans fioriture la voix du poète.

Maison de la poésie (terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau, 1er. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-36-27-53. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F.

La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes

d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.

Nouveau coup de maître pour ce spectacle qui marque le trentième anniversaire de la troupe la plus appréciée des publics français et étrangers. Le tandem Ariane Mnouchkine-Hélène Cixous a pris le pari le plus difficile : hisser au niveau du mythe le drame du sang contaminé, les affres de la nouvelle pauvreté sur fond d'échec du modèle socialiste français des années 80. Cela nous vaut un spectacle fleuve comme le sont les émotions que sa vision procure. Prolongation en juillet pour succès mérité, avant une reprise l'automne prochain.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les deux parties en alternance du mercredi au vendredi à 19 h 30 (durée : 3 h 30). Intégrales (7 h 30) le samedi à 15 h 30 et le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. De 150 F à 260 F.

Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Gérard Vergez, avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, Josiane Stoléru et Joël Barbouth.

La bonne surprise, signalée par les Molières, de la production privée parisienne. Une pièce amusante et légère sur un sujet grave : le dialogue de Freud avec... Dieu à Vienne au moment de l'Anschluss. Vif, drôle, superbes interprètes.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. Durée : 1 h 50. De 100 F à 230 F.



ANNE NORDMANN

Mathilde Monnier et sa famille

Mathilde Monnier, nouvelle animatrice du Centre chorégraphique national, danse en improvisation dans *Ainsi de suite* (1) avec Viola Farber, qui fut son initiatrice, et Louis Sclavis, clarinettiste de prédilection de la Montpelliéraine d'adoption. Elle reprendra aussi son premier spectacle, *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt* (2), chef-d'œuvre d'humour et de bizarrerie féministe dans lequel les hommes ont nettement leur mot à dire : magnifique Joël Luecht. N'oublions pas *Chinoiserie*, où elle reviendra en solo danser avec Sclavis. Au cours de la même soirée, Xavier Lot, un de ses danseurs, se lancera, en vedette américaine, avec une première œuvre, *Eleteben* (3). Ces trois spectacles ont lieu dans le cadre de Montpellier-Danse.

(1) Les 23 et 24, Opéra Comédie, 21 heures. (2) le 1er juillet, Clapiers, 22 heures. (3) les 5, 6, 7 et 8, 21 heures, Théâtre Isélon, Montpellier. Tél. : 67-60-91-91. De 35 à 80 F.

Danse

Paris

Leila Haddad

Chantre de la danse orientale depuis de longues années, Leila Haddad est une très émouvante interprète. Les plus grands musiciens lui rendent hommage et l'accompagnent dans sa création. Après l'ensemble Kindi, c'est au tour du compositeur égyptien Muhammad Sultan – la musique sera jouée sur scène par dix musiciens sous la direction d'Alfred Gamil Habib – d'être à ses côtés pour *Aquarelles*, suite d'impressions autour du Nil, de la terre limoneuse. De la Haute Antiquité égyptienne au Caire moderne, bruissant de contradictions, la danseuse sinueuse célèbre l'univers.

Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, le 28. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

Chants et danses flamenco

La Joselito, El Cabrero, Paco del Gastor, Pedro Soler

Des artistes de légende, qui excellent dans le chant et la danse. Après le spectacle de Blanca Li, le Trianon accueille des artistes représentant la tradition. Très haut niveau.

Le 24 juin, 20 h 15, Trianon, 80, bd de Rochechouart, 75018 Paris. Tél. : 44-92-78-05 et FNAC.

Ballet national de Kalmoukie

Les Kalmuks viennent jusqu'à nous ! De leur lointaine province de Sibérie méridionale. Danses nomades et folkloriques en perspective. Pourquoi Le Plessis-Trévise ? Tout simplement parce qu'il y vit une petite communauté kalmuke, qui a alerté la mairie sur la tournée de leurs compatriotes.

Le Plessis-Trévise. Espace Paul-Valéry, 21 heures, le 28 juin. Tél. : 45-94-38-92. 80 F.

Les Bals de l'Opéra

Passionnante et coquine, cette histoire des bals de l'Opéra. Sous l'Ancien Régime, quand l'Opéra était au Palais-Royal, il y avait bal trois fois par semaine, de la mi-novembre jusqu'au début du carême. Bals masqués, bals luxuriants, frisant parfois l'orgie. Les temps ont changé : aujourd'hui, l'Opéra abrite les bals des grandes écoles. Beaucoup moins fascinant.

Jusqu'au 25 septembre, Bibliothèque-musée de l'Opéra Garnier, de 10 à 17 heures, ts les jrs. 30 F.

Théâtre : Olivier Schmitt.
Danse : Dominique Frétard.

Les saisons 1994-95

Corbeil-Essonnes : Théâtre du Campagnol

Arlequin poli par l'amour, de Marivaux et Jean-Joseph Mouret, mise en scène de Jean-Claude Penchenat (15 au 27 novembre). *Figaro, peintre en bâtiment*, de Beaumarchais et Rossini, mise en scène de Françoise Pillet (14 au 16 décembre). *Adieu à la terre*, de Schubert et Caroline Von Günderrode, mise en scène de Laurence Février (26 au 29 janvier). *Les Dimanches*, à partir de témoignages de spectateurs du Campagnol (31 janvier au 2 février). *Saint-François*, de Joseph Delteil et Robert Bouvier, mise en scène d'Adel Akim (10 au 12 mars). *L'Opéra de quat'sous*, de Brecht et Weill, mise en scène de Charles Tordjmann (24 et 25 mars). *La Chorale*, de Myriam Tanant et Benoît Urbain, mise en scène de Jean-Claude Penchenat (31 mars au 14 avril). *Impasse à sept voix*, de Richard Dubelski et Pierre Bourdieu, mise en scène de Richard Dubelski (3 au 5 mai). *Alceste*, d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet (10 au 13 mai). *Opérettes*, de Dubelski, Coquillat et Battaglia, mise en scène de Richard Dubelski (18 au 20 mai).

Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel Cachin, 91100 Corbeil-Essonnes. Tél. : 64-96-63-67.

Créteil : Maison des Arts

Théâtre : *l'Orestie*, d'Eschyle, mise en scène de Peter Stein (9 au 15 octobre). *Les Sept Branches de l'estuaire en delta de la Rivière Ota*, de et mise en scène par Robert Lepage (18 au 26 novembre ; création). *Génération sans adieu*, d'après Wolfgang Borchert, mise en scène de Christian Peythien (décembre ; au Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi). *La Panoplie du squelette*, de et mise en scène par Olivier Py (17 au 26 janvier). *Andromaque*, d'Euripide, mise en scène de Jacques Lassalle (3 au 13 février). *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade (10 au 20 mars).

Danse : *Sobedo, un conte hip-hop*, par le Collectif Mouv' (3 décembre). *Le Saut de l'ange*, de Dominique Bagouet, par le Ballet Atlantique Régine Chopinot (16 et 17 décembre). *Mouvements, Michel Kelemenis danse Debussy* (7 au 9 mars). *Grossland*, de Maguy Marin, suivi d'une nouvelle chorégraphie de Bill T. Jones, par le Ballet de l'Opéra de Lyon (mai).

Musique : *Le Cahier du soir*, « opéra de chambre » de Luc Ferrari (2 et 3 décembre). Festival international du théâtre musical (opéras contemporains ; au printemps).

Cinéma : Festival international du film de femmes (31 mars au 9 avril).

Jeunes publics : *Quelqu'un qui travaille*, par le Petit Théâtre (15 novembre au 3 décembre). *Les Deux Gredins*, par la Compagnie Am Stram Gram (24 janvier). *Cœur d'horloge* et *la Nuit du tendre*, par Jean-Pierre Lescot (22 au 26 mars). *Marco et Polo*, par le Théâtre des petites fugues (12 au 14 avril).

Maison des arts de Créteil, Place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Métro : Créteil-Préfecture. Tél. : 45-13-19-19.

Marseille : Théâtre du Gymnase

Le Roi Lear, de Shakespeare, mise en scène de Bernard Sobel (3 au 22 octobre). *Les Précieuses ridicules* et *l'Impromptu de Versailles*, de Molière, mise en scène de Jean-Luc Boutté (Comédie-Française ; 2 au 18 novembre). *Naïves Hirondelles*, de Roland Dubillard, mise en scène de Pierre Vial (Comédie-Française ; 22 novembre au 3 décembre). *Love Letters*, de A. R. Gurney, mise en scène de Lars Schmidt (6 au 22 décembre). *La Volupté de l'honneur*, de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean-Luc Boutté (6 au 21 janvier). *Thyeste*, de Sénèque, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (27 janvier au 4 février). *La Ville dont le prince est un enfant*, de Montherlant, mise en scène de Pierre Boutron (6 au 18 février). *Hélène*, de Jean Audureau, mise en scène de Jean-Louis Thamin (21 au 25 février). *Inaccessibles Amours*, de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani (14 au 18 mars). *Oleanna*, de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou (21 au 31 mars). *Charcuterie fine*, de et mise en scène par Tilly (12 au 20 mai).

Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13001 Marseille. Tél. : 91-24-35-24.

Paris : Théâtre de la Bastille

Théâtre : *Vole mon dragon*, d'Hervé Guibert, mise en scène de Stanislas Nordey (13 septembre au 15 octobre). *Le Condor*, de et mise en scène par Joël Jouanneau (14 septembre au 23 octobre). *Bonjour madame, comment allez-vous aujourd'hui, il fait beau, il va sans doute pleuvoir etcetera*, de et mise en scène par Alain Platel (3 au 6 octobre). *Choral*, de et mise en scène par François Tanguy (28 novembre au 22 décembre). *L'Analogue*, de Gabriella Bartolomei, mise en scène de Manuela Morgnine (19 au 21 décembre). *Les Charmilles*, de et mise en scène par Jean-Michel Rabeux (6 au 28 janvier). *Piedigrottagiola*, de Mauro Giola, mise en scène de Mario di Pace (17 janvier au 5 février). *Fin de partie*, de Beckett, mise en scène de François-Michel Pesenti (21 mars au 15 avril). Fin de saison en cours de préparation : spectacles Dubillard.

Danse : *Les Petits Endroits du corps*, chorégraphie de Santiago Sempere (19 au 23 octobre). *Recentes Desajos Mutilados*, chorégraphie de Joao Fladeiro (26 au 30 octobre). *Fragments d'expérience*, essais chorégraphiques par les Ateliers du Skite (octobre à décembre). *No Longer Readymade*, chorégraphie de Meg Stuart (14 au 22 novembre). *Mort d'un papillon*, d'Hervé Diasnas (7 au 11 février). *Le Sourire de l'aube*, d'Hervé Diasnas (15 au 25 février). Fin de saison en cours de préparation : Georges Appaix/Jacques Rebotier, Fabrice Ramalingon et Elsa Wolliatson.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Métro : Bastille. Tél. : 43-57-42-14.

Paris : Théâtre Paris-Villette

Les Fragments de Kaposi, de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne (26 septembre au 29 octobre). *Villes inédites*, trois spectacles de la compagnie Spectacles à vendre (26 novembre au 23 décembre). *Abbas*, d'après Abdelmalek Sayad et Pierre Bourdieu, mise en scène de Dominique Féret (à partir du 16 janvier). *Les Lois fondamentales de la stupidité humaine*, de Carlo Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bédard (à partir du 2 mars). *Charles Baudelaire, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris XIXe*, d'Adel Akim, Frédéric Leidgens et Nicole Lompré, mise en scène d'Adel Hakim (en mars).

Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75020 Paris. Métro : Porte de Pantin. Tél. : 42-02-02-68.

Paris : Théâtre 13

Bouvard et Pécuchet, de Flaubert, mise en scène de Jean-Marc Chotteau (15 novembre au 18 décembre). *La Descente d'Orphée*, de Tennessee Williams, mise en scène de Jacques Mornas (17 janvier au 19 février). *Souvenirs d'un Européen*, d'après Stefan Zweig, mise en scène d'Yvon Chaix (14 mars au 15 avril). *Indépendance*, de Lee Blessing, mise en scène de Béatrice Agenin (23 mai au 25 juin).

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 75013 Paris. Métro : Glacière. Tél. : 45-88-16-30.

Comédie de Saint-Etienne

Quadrille, de Sacha Guitry, mise en scène de Daniel Benoin (27 et 28 septembre). *En attendant Godot*, de Beckett, mise en scène d'Arlette Allain (4 au 25 octobre). *L'Intervention*, de Victor Hugo, mise en scène de Louis Bonnet (8 au 22 octobre). *Les Vacances*, de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Louis Bonnet (15 novembre au 14 décembre). *Falstafe*, de Valère Novarina, mise en scène de Marcel Maréchal (21 au 23 novembre). *Les Caprices de Marianne*, d'Alfred de Musset, mise en scène de François Béchand (24 novembre au 13 décembre). *Le Petit Monde de Georges Courteline*, mise en scène de Ludovic Lagarde (10 et 11 janvier). *Bérénice*, de Racine, mise en scène de Daniel Mesguisch (17 au 19 janvier). *Folies berlinoises*, adaptation et mise en scène de Jacques Bellay (18 janvier au 9 février). *Comme un roman*, de Daniel Pennac, mise en scène de Micheline Uzan (2 et 3 février). *No Man's Land*, d'Harold Pinter, mise en scène de Roger Planchon (7 au 9 février). *Monsieur de Pourceaugnac*, de Molière, mise en scène de Stéphane Barrière (1er au 17 mars). *L'Heureux Stratagème*, de Marivaux, mise en scène de Laurent Pelly (15 au 24 mars). *La Famille Fenouillard*, de Christophe, mise en scène de Laurent Pelly (4 au 7 avril). *Huit jours en mai*, de et mise en scène par Daniel Benoin (27 avril au 18 mai). *Ruy Blas*, de Victor Hugo, mise en scène de Pierre Debauche (3 au 6 mai). *Quisaitout et Grobêta*, de Coline Serreau, mise en scène de Benno Besson (10 au 13 mai).

Comédie de Saint-Etienne, avenue Emile-Loubet, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-32-79-26.

TNP de Villeurbanne

En raison de difficultés financières (*le Monde* du 15 juin), le Théâtre national populaire est contraint de présenter une saison réduite : *Hamlet*, de Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant (Comédie-Française ; 29 septembre au 9 octobre). *Les Précieuses ridicules* et *l'Impromptu de Versailles*, de Molière, mise en scène de Jean-Luc Boutté (Comédie-Française ; 13 au 23 octobre). *No Man's Land*, de Harold Pinter, mise en scène de Roger Planchon (5 au 21 janvier). *Lumières (I), Près des ruines* et *Lumières (II), Sous les arbres*, de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Jean-François Duroure et Michel Deutsch, mises en scène de Georges Lavaudant (I : 1er au 11 février ; II : 28 février au 10 mars). *Occupe-toi d'Amélie*, de Georges Feydeau, mise en scène de Roger Planchon (Comédie-Française ; 22 mars au 8 avril).

TNP de Villeurbanne, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-30-40. Minitel : 3615 code VIVA et 3615 code LYON.

, il pose »

D E L A S E M A I N E

Arts

Locomotives

Les voici qui démarrent à Paris et en province, les locomotives de l'été : Joan Mitchell, qui est à la fois à Paris et à Nantes, en est une. Beuys à Beaubourg (à partir du 29 juin), en sera une autre, qui ne devrait pas cacher, ce serait dommage, Robert Irwin, un Californien de premier ordre (à partir du 6 juillet, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris). Dans le Nord, la rétrospective Oppenheim (Villeneuve-d'Ascq) est un morceau de choix ; dans le Midi, celle d'Herbin (Céret), un de nos classiques de la modernité, aussi. En attendant Dubuffet (30 juin, Avignon, en avant-première du festival), Braque (Fondation Maeght, à partir du 6 juillet), et Sigmar Polke à Nîmes (à partir du 7 juillet), pour nous ramener à la création d'aujourd'hui en Allemagne. – G. B.

VERNISSAGES

Joan Mitchell

Paris avec les toiles des années 80, et Nantes avec les œuvres des trente premières années, rendent le premier hommage posthume à une grande dame de la peinture abstraite de l'après-guerre. Née à Chicago en 1926, Joan Mitchell avait commencé sa carrière à New-York dans les parages de Kline et de De Kooning, puis elle était venue à Paris à la fin des années 50 et s'était fixée sur les bords de la Seine, à Vétheuil, près de chez Monet. Où jusqu'à sa mort, en 1992, elle allait peindre d'admirables suites de toiles démultipliant dans la violence picturale mille « petites sensations ».

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 23 juin au 11 septembre. 35 F.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Du 24 juin au 26 septembre.

Frits Thaulow

Frits Thaulow (1847-1906) était norvégien, peintre et ami de Rodin. D'où cette exposition à l'hôtel Biron, qui réunit une soixantaine de tableaux et de pastels, qui permettent de découvrir le paysagisme de cet artiste fasciné par les neiges de l'hiver.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Tél. : 44-18-61-10. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 17 h 45. Du 28 juin au 25 septembre. 27 F.

Colmar

Adolphe Braun et la photographie

En soixante tirages originaux : compositions florales, scènes rurales, panoramiques, c'est la première rétrospective consacrée à Adolphe Braun (1812-1877), qui était alsacien, et l'un des grands des débuts de la photographie.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-60. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 25 juin au 30 octobre. 28 F.

Marseille

L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910

Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque entre 1870 et 1886. A la mort du maître d'Aix, en 1906, c'est Derain qui arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, l'inventeur du cubisme. Ce dernier y reviendra plusieurs fois jusqu'en 1910, seul ou en compagnie de Freisz ou de Dufy. Gleizes aussi y fera son pèlerinage en 1910, et Macke en 1914.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Sauf lundi et jours fériés, de 11 heures à 18 heures. Du 24 juin au 25 septembre. 15 F.

Pont-Aven

1894, le cercle de Gauguin

Revenu de Tahiti en compagnie d'Annah la Javannaise, Gauguin fait son quatrième et dernier séjour en Bretagne d'avril à novembre 1894. Les amis et disciples sont là : Filiger, Seguin, Manfra, Sérusier, O'Conor, Jourdain, Moret... L'exposition (anniversaire) évoque ces mois passés au Pouldu et à Pont-Aven, en 70 œuvres du maître et du groupe, qui datent toutes de l'année.

Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Du 25 juin au 26 septembre. 25 F.

Rouen

Les cathédrales de Monet

En 1892 et 1893, Monet a peint dans tous ses états, sous toutes les lumières, la façade principale de la cathédrale de Rouen. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové.

Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Sauf mardi, de 10 heures à 19 heures. Du 23 juin au 14 novembre. 40 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Villeneuve-d'Ascq

Dennis Oppenheim

En cent soixante-dix œuvres, le parcours d'un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body art et le land art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes, où il est question de l'aliénation de l'homme.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Du 25 juin au 25 septembre. 25 F.



Le style des années 40 en Normandie

Une exposition de circonstance, dans quatre musées, où il est question du « new-look », du cinéma, de la peinture, de la reconstruction... (ci-dessus illustration de Gruau).

Alençon, Cherbourg, Granville et Saint-Lô (tél. : 33-23-02-23). Jusqu'au 30 septembre.

PARIS

Erik Dietman

« Sans titre. Pas un mot. Silence ! » C'est ainsi que l'artiste, plutôt en verve, propose de regarder son ensemble de sculptures coulées en bronze (dont sept tout spécialement pour l'exposition), de plus en plus « énaurmes », et, à vue de nez, rabelaisiennes à souhait.

Centre Georges-Pompidou, la Galerie, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi et jours fériés, de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 29 août.

Nadar

Baudelaire, Manet, Nerval, Gautier, Gustave Doré, Sarah Bernhardt... En photographiant gens de lettres et artistes de son temps, Félix Nadar (1820-1910) a inventé, dans son domaine, le portrait psychologique, où la personnalité prend le pas sur la reproduction des traits. Cette exposition de haut vol (150 tirages originaux, parfois uniques) est un événement.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris-7e. Tél. : 40-49-48-14. Sauf lundi, de 9 h 30 à 18 heures, nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Jusqu'au 11 septembre. 36 F.

L'Orient des photographes au XIXe siècle

En deux cents photos originales, prises au Magheb et au Moyen-Orient cette exposition raconte l'installation des premiers studios vers les années 1860, comme celui de Bonfils à Beyrouth. Photos de sites archéologiques, portraits ethnographiques, lieux bibliques, paysages, vues de villes étaient surtout destinés au public occidental.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 août. 25 F.

Picasso photographe

Une surprise ! L'exposition est faite de 140 clichés, épreuves tirées par l'artiste lui-même ou d'après les négatifs originaux, tous conservés dans les archives du Musée Picasso. Autoportraits, portraits, vues d'ateliers des années cubistes : l'œuvre photographique ainsi révélée pourrait favoriser de nouvelles lectures des tableaux de cette période.

Musée Picasso, hôtel Salé 5, rue de Thorigny, Paris-3e. Tél. : 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 17 juillet. 27 F ; dimanche, tarif unique : 18 F.

Judith Reigl

Après s'être échappée de Hongrie en 1950, Judith Reigl s'est échappée du surréalisme de Breton, préfacier de sa première exposition à Paris, en forçant l'écriture automatique vers un au-delà du rêve, de l'image, du symbole. Pour suivre un chemin solitaire. Un hommage mérité autour de la donation Goreli.

Centre Georges-Pompidou, galerie sud, le Studio (tél. : 44-78-12-33). Jusqu'au 25 juillet.

Et aussi

Art/Pays-Bays/XXe siècle. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 40 F.*

Carole Benzaken. *Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Tél. : 42-18-56-50. Sauf dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet.*

Mel Bochner. *Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris-6e. Tél. : 43-26-50-67. Jusqu'au 16 juillet.*

Côme Mosta-Heirt. *Galerie Art'O, 9, rue de la Maladrerie, 93300 Aubervilliers, Tél. : 48-34-85-07. Sauf dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er juillet.*

Tony Cragg. *Galerie Crousel-Robelin-Bama, 40, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 42-77-38-87. Jusqu'au 16 juillet.*

Dessiner une collection d'art contemporain. *Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris-6e. Tél. : 42-34-25-95. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 3 juillet. 20 F.*

Le Fonds Beato : voyage au Japon à la fin du XIXe siècle. *Hôtel Salomon-de-Rothschild. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris-8e. Tél. : 53-76-12-32. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.*

Jannis Kounellis. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 13 juillet.*

Ange Leccia, Jean-Luc Vilmouth. *Galerie de Paris-, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris-6e. Tél. : 43-25-42-63. Jusqu'au 10 juillet.*

Richard Nonas. *Galerie Renos-Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 40-27-05-55. Jusqu'au 16 juillet.*

Markus Raetz. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 16 juillet.*

Rencontres africaines. *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.*

En route M. Lartigue, et Willy Ronis : mes années 80. *Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Tél. : 42-74-47-75. Sauf lundi, de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 4 septembre. 25 F.*

Visiteurs de l'Empire céleste. *Musée national des Arts Asiatiques Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 26 août. 33 F (comprenant la visite du musée).*

Carel Visser. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 30 juillet.*

Harald Vlugt. *Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e. Tél. : 47-05-85-99. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet. Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône Tél. : 34-64-36-10. Jusqu'au 30 juin.*

RÉGIONS

Arc-et-Senans

La Route de l'art... sur la route de l'esclave

Afrique, France, Caraïbes... On célèbre le bicentenaire de l'abolition de l'esclavage à Arc-et-Senans en présentant des peintures, des sculptures et des photographies d'artistes africains et caribéens d'aujourd'hui.

Saline royale d'Arc-et-Senans, sels ouest, 25610. Tél. : 81-54-45-45. Jusqu'au 15 août.

Lyon

Gary Hill

Gary Hill a conçu spécialement pour l'exposition une installation de 13 mètres sur 13, avec vidéo projecteurs, lumière stroboscopique, système réfléchissant à mouvement rotatif, d'où son titre : *Dervish*. L'artiste, qui évolue dans un univers techonologique de plus en plus sophistiqué, étrange et subtil, littéraire et plastique à la fois, est sûrement capable, là encore, de déboussoler.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001 Lyon. Tél. : 78-30-50-66. Jusqu'au 19 septembre.

Martigues

Félix Ziem

Un legs récent est venu s'ajouter aux collections du Musée Ziem. C'est l'occasion de revisiter l'œuvre de ce peintre orientaliste (1821-1911) dont la route passait par Venise.

Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet, 13500. Tél. : 42-80-66-06. Jusqu'au 30 octobre.

Metz

L'Or des dieux, l'or des Andes

610 pièces d'orfèvrerie précolombienne sont venues du Pérou, de Colombie, de l'Equateur. Ces trésors – bijoux, couteaux sacrificiels, masques – ne sont pour la plupart jamais sortis de leur pays, où ils constituent les réserves en or conservées par les banques centrales. Une exposition d'exception, patronnée par l'UNESCO, à laquelle on va en réservant sa place.

Arsenal de Metz, 57036. Informations et réservations, Tél. : (16-1) 44-10-73-03 ; Minitel : 3615 Billetel ou 3615 FNAC. Jusqu'au 2 octobre.

Orléans

Max Jacob

On connaît le poète, moins bien le critique d'art et l'ami de Picasso, et encore moins bien le dessinateur. Max Jacob a toujours dessiné, avec une prédilection pour les caricatures. Il tâte un temps du cubisme, mais préfère croquer les scènes de rue ou de théâtre. Dans les années 20, les thèmes deviennent religieux, le trait expressionniste.

Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000. Tél. : 38-53-39-22. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet. 16 F.

Ornans

Rebeyrolle

Avec un choix d'œuvres de 1949 à aujourd'hui, Rebeyrolle est chez Courbet, où, s'il rend hommage au maître d'Ornans, ce n'est pas du chiqué. N'y a-t-il pas chez lui ce désir de vérité de la langue picturale et ce goût pour la liberté qu'il y avait chez Courbet ?

Musée Gustave-Courbet, place Robert-Fernier, 25290. Tél. : 81-62-23-30. Jusqu'au 31 octobre.

Saint-Fons

Urs Lüthi

Sous le titre « Vie et œuvre complètes, vues à travers les lunettes roses du désir », l'artiste, un Suisse fixé à Munich, présente son curriculum vitae, en 180 photographies. Depuis son enfance jusqu'aux dernières effigies de bronze, en passant par les images narcissiques des années 70.

Centre d'arts plastiques, 12, rue Gambetta, 69190. Tél. : 72-09-20-27. Jusqu'au 23 juillet.

Saint-Etienne

Raoul Hausmann

C'est la rétrospective la plus complète jamais consacrée (en France) à cette figure majeure du dadaïsme berlinois, qui contribua à l'invention du photomontage, fut l'un des pionniers de la poésie phonétique, un étonnant photographe, et volontiers peintre sur le tard, à Limoges, où il vécut après la guerre, jusqu'à la fin de sa vie (1971). Ce que, généralement, on ignore.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 17 juillet.

Strasbourg

Jeanne Bucher

De la rue du Cherche-Midi au boulevard du Montparnasse, de 1925 à 1946, Jeanne Bucher (une Alsacienne) eut trois galeries, toutes d'avant-garde. Où elle exposa Braque, Gris, Picasso, Laurens, Miro, Kandinsky, Ernst, Masson, Chirico, des artistes prétendus « dégénérés », Vieira da Silva, des jeunes comme de Staël. Juste hommage.

Musée de l'Ancienne Douane, 1a, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30. Le jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 septembre.

Valence

Jaume Plensa

Après Di Suvero en 1990, après Etienne Martin en 1992, c'est au tour du sculpteur catalan Jaume Plensa d'investir la cité. Celui-ci a forgé pour Valence une œuvre qu'il présente en vingt et un éléments : vingt et un portes qu'il nomme selon les lieux, leur histoire, leur fonction dans l'espace urbain. Par ailleurs, toutes ses sculptures en bronze, une quarantaine, sont exposées dans des vitrines de magasins.

Service culturel, mairie de Valence, 26021. Tél. : 75-79-23-50. Jusqu'au 4 septembre.

Et aussi

Sylvia Bossu à Angers. *Château, promenade du Bout-du-Monde, 49100. Tél. : 41-87-43-47. Tous les jours de 13 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.*

Martin Kippenberger à Angoulême. *Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte, 16000. Tél. : 45-92-87-01. Jusqu'au 28 août.*

Henri de Maistre à Bernay. *Musée municipal de Bernay et abbatiale, 2, place Guillaume-de-Volpiano, 27300. Tél. : 32-46-63-23. Jusqu'au 4 septembre.*

Anne et Patrick Poirier à Caen. *Eglise Saint-Nicolas, 14000. Tél. : 31-06-98-75. Sauf lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août.*

François Pompon et la sculpture moderne à Dijon. *Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 20 F.*

Felice Varini à La Flèche. *Hôtel Huger, 43, rue Vernevelle, 72200. Tél. : 43-94-12-59. Tous les jours de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août.*

Ilya Kabakov à Grenoble. *Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.*

Suzanne Lafont à Laval. *Chapelle Saint-Julien, quai Paul-Boudet, 53000. Tél. : 43-56-85-94. Sauf mardi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août.*

Pierrick Sorin à Nantes. *Musée des beaux-arts, chapelle de l'Oratoire, place de l'Oratoire, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 31 août.*

Les Saisies révolutionnaires et les collectionneurs du XVIIIe siècle à Toulouse. *Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31000. Tél. : 61-11-33-14. Sauf mardi, de 10 heures à 19 heures, nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 30 août.*

Arts : Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Aldhy, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

DISQUES

« Tropicalia 2 », de Gilberto Gil et Caetano Veloso

Bahia, désordre et douceurs

Gilberto Gil et Caetano Veloso, cinquante et un ans tous les deux, sont les héritiers de la bossa-nova, « cette forme avancée de la samba », selon Joao Gilberto. Gil, star du monde noir – métis – brésilien, et Veloso, son vague à l'âme, sa lucidité face au continent américain, font le point dans « Tropicalia 2 ». Ils seront en France début juillet.

TROPICALIA 2, une des expériences musicales les plus intelligentes de ces dernières années, a vu le jour il y a un an au Brésil. Ses auteurs, Gilberto Gil et Caetano Veloso, chanteurs mondialement connus, seront en concert en France début juillet. Mais la puissante multinationale qui a produit l'album n'a pas jugé bon de sortir le disque ici, ses filiales européennes devant d'ailleurs en ignorer l'existence. Importé au compte-gouttes, trouvable dans de rares points de vente spécialisés, *Tropicalia 2* vient de faire son apparition dans les magasins de la FNAC grâce à son service importation. Doit-on crier au miracle ou à l'infamie ?

La musique brésilienne, qui demeure une des plus créatives au monde, souffre fortement de l'ostracisme des maisons de disques, comme l'Afrique du Sud avant Johnny Clegg et Paul Simon. C'est d'autant plus dommage que le public, qui les a entendus dans les supermarchés, aéroports ou ascenseurs, se sent quelques familiarités, parfois exaspérées, avec la bossa-nova de Joao Gilberto, Tom Jobim ou Vinicius de Moraes. Musique de fond. La vision est réductrice, et sans la bénédiction du jazz la culture bossa-nova aurait eu peine à émerger. Il s'agit pourtant, en matière de musique populaire, d'une révolution majeure, fortement revendiquée au Brésil aujourd'hui, après un passage à vide pour cause de rock'n'roll.

Gilberto Gil et Caetano Veloso ont eu cinquante ans l'an passé. Ils sont les héritiers de la bossa-nova. Cette musique est, disait Joao Gilberto, *« une forme avancée de la samba »*, un genre multiforme qui *« reste à inventer, qui un jour naîtra encore »*. Gil, star du monde noir – métis – brésilien, son swing, son énergie et sa stature politique ; Veloso, son vague à l'âme, sa lucidité face au continent américain, ses musiques heurtées et ses balancements sensuels. Ensemble, ils font le point.



JEAN-YVES LACOTE/BIRMA PRESSE

Caetano Veloso.

Il y a vingt-cinq ans, Maria Bethania, son frère Caetano Veloso et Gal Costa, tous trois nés sur les terres sucrières de l'intérieur de la baie de Bahia, retrouvaient Gilberto Gil dans le bouillonnement culturel que Salvador-de-Bahia avait eu à la veille du coup d'Etat militaire de 1964. Gourmands, ils avaient combattu le « père » (Joao Gilberto, un Bahianais du *sertao*, la zone sèche de l'intérieur) à coups de guitare électrique, de cheveux longs, de sexualité affichée. Ils avaient emprunté aux musiques du terroir (le *baiao*, le *xote*, les chants à répons des *repentistas*, poètes populaires du Nordeste, etc.), à la samba de Rio, au rock anglais, aux *crooners* des années 50...

Depuis, la mode de l'acoustique est revenue là-bas aussi, la samba-reggae des percussionnistes d'Olodum a opéré, au milieu des années 80, la deuxième révolution bahianaise après le tropicalisme. Gilberto Gil a écouté beaucoup de musique caribéenne et africaine. Caetano Veloso s'est plongé dans l'avant-garde new-yorkaise avec le guitariste américain Arto Lindsay. La situation économique du pays s'est dégradée, la démocratie a vacillé sous le coup de la corruption, les Noirs ont créé à Bahia de puissants *blocos* (groupes à l'origine constitués pour les défilés de carnaval).

Tropicalia 2 raconte tout cela, la beauté du Brésil, sa descente aux enfers, ses capacités à la rédemption. Caetano et Gil ont composé ensemble des chansons tirées à la corde raide, tel *Haïti*, un rap tropical et très musical sur fond de samba-reggae, où est posée la question de la pauvreté et de la couleur de peau, du sida et de la répression. Ils ont traduit les obsessions de la seconde moitié du siècle dans une samba archi-classique (*Cinema Novo*, orchestre à cordes, guitares, percussions). Les mélanges vont bon train : swing cuivré sur guitares urbaines des *baiao* nordestins rythmés au tambourin *(Aboio)*, des mariages étonnants de violoncelle et de guitare électrique *(Dada)*, des arrangements hybrides, bossa-rock, rumba-reggae (*Cada Macaco No Seu Galho*, de Riachao).

Gil est élégamment ancré dans sa ville, Salvador, ses bus bondés,



VÉRONIQUE GUILLIEN

Gilberto Gil.

ses resquilleurs, ses *condomblés*, ses ors et ses vagues. Plus éthéré, Caetano ne recule jamais devant l'autocitation, il échantillonne des voix de chanteurs depuis 1930, donne à son chant des intonations suaves, affinées. La vie pourrait être facile. Mais que manque-t-il aux « choses » ? Elles ont *« du poids, de la masse, du volume, une forme, une couleur, une position, une densité, une odeur, de la consistance, un prix, une profondeur, une apparence, un âge, un sens... »* (*As Coisas*, un texte d'Arnaldo Antunes). Ce qu'elles n'ont jamais : *« La paix. »* Comment, disent les deux chanteurs d'une voix mêlée, oublier Haïti quand on flâne au Pelourinho, le vieux quartier noir et pauvre du centre de Salvador ? Comment effacer le blocus de Cuba ; les assassinats en masse dans les prisons de Sao-Paulo ; comment laisser vivre encore et, à l'inverse, Hendrix (une reprise de *Wait Until Tomorrow*), *Vidas Secas* et la *Garota de Ipanema* ? En faisant de la tristesse ses délices, en la travaillant avec une joie jubilatoire.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Un CD Polygram 518178-2 distribué par FNAC Import.

★ Gilberto Gil et Caetano Veloso donnent en Europe une série de concerts communs, le 4 juillet, au Festival de jazz de Vienne ; le 5, à l'Olympia, à Paris ; le 6, au Festival Swingin de Deauville.

CLASSIQUE

Berlioz

Mélodies

Françoise Pollet (soprano), Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano), John Aler (ténor), Thomas Allen (baryton), Cord Garben (piano)

Les célèbres *Nuits d'été* ont occulté la production de mélodies d'Hector Berlioz, supposé être le créateur du genre. Les premières mélodies de la fin des années 1820 sont à vrai dire des romances, mais Berlioz gorge de musique et fait éclater ce qui jusqu'alors était le lieu d'une expression musicale plus conventionnelle. Il n'est que d'entendre *la Belle Voyageuse* ou *la Captive*, célèbres en leur temps, pour comprendre l'extraordinaire faculté d'invention du compositeur. Dans *la Captive*, une « orientale » composée en 1832, un violoncelle se joint à la voix et au piano. Somptueux entrelacs des timbres de la mezzo suédoise Ann Sofie von Otter et de son compatriote Torleif Thedéon. A vrai dire, von Otter domine la distribution, grâce à sa classe, son timbre et son élégante musicalité. Bonne diction pour tout le monde, à l'exception... de la Française Françoise Pollet. – R. Ma.

2 CD Deutsche Grammophon 435 860-2.

Castillon, Saint-Saëns

Quatuors avec piano

Quatuor Kandinsky : Claire Désert (piano), Philippe Aïche (violon), Nicolas Bône (alto), Nadine Pierre (violoncelle).

Les rares formations de quatuor avec piano bénéficient d'un répertoire subtil mais peu large (Brahms, Schumann, Fauré...). C'est dire qu'il faut fouiner, dénicher et oser porter au public des ouvrages que l'on dit « mineurs ». Ce n'est pas le cas du *Quatuor op. 7* d'Alexis de Castillon (1838-1873), un musicien mort à trente-huit ans, en pleine possession de ses moyens : avec Guillaume Lekeu, dont les Kandinsky ont également gravé le *Quatuor inachevé* (1 CD FNAC Music 592194), Castillon est l'un de ces compositeurs trop tôt arrachés à la vie et à l'histoire de la musique. Son quatuor dit bien ce qu'il doit à Schumann, mais quelle félinité, et quelle profonde splendeur, dans le *Larghetto « quasi marcia religiosa »* ! Les Kandinsky ont beaucoup joué ce quatuor au concert. Leur disque est pensé, abouti, utile et magnifique. – R. Ma.

1 CD FNAC Music 592315.

Musique baroque mexicaine

Chanticleer, Chanticleer Sinfonia

Le Nouveau Monde est à la mode. K 617, le label d'Alain Pacquier, a déjà substantiellement défriché « les Chemins du baroque » d'Amérique du Sud. Teldec propose un programme de musiques inédites absolument rafraîchissantes comme une *piña colada*. Ignacio de Jerusalem (c. 1710-1769) est inconnu, Manuel de Zumaya (c. 1678-1755) pas moins, mais son *Sol-fa de Pedro* (« le Solfège de Pierre ») est un bijou de quelque huit minutes roboratives. Le son de Chanticleer, un ensemble vocal américain exclusivement masculin, n'est pas exempt de défauts (les contre-ténors peinent un peu dans l'aigu, les solistes ne sont pas exceptionnels), mais ce disque captive par sa bonne humeur communicative. – R. Ma.

1 CD Teldec 4509-93333-2.

JAZZ

Barney Wilen

Talisman

Quelque chose de bleu sidère dans l'action de Barney Wilen, ici au baryton qu'il promène avec suavité, sans forcer l'attaque comme il arrive sur cet instrument, comme pour prévoir le souffle ; quelque chose qui touche à l'âge, à la transgression des vies et des styles, quelque chose qui se dénoue naturellement aux côtés de l'invité signalé de la session, Laurent de Wilde, pianiste, exception, subtilité ; quelque chose qui prouve qu'un néoclassicisme ouvert est à l'œuvre, sans complexe ni concession, simplement employé au plaisir de jouer, simplement justifié par ce satisfecit qu'inspire l'ajustement au rythme d'une chanson terrible de Chano Pozo – si facile à mal jouer, comme tous les airs où veille l'esprit yoruba – quelque chose qui laisse rêveur et malade à la fois (le *Spring is Here* en duo avec Ira Coleman), comme tous les actes de la postmodernité où la perfection est rattrapée par une sorte de narcissisme heureux. Bref, ce disque est une perfection, peut servir de talisman et laisse (mais où sont les intellos d'antan ?) toutes les questions ouvertes. – F. M.

1 CD Ida 0037 distribué par OMD.

Eric Dolphy

In Europe Vol. 1

1961, l'Europe bouge, le jazz est à peu près en l'état où il stagne aujourd'hui, académique, non problématique, sûr de lui, ennuyeux, postmoderne avant l'heure, déchiré dans la haine des bien-pensants par Monk et par Mingus, par Coltrane, par Rollins, par Dolphy, mais déchiré... Surtout n'allez pas croire qu'ils étaient prophètes ou inspirés, on les moquait comme des clodos de l'harmonie, on savait les jauger et flinguer d'un seul coup les intellos qui les aimaient. De toute façon, ils ne faisaient pas la loi, ne passaient qu'en contrebande, Dolphy allant du rivage des vivants à celui de la vie (quelle troublante idée de l'avoir nommé « passeur », lui qui n'avait pas de fréquentation avec la mort ?). Trois ans avant sa disparition à Berlin, il est au Danemark avec des locaux, et Chuck Israels à la basse, invente la clarinette basse, défait *Glad to be Happy*, dans une cataracte harmonique, toujours au bord du rire, du cri, du transport et des larmes, ce qui fit dire aux esprits faibles qu'il ne jouait pas juste et qui le fait oublier de tous aujourd'hui. Dolphy est de loin le musicien de l'époque que l'on préfère. Faut-il haïr positivement la liberté (le *free*) pour l'ignorer doctement... – F. M.

1 CD Prestige OJCCD 413-2 distribué par Wea.

CHANSON

Katerine

L'Education anglaise

Sur le livret, une carte routière, Paris-Deauville, surchargée de cercles concentriques, de numéros énigmatiques. Nous voici dans un film de Jacques Rivette, sans savoir quel genre d'embrouille va inventer Philippe Katerine (guitares, claviers, percussions, chœurs) au fil des seize chansons de ce nouvel album minimaliste et conceptuel ? Des histoires. Des histoires télégraphiques tout entières contenues dans leur titre : *l'Education anglaise, les Neiges éternelles, les Mensonges, le Badminton*, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des instantanés. Clic-clac, les chansons de Katerine sont des documentaires-fictions qui s'échappent en permanence. Anne (la compagne) et Bruno (la sœur) chantent sur cette simplicité entretenue sur un magnétophone huit pistes installé *« à la maison »* avec des instruments farceurs aux tonalités de piano mécanique, flonflons de fête foraine. Dans les grandes occasions (une incroyable reprise de *l'Eté indien* de Joe Dassin), Katerine appelle en renfort un ensemble de cordes, ou une guitare samba. Ces pensées fugaces, saynettes modernes, ce zapping plus savant qu'il n'y paraît, bannissent l'esprit du sérieux. Quel soulagement ! – V. Mo.

1 CD Rosebud 523053. Distribué par Barclay.

Otto

Mon pied sur une chaise

La photo de couverture nous propose une posture à la Brassens – pipe aux lèvres, un pied sur la chaise, une guitare, un polo – sur fond jaune et dénudé. Dedans, nous voici projetés dans un drôle d'univers : un futur (les orchestrations sont un mélange de techno pointue et de néoréalisme français) qui manipulerait le patrimoine génétique de Jacques Dutronc (l'intonation et le sarcasme), de François Béranger, de Joe Dassin (la voix), de Guy Marchand (la latinité) ou de Guy Béart. On réfléchit beaucoup à ces filiations improbables, on s'y perd et puis on efface l'ardoise et on recommence l'addition. A calcul mental, musique mentale. Les synthétiseurs, omniprésents et épurés, sont froids. La voix est chaude, grave, les mélodies claires comme de l'eau de roche. La confusion des époques est totale, Otto se paie la tête des années 60 et 70, éloigne le son des machines, rapproche sa voix comme dans la vraie chanson, et finit par une musique en boucle façon gamelan javanais, ornée d'une phrase à répétition : *« L'ambulance, l'ambulance va pas tarder, elle vient me chercher. »* La tête nous en tourne. – V. Mo.

1 CD R'N'D'01. Distribué par Produits Spéciaux.

ROCK

Allman Brothers Band

Where It All Began

Le groupe des frères Allman est l'une de ces entreprises familiales maintenues à flot envers et contre tout par ceux de ses fondateurs qui ont survécu (ont disparu le guitariste Duane Allman et le bassiste Berry Oakley), aidés en leur vieux jours par de jeunes employés pleins de bonne volonté. Or il se trouve, preuve incontestable de l'importance de la politique de recrutement, même dans une PME, que l'Allman Brothers Band a déniché, en la personne de Warren Haynes, une perle. Ce guitariste est capable de faire tout ce que Duane Allman faisait. On se rappellera que Duane, enfant de Macon, en Géorgie, tout comme Otis Redding, savait tenir la partie de guitare sur la version de *Hey Jude* par Wilson Pickett ou dialoguer avec Eric Clapton sur *Layla*. Warren Haynes joue aussi souple qu'Allman, mais son sens mélodique est peut-être un peu plus rustique. N'empêche que son intégration totale dans le groupe a donné à ses aînés un peu de cœur au ventre. Greg Allman se souvient qu'il est un grand chanteur, et Dicky Betts réfrène son amour pour les improvisations jazzifiantes (qui de toute façon relèvent d'une idée assez approximative du jazz).

Malgré sa pochette néopsychédélique (un champignon rayonnant, de la part de sudistes quinquagénaires), *Where It All Began* est constitué à 80 % de blues mélodique, électrique, délié, qui emprunte aussi bien à Bo Diddley *(No One To Run With)* qu'à Elmore James *(Mean Woman Blues)*. Un retour modeste et digne. – T. S.

Epic 01-476884-10.

Lush

Split

Quatuor londonien (Emma Anderson, guitare, Miki Berenyi chant, Philip King, basse, Chris Acland, batterie), Lush s'était signalé jusqu'ici par une pop à la fois séduisante et ectoplasmique. *Split* marque un progrès décisif, la constitution d'une identité musicale. On retrouve de temps en temps les lignes de guitare très simples qui ondulent lentement, les mélodies rêveuses *(Lovelife, Never Never*, qui emprunte son motif mélodique à *And I Love Her)*. Mais souvent aussi le rythme se fait incisif, les harmonies vocales plus serrées. *Split* est alors un album extrêmement attirant, d'autant plus que les textes restent en perpétuel décalage, toujours empreints d'angoisse et de frustration. Il naît de cette ambiguïté un malaise puissant, toxique. – T. S.

4AD 7243 8 40008 2, distribution Virgin.

MUSIQUES DU MONDE

Sénégal

Musique des Peuls et des Tendas

Alors que la chanson dakaroise expose largement ses vedettes en Occident (*lire* le Monde *du 31 mai 1994*), la tradition musicale du pays demeure une des plus mal servies dans les collections d'ethnomusicologie. Les quelques microsillons existants (notamment au CNRS/Musée de l'homme) n'ont pas été réédités en disque compact. Faut-il y voir l'effet d'une vivacité musicale qui permet à la modernité d'occulter les racines ethniques ? Si la tradition tambourinaire (Doudou N'Diayé Rose, album chez Virgin) semble toujours servir de colonne vertébrale aux artistes sénégalais, si la kora (de Lamine Konté chez Arion) maintient le lien avec les pays voisins d'Afrique de l'Ouest, les musiques traditionnelles sénégalaises et leurs spécificités régionales ont été laissées de côté. Peuls et Tendas sont restés dans l'ombre, contrairement aux griots malinkais.

Vincent Dehoux et Jacques Gomila ont effectué à vingt ans d'intervalle trois missions d'enregistrement (1961, 1981, 1983) dans le Sénégal oriental pour le compte du CNRS. Le présent disque compact nous livre tel quel le résultat de leurs travaux, sans retouche technologique. Fraîcheur et authenticité y sont donc la qualité dominante. Les orchestres de griots peuls (deux vièles à deux cordes, deux sistres, trois calebasses) animent les veillées précédant un mariage. Les chœurs féminins, les voix entremêlées des Bediks célèbrent les récoltes et donnent l'importance du chant dans la culture du groupe tenda. Accompagnées d'une vièle, armées de grelots de fer aux pieds, le corps orné de clochettes, les jeunes filles coniaguis fêtent leur récente excision. C'est un trait culturel dont il est difficile de se réjouir, même si ces chants expriment la gaieté. Les tambours bassaris nous ramènent à des zones profondes du sacré, à des dimensions rythmiques complexes. – V. Mo.

1 CD Ocora C560043. Distribué par Harmonia Mundi.